32A32
1895/96

ANNUAIRE

DE

L'UNIVERSITÉ LAVAL

POUR

L'ANNÉE ACADÉMIQUE

1895-96

3096

No 39

QUÉBEC
TYPOGRAPHIE D'AUGUSTIN COTÉ ET Cie
1895

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/annuairegnra189596univ

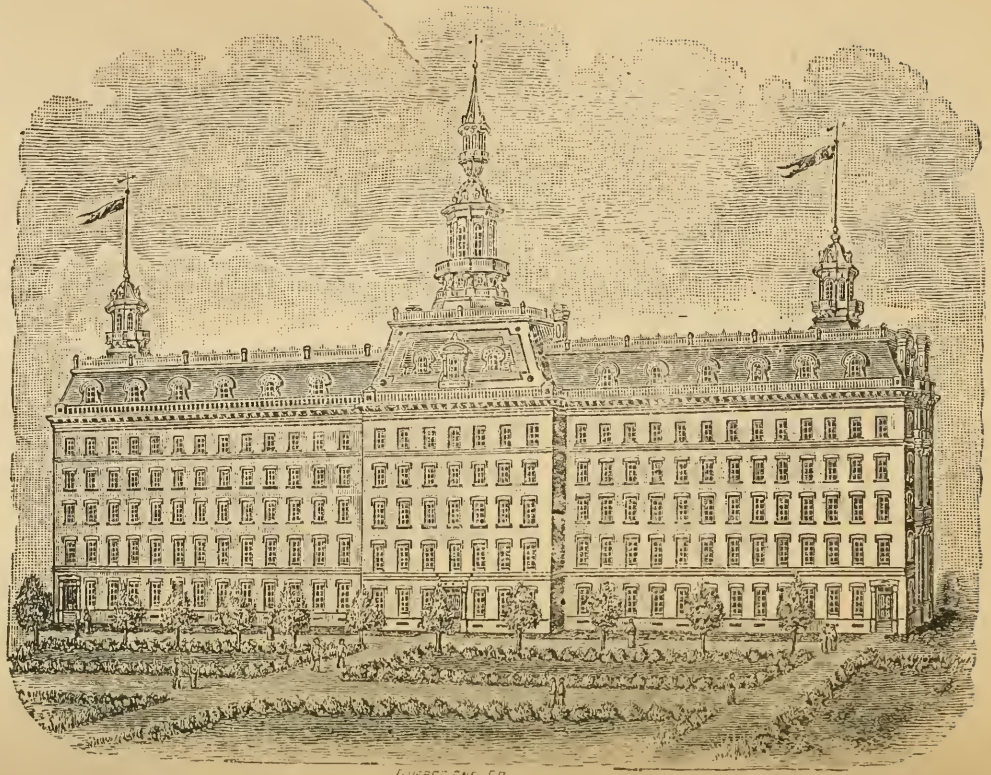

QUEBEC ENG. CO.

ANNUAIRE

DE

L'UNIVERSITÉ LAVAL

POUR

L'ANNÉE ACADÉMIQUE

1895-96

QUÉBEC
TYPOGRAPHIE D'AUGUSTIN COTÉ ET Cie
1895

CALENDRIER POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1895-96

1895

Septembre

1 DIMANCHE.
2 Lundi.—*Examen pour le B. ès Arts et l'Inscription.*
3 Mardi.
4 Mercredi.
5 Jeudi.
6 Vendredi.—*Rentrée du Grand et du Petit Séminaire.*
7 Samedi.—*Ouverture des classes du Petit et du Grand Séminaire de Québec et de la faculté des Arts à Québec.*
8 DIMANCHE.
9 Lundi.
10 Mardi.
11 Mercredi.
12 Jeudi.— Cartier arrive à Québec, 1535.
13 Vendredi
14 Samedi.—*Ouverture de la retraite annuelle du Grand Séminaire de Québec.*
15 DIMANCHE.
16 Lundi.
17 Mardi.—Prix du Prince de Galles fondé en 1860.
18 Mercredi.—Fête de Mgr le RECTEUR. —Quatre Temps.—*Ouverture de la retraite du Petit Séminaire de Québec.*
19 Jeudi.
20 Vendredi.—Quatre-Temps.
21 Samedi.—Quatre-Temps.
22 DIMANCHE.
23 Lundi.
24 Mardi.
25 Mercredi.
26 Jeudi.
27 Vendredi.
28 Samedi.
29 DIMANCHE.
30 Lundi.

Octobre

1 Mardi. — Second incendie du Séminaire, 1705. — Erection du Siège épiscopal de Québec, 1674. —*Entrée des Facultés de Droit et de Médecine.*
2 Mercredi.
3 Jeudi.
4 Vendredi.
5 Samedi.
6 DIMANCHE.
7 Lundi.
8 Mardi.
9 Mercredi.—Ouverture du Petit Séminaire de Québec, 1668.
10 Jeudi.
11 Vendredi.
12 Samedi.
13 DIMANCHE.
14 Lundi.
15 Mardi.
16 Mercredi.
17 Jeudi.
18 Vendredi.
19 Samedi.
20 DIMANCHE.
21 Lundi.
22 Mardi.
23 Mercredi.
24 Jeudi.
25 Vendredi.
26 Samedi.
27 DIMANCHE.
28 Lundi.
29 Mardi.
30 Mercredi.
31 Jeudi.—Jeûne.

Novembre

[*Le Souverain Pontife Pie IX a accordé, à perpétuité, aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois de novembre, aux conditions ordinaires, pourvu que, le jour de leur communion, ils visitent la chapelle du Séminaire.*]

1 Vendredi.—Toussaint.
2 Samedi. — Commémoration des morts. — *Il n'y a pas de cours durant les offices de la Basilique.*
3 Dimanche.
4 Lundi.
5 Mardi. — *Service funèbre pour les* Bienfaiteurs *à la chapelle du Séminaire.*
6 Mercredi.
7 Jeudi.
8 Vendredi.
9 Samedi.
10 Dimanche. —*Indulgence plénière et salut de* St Charles *à la chapelle du Séminaire.*
11 Lundi.
12 Mardi.
13 Mercredi.
14 Jeudi.
15 Vendredi. — Premier incendie du Séminaire, 1701.
16 Samedi.
17 Dimanche.
18 Lundi.
19 Mardi.
20 Mercredi.
21 Jeudi.
22 Vendredi.
23 Samedi.
24 Dimanche.
25 Lundi.
26 Mardi.
27 Mercredi.
28 Jeudi.
29 Vendredi.
30 Samedi.

Décembre

1 Dimanche.—1er de l'Avent.
2 Lundi.
3 Mardi.
4 Mercredi.—Jeûne.
5 Jeudi.
6 Vendredi.—Jeûne.—Erection de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec, 1767.
7 Samedi.
8 Dimanche.—2e de l'Avent.—Immaculée Conception.—*Fête de l'Université.* — Charte de l'Université octroyée par S. M. Victoria I, 1852. — Consécration de Mgr de Laval, 1658.—*Indulgence plénière et salut à la chapelle du Séminaire.*
9 Lundi.
10 Mardi.
11 Mercredi.—Jeûne.
12 Jeudi.
13 Vendredi.—Jeûne.
14 Samedi.
15 Dimanche.—3e de l'Avent.
16 Lundi.
17 Mardi.
18 Mercredi.—Quatre-Temps.—Jeûne.
19 Jeudi.
20 Vendredi.—Quatre-Temps.—Jeûne. —*Examen dans les Facultés de Droit, de Médecine et des Arts.*
21 Samedi.—Quatre-Temps.—Jeûne.
22 Dimanche.
23 Lundi.
24 Mardi.—Jeûne.
25 Mercredi —Noël.—Retraite de vocation au Petit Séminaire.
26 Jeudi. —*Vacances de Noël.*
27 Vendredi.
28 Samedi.
29 Dimanche.
30 Lundi.

1896

BISSEXTILE.

Janvier

1 Mercredi.— Circoncision.— Incendie de la chapelle du Séminaire et de sa collection de tableaux, 1888.
2 Jeudi.
3 Vendredi.
4 Samedi.
5 Dimanche.—Epiphanie.
6 Lundi.—*Examen dans les Facultés de Théologie et des Arts.*
7 Mardi.—Commencement du second terme.
8 Mercredi.
9 Jeudi.
10 Vendredi.
11 Samedi.
12 Dimanche.
13 Lundi.
14 Mardi.
15 Mercredi.
16 Jeudi.
17 Vendredi.
18 Samedi.
19 Dimanche.
20 Lundi.
21 Mardi.
22 Mercredi.
23 Jeudi.
24 Vendredi.
25 Samedi.
26 Dimanche.—Sainte-Famille.— *Fête patronale du Séminaire de Québec.*
27 Lundi.
28 Mardi.—St François de Sales.— *Indulgence plénière et solennité à la chapelle du Séminaire.*
29 Mercredi.—Examen du Petit Séminaire.
30 Jeudi.
31 Vendredi.

Février

1 Samedi.
2 Dimanche. — Septuagésime. — Purification. — *Indulgence plénière à la chapelle du Séminaire.*
3 Lundi.
4 Mardi.
5 Mercredi.
6 Jeudi.
7 Vendredi.
8 Samedi.
9 Dimanche.
10 Lundi.
11 Mardi.
12 Mercredi.
13 Jeudi.
14 Vendredi.
15 Samedi.
16 Dimanche.
17 Lundi.
18 Mardi.
19 Mercredi.—Les Cendres.
20 Jeudi. — Election de Léon XIII, 1878.
21 Vendredi.
22 Samedi.
23 Dimanche.
24 Lundi.
25 Mardi.
26 Mercredi.
27 Jeudi.
28 Vendredi.
29 Samedi.

Mars

1 Dimanche. — Naissance de Léon XIII, 1810.
2 Lundi. — Couronnement de Léon XIII, 1878.—[Les élèves en Médecine qui doivent subir leurs épreuves de Doctorat au terme de Pâques doivent présenter leur demande au Recteur avec le certificat d'examens de termes du Secrétaire.]
3 Mardi.
4 Mercredi.
5 Jeudi.
6 Vendredi.
7 Samedi.
8 Dimanche.
9 Lundi.
10 Mardi.
11 Mercredi.
12 Jeudi.
13 Vendredi.
14 Samedi.
15 Dimanche.
16 Lundi.
17 Mardi.
18 Mercredi.
19 Jeudi. —Consécration épiscopale de Son Éminence le Cardinal Taschereau, 1871.—Congé.
20 Vendredi.
21 Samedi.
22 Dimanche.
23 Lundi.
24 Mardi.
25 Mercredi —Incendie du Grand Séminaire, 1865.—Annonciation : *obligation d'entendre la messe.*
26 Jeudi.
27 Vendredi —*Examens dans les facultés de Droit, de Médecine et des Arts.*
28 Samedi.
29 Dimanche. — Les Rameaux. — *Retraite annuelle des élèves de l'Université.*
30 Lundi.
31 Mardi.

Avril

[*Le Souverain Pontife Pie IX a accordé à perpétuité, aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec une indulgence plenière, qui peut être gagnée dans le cours du mois d'avril, aux conditions ordinaires, pourvu que, le jour de leur communion, ils visitent la chapelle du Séminaire.*
1 Mercredi. —*Publication des thèses pour le Doctorat en Théologie.*
2 Jeudi.
3 Vendredi.
4 Samedi.
5 Dimanche.—Paques.
6 Lundi —*Vacances de Pâques.*
7 Mardi.
8 Mercredi.
9 Jeudi.
10 Vendredi.
11 Samedi.
12 Dimanche.—De Quasimodo. — Mgr de Laval donne ses biens au Séminaire. 1680.
13 Lundi.—*Publication des thèses pour l'examen de la licence en Théologie.—Examens dans les Facultés de Théologie et des Arts.*
14 Mardi. — Commencement du troisième terme.
15 Mercredi.
16 Jeudi.
17 Vendredi.
18 Samedi.
19 Dimanche.
20 Lundi.
21 Mardi.
22 Mercredi.
23 Jeudi.
24 Vendredi.
25 Samedi.
26 Dimanche.
27 Lundi.
28 Mardi.
29 Mercredi.
30 Jeudi.—Naissance de Mgr de Laval, 1622.—*Congé.*

Mai

1 Vendredi.
2 Samedi.
3 Dimanche.
4 Lundi.
5 Mardi.
6 Mercredi.—Mort de Mgr de Laval, 1708.—*Les élèves en Droit et en Médecine qui doivent subir leurs examens de Licence ou de Doctorat en juin, doivent présenter leur demande au Recteur avec le certificat d'examens de termes du Secrétaire.*
7 Jeudi.
8 Vendredi.
9 Samedi.
10 Dimanche.
11 Lundi.
12 Mardi.
13 Mercredi.
14 Jeudi. — Ascension.
15 Vendredi —Institution canonique de l'Université Laval par Sa Sainteté Pie IX, 1876.
16 Samedi.
17 Dimanche.
18 Lundi.
19 Mardi.
20 Mercredi.
21 Jeudi.
22 Vendredi.
23 Samedi. — Jeûne. — Translation solennelle des restes de Mgr de Laval à la chapelle du Séminaire de Québec. 1876.
24 Dimanche. —Pentecôte. —Fête de la Reine.
25 Lundi.
26 Mardi.
27 Mercredi.—Quatre-Temps.—Jeûne.
28 Jeudi
29 Vendredi.—Quatre-Temps.—Jeûne.
30 Samedi.—Quatre-Temps.—Jeûne.
31 Dimanche.—Trinité.

Juin

[*Le Souverain Pontife Pie IX a accordé, à perpétuité, aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois de juin aux conditions ordinaires, pourvu que, le jour de leur communion, ils visitent la chapelle du Séminaire.*]
1 Lundi.
2 Mardi.
3 Mercredi.
4 Jeudi. — Fête-Dieu. — Obligation d'entendre la messe.
5 Vendredi.
6 Samedi.
7 Dimanche. — *Examen de catéchisme au Petit Séminaire.*—Mgr E.-A. Taschereau, premier cardinal canadien, 1886.
8 Lundi.
9 Mardi.
10 Mercredi.
11 Jeudi.
12 Vendredi.
13 Samedi.
14 Dimanche.
15 Lundi.
16 Mardi —Arrivée de Mgr de Laval à Québec, 1659.
17 Mercredi.—*Examen pour l'Inscription et le Baccalauréat ès Arts.*
18 Jeudi.
19 Vendredi.
20 Samedi.—Victoria, Reine d'Angleterre, 1837.—Consécration solennelle de l'Université au Sacré-Cœur de Jésus, 1873. — *Service funèbre pour les anciens élèves à la chapelle du Séminaire.*
21 Dimanche.—*Indulgence plénière à la chapelle du Séminaire.*
22 Lundi.
23 Mardi.
24 Mercredi.—St Jean-Baptiste.
25 Jeudi.—Première messe dite à Québec, 1615.
26 Vendredi.
27 Samedi.
28 Dimanche.
29 Lundi. — SS. Pierre et Paul. — Obligation d'entendre la messe.
30 Mardi.

Juillet

1 Mercredi. — Inauguration de la Puissance du Canada, 1867.
2 Jeudi. — Fondation de Québec par Champlain, 1608.
3 Vendredi.
4 Samedi.
5 DIMANCHE.
6 Lundi.
7 Mardi.
8 Mercredi.
9 Jeudi.
10 Vendredi.
11 Samedi.
12 DIMANCHE.
13 Lundi.
14 Mardi.
15 Mercredi.
16 Jeudi.
17 Vendredi.
18 Samedi.
19 DIMANCHE.
20 Lundi.
21 Mardi.
22 Mercredi.
23 Jeudi.
24 Vendredi.
25 Samedi.
26 DIMANCHE.
27 Lundi.
28 Mardi.
29 Mercredi.
30 Jeudi.
31 Vendredi.

Août

1 Samedi.
2 DIMANCHE.
3 Lundi.
4 Mardi.
5 Mercredi.
6 Jeudi.
7 Vendredi.
8 Samedi.
9 DIMANCHE.—Fête patronale de S. E. le Cardinal Taschereau, Visiteur et Chancelier Apostolique de l'Université.
10 Lundi.
11 Mardi.
12 Mercredi.
13 Jeudi.— ASSOMPTION.
14 Vendredi.
15 Samedi.
16 DIMANCHE.
17 Lundi.
18 Mardi.
19 Mercredi.
20 Jeudi. — Visite de Son Altesse Royale le Prince de Galles à l'Université Laval, 1860.
21 Vendredi.
22 Samedi.
23 DIMANCHE.
24 Lundi.
25 Mardi.
26 Mercredi.
27 Jeudi.
28 Vendredi.
29 Samedi.
30 DIMANCHE.
31 Examen pour l'Inscription et le Bacc.-ès-Arts.

N. B.—1° *Un examen pour l'Inscription et le Baccalauréat ès Arts commencera le* 31 *août* 1896.—*Les élèves pensionnaires au Petit et au Grand Séminaire de Québec rentrent le* 4 *septembre.*—*C'est le* 5 *septembre que commencent les cours de la Faculté des Arts à Québec.*—*La rentrée des Facultés de Droit et de Médecine aura lieu le* 1 *octobre* 1896.

2° *Les cours vaquent les jours où l'on célèbre les fêtes suivantes :*—*La fête du Recteur, la naissance de Mgr de Laval, la naissance de la Reine, l'anniversaire du sacre ou de la translation, et la fête patronale du Visiteur de l'Université, la fête de saint Jean-Baptiste.*

3° *Le jour des Morts* (2 *novembre*) *et le mercredi des Cendres* (19 *février*) *il n'y a pas de cours durant les offices de la Cathédrale.*

UNIVERSITÉ LAVAL

CARDINAL PROTECTEUR

L'ÉMINENTISSIME

MIECISLAS LEDOCHOWSKI

CARDINAL-PRÊTRE DE LA SAINTE ÉGLISE ROMAINE

DU TITRE DE STE-MARIE DE L'ARA CŒLI,

PRÉFET GÉNÉRAL DE LA SACRÉE CONGRÉGATION DE LA PROPAGANDE.

CONSEIL SUPÉRIEUR

ÉTABLI PAR LA BULLE « INTER VARIAS SOLLICITUDINES » POUR

LA HAUTE SURVEILLANCE DE LA FOI ET DES MŒURS,

NN. SS. LES ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

PERSONNEL DE L'UNIVERSITÉ

ANNÉE 1895-96.

VISITEUR ET CHANCELIER APOSTOLIQUE

L'Eminentissime ELZÉAR-ALEXANDRE TASCHEREAU, Archevêque de Québec, Cardinal-prêtre de la Sainte Eglise Romaine, du titre de Sainte-Marie de la Victoire.

VICE-CHANCELIER APOSTOLIQUE

Sa Grandeur Mgr ÉDOUARD-CHARLES FABRE, Archevêque de Montréal.

RECTEUR

Mgr J.-C. K.-LAFLAMME, Supérieur du Séminaire de Québec.

VICE-RECTEUR A MONTRÉAL

M. JEAN-BAPTISTE PROULX, Professeur à la Faculté des Arts.

MEMBRES DU CONSEIL

L'honorable J.-A. CHAPLEAU, Professeur à la Faculté de Droit.

L'honorable EDMUND-JAMES FLYNN, Professeur à la Faculté de Droit.

M. CLÉOPHAS GAGNON, Directeur du Séminaire de Québec.
Mgr THOMAS-ETIENNE HAMEL, Directeur du Séminaire.
L'honorable CHARLES-FRANÇOIS-STANISLAS LANGELIER, Professeur à la Faculté de Droit.
CHARLES-EUSÈBE LEMIEUX, Écuyer, Professeur à la Faculté de Médecine.
M. ARTHUR MARCHAND, Directeur du Séminaire.
M. OLIVIER-E. MATHIEU, Directeur du Séminaire.
Mgr BENJAMIN PAQUET, Directeur du Séminaire.
M. EDMOND PARADIS, Directeur du Séminaire.
M. PIERRE ROUSSEL, Directeur du Séminaire.
LOUIS-JOSEPH-ALFRED SIMARD, Écuyer, Professeur à la Faculté de Médecine.
CHARLES VERGE, Écuyer, Professeur à la Faculté de Médecine.

SECRÉTAIRE DE L'UNIVERSITÉ

M. ERNEST NADEAU

BIBLIOTHÉCAIRE

Mgr THOMAS-ÉTIENNE HAMEL

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

A QUÉBEC

DOYEN

Mgr BENJAMIN PAQUET

SECRÉTAIRE

M. LOUIS-ADOLPHE PAQUET

PROFESSEURS

Mgr BENJAMIN PAQUET, *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie, Protonotaire Apostolique et Consulteur de la S. C de l'Index ; Professeur de Théologie morale.

M. PIERRE ROUSSEL, *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie morale.

M. LOUIS-ADOLPHE PAQUET, *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique et d'Histoire ecclésiastique.

M. ERNEST NADEAU, *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie et Licencié en Droit Canon, Professeur de Théologie morale.

AGRÉGÉS

M. JOSEPH GIGNAC, Docteur en Théologie et en Droit Canon.

M. ROBERT LAGUEUX, Docteur en Théologie.

M. OMER CLOUTIER, Docteur en Théologie.

A MONTRÉAL

—

DOYEN

M. ISAIE-MARIE-CHARLES LECOQ, P. S. S.

SECRÉTAIRE

M. HYACINTHE-FRANÇOIS ROUXEL, P. S. S.

PROFESSEURS

M. HYACINTHE-FRANÇOIS-DÉSIRÉ ROUXEL, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie morale.

M. JOSEPH-THÉOPHILE PARENT, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur d'Écriture sainte et de Liturgie sacrée.

M. ISAIE-MARIE-CHARLES LECOQ, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.

M. NICOLAS-VICTOR MANY, P. S. S , *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur d'Hébreu et d'Histoire ecclésiastique.

M. JULES-CL.-MARIE DELAVIGNE, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur d'Écriture sainte.

M. EUGÈNE-SATURNIN DANGUY, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie morale.

M. ÉMILE-ÉDOUARD GIROT, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.

M. ADRIEN SÉRIEYS, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie morale.

M. JAMES-F. DRISCOLL, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Droit canonique.

PROFESSEURS ÉMÉRITES

Son Éminence le cardinal E.-A. TASCHEREAU, Archevêque de Québec, ancien professeur à la Faculté de Théologie.

Sa Grandeur Mgr L.-N. BÉGIN, Archevêque de Cyrène, Administrateur de l'Archidiocèse de Québec, Membre de la Société Royale du Canada, ancien professeur à la Faculté de Théologie.

Sa Grandeur Mgr A.-A. BLAIS, Évêque de Saint-Germain de Rimouski, ancien professeur à la Faculté de Théologie.

Sa Grandeur Mgr T.-M. LABRECQUE, Evêque de Chicoutimi, ancien professeur à la Faculté de Théologie.

FACULTÉ DE DROIT

A QUÉBEC

DOYEN

L'honorable CHARLES-FRANÇOIS-S. LANGELIER

SECRÉTAIRE

L.-P. SIROIS, Écuyer

PROFESSEURS

L'honorable CHARLES-FRANÇOIS-STANISLAS LANGELIER, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit et Conseil de la Reine ; Professeur de Droit civil.—Résidence, 8 Haldimand.

L'honorable EDMUND-JAMES FLYNN, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit et Conseil de la Reine ; Professeur de Droit Romain.—Résidence, 15 rue Hamel.

L'honorable A.-BASILE ROUTHIER, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit et ès Lettres, Juge de la Cour Supérieure, Grand'Croix de l'ordre de S.-Grégoire, Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur de Droit international.—Résidence, 83 rue Saint-Louis.

L'honorable THOMAS CHASE CASGRAIN, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit et Conseil de la Reine ; Professeur de Droit Criminel.—Résidence, 25 rue Remparts.

ALPHONSE POULIOT, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit ; Professeur de Procédure civile.—Résidence, 12 rue Haldimand.

LOUIS PHILIPPE SIROIS, Écuyer, Notaire, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit ; Professeur de Droit administratif.—Résidence 19-21 rue Couillard.

JOSEPH-T. FRÉMONT, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit ; Professeur de Droit civil.—Résidence, 29 rue Sainte-Ursule.

Ls-M.-J.-ALPHONSE BERNIER, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit ; Professeur de Droit commercial et maritime.—Résidence, Lévis.

L'honorable ALEXANDRE CHAUVEAU, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit et Juge des Sessions ; Professeur de Droit criminel.—Résidence 70, rue St-Louis.

AGRÉGÉ

NAZAIRE OLIVIER, Écuyer, Docteur en Droit.—Résidence, 12 rue Ferland.

A MONTRÉAL

—

DOYEN

L'honorable LOUIS-A. JETTÉ

SECRÉTAIRE

EUGÈNE LAFONTAINE, Écuyer

PROFESSEURS

L'honorable JOSEPH-A. CHAPLEAU, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit, Commandeur de l'Ordre de S.-Grégoire, Commandeur de la Légion d'honneur, Membre du Conseil Privé de la Reine pour le Canada, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec ; Professeur de Droit international.—Résidence, Spencer Wood.

L'honorable LOUIS-A. JETTÉ, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de Droit civil.—Résidence, 75 rue Dubord, Montréal.

L'honorable J.-ALPHONSE OUIMET, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de Droit administratif.—Résidence, 575 rue Sherbrooke, Montréal.

Sir ALEXANDRE LACOSTE, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit, Juge en chef de la Cour du Banc de la Reine : Professeur de Droit commercial et maritime.—Résidence, 71, rue Saint-Hubert, Montréal.

L'honorable CHARLES-CHAMILLY DE LORIMIER, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de Droit criminel.—Résidence, 77 rue Saint-Hubert, Montréal.

L'honorable MICHEL MATHIEU, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de Procédure civile.—Résidence, St-Lawrence Hall, Montréal.

L'honorable HORACE-FRANÇOIS-XAVIER ARCHAMBEAULT, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit ; Professeur de Droit commercial.—Résidence, 409 rue Dorchester, Montréal.

EUGÈNE LAFONTAINE, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit ; Professeur de Droit romain.—Résidence, 21 rue Saint-Denis, Côteau Saint-Louis, Montréal.

FRÉDÉRIC-DEBARTZCH MONK, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit ; Professeur de Droit constitutionnel et administratif.—Résidence, rue Saint-Denis, Montréal.

PROFESSEUR HONORAIRE

M. AUGUSTE-EUGÈNE AUBRY, LL. D., Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire ; ancien Professeur de Droit romain à l'Université Laval.

FACULTÉ DE MÉDECINE

A QUÉBEC

DOYEN

CHARLES-EUSÈBE LEMIEUX, Écuyer

SECRÉTAIRE

ALBERT MAROIS, Écuyer

PROFESSEURS

CHARLES-EUSÈBE LEMIEUX, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie descriptive et topographique, et de Clinique externe à l'Hôtel-Dieu. —Résidence, 23-25 rue Sainte-Ursule,

LOUIS-JOSEPH-ALFRED SIMARD, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine ; Professeur de Physiologie et de Pathologie générale, du cours spécial des Maladies des yeux et des oreilles, ainsi que de la Clinique de ces mêmes maladies au Dispensaire.—Résidence, 46 rue Saint-Louis.

CHARLES VERGE, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie interne, de Thérapeutique spéciale, de Maladies des enfants et de Clinique interne.—Résidence, Saint-Michel.

LAURENT CATELLIER, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie externe, de Médecine opératoire théorique et de Clinique externe.—Résidence, 31 rue Dauphine.

ARTHUR VALLÉE, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine, membre de la Société Médico-Pyschologique de Paris, Membre de la Société de Médecine mentale de Belgique ; Professeur de Tocologie, de Clinique de Tocogie, de Maladies mentales, d'Histoire de la Médecine et de Déontologie médicale, de Clinique interne à l'Hôtel-Dieu et de la Clinique des enfants à l'Hospice des Sœurs de la Charité.—Résidence, 22 rue Sainte-Anne.

MICHEL-JOSEPH AHERN, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie pratique, de Médecine opératoire, de Rhinologie et de Laryngologie, de Clinique externe à l'Hôtel-Dieu et de la Clinique des Maladies des vieillards à l'Hospice Sainte-Brigitte.—Résidence, 24 Desjardins.

EDWIN TURCOT, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine ; Professeur de Matière Médicale et de Pharmacie pratique, de Thérapeutique générale et de Clinique interne.—Résidence, 111 rue Sainte-Anne.

MICHEL-DELPHIS BROCHU, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie interne, de Pédiatrie, de Maladies nerveuses et de Clinique interne.—Résidence, 63, rue Saint-Jean.

AUGUSTE-C. HAMEL, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine, Professeur d'Histologie.—Résidence, 128 rue Sainte-Anne.

ALBERT MAROIS, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine ; Professeur de Toxicologie et de Médecine légale.—Résidence, 51 rue Saint-Louis.

AGRÉGÉS

SIMÉON GRONDIN, Écuyer, Docteur en Médecine, chargé du cours de Gynécologie.—Résidence, 71, rue Sainte-Ursule.

E.-T.-ARTHUR SIMARD, Écuyer, Docteur en Médecine, chargé du cours d'Hygiène.—Résidence, 10 du Parloir.

P. COOTE, Écuyer, Docteur en Médecine.—Résidence, 73 rue Sainte-Anne.

E.-RENÉ FORTIER, Écuyer, Docteur en Médecine, chargé du cours de Pédiatrie.—Résidence, coin Sainte-Anne et Sainte-Ursule.

A MONTRÉAL

—

PROFESSEURS *

JEAN-PHILIPPE ROTTOT, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.—Résidence, 1658 Sainte-Catherine, Montréal.

ADOLPHE LAMARCHE, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.—Résidence, 342, rue Craig, Montréal.

ADOLPHE DAGENAIS, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.—Résidence, 363 rue Dorchester, Montréal.

ALFRED-T. BROSSEAU, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.—Résidence, 138 rue Saint-Denis, Montréal.

NORBERT FAFARD, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.—Résidence, 340 rue Craig, Montréal.

SÉVÉRIN LACHAPELLE, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.—Résidence, 3530 rue Notre-Dame, Ville Saint Henri.

HUGUES-E. DESROSIERS, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine, Membre associé étranger de la Société Française d'Hygiène, Membre correspondant de la Société Médico-légale de New-York.—Résidence, 164 rue Saint-Denis, Montréal.

---

* Ces professeurs faisaient partie de l'ancienne Section Montréalaise de la Faculté de Médecine.

SALLUSTE DUVAL, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine et Licencié ès Sciences.—Résidence, École Normale Jacques Cartier, Montréal.

A.-A. FOUCHER, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine, Membre de la Société Française d'Ophtalmologie.—Résidence, 96 rue Saint-Denis, Montréal.

Sir W.-H. HINGSTON, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine, Chevalier Commandeur de l'ordre de S. Grégoire-le-Grand, Compagnon du Bain, Membre de l'Académie de Léopold, Membre de la Société Pollichia de Bavière, Membre honoraire de la Société Gynécologique de Boston, etc.—Résidence, 882 rue Sherbrooke, Montréal.

L.-E. DESJARDINS, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.—Résidence, 2039 rue Ste-Catherine, Montréal.

L.-P. MIGNAULT, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.—Résidence, 155 rue Bleury, Montréal.

J.-P. CHARTRAND, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.—Résidence, 648 rue St-Denis, Montréal.

L.-A. LEMERS, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.—Résidence, 139 rue Berri, Montréal.

J.-J. GUERIN, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.—Résidence, 912 rue Dorchester, Montréal.

PROFESSEUR HONORAIRE

EMMANUEL PERSILLIER-LACHAPELLE, Ecuyer, Docteur en Médecine; ancien professeur de Physiologie à l'Université Laval.—Résidence, rue Sherbrooke, Montréal.

ECOLE VÉTÉRINAIRE FRANÇAISE DE MONTRÉAL

AGRÉGÉE A L'UNIVERSITÉ LAVAL (1)

(1) Voir l'*Annuaire* spécial de Montréal.

FACULTÉ DES ARTS

A QUEBEC

DOYEN

Mgr J.-C. K.-LAFLAMME

SECRÉTAIRE

M. OLIVIER MATHIEU

PROFESSEURS

Mgr THOMAS ÉTIENNE HAMEL, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts, Protonotaire Apostolique et Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur de Physique.

Mgr JOSEPH-CLOVIS K.-LAFLAMME, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts, Docteur en Théologie, Protonotaire Apostolique, Membre de la Société Géologique de France, de la Société Géologique d'Amérique, de la Société Française de Physique et de la Société Royale du Canada ; Professeur de Minéralogie et de Géologie, et chargé du cours de Botanique.

M. CLÉOPHAS GAGNON, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts ; Professeur de Littérature latine.

M. OLIVIER MATHIEU, *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie, en Philosophie et en Saint-Thomas, Maître ès Arts ; Professeur de Philosophie.

M. RAYMOND CASGRAIN, *Professeur titulaire*, Docteur ès Lettres, Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur d'Histoire.

M. EDMOND PARADIS, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts ; Professeur de Mathématiques.

M. ARTHUR MARCHAND, *Professeur titulaire*, Bachelier ès Arts ; Professeur d'Histoire universelle.

Mgr CYPRIEN TANGUAY, *Professeur titulaire*, Docteur ès Lettres, Prélat Domestique et Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur d'Archéologie. — Résidence, Ottawa.

Mgr BENJAMIN PAQUET, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts, Docteur en Théologie et Protonotaire Apostolique ; Professeur de Droit naturel.

M. LOUIS-JOSEPH-ALFRED SIMARD, Écuyer, *Professeur agrégé*, Docteur en Médecine ; Professeur de Zoologie, d'Anatomie et de Physiologie comparées.

L'honorable CHARLES-FRANÇOIS-STANISLAS LANGELIER, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Docteur en Droit ; Professeur d'Économie politique.

M. LOUIS-ADOLPHE PAQUET, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie, Professeur d'Apologétique chrétienne.

AGRÉGÉ

M. ALFRED MORISSET, Bachelier ès Arts.

M. ALFRED-S. LORTIE, Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie.

Curateur du Musée Numismatique

M. A. RHÉAUME, Bachelier ès Arts et Licencié en Théologie.

Curateur du Musée Zoologique

M. CHS-E. DIONNE

A MONTRÉAL

—

DOYEN

M. P. DE FOVILLE

SECRÉTAIRE

M. P.-NAPOLÉON BRUCHÉSI

PROFESSEURS

M. F.-LOUIS COLIN, P. S. S., *Professeur titulaire,* Docteur en Théologie ; Professeur de Littérature latine.

M. ANDRÉ CUOQ, P. S. S., *Professeur titulaire*, Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur de Linguistique sauvage.

M. A.-H. VERREAU, *Professeur titulaire*, Docteur ès Lettres et Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur d'Histoire du Canada.

M. PIERRE ROUSSEAU, P. S. S., *Professeur titulaire ;* Professeur d'Histoire universelle.

M. PIERRE SCHLICKLING, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur d'Éloquence.

M. J.-F. LALIBERTÉ, P. S. S., *Professeur titulaire :* Professeur de Littérature grecque.

M. PAUL-NAPOLÉON BRUCHÉSI, *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie et Licencié en Droit Canon ; Professeur d'Apologétique chrétienne.

M. ALFRED ARCHAMBEAULT, *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie et en Droit Canon ; Professeur de Droit naturel.

M. PIERRE-ALBERT URIQUE, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Philosophie.

M. U.-E. ARCHAMBAULT, *Professeur titulaire*, Chevalier de l'Ordre du Saint-Sépulcre, Officier d'Académie ; Professeur d'Économie industrielle. — Résidence, 1999 rue Sainte-Catherine, Montréal.

M. E. BALÈTE, *Professeur titulaire*, Officier de la Légion d'Honneur ; Professeur de Mathématiques —Résidence, 257 rue Saint Hubert, Montréal.

M. PAUL DE FOVILLE, P. S. S., *Professeur titulaire*, ancien élève de l'École Polytechnique et de l'École des Mines de Paris, Licencié ès Sciences, Docteur en Théologie de l'Université Romaine et Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur de Sciences comparées. — Résidence, au Séminaire de Philosophie, rue Sherbrooke, Montréal.

M. C.-A. PFISTER, *Professeur titulaire* ; Professeur de Chimie.—Résidence, 1205 rue Mignonne, Montréal.

M. J.-B. PROULX, *Professeur titulaire* ; Professeur d'Histoire moderne. — Résidence à l'Université, Place Jacques-Cartier, Montréal.

M. E.-S. ROINARD, P. S. S., *Professeur titulaire ;* Professeur de Physique.

L'Honorable LOUIS-A. JETTÉ, *Professeur agrégé*, Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur d'Économie politique.

M. PAUL WIALLARD, *Professeur agrégé ;* Professeur d'Élocution.

PROFESSEUR ÉMÉRITE

Mgr J.-M. EMARD, Évêque de Sainte-Cécile de Valleyfield, ancien professeur à la faculté des Arts.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

Annexée à la faculté des Arts

PRINCIPAL

M. U.-E. ARCHAMBAULT

DIRECTEUR DES ÉTUDES

M, ÉMILE BALÉTE

PROFESSEURS

M. ÉMILE BALÉTE, Professeur de Mathématiques spéciales, Calcul infinitésimal et Cosmographie, à l'École.—Résidence, 257 rue Saint-Hubert.

M. C.-A. PFISTER, Professeur de Physique et de Chimie, à l'École.—Résidence, 1205 rue Mignonne.

M. JOSEPH HAYNES, Professeur de Constructions civiles, Construction de Machines, Travaux publics, Chemins de fer, Architecture et Dessin.—Résidence, 141 rue des Allemands.

M. J.-ÉMILE VANIER, Professeur de Géodésie et Topographie.—Résidence, 61 rue Saint-Jacques.

M. FRÉDÉRIC ANDRÉ, Professeur de Mathématiques, au cours préparatoire.—Résidence, 175 rue Saint-Christophe.

M. JOSEPH OBALSKI, Professeur de Géologie et Minéralogie, Exploitation des Mines, Métallurgie. — Résidence à Québec.

M. S. DUVAL, Professeur d'Electrotechnie, de Mécanique générale et appliquée.—Résidence, École Normale Jacques-Cartier.

M. ALEXANDRE BONIN, Professeur de Physique, Chimie, Mathématiques et Dessin, au cours préparatoire; de Résistance appliquée, Hydraulique et Machines à vapeur, à l'École.—Résidence, 239 rue Saint-André.

M. DOMINIQUE DUCHARME, substitut de M. Obalski.

Élèves et autres Etudiants admis à suivre les cours à Québec (1)

1° FACULTÉ DE THÉOLOGIE (2)

ANNÉE 1894-1895

MM. Audet, P. *Québec.*
Bilodeau, F., *Québec.*
Blais, J.-J., *Québec.*
Blanchet, E., *Québec.*
Blanchet, O., *Québec* (3).
Bourget, O. *Québec.*
Boutin, A., *Québec.*
Cahill, R., *Burlington.*
Caron, N., *Québec.*
Chabot, E., *Québec.*
Clavet, W., *Saint-Boniface.*
Cloutier, G , *Québec.*
Côté, L.-F.-P., *Québec.*
Croteau, F., *Québec.*
Daly, W., *Charlottetown.*
Derome, J.-E., *Saint-Boniface.*
Desrochers, J.-P.-C., *Québec.*
Desrochers, H., *Québec.*
Dion, J.-W., *Saint-Boniface.*
Donaldson, J., *Québec.*
Fournier, J.-E., *Québec.*
Gagnon, E., *Rimouski.*
Galerneau, I., *Québec.*
Garneau, A., *Québec.*
Gaulhier, P.-C., *Charlottetown.*
Gervais, J., *Québec.*
Gignac, J., *Québec.*
Gillis, J., *Burlington.*
Giroux, E , *Québec.*
Godbout, O., *Québec.*
Gosselin, L., *Québec.*
Grandbois, J.-R.-E., *Québec.*
Hallé, J.-B., *Québec.*
Houle, T , *Québec.*
Hudon, L., *Québec.*
Hunt, J , *Québec.*
Johnston, J.-F., *Charlottetown.*
Lacerte, J.-A., *Trois-Rivières.*

(1) Les noms des élèves de la Succursale de Montréal se trouvent dans un Annuaire spécial publié à Montréal.

(2) Les noms de lieux, dans la faculté de Théologie, indiquent les diocèses.

(3) Ordonné prêtre pendant l'année.

MM. Laflamme, E.-C.-K , *Québec.*
Lallamme, J.-N., *Québec.*
Lapointe, J.-A., *Saint-Jean, N.-B.* (3)
Larue, A., *Québec.*
Lemay, J.-A., *Québec.*
Lepage, M.-J.-A., *Québec.*
Levesque, W., *Québec.*
Loiselle, J., *Saint-Hyacinthe.*
Mauret, A., *Nouvelle-Orléans.*
McDermott, J., *Saint-Jean, N.-B.*
McDonald, J.-A., *Charlottetown.*
McDonald, J.-J., *Charlottetown.*
Mercier, J., *Québec.*
Montreuil, E., *Québec.*
Moreau, A., *Québec.*
Morrison, D.-F., *Saint-Francisco.*
Paradis, J., *Québec.*
Perron, H., *Québec.*
Pichette, E., *Québec.*
Poulin, J.-A., *Québec.*
Pouliot, N., *Québec.*
Proulx, A., *Québec.* (3)
Proulx, W., *Québec.*
Reardon, J., *Saint-Paul, Minn.*
Roy, A., *Québec* (3)
Savard, O., *Québec.*
Schmidt, C., *Nouvelle-Orléans.*
St Amant, C., *Québec.*
Thériault, T., *Charlottetown.*
Trudel, A., *Chatam.*
Turcotte, J.-M.-L.-A., *Québec.*
Vaudreuil, A., *Québec.*
Veilleux, J.-O. *Québec.* (3).
Verret, H , *Québec.*
Voyer, E., *Québec.*

2e FACULTÉ DE DROIT

1894-95.

MM. Blais, T. *Ham-Nord.*
Boisvert, H., *Sainte-Croix.*
Bourbeau, Rainville, *Arthabaskaville.*
Chouinard, E., *Québec*
Cimon, H., *Lévis.*
Coulombe, F. *Lotbinière.*
de Sales Laterrière, E., *Eboulements.*
Gaudet, A., *Ham-Nord.*
Grandbois, H. *Saint-Casimir.*
Guay, R . *Québec.*
Harper, R. M. *Québec.*
Kœnig, L., *Lévis.*
Lesage, J., *Québec.*
Martin, V., *Rimouski.*

(3) Ordonné prêtre pendant l'année.

MM. Mercier, A., *Québec.*
Michaud, B. *Saint-Jean-Port-Joli.*
Paradis, F., *L'Auberivière.*
Roy, F., *Les Saules.*
Tessier, A., *Chicoutimi.*

Cantin, P., *Saint-Romuald*
Gibsone, J.-F., *Québec.*
Langlois, P.-W., *Québec.*
Roy, P.-G., *Lévis.*
Smith, Ar., *Québec.*
Talbot, A., *Québec.*

3° FACULTÉ DE MÉDECINE

1894-95

MM. Beaudet, F., *Saint-Jean-Deschaillons.*
Beaumier, Z., *Saint-Pierre les-Becquets.*
Bégin, W., *Windsor.*
Bernier, E., *Lévis.*
Boisvert, A., *Bécancourt.*
Caron, O., *L'Islet.*
Chrétien, J.-R., *Sainte-Marguerite.*
Claveau, A., *Chicoutimi*
Coulombe, F., *Lotbinière.*
D'argy, S., *Stanfold.*
Deschênes, B.-M., *Saint-Pascal.*
Dion, A., *L'Islet.*
Drouin, A., *Québec.*
Dugal, A., *Québec.*
Gauvreau, J., *Rimouski.*
Gélinas, J.-C., *Shawenigan.*
Lavoie, E., *Trois-Pistoles.*
Leclerc, L., *Charlesbourg.*
Lelaidier, E., *Saint-Pierre-les-Becquets.*
Martin, Ed., *Rimouski.*
Morin, E., *Québec.*
Morisset, A., *Sainte-Hénédine.*
Pageau, J., *Charlesbourg.*
Parrot, E., *Leclercville.*
Richard, J., *Saint-Maurice.*
Rousseau, A., *Saint-Casimir.*
Savard, J.-E., *Eboulements.*
Taschereau, J., *Saint-Joseph. Beauce.*
Warren, D., *Chicoutimi.*

Archambault, U., *St-Pierre-les-Becquets.*
Bacon, L., *Montmagny.*
Baquet, E., *Québec.*
Bédard, H., *Québec.*
Boulanger, F., *Lévis.*
Chabot, J.-A.-N., *Sainte-Claire.*
Chambers, E.-J.-C., *Québec.*
Clark, A., *Québec.*
Crispo, P., *Châteaucamp.*

MM. Cyr, E , *Maria.*
Degagné, J., *Eboulements.*
Demers, J.-F, *Saint-Henri,*
Dion, E., *Québec.*
Dionne, J., *Saint-Antoine de Tilly*
Dufresne, A., *Deschambault.*
Fiset, E., *Rimouski.*
Fiset, H., *Québec.*
Fiset, L., *Ancienne-Lorette.*
Fortier, S. C., *Lévis.*
Gauthier L., *Québec*
Guimont, O., *Saint-Raymond.*
Hamel, A., *Québec.*
Jacques, L , *Worcester.*
Lamothe, A., *Québec.*
Larocheile, E., *Saint-Arsène.*
Lemieux, T.-A., *Québec.*
Lessard, A., *Québec.*
Lucier, A., *Maria.*
Marcotte, A., *Saint-Basile.*
Martin, H., *Chicoutimi.*
Pinault, Jos., *Rimouski.*
Poliquin, J., *Québec.*
Roy, A., *Lévis.*
Roy, J.-F.-E., *Saint-Raphaël.*
Samson, Chs., *Québec.*
Simard, A , *Baie-St-Paul.*
St-Pierre, T., *Québec.*
Tremblay, J.-H., *Québec.*

PHARMACIE.

C. de la Chevrotière, A., *Québec.*
Dion, M., *Lévis.*
Feuiltault, A., *Lévis.*
Jolicœur, D., *Québec.*
Laroche, W.-P., *Québec.*
Lemoine, A., *Québec.*
Plamondon, G., *Saint-Raymond.*
Routhier, J., *Québec.*

4° FACULTÉ DES ARTS

1894-95

MM. Desrosiers, V., *Sandy-Bay.*
Drum, H., *Québec*
Fontaine, F., *Québec.*
Genest, R., *Québec.*
Gosselin, J., *Québec.*
Hudon, J.-A., *Québec.*
Moreau, P., *Québec.*
Nadeau, E., *Saint-Frédéric.*
Simard, A., *Sainte-Anne de Beaupré.*
Thibaudeau, E., *Québec.*

Grands Séminaires affiliés

L'affiliation des Grands Séminaires à l'Université Laval consiste dans l'acceptation, par l'Évêque du diocèse, de certains points fondamentaux qui servent de base à l'obtention des degrés en Théologie. Les élèves des Grands Séminaires affiliés peuvent obtenir le titre de Bachelier en Théologie en subissant avec succès un certain nombre d'examens trimestriels dans leur propre Grand Séminaire.

Le Grand Séminaire de Québec, comprenant tous les étudiants en Théologie qui sont sous sa juridiction ou qui en suivent les cours.—*Québec.*

Le Grand Séminaire du Collège de Sainte-Anne.— *Sainte-Anne de la Pocatière.*

Le Grand Séminaire de Rimouski.—*Rimouski.*

Le Grand Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal.—Ce Grand Séminaire, devenu la section montréalaise de la faculté de Théologie de l'Université Laval, a aussi tous les privilèges des Grands Séminaires affiliés.—*Montréal.*

Le Grand Séminaire de Chicoutimi.—*Chicoutimi.*

Collèges affiliés

Pour être affilié à l'Université Laval, un collège doit 1° enseigner *au moins* les matières nécessaires pour mettre les élèves en état de se présenter aux épreuves du Baccalauréat et de l'Inscription dans la faculté des Arts ; 2° exiger, comme sanction générale, que ses élèves subissent l'examen des Lettres après la Rhétorique, et l'examen des Sciences et de la Philosophie, après les deux années de Philosophie.

Le Petit Séminaire de Québec, *Québec.* — Supérieur, Mgr J.-C. K.-Laflamme, Protonotaire Apostolique.

Le Séminaire de Nicolet, *Nicolet.*—Supérieur, Révérend M. G. Proulx.

Le Collège de Sainte-Anne. *Sainte-Anne de la Pocatière.*— Supérieur, Mgr Ch.-E. Poirier, Protonotaire Apostolique.

Le Petit Séminaire de Sainte-Thérèse, *Sainte-Thérèse de Blainville.*— Supérieur, Révérend M. A. Nantel, A. M.

Le Séminaire des Trois-Rivières, *Trois-Rivières.*— Supérieur, Révérend M. Louis Richard, Chanoine.

Le Petit Séminaire de Saint-Germain de Rimouski. *Rimouski.*— Supérieur, Revérend M. R.-Ph. Sylvain, Chanoine.

Le Petit Séminaire de Chicoutimi. *Chicoutimi.*— Supérieur, Mgr M.-T. Labrecque, Évêque de Chicoutimi.

Le Petit Séminaire de Sherbrooke, *Sherbrooke.*— Supérieur, Révérend M. J.-L.-H. Roy.

Le Collège de Lévis, *Lévis.*— Supérieur, Révérend M. C.-Ed Carrier.

Le Petit Séminaire de Saint Hyacinthe, *Saint-Hyacinthe* — Supérieur, Révérend M. A. Dumesnil, Chanoine.

Le Petit Séminaire de Monnoir, *Sainte-Marie de Monnoir.*— Supérieur, Révérend M. J.-A. Lemieux.

Le Collège de L'Assomption, *L'Assomption.*— Supérieur, Révérend M. M Legaré.

Le Collège Joliette, *Joliette.*— Supérieur, Révérend P.-C. Beaudry, C. S. V., V. F.

Le Collège Saint-Laurent *Saint-Laurent*, près de Montréal.— Supérieur, Revérend Père McGarry, C. S. C.

Le Collège Bourget, *Rigaud.*—Supérieur, Révérend Père J. Charlebois, C. S. V.

Le Collège de Montréal, *Montréal.*— (Séminaire des Philosophes, Directeur, M. l'abbé Delavigne, P. S. S., 1181 rue Sherbrooke ; Petit Séminaire, Directeur, M. l'abbé Lelandais, P. S. S., 1197 rue Sherbrooke.)

Collège Agrégé

L'agrégation à l'Université Laval est accordée aux collèges situés en dehors des limites de la Province de Québec. Pour être agrégés, les collèges s'engagent 1° à enseigner toutes les matières exigées pour les épreuves du Baccalauréat et de l'Inscription dans la faculté des Arts ; 2° à faire subir à leurs élèves, pour l'obtention des titres universitaires, des examens absolument semblables à ceux des collèges affiliés.

Le Collège de Saint-Dunstan, *Charlottetown, I. P. E.*—Recteur, Rév. Dr James Morrison, S. T. D.

GRADUÉS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

DEPUIS SA FONDATION JUSQU'A JUILLET 1894. (1)

BACHELIERS

1° BACHELIERS ÈS SCIENCES

MESSIEURS

1856—Jean Delâge.
Hammond Gowen.
1859—Hubert Beaudet.
Charles-A. Delâge.
Narcisse Fortier.
François Gagné.
1861—Auguste Laverdière.
Hilaire Marceau.
Raphael Danis.
1862—Honoré Constantin.
O.-C. Godin.
1863—Wilbrod Couture.
Louis-David Larose.
Conrad Gill.
1864—Zéphirin Lorrain.
1865—Pierre Boily.
Paul Larocque.
Antoine Ouellet.
1866—Ernest Audette.
Elzéar Couture.
Philéas Lessard.
Herménégilde Dubé.
J.-O. Dubois.
Arthur Duval.
1867—Etienne Grondin.
William Sheehy.
François Cinq-Mars.
Joseph Marquis.
1868—Réal Guénard.
Nazaire Pâquet.
1869—Zoël Lambert.
1870—Eutrope Dionne.
James Ballantyne.
Joseph Dumas.
Louis Hébert.
Zéphirin Caron.
Pierre Genest.
Honoré Julien.
Napoléon Lemoine.

MESSIEURS

1871—Avila Cherrier.
Arthur Desjardins.
Charles-Phil. Richard.
Lionel Lindsay
Frédéric Tétreault.
Pierre Ruel.
Arsène Piché.
Arthur St-Louis.
Ferdinand-Gauvreau.
1872—Raymond Caisse.
Antoine Lemay.
Ernest Duguay.
Philippe-Joseph Brady.
Edmond Duchesnay
1873—Edouard Lamontagne, Q.
Alphonse Beaudet, Q.
Gabriel Cloutier, S.-A.
Jean Baptiste Bérubé, Q.
Charles Lespérance, Q.
Joseph Bouliane, S.-A.
Joseph Drapeau, S.-A.
Jean Pelletier, S.-A.
1874—Norbert Proulx, N.
Olivier Beauchesne, N.
Olivier Mathieu, Q.
Edouard Pagé, Q.
Jules Quesnel, S.-T.
Adolphe Blondin, N.
Anthime Carrières, S.-T.
1875—Joseph Brousseau, Q.
Stephen Proulx, N.
Alfred Pâquet, Q.
Félix Pinault, R.
1876—Philippe Hébert, N.
Edouard Belleau, Q.
Louis Tremblay, S.-A.
Anatole Camiré, N.
Charles Tessier, N.
Zotique Legris, N.

(1) Voir plus loin les gradués de 1894-95.

MESSIEURS

1877—Edmond Paradis, Q.
Philippe Dechêne, S.-A.
Herménégilde Bouffard, Q.
Etienne Gosselin, S.-A.
Louis Lessard, S.-A.
1878—Louis Gagnon, Q.
George Bellerive, Q.
Achille Thibault, R.
Stanislas Doucet, N.
Charles Gouin, Q.
George Paquin, Q.
Maxime Fillion, Q.
Charles Leclerc, S.-A.
Arthur Gouin, Q.
1879—Arthur Vaillancourt, S.-T.
Rodrigue Laberge, S.-T.
Alfred Perron, R.
Achille Rousseau, Q.
1880—Marie-Rosaire-Geo. Matte, Q.
L.-E. Pelletier, Q
Luc Hébert, N.
Lucien Lavallée, N.
Théophile Paré, N.
1881—Louis Coulombe, Q.
Louis Lepage, R.
Joseph Sirois, R.
Olympe Joly, J.
1882—Jules-Eug.-Aurélien Angers, Q.
Joseph-Octave Langlois, Q.
Louis-Adolphe Grenier, Q.
Joseph-Elzéar, Galarneau, Q.
Louis Rousseau, S.-A.
David Gagnon, S.-A.
Philippe Delisle, S.-A.
Abel Tremblay, C.
Edmond Joncas, Q.
Alfred Manseau, Jol.
Thomas Marcoux, Q.
Télesphore Simard, Q.
Jos.-Adélard-Alf. Castonguay, Q.
François-Joseph Langlais, Q.
1883—F.-X.-Alfred Roy, Q.
Jos.-Ulric East, Q.
Honoré Garneau, T.-R.
Antoine Langis, R.
1884—André Michaud, Q.
C.-Olivier Laflèche, N.
1885—C.-Rosaire Paquin, Q.
M.-J.-Napoléon Picher, Q.
Robert Brady, N.
1886—C.-Etienne Cloutier, Q.
Joseph-F.-X. Jobin, Q.
1887—Ovide Larouche, C.
Charles Guilbault, Jol.
1888—Félix Dugal, Q.
Michel-T.-P. Lambert, Q.
Ernest Sylvestre, Jol.
Wilfrid Laurendeau, Jol.
Arthur Asselin, Jol.

MESSIEURS

1888—Placide Desrosiers, Jol.
Zénon Fontaine, Jol.
Pierre Pichette Jol.
Albert Forget, Jol.
1889—Pierre Leclerc, Q.
Adélard Riverin, Q.
Albert-Alphonse Jobin, Q.
Rom. Fiset, Rim.
Benjamin Morin, Nic.
Camille Houle, Jol.
J.-O.-Alexandre Champoux, Jol.
J.-Urgel Sévigny, Jol.
J.-H.-Ozias Archambeault, Jol.
J.-Alfred Pelletier, Jol.
Joseph Beaulieu, Jés.
1890—T. Fortin, Chic.
N. Legault, Bour.
A. Lessard, Q.
G. Racette, Jol.
U. Verreau, Rim.
F. Beaudry, Jés.
E. Lavigne, Jés.
1891—J. Bergeron, T.-Riv.
Z. Malo, Monn.
G. Pion, Monn.
J.-T. Lachance.
F.-A.-A. Labelle, Bour.
J. Boivin, Monn.
N. Lambert.
E. Vézina, Ste-A.
O. Lapointe, Bour.
H. Pelletier, Ste-A.
J. Demers, Jés.
J. Lapierre, Jés.
J.-F.-B.-M. Deschênes, Q.
A. Turcot, Q.
A. de Beaulieu Pelletier, Q.
G. Gosselin, Q.
1892—L. Prince le Bœuf, Ste-T.
E. Auclair, Ste-T.
A. Dubreuil, St-H.
H. Jasmin, St-H.
A. Lavimodière, St-H.
Z. Cordeau, St-H.
P. Morissette, St-H.
L.-O. Deslandes, Mon.
I.-L. Perron, Mon.
C.-B. Rouleau, Rim.
G.-A. Côté, Sher.
A. Tessier, Chic.
P.-E. Rouleau, Ste-A.
J.-A. Lortie, Q.
E. Dubeau, Jés.
P. Ostiguy, Jés.
H. Boisvert, Q.
F. Vincent, Q.
R. Guay, Q.
E. Darveau, Q.
A. Morisset, Q.
A. Comeau, T.-Riv.

MESSIEURS

1892—G. Normand, T.-Riv.
G. Bourgeois, T.-Riv.
A.-E.-F., Godreau, Ass.
J.-M. Boucher, Jol.
L.-A.-A. Rivet, Jol.
J.-A. Moreau, Jol.
J.-A.-A., Dostaler, Jol.
P.-Z. Bernier, Jol.
J.-A. Sylvestre, Jol.
L. de G. Belzile, Rim.
L. Chalifoux, St-Hya.
O. Ledoux, St-Hya.
J.-A.-G. Ducharme, Jol.
1893—J. Lamarche, Ass.
A. Archambault, Ass.
H. Dubreuil, St-Hy.
J.-E. Bernier, L.
J. Larivière, Mon.
T. Bruneau, Jés.
A. Clavcau, Chic.
C.-L.-V. Gaudet, Ste-T.
J.-O. Caron, Ste-A.
E. Desjardins, Jés.
J. Mercier, Q,
F.-X. Duplessis, Q.
D.-B. Brunel, Jol.
E. Desrochers, Jol.
A. Noiseux, Jol.

MESSIEURS

1893—O. Grégoire, Jol.
Frs Borduas, Mon.
A. Fontaine, Mon.

1894—H. Lafleur, Bour.
W. Lamy, Sher.
J. Lesage, Jés.
A. Ouellet, Rim.
J.-B. Dupuis. Ass.
E. Rousseau, Nic.
J. Roy, Rim.
J.-E.-A. Primeau, M.
J.-D.-A. Mercier, Q.
G.-A. Taschereau, Jés.
G. Touchette, M.
R. Fontaine, Nic
L.-E.-A. Parrot, Q.
H. LaRue, Q.
J.-F. Daniel, Jol.
J.-J. Pageau, Ste-An.
J. G.-E. Cartier, Nic.
J. Poissant, M.
J.-T. Loranger, Jés.
A. Bélanger, Jés.
C. Amiot, Jés.
A. Garneau, Q.
V. Martin, Q.
G. Poliquin, Q.

2° BACHELIERS ÈS LETTRES

MESSIEURS

1856—Richard Alleyn.
Charles Dallaire.
Isaïe Jodoin.
1857—Joseph Nadeau.
1859—Mathias Huot.
1861—Pierre MacKay.
Marcel Chabot.
Patrick Doherty.
Napoléon Laliberté.
Henri-Thomas Taschereau.
1864—Henri Pâquet.
1865—Théodore Jobin.
1866—Crawford Lindsay.
Philippe Sylvain.
1867—Henri Delagrave.
1868—Isidore Noël Belleau.
Basile Desrochers.
Anselme Déziel.
Edouard Labrecque.
Allyre Collet.
Charles Darveau.
1869—Henri Têtu.
Apollinaire Gingras.
Narcisse Proulx.
Onésiphore Turgeon.

MESSIEURS

1869—Théodule Delagrave.
Adjutor Turcotte.
Frédérick Gauthier.
1870—J.-B.-Honoré Chouinard.
Charles Clément.
Ernest Delisle.
Felix Gendron.
1871—Théophile Gonthier.
Adalbert Blanchet.
Cléophas Gagnon.
Antoine Gobeil.
Lawrence Cannon.
1872—Narcisse Parant.
Napoléon Bernier.
Peter O'Leary.
1874—Adjutor Samson.
1875—Jean Gosselin, Un.
David Pampalon, Q.
Emile Dionne, Un.
Arthur Poliquin, Un.
Charles Couture, Un.
Eudore Poirier, S.-T.
1876—Thomas Chapais, Un.
Ls-Jos. Bourassa, S.-A.
Frs Xav. Gosselin, Et. pr.

MESSIEURS

1876—René Labbé, S.-A.
Joseph Bergeron, Q.
Abraham Paradis, Q.
Olivier Moisan, Q.
1877—Joseph Tureotte, Q.
Victor Charland, Q.
Joseph-Edmond Roy, Un.
George Lemay, Q.
Eugène Belleau, Q.
1878—Edouard Bouffard, Q.
Pierre Langlois, S.-T.
Joseph-E. Desrochers, Q.
Ls-Elie d'Anjou, R.
1879—A.-Philippe-E. Panet, Et. pr.
Siméon Tourigny, N.
Arthur Delisle. Q.
1880—Osias Gagnon, Sh.
Eusèbe Belleau, L.
Chs-Edouard Dorion, Q.
Joseph Fortin, Q.
1881—Alfred Létourneau, Q.
Joseph Lavoie, S.-A.
Chs-Eugène D'Amour, R.
Edmond Lachapelle, As.
1882—Edouard Letendre, Q.
Ls-Albert-Renvoysé Rousseau, Q.
Hor.-Ernest Choquette, St-H.
Wilfrid Larose, As.
Auguste Rocher, As.
Edmond Perrault, Jol.
1883—Emeric Legault, S.-L.
Henri-E. Vanier, S.-L.
Joseph Ferland, Jol.
1884—Ludovic Brunet, Q.
Séraphin Maheu, Q.
Victor Lessard, Q.
Henri-Arthur Lachance, Q.
Omer Beaubien. Q.
1885—Zeus Boucher. N.
Jules Constantin, Q.
1886—Ephraïm Bédard, Q.
A Gosselin, Q.
C.-Arthur Pettigrew, Q.
Charles Verge, Q.
Oscar Brodeur, Sher.
H. Préfontaine, Sher.
Alexandre Lippé, Sher.
Joseph McKinnon, S.-L.
Godefroi Langlois, S.-L.
Jean-Bte Papillon. Nic.
Jules-E. Côté. Et. pr.
1887—J.-Camille de Martigny, S.-T.
J.-B.-Alphonse Blouin, Q.
Noé Prud'homme, Jol.
A.-E. Aubry, S.-T.
1888—D.-E.-Léon Rousseau, Q.
G.-A. Coderre, Sher.
1889—Julien Chabot Q.
Henri Hébert, Nic.
Jules Dorion, Q.

MESSIEURS

Michel-L. Lamarre, Jés.
Pierre Barrette, Jés.
1890—B. Benoit, S.-T.
H. Joannet, S.-T.
J. Boissonneault, S.-T.
M. de la Bruère. S.-H.
A. St-Amour, S.-H.
R. Beaudoin, Ass.
V. Larose, Ass.
A. Marsan, Tr.-Riv.
O. Bellemare, Tr.-Riv.
T.-M. Préville, Jol.
J.-A. Bernier, Jol.
H. Fréchette, Jol.
J.-E. Roiduc, Q.
A. Pepin dit Lachanee, Q.
J. Déearrie, Jés.
J. Guérin, Jés.
1891—M.-L.-G. Ecrément, Ass.
E. Meunier, Jol.
J.-A. Guilbault, Jol.
F.-X. Guay, Chic.
A. Fortier, Jés.
H.-R. Bellerose, Jol.
V. Collette, Monn.
I. Bélanger.
J. Gauvreau, Rim.
H. Joanette.
D. Roberge, Mont.
A. Boivin, Mont.
A. Trudeau, Mont.
V. Vachon, St-H.
W.-A.-E. Flynn, Rim.
J. Gadoury.
J. Chevalier.
L. Racicot.
J.-B. Ménard, St-L.
J.-W. Lavergne, St-L.
T. Vanasse, Nic.
J.-H. Riopelle.
F.-A. Grondin.
E. Dessert.
E. Martin, Rim.
P. Lamontagne, Q.
C.-F. Delâge, Q.
1892—J.-A.-S. Lavallée. Jol.
D.-L. Richard, Jol.
C. Lamothe, T.-Riv.
J. Richard, T.-Riv.
T. Beaudoin, T.-Riv.
L.-A. Dumesnil, St-H.
C. Vermet, St-L.
E. Hébert, St-L.
J.-U. Viau, St L.
A. Hudon, St-L.
J. McCarthy, St-L.
J. McGee, St-L.
A. Mondor, St-L.
J.-A. Clapperton, Rim.
E. Joseph, Jes.

MESSIEURS

1892—E. Peltier, Jés.
A. Valois, Jés.
L. Sicotte, Jés.
O. Savard, Q.
E. Lelaidier, T.-Riv.
E.-D. Tétreau, St-Ilya.
A.-E. Côté, St-Ilya.
J.-B. Archambault, St-Ilya.
1893—E. O'Leary, Jés.
A. Laramée, Jés.
J. Fortier, Jés.
P. Audet, Q.
J.-C. Donaldson, Q.
A. Lachapelle, Ass.
O. Paré, Ass.
J.-A. Désilets, T.-R.
1894—H. Deschambeault, Ste-T.
L. Derome, M.
J. Foisy, Ass.
J.-A.-C. Ethier, M.

MESSIEURS

J. A. Beaulieu, Ste-T.
P.-G.-H. Beaudry, St-H.
E. Groulx, Ste-T.
O. Paré, Ass.
J. Delorme, St-L.
J. Leclerc, M.
C.-E. Deguise, Bour.
A. Simard, Chic.
M. Trudeau, M.
R. Trembly, Jés.
A. Richard, Jés.
W. Kiernan, Jés.
R. Baby, Jés.
D. Seers, Jés.
A. Bélanger, Jol.
C. Amiot, Jol.
E. Fiset, Rim.
J. Mousseau, Rim.
E. Beaudet, Q.
A. Goudbout, Q.

3e BACHELIERS ÈS ARTS

MESSIEURS

1854—Benjamin Pâquet.
Pierre Roussel.
1855—Thomas-Aimé Chandonnet.
John O'Brien.
1856—Pierre Audet.
George Cormer.
Honoré Lecours.
Jean Matte.
Côme Morisset.
Hugh-Gates Murray.
1857—Napoléon Maingui.
George Desbarats.
1858—Gaspard Bourdages.
Régis Gosselin.
Charles-Narcisse Hamel.
Charles Lindsay.
Eugène Renault.
Charles-François-Stanislas Langelier.
Basile Routhier.
1859—Laurent Catellier.
Louis-Honoré Pâquet.
Alexis Pelletier.
Antonin Nantel.
1860—Napoléon Cinq-Mars.
1861—François Thérien.
1862—Louis-Nazaire Bégin, avec prix du Prince Galles.
1863—Auguste Gosselin, avec prix du Prince de Galles.
Cyrias Pelletier.
1864—François Audet.
Joseph Bédard.

MESSIEURS

1864—Louis Gauthier.
1865—Jos.-Eudore Cauchon.
Louis Langis, avec prix du P. de Galles.
Léon Vidal.
James-George Colston.
Jos.-Herménégilde Lecourt.
1866—George Côté.
François-Xavier Gosselin.
Philippe Landry.
Adrien Papineau, avec prix du P. de Galles.
Louis Sanfaçon.
Félix Kavanagh.
Ed. Leclerc.
1868—Elzéar Bellemare.
Edouard Ling.
Joseph Dumont.
Clovis Laflamme.
Malcolm Guay.
Philéas Fortier.
1869—Charles Bourque.
Edmond Marcoux.
1870—Benjamin Demers, avec prix du P. de Galles.
Cyrille-Alfred Marois.
Phidime Giguère.
John O'Farrell.
Anastase Bernard.
Thomas Bérubé.
Nérée Beauchemin.
1871—Alphonse Pouliot, avec prix du P. de Galles.

MESSIEURS

1871—Anselme Rhéaume.
Salluste Duval.
Louis Asselin.
Philéas Boulet.
1872—Ernest Nadeau.
Victor Huart.
Auguste Bourbonnais.
Thomas-Michel Labrecque.
1873—Lindor Ethier, N., avec prix du P. de Galles.
Placide Roy, Q.
Médéric Roy, N.
Télesphore Laflèche, N.
Delphis Brochu, Q.
Arthur Belleau, Q.
Charles Fitzpatrick, Q.
Jean Gosselin, S.-A.
1874—Victor Livernois, Q.
Zéphyrin Lahaye, N.
Hyppolite Sirois, Q.
Alfred de la Chevrotière, Q.
Louis Savard, Q.
Jean Chaisson, Q.
Alfred Pouliot, Q.
1875—Henri Cimon, Q.
Cyrille Noël, Q.
Grégoire Auclair, Q.
Médéric Tremblay, Q.
François Faguy, Q.
1876—Chs-Eug. Pouliot, Q.
Félix Landry, Q.
Paul Chénard, S.-A.
Louis Pelletier, S.-A..
Evariste Prince, N.
Joseph Girard.
Edouard Pilon, S.-T.
Joseph Lemaître, N.
Joseph Feuilteault, Q.
Pierre Jutras, N.
Alphonse Pelletier, S.-A.
William Verge, Q.
Israël Hamel, N.
Joseph Roy, Q.
1877—Alphonse Lemieux, Q.
Henri Gouin, Q.
Athanase Biron, N.
Louis St-Pierre, S.-A.
Joseph de Champlain, R.
Arthur Chamberland, R.
Louis-A. Lavoie, R.
Gilbert Lemieux, Q.
Adolphe Michaud, S.-A.
Philéas Laberge, Un.
Joseph Savard, Q.
Eugène Gauvreau, Q.
Félix Blanchet, S.-A.
George Pelletier, S.-A.
1878—Louis-A. Pâquet, Q.
Arthur Scott, Q.
Alphonse Corriveau, N.

MESSIEURS

1878—Elzéar Delamare, Q.
Joseph Beaudouin, Q.
Arthur Marchand, Q.
Ferdinand Béland, N.
Herman Brunault, N.
Alfred Tremblay, S.-A.
Alphonse Bélanger, R.
Paul Blouin, Q.
Alphonse Têtu, S.-A.
Edmond Bernier, Q.
Chs-Edouard Brunault, N.
Charles Boulay, Q.
Louis Paradis, Q.
Alphonse Garneau, Q.
Onil Milot, N.
Pierre d'Auteuil, Q.
Damien Gratton, S.-T.
Alexandre Lafrance, Q.
Jules Gratton, S.-T.
Arthur Hébert, Q.
Elzébert Roy, Q.
James Prendergast, Q.
Honoré Fréchette, Q.
Adalbert Fontaine, Q.
Octave Gagnon, Q.
1879—Gilbert Miville Dechêne, S.-A.
Philippe Bérubé, R.
Daniel Hennessey, S.-T.
Avila Bourbonnais, S.-T.
Fernand Dupuis, S.-A.
Alfred Richard, S.-A.
F.-X. Gosselin, Q.
Valère Gosselin, Q.
1880—Jos.-Arthur Lynch, Q.
Edouard Baril, N.
Emile Tardivel, Q.
Hubert Lessard, Q.
Ernest Chouinard, Q.
G. Brousseau, Q.
Clément Leclerc, Q.
J.-A. Dionne, Q.
H.-A. Dionne, Q.
J.-O.-Edm. Verret, Q.
Chs. Prince, N.
J.-Miville Dechêne, S.-A.
R.-A. Drapeau, R.
Alphonse Bernier, Q.
Alexandre Jodoin, Q.
1881—Edmond Paré, Q.
Jules Bauset, Q.
Napoléon Angers, Q.
Philéas Corriveau, Q.
Philéas Théberge, Q.
Eugène Roy, Q.
Augustin Gagnon, R.
Philippe Pinault, R.
Ovide Côté, R.
Chs-A-Gauvreau, R.
Elie Morris, R.
Joseph Rioux, R.

MESSIEURS

1881—Alexandre Maltais, C.
Jos.-Etienne Gagnon, L.
Napoléon Préville, J.
Alcibiade Durand, J.
Ls-Elzéar Pelletier, Q.
1882—R. P. Arthur-Bory O'Neil, (*Collège Memramcook*)
Théodule Blais, Q.
Eugène Lapointe, Q.
Joseph-Odina Guimont, Q.
Louis-Amateur Olivier, Q.
George Payette, S.-T.
William Early, S.-T.
Fortunat Fournier, R.
Médard Belzile, R.
Joseph Roy, C.
Joseph Marchand, As.
Alfred Marsolais, As.
William-J. Kelly, S.-L.
Alfred Crevier, S.-L.
1883—Rosario Morissette, Q.
Nazaire Olivier, Q.
Jos.-Clovis Arsenault, Q.
Patrick Durkin, Q.
Joseph LeVasseur, S.-A.
Louis Bacon, S.-A.
Lucien Gauvreau, S.-A.
Pierre Marchildon, T.-R.
François Boulay, T.-R.
Dorothée Fournier, R.
Elphège-L. Guertin, S.-L.
Frédéric Tessier, S.-L.
David-R. Murphy, S.-L.
Eugène Murphy, S.-L.
Ls-Jos.-Octave Sirois, R.
Jean-Bap. Ruest, R.
Ls-Philippe Demers, S.-H.
J.-B.-Alphonse Bélanger, As.
Stanislas Deslierres, Monn.
Jean-Bapt. Bélanger, R.
J. Dauth, S.-H.
1884—Edouard Plamondon, Q.
Abraham Vaillancourt, Q.
Auguste Beaudry, Q.
Joseph Simard, Q.
Frs.-Xavier Feuiltault, Q.
Albert Dion, Q.
Théodore Trépanier, Q.
Louis Fortier, Q.
Jos.-Adelme Lavoie, Rim.
Ernest Devoy, N.
Arthur-O. Papillon, N.
John J. Lenehan, S.-L.
John J.-E. Finen, S.-L.
Thomas-J. Daley, S.-L.
Arthur Théoret, S.-L.
George-W. Brown, S.-L.
Patrick-Henry Brown S.-H.
Léon Arcand, T.-R.
1885—Ludger Alain, C.

MESSIEURS

1885—Claude Wheeler, Q.
Alphonse Belzile, Q.
Thomas Lefebvre, Q.
J.-Florian Lavoie, Q.
Joseph-G. Boucher, Q.
Camille Pouliot, Q.
J.-Abel Rochette, Q.
Pierre-V. Faucher, Q.
Siméon Bernard, Q.
Joseph Richard, Jol.
Jean-Baptiste Choinière, S.-L.
Zéphirin Migneron, S.-L.
Louis Guertin, S.-L.
Eugène Gélinas, N.
1886—John Hayes, Sher.
Alfred Leblanc, Sher.
John Mullen, S.-L.
Gaudiose Laguerre, Nic.
Philippe Lajoie Nic.
Hector Desaulniers, Nic.
J.-B. Bissonnette S.-H.
J. Cardin, J.
René Fortier, Q.
Arthur Simard, Q.
Gustave Rémillard, Q.
François Pelletier, Q.
Alexandre Taschereau, Univ.
J.-Cléophas Simard, Q.
Alfred Morisset, Q.
Joseph Guérard, R.
Arthur Larrivée, Q.
Télesphore Souey, Q.
F. Rouleau, Rim.
J.-D. Lebel, Rim.
1887—Albert Constantinault, Bourg.
Gédéon de la Durantaye, As.
Joseph-R. Lacerte, Q.
G.-Adjutor Rivard, Q.
Arthur Vincent, Q.
L.-Henri-L. Simard, Q.
Désiré-H. Girouard, Un.
J.-B. Chouinard, R.
G. Leclerc, Rim.
Ls-Hormisdas Langlais, Rim.
Adalbert Guillot, Q.
Joseph-P. McGrath, Un.
Moses O'Donready, Sher.
Nap. Ferland, Jol.
Alfred Laliberté, Jol.
George Gariépy, T.-R.
Achille Daigle, T.-R.
Arsène Prévost, Bourg.
Hormisdas Hamelin, Sher.
O. Dubois, Sher.
1888—N. Gariépy, Q.
J.-T.-P. Hébert, Q.
Eugène Pâquet Q.
Pierre Bouffard, Q.
A. Carrier, Sher.
G. Cololough, Rim.

MESSIEURS

1888—R. Colclough. Rim.
Frédéric Gélinas, Nic.
George Desilets, Nic.
F.-X. Pelland, Jol.
Michel Roberge, Jol.
Henri Martel, Jol.
Anthime Jolicœur, Jol.
Gédéon Deshayes, Jol.
1889—J.-Athanase Blais, S.-H.
Arthur Côté, Rim.
L.-H.-Joseph Morin, Jol.
J.-Avila Beauchamp, Jol.
J.-A.-Omer Valois, Jol.
J.-P.-Léon Ducharme, Jol.
Philéas Fillion, Q.
P.-Alphonse Garneau, Q.
Joseph Veilleux, Q.
Omer Plante, Q.
Alfred-Jos.-Vilbon Paré, Q.
J. Leclerc, Q.
Alfred Lortie, Q.
Jos.-Elzéar Lamoureux, Sher.
Henri-Anicet Simard, Sher.
Pierre Larose, S.-H.
Télesphore Parizeaux, Jés.
Joseph de Boucherville, Jés.
Médéric Martineau, Jés.
1890—J.-A. D'Amour, Rim.
J.-E. Lamoureux, Sher.
H. Béland, T.-Riv.
A. Tourigny, T.-Riv.
C.-G. Rancourt, Lév.
V.-N. Tremblay, Chic.
A. Bazin, S.-H.
A. Lafond, S.-H.
R. Dumouchel, Jés
O. Gladu, Jés.
J. Lamarre, Jés.
L. Loranger, Jés.
A. Mercier, Jés.
F. Pelletier, Jés.
P. Trudel, Jés.
C. Brisset, Jés.
F. Haarth, Jés.
J. Foisy, Jés.
1891—H. Paré, Nic.
J.-E. Dubé, Jol.
F. Boulanger, Q.
J.-E. Hamelin, Ste-A.
J.-B. Marcotte.
J. Guilbault, Ass.
Z. Desmarais, Ass.
H. Ricard, T.-Riv.
P.-O. Lacasse, (1885).
W.-H. Cox, Jés.
H. David, Jés.
J. Devlin, Jés.
A. Lagacé, Jés.
J.-B. Lagacé, Jés.
E. Léonard, Jés.

MESSIEURS

1891—J. Marleau, Jés.
A. Versailles, Jés.
J. Walsh, Jés.
J. Whelan, Jés.
C.-A. Roy, Q.
J.-M.-A. Rousseau, Q.
J.-E. Frenette, Q.
J.-F.-X. Bossé, Q.
J.-O. Veilleux Q.
G. Fortier, Q.
E. Auclaire.
1892—J.-C. Magnan, Jol.
C.-Z. Lapointe, Jol.
J.-C.-L. Meunier, Jol.
J.-W.-D. Denis, Jol.
J. Richard, T.-Riv.
J. Bourgeois, T.-Riv.
E. Gélinas, T.-Riv.
E. Provancher, T.-Riv.
A. Dorais, Nic.
O. Dorais, Nic.
J.-S.-H. Bruneau, Nic.
A. Marcotte, Ste-T.
A. Wilson, Ste-T.
J. Monette, Ste-T.
D. Danis, Bour.
C. Campeau, Bour.
L. Perron, Monn.
A. Lane, Ass.
R. de Salaberry, Ass.
O. Sénécal, Ass.
D. Gauthier. Ass.
A. Rivet, Ass.
D. Hughes, St-L.
M. Hart, St-L.
J. Mullen. St-L.
T.-F. Hefferman, St-L.
N. Garceau, St-L.
J. Brazeau, St L.
A.-P. Simard, Rim.
E. Cyr, Rim.
D. Lecavallier. St-L.
J.-M.-A. Bourbeau, M.
W.-J.-A. Derome, M.
J.-R. Barrière dit Langevin.
J.-E. Lamoureux.
L.-J.-D.-H. Michaud, Lév.
D. Gillies, Q.
E. Devlin, Jés.
A. Décary. Jés.
H. Cimon, Jés.
J. Brisset, Jés.
P. Côté, Jés.
P. Trudel, Jés.
J. Morin, Jés.
J. Poulin, Q.
C St-Amant, Q.
Elzéar Roy, St-L.
Alfred Verdon, St-L.
J.-A.-P. St-Germain, M.

MESSIEURS

1892—E. St-Jacques, St-Hyac.
J. Cournoyer, Jol.
C.-H. Lavallée, Jol.
L. Léger, Jol.
A. Robillard, Bour.
H. Girouard. Ste-Th.
A.-L. Gosselin, Sher.
1893—P. A. Dumont, Nic.
C.-J.-G. Boulay, Q.
J.-A. Lorrain, M.
J.-E. Langlais, M.
E. Bourgeois, Q.
A. Ricard, T.-R.
A. Gosselin, Sher.
J.-E. Savard, Chic.
E. Colclough, Rim.
A. Bernier, Jés.
J. Aumont, Jés.
A.-W. Rossignol, Nic.
W. McKenna, St-D.
F.-M. Murphy, St-D.
T. Campbell, St-D.
E. Surveyer, Jés.
A. Favreau, Jés.
A. Lapalme, Jés.
P.-F. Roy, Q.
J.-A.-B. Michaud, Q.
L.-J. Casimir Dessaulles, St-H.
Ls Boyer, M.
A. Primeau, M.
Y. Lamontagne, M.
O. Tourigny, T.-R.
A. Duranleau, Mon.
R. Monty, Mon.
1894—M.-A. Bernard, Ste.T.
J.-O. Mousseau, Bour.
P. Constantineau.

MESSIEURS

1894—A. Gosselin, Jés.
A. Papillon, Nic.
J.-A.-P. McCabe, Sher.
A.-J. Boisvert, T.-R.
A. Comtois, Sher.
A.-E. Paquette, Sher.
L.-J. Kœnig, Lév.
V.-H. Chevrette, St-H.
O. Desautels, Mont.
Z. Nepveu, Ste-T.
J.-A. Poirier, M.
S. Gendreau, M.
H. Lennon, M.
F.-X. Massicotte, M.
F.-H. Pelletier, Ste-A.
H.-F. Paradis, Lévis.
J. Laverty, Jés.
Ed. Brossard, Jés.
A. Gagnon, Jés.
P. Lacoste, Jés.
J. Brisset, Jés.
A. Brodeur, Jés.
J. Ferron, Jés.
J. Sincennes, Jés.
J. Paradis, Q.
F.-E. Coulombe, Q.
J.-L.-K. Laflamme, Q.
J.-A.-S. Lapointe, Q.
J.-A. Dion, Q.
J.-L. Leclerc, Q.
J.-A. Trudel, Q.
J.-M. Beardon, Q.
J.-C. Gélinas, T.-R.
T. Giroux, T.-R.
J.-O. Ayotte, T.-R.
A. Grenier, Jol.
A. Bourque, Jol.

4° BACHELIERS EN MÉDECINE

MESSIEURS

1857—Magloire Turcot.
B. Goulet.
1858—Romuald Gariépy.
Elzéar Desjardins.
John Fitzpatrick.
1859—Louis-J.-Alfred Simard.
1860—Alfred Lachaine.
1861—Apollinaire E. Grenier.
1862—Laurent Catellier
Charles-Antoine Delâge
Napoléon Dion.
Charles Verge.
1863—Ulric Arcand.
1864—Olivier-Alphonse Hébert.
1865—Conrad Gill.
Damase Archambault.

MESSIEURS

1865—Edmond Héroux.
Charles Lesage.
1866—W.-Solfrid Larue.
Henri-Josué Martin.
1867—Jean-Baptiste Bolduc.
Romuald Fiset.
Paul-Etienne Grandbois.
Jules-Guernon Lussier.
George Matte.
Albert Philion.
1868—L.-J.-Lactance Archambault.
Louis-Elie Beauchamp.
Charles Gingras.
1869—Ferdinand Doherty.
Gustave Turcotte.
Pierre Arch.-Anaclet Collet.

MESSIEURS

1869—Michael Coote.
1870—Wilbrod Mayrand.
Malcolm Guay.
Basile Desrochers.
Benjamin Blouin.
Emile Dubé.
Adolphe Lemire.
1871—Evans Rochette.
Cyrille Emile Vaillancourt.
Ernest Delisle.
Zéphirin Gravel.
Michel Fiset.
Arthur Vallée.
Louis Gauvreau.
1872—Narcisse-Eutrope Dionne.
Moïse Rheault.
Joseph-Philippe Ladrière.
Louis-Napoléon Fortin.
Richard-Philip Alleyn.
Richard-Tancrède Fortier.
Joseph-Odilon Lauriault.
William Maguire.
Edwin Turcot.
Joseph-Phidime Giguère.
Honoré Labrecque.
Pierre Lemieux.
Louis Ephrem Olivier.
Louis Verner.
Samuel Pouliot.
Damase Rossignol.
Auguste Ross.
Amédée-Arthur Tousignant.
1873—Nérée Beauchemin.
Charles Clément.
Philéas Boulet
Arthur Desjardins.
Thomas Tremblay.
Cléophas Choquette.
Eusèbe Beaudry.
Josué Pinault.
Edouard Scallon.
Onésime Mazurette.
Wenceslas Bilodeau.
Joseph-Eugène Turcot.
Edmond Brun.
Théodore Talbot.
1874—Odilon Desjardins.
Hugues-E. Desrosiers.
Joseph-Côme Maranda.
Patrick-G. Jennings.
L.-J.-Amable Dostaler.
David Lepage
Auguste Bourbonnais.
J.-Frs.-Régis Latraverse.
Tancrède Lamoureux.
Joseph-Robert Alexander.
Arthur-L. Smith.
Alfred Dion.
George Bolduc.
Louis Frémont Burroughs.

MESSIEURS

1874—C.-Horace-Miville Dechêne.
Gabriel Lachance.
G.-Philibert Tanguay.
Thomas Laliberté.
George-D.-B. Watters.
1875—Michel-Delphis Brochu.
Charles-Vivian O'Connor.
Joseph-H.-A. Matte.
Joseph-Paradis Lavoie.
J.-G.-Charles Lespérance.
George-Stanislas Grégoire.
Antoine-Emm. Belleau.
Louis Crépault.
Charles-Alphonse Dubé.
Arsène-Alf.-Mathias Falardeau.
Joseph Godbout.
Joseph-Adhémar Jeannotte.
L.-N.-Emile Lacoursière.
Abraham Larochelle.
Arthur-Frédéric Poulin.
Alphonse Letellier de St-Just.
George Fréchette.
1876—Peter Conroy.
Edouard Morin.
Gasp.-Ilya. Turcot.
Pierre Blanchet.
Patrick-Peter Delaney.
Léon-Achille Gauvreau.
Jos.-Edou.-Alphonse Méthot.
Jos.-Edou.-Hercule Poisson.
Jos.-Adjutor Samson.
Israël Joncas.
Henri Trudel.
Arthur Alfred Watters.
James-Henry Ward.
1877—Eugène Bédard
Frs-X. Gosselin
Simon Grenier.
L.-U.-Aurèle Noël.
Hippolyte Sirois.
J.-D.-Ernest Girard.
Charles.-E.-A. Côté.
L.-Arthur Poliquin.
L.-O.-Maxime Bellemare.
Jos.-A. Langlois.
H.-Philippe Rouleau.
1878—J.-Félix Landry.
William-A. Verge.
L.-S.-Alfred de la Chevrotière.
M.-T.-Edouard Belleau.
Pierre-H. Brassard
Pierre-S.-W.-A. Gauvreau.
Joseph-H.-Edm. Veilleux.
E.-Odina Cloutier.
Abraham Paradis.
Narcisse-E. Roy.
Ls.-Ant. Généreux.
Victor-C. Sansfaçon.
Aloy. P. Henneker.
Chs.-Narcisse Gauvreau.

MESSIEURS

1879—Damase Carrières.
Samuel-J. Kelly.
L.-Clovis Mayrand.
Joseph-Alphonse Marcoux.
Joseph-V. Pelletier.
Auguste-C. Hamel.
Emile Poirier.
William-H. Blagdon.
Edmond-H. Provost.
Aimé Trudel
Zéphirin-Stanislas Giassson.
Joseph-Eusèbe Bergeron.
Charles-Noël Barry.
George-Théophile Moreau.
L.-G.-Philéas Dubois.
1880—Joseph-Valère Côté.
Joseph Cherrier, M.
Aimé Gaboury, M.
Isaïe Cormier, M.
1881—Hubert-Alfred Pinault.
Louis-Charles-Alex. de Léry.
Charles-Eusèbe Lemieux.
Charles-Salluste Roy.
John-Columbus Howe.
Francis-E. Devlin.
Arthur-Alphonse DeBlois.
Thomas Duhig.
Gustave-Adolphe Casgrain.
Ephrem Lessard.
George-William Jolicœur
Félix-Gustave Lafontaine, M.
Joseph Chaffers, M.
Joseph Leroux, M.
Albert Thibaudeau, M.
Louis-Eugène Nap. Matte, M.
Joseph-Wilfrid Prévost, M.
Arthur Joyal, M.
1882—Louis-Elzéar Pelletier.
Louis-Michel Moreau.
Joseph-Pierre DeBlois.
Patrick Coote.
George Matte.
Alfred Morin.
Joseph-Henri Sinclair.
Joseph Desjardins, M.
Michael-Thomas Brennan, M.
Joseph Surprenant, M.
Paul-Arthur David, M.
Rodrigue Mignault, M.
Emile Sylvain, M.
1883—Etienne Gosselin.
Sifroi Dument.
Frédéric-Stanislas Caron.
Ls-François Lepage.
Pierre Monat.
J.-B.-Octave Léon Noël.
Michael-Henry Brophy.
Alphonse Lamothe.
1884—Alfred-Edouard Richard, Q.
Jules Paradis, Q.

MESSIEURS

1884—Louis-Auguste Gagné, Q.
Alfred Létourneau, Q.
Louis-Philippe Normand, Q.
Amédée-Anaclet Bernard, Q.
Eugène Larue, Q
Siméon-Eugène Grondin, Q.
Charles Collet, Q.
Alexandre Boucher, Q.
Oscar Cloutier, Q.
Louis-Victor Benoit, Q.
Horace-Ernest Choquette, Q.
J.-O. Lambert, M.
Wilbrod-Antoine Hénault, M.
1885—Chs.-F.-Xav. Prévost, Q.
Jos.-François Langlais, Q.
Nazaire Gingras, Q.
Adjutor Couturier, Q.
Louis-Philippe Picard, Q.
Joseph Cinq-Mars, Q.
C.-E.-Albert de Villers, Q.
Jean-Baptiste Richard, M.
Charles Marcil, M.
N.-Gédéon Chabot, M.
Arthur Delisle, M.
L.-N. Delorme, M.
S. Filiatrault, M.
Ch.-Ov. Ostiguy, M.
L.-J.-Hercule Roy, M.
1886—J.-Damase Pagé, Q.
J.-F.-Thomas Savary, Q.
F.-X. Feuiltault, Q.
Henri Beïque, Q
Egide Gingras, Q.
Joseph Poliquin, Q.
Arthur Lavoie, Q.
Sosthène Lefrançois, Q.
Jos.-Zéphirin Trigance, Q.
P.-Uldéric Garneau, Q.
Alf.-Antoine Duhamel, M.
Jos.-A.-Théode Mayrand, Q.
J.-Arthur Ricard M.
Ls.-Edouard Schiller, M.
Jos.-Arthur Daignault, M.
Elphège-R. de Cotret, M.
Horace Thériault, M.
Chs.-Edouard Rasconi, M.
John-N.-P. Mount, M.
1887—Elz.-Edouard Labrecque, Q.
Antonio Brassard, Q.
L.-P. Legendre, Q.
J.-Fréd.-Jules Constantin, Q.
Rosaire Paquin, Q.
J.-A.-Ephraïm Bédard, Q.
Damase Larue, Q.
Philippe Lord, Q.
Pierre-V. Faucher, Q.
J. O. Sirois, Q
Pierre Trudel, Q.
Edmond Savard, Q.
Arthur Potvin, Q

MESSIEURS

1887—J.-Edouard Laberge, M.
J.-B.-Emile Ostiguy, M.
J.-Stanislas Desjardins, M.
George Villeneuve, M.
J.-T.-D. de Pontbriant, M.
Ls-J.-B. Pelletier, Q.
1888—J.-A. Boucher, Q.
C.-E. Côté, Q.
C.-A.-E. Costolow, Q.
J. Guérard, Q.
G.-Alb. Giroux, Q.
John Hayes, Q.
J.-L.-Alidore Noël, Q.
E.-T.-Arthur Simard, Q.
C.-Herm. Plante, Q.
J.-Armand-M. Bédard, Q.
D.-Euclide Rainville, Q.
J.-L.-Emile Saint-Hilaire, Q.
P.-E.-Alphonse Villeneuve, Q.
Charles Verge, Q.
L.-Victor Vézina, Q.
Edouard Provençal, Q.
J.-Narcisse Létourneau, M.
J.-Rodolphe Boulet, M.
Oscar-F. Mercier, M.
S.-Simon Poirier, M.
L. de Lotbinière Harwood, M.
J.-E. Lesage, M.
Ad.-Lemoyne de Martigny, M.
Oswald-René de Cotret, M.
1889—L.-P.-Napoléon Leduc, M.
Jean-Guillaume Rourke, M.
J.-B.-Rivard Dufresne, Q.
Ed.-Albert Lebel, Q.
Joseph-Albert Lacerte, Q.
Germain Laberge, Q.
Pierre-J.-B. Boisseau, Q.
R.-Auguste Paradis, Q.
Philippe Roy, Q.
Henri Masson Duhamel, M.
E. Laurin, M.
Ls-Joseph Désy, M.
Gustave Bacon, Q.
Ls-Alfred Catellier, Q
Walter-A. Strapp, Q.
E.-Télesphore Caron, Q.
Léon Côté, Q.
1890—A.-E. Aubry, Q.
R. Beaudry, M.
A.-E. Bédard, Q.
O.-A. Bissonnette, M.
J.-A. Blouin, Q.
C.-E. Boisvert, Q.
P.-P. Boulanger, Q.
J.-O. Bourget, Q.
J.-A. Brien, M.
J.-E.-P. Chagnon, M.
E. Chicoine, Q.
C.-A. Coderre, Q.
J.-U. Coderre, Q.

MESSIEURS

1890—C. Deblois, Q.
J.-B. Delisle, Q.
T. Dion, Q.
F.-X-P. Dolbec, Q.
T. Dubord, Q.
R. Fortier, Q
S.-J. Girouard, Q.
R. Hébert, M.
W. Laeroix, Q.
G.-A. Lapierre, Q.
E.-G. Leclerc, Q.
A.-F. Marcotte, Q.
E.-G. Martineau, Q.
P.-P. McCormick, Q.
T.-T. Nesbitt, Q.
E. Pâquet, Q.
H. Préfontaine, M.
P. Synott, Q.
G. G. Turcot, Q.
L.-V. Vézina, Q.
1891—Ls-A. Charlebois, M.
R.-A. Paradis, Q.
N.-G. Cantin, Q.
J -E.-L. Miller, Q.
F.-X.-J. Dorion, Q.
M.-T. Blais, Q.
J.-D. Broussseau, Q.
R.-L. Paradis, Q.
A.-A Jobin, Q.
J.-E. Mathieu, Q.
Ls-A. Fréchette, Q.
C.-G. Rancourt, Q.
J. Leclerc, Q.
E.-E. Brindamour, Q.
1892—O. Chènevert, M.
J.-D. Lemay, M.
J.-A. Champagne, M.
C.-H. Godin, M.
L.-A.-H. Dufresne, M.
A. Duhamel, M.
J.-E. Blondin, Q.
F. Boulanger, Q.
Ls-A. Lessard, Q.
J. Dussault, Q.
L.-Z.-N. Fiset, Q.
J.-C. Marquis, Q.
R.-L.-O. Poliquin, Q.
V.-A. Vézina, Q.
G. Gagnon, Q.
Emery St-Germain, Q.
J.-P. Sirois, Q.
1893—N. Landry, M.
L.-A. Montpetit, M.
A. Labreeque, Q.
J. Bachand, M.
J. Beauchamp, M.
A. Lefebvre, M.
L. Lupien, M.
A.-E. Gendron, M.
L.-A. Desrosiers, M.

Messieurs	Messieurs
1893—J.-G.-E.-A. Clark, Q.	1894—T.-C.-C. Charon, M.
Jos.-Alexis Dufresne, Q.	J.-E. Robillard, M.
Jos.-Frs.-Bernard Miville Deschênes, Q.	F. de B. Bergeron, M.
Joseph-Henri Richard, Q.	V.-J. Bourdeau, M. (92)
P.-Evariste Gélinas, Q.	A. Lucier, Q.
Alphonse-Joseph Lessard, Q.	J.-W. Legris Lavergne, M.
Jos.-Méd.-Wenceslas Dionne, Q.	J.-P. Pinault dit Deschatelets, M.
J.-M.-Arthur Rousseau, Q.	A. Girard, M.
A.-V. Roy, Q.	A. Lebel M.
P.-T. Crispo, Q.	J.-F.-E. Roy, Q.
M.-E.-E. Morin, Q.	J.-G.-U. Archambault, Q.
P.-F.-L. Fiset, Q.	L.-E.-A. Claveau, Q.
Jos.-Olivier-Hector Fiset, Q.	J.-J. Pinault, Q.
1894—D. Bernier, Q	L.-O. Gauthier, Q.
P.-D. Tardif, Q.	C.-O. Samson, Q.
C.-M. Pomerat, M.	J.-L.-H. Bédard, Q.
J.-B. Richard, M.	M.-A. Morisset, Q.
	A. Hurtubise, M.

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

BACHELIERS

Messieurs	Messieurs
1892—J. Doré, M.	1893—G. Allard, M.
A. Dufresne, M.	A. Janelle, M.
G. Boyer, M.	E. Lahaye, M.
L. Belisle, M.	J. Rabiot de Mesle, M.
G. Brault, M.	H. Guy, M.
A. Cyr, M.	G. Boyer, M.
A. Caza, M.	E.-N. Lecours, M.
I. Prud'homme, M.	1894—Nap.-W. Reid.
T. Laurin M.	Ern.-Pierre Marcil.
E. Laurin, M.	P.-E. Maurice.
C. Gouin, M.	A. Laurin.
A. Gaudry, M.	Aug. Dionne.
C.-A. Descary, M.	J.-A.-A. Lefebvre,
E. Janelle, M.	P. Corbeil.
L.-G. Tassé, M.	J.-A. Lalande.
H. Guy, M.	

5° BACHELIERS EN DROIT

Messieurs	Messieurs
1856—Robert Alleyn.	1860—Jean-Baptiste Delâge.
Charles-Etienne Dallaire.	Chs-Frs-St. Langelier.
Hammond Gowen.	A.-Basile Routhier.
1857—George Desbarats.	1861—L.-A. Seers.
1858—Côme Morisset.	Charles-Narcisse Hamel.
Alexandre Fraser.	F.-Régis Gosselin.
Guillaume Bossé.	Charles-P. Lindsay.
Arthur Casgrain.	Félix Rainville.
Pantaléon Pelletier.	1862—Henri-Thomas Taschereau.
1859—Jean-Baptiste Hébert.	Joseph Etu.
1860—A. Blais.	Jean Blanchet.
Gaspard Bourdages.	Edouard Gauthier.

MESSIEURS

1862—René Casgrain.
1863—Ludger Hould.
Marcel-Hubert Chabot.
1864—Pierre Mackay.
Ivan-Tolkien Wotherspoon.
Zéphirin Mayrand.
1865—James George Colston.
Raphaël Danis.
Louis-Honoré Huot.
Cyrias Pelletier.
Alfred Prendergast.
Jules-Ernest Larue.
1866—François-Xavier Audet.
Jean-Alfred Charlebois.
Treffié Ouimet.
Lucien-Amédée Turcot.
1867—Joseph Bédard.
Charles-Ignace Gill.
Guillaume Languedoc.
Léon Vidal.
1868—Joseph-Eudore Cauchon.
Elzéar-A. Déry.
James-N. Humphrey.
Théodore Jobin.
Gaspard LeMoyne.
Crawford-W. Lindsay.
Ferdinand Roy.
1869—Hector Marchildon.
Frs-Eug.-Alfred Evanturel.
1870—Henri Delagrave.
Stanislas Perrault.
René Dupont.
Thomas Malony.
François-Fortunat Rouleau.
1871—Wilbrod Miller.
Isidore-Noël Belleau.
Godefroi Gourdeau.
1872—Théodore Pâquet.
Joseph Maltais.
François-Xavier Lemieux.
Joseph-Alphonse Rouleau.
Charles Chartré.
Achille Larue.
Linière Taschereau.
1873—Jean-Narcisse Proulx.
Honoré-J.-B. Chouinard.
Thomas Nesbitt.
Taschereau Fortier.
Tancrède Grondin.
Edouard Bégin.
1874—Albert-Joseph Taché-Pender.
David Rouleau-Barry.
C.-E.-Léonidas Dionne.
Arthur Legaré.
Jules Tessier.
Robert-St-Barbe Young.
1875—Jules-Alexandre LeMoine.
Olivier-Eugène Rouillard.
Owen-Barnard Devlin.
Jean-Charles-L.-T. Chapais.

MESSIEURS

1875—Pierre-Paul-Ernest Smith.
Edward-Graves Meredith.
Joseph Allaire.
Henry Sébastian O'Connor.
Edouard Philibert.
1876—Rob.-Peel-W Campbell.
Charles Fitzpatrick.
Auguste Tessier.
Thomas-Connelly Aylwin.
1877—Joseph-G. Couture.
A.-Gustave Dionne.
Charles-Panet Angers.
Onésiphore-D. Labrie.
Arsène Piché.
1878—J.-Isaac Lavery.
Joseph-Edouard Boily.
J.-Eugène Drolet.
Edouard-Larue Burroughs.
Edmund Roche Alleyn.
John-C. O'Donnell.
James Langlois Bell.
1879—Cusack P. Roney.
L.-Félix-M. Pinault.
Charles-Eugène Pouliot.
François-Xavier Gosselin.
Joseph-Evariste Prince.
Archibald Cook.
Eugène Simard, M.
1880—L.-Charles-A. Angers.
Joseph-Edmond Roy.
J.-Boutin Bourrassa.
Phil.-Michel Laberge.
Louis-Joseph Riopel.
Alexandre-Ignace Gauvreau.
Louis Frémont Burroughs.
Philippe-Auguste Choquette.
Joseph Savard.
J.-E.-Alfred St-George.
William-Noble Campbell.
L.-Nap. Guindon, M.
Joseph-Edouard Paradis, M.
1881—Arthur-Félix-Alf. Chamberland.
Jean-Pierre-Honoré Chassé.
Guillaume-George Bellerive.
Joseph-Alfred Rinfret, M.
Louis-George-Auguste Cressé, M.
Joseph-Stanislas Doucet, M.
Auguste-Etienne Mackay, M.
Louis-Edouard Turgeon, M.
Jos.-Alphonse-Pierre d'Auteuil.
Marie-Hidall Simard.
James Pierre Prendergast.
Paul-Jean-Baptiste Blouin.
Emeric-Philippe Bertrand, M.
Toussaint Théop. Brousseau, M.
Joseph-Dominique Leduc, M.
Louis-Jean-Etienne Taché, M.
1882—Arthur-Cyrille-Albert Malouin.
Thomas Blanchet.
J.-Edmond Fortin.

MESSIEURS

1882—Jacques Bureau.
Auguste-Théodore Chalifour
Joseph Grenier.
Joseph-Alfred-Emile Chouinard.
Elz.-Robert-Adolphe Taschereau.
Théod-Alphée A. Marquis.
Jean-George LeBouthillier.
Achille Carrier.
Edmond-Gustave Joly.
Valère Gosselin.
Jean-Baptiste-Hercule Dorion.
Charles Grenier.
Alfred Morency.
Joseph-Philippe Martel, M.
Maurice Baillargé, M.
Joseph Baulne, M.
George-Elzéar Fortin, M.
M.-L.-Amédée Bissonnette, M.
Jos-Eugène-Ed. Marion, M.
Amédée Dugas, M.
Eusèbe Laliberré, M.
Edouard-Ulric Lafontaine, M.
Pierre-Ulderic Renaud, M.
Pierre-Elzéar Drouin, M.
William G. Morgan, M.
Cornelius McJully, M.
Pierre-T. Poirier, M.
Henri-Arthur Cholette, M.
Ls-Napoléon Champagne, M.
1883—Chales-Isaïe Labrie
Edm.-Stanislas Garneau.
Louis-Rodolphe Roy.
Joseph-David Plamondon.
Charles-François Roy.
Adolphe-Alfred Drapeau.
Pierre-Antonin Bidégaré.
Amédée-Jos. Chenest Beaubien.
Edmond Lortie.
Firmin Campbell.
Louis-Arsène Lavallée, M.
Daniel-Jean Hennessey, M.
Jos.-Arthur Lynch, M.
Jos.-Stanislas Leroux, M.
Joseph Mélançon, M.
Jos.-George-Evariste Héroux, M.
Geo.-Robert-Arthur Prieur, M.
Ls.-Joseph Papineau, M.
Tancrède-Toussaint Moreau, M.
David-Arthur Lafortune, M.
Raoul Dandurand, M.
Jos.-Pierre Roy, M.
Cuthbert-Alph. Chênevert, M.
Romulus-H. Laurendeau, M.
Charles-Horace St-Louis, M.
Chs.-Edouard Gagnon, M.
1884—Jos.-Alphonse Boissonneault, Q.
Afred Dionne, Q.
Damase-Eleusippe-Er. Larue, Q.
Léonce-Auguste Rinfret, M.
Jean Bouffard, Q.

MESSIEURS

1884—Edmond-George Paré, Q.
Herménégilde-Jos.-Oct. Roy, Q.
Joseph-Charles St-Amant, Q.
Charles-Adélard Gosselin, Q.
Louis-David Morin, Q.
Charles-Salomon Roy, M.
François-Raymond Marceau, M.
Charles-Eusèbe Gratton, M.
Jean-Lomer Gouin, M.
Victor Allard, M.
Edouard Bauset, M.
George Laurendeau, M.
Arthur Hetchings Chambers, M.
Edouard-Jean Bédard, M.
Jean-George-Godefroy Goffin, M.
Jean-Henri-Rom. Delfausse, M.
Joseph-Oct-Charles Olivier, M.
Louis-Philippe Brodeur, M.
Louis Bélanger, M.
Ernest-Louis Desaulniers, M.
1885—Jos.-Albert Hébert, M.
Charles Lanctot, M.
Jos.-Odilon Marceau, M.
Joseph-A. Brunet, M.
Louis-Philippe Tremblay, M.
Ernest-S. Mathieu, M.
Philéas Corriveau, Q.
George Lemay, Q.
Robert-Errol Bouchette, Q.
Joseph-Félix Dumontier, Q.
Philémon de Varennes, Q.
G-Emile Larue, Q.
Cyrille-Hector Champagne, M.
Théop.-Apollinaire Corriveau, Q.
James-Secretan Dunbar, Q.
George-E.-A.-Jones, Q.
Achille-Auguste Rhéaume, Q.
Stanislas-Adolphe Germain, M.
Albert-E. De Lorimier, M.
Léon Gérin, M.
Jos.-Antoine Villiard, M.
1886—Pierre-Emile Bélanger, Q.
Joseph Létourneau, Q.
Jos.-Edouard Chabot, Q.
J Théophile Lemieux, Q.
Félix Larue, Q.
F.-X.-Arthur Tremblay, Q.
François-Xav. Lemieux, Q.
Blaise Letellier, Q.
Charles D'Amour, Q.
Louis de G. Prévost, M.
E. Hénault, M.
M.-J.-Alf. Lemire Marsolais, M.
L.-Adélard Brien, M.
L.-J.-Ovide Hétu, M.
Arc'. Chaussegros de Léry Macdonald, M.
Ls-Wilfrid Sicotte, M.
L.-Philippe Demers, M.
L.-A.-Aimé Gendron, M.

MESSIEURS

1886—R.-Stanislas Lacoursière, M.
David-E. Murphy, M.
Jos.-F.-Philéas Forget, M.
Ls Amédée Gaboury, M.
Auguste Rocher, M.
Hector Chauvin, M.
Charles-M. Ducharme, M.
Jos.-Edmond Perrault, M.
1887—Jos.-H. Bourget, Q.
G.-Cyrias Roy, Q.
Louis-Omer Beaubien, Q.
Louis-G. Belley, Q.
J.-Edouard Plamondon, Q.
Philippe-Jos. Jolicœur, Q.
Ludger Alain, Q.
Chs-Auguste Edge, Q.
J.-P.-Alphonse Begin, Q.
Adélard Turgeon, Q.
Wilfrid Larose, M.
L.-P.-H. Viau, M.
F.-E. Meredith, M.
H.-H.-A. Gervais, M.
A.-A.-A. Bruneau, M.
J.-B. Robitaille, Q.
A. Rémillard, Q.
E. Bourgeois, M.
A. Légaré, M.
F. Cormier, M.
1888—Cyr. Renaud, Q.
Vict. Lessard, Q.
T.-M.-W. Pampalon, Q.
L.-O. Audet, Q.
J.-A. Théoret, M.
J.-B.-M.-V. Morin, M.
A. Crépeau, M.
A. Beaudoin, M.
J. Boyce Allen, M.
P.-O. Lavallée, M.
Eug.-Hon. Godin, M.
Er.-Ubalde Plourde, M.
Eug. Gélinas, M.
Hubert Sanche, M.
1889—Adjutor Bouliane, M.
Phil.-Romuald Merizzi, M.
Jules-Evariste Côté, Q.
P.-Ferdinand-H. Audet, Q.
A.-W.-A. Beaumont Joubert, M.
H.-G. Carroll, Q.
1890—J.-B.-E. Audet, Q.
P.-A. Chauveau, M.
J.-N. Colpron, M.
F.-G. Crépeau, M.
C. DeGuise, Q.
E.-F.-E. de Varennes, Q.
A. Fiset, M.
E.-L. Fiset, Q.
A. Giroux, M.
J.-W. Jocks, M.
J.-M.-V. Laberge, Q.
E.-A.-B. Ladouceur, M.

MESSIEURS

1890—N.-K. Laflamme, Q.
L.-J.-P. Lamarche, M.
C.-A. Lafrance, Q.
C.-A. Lippé, M.
J.-H. Meunier, M.
E.-A. Rinfret, M.
G.-A.-B. Rivard, Q.
F.-X. Roy, M.
H.-F. Schetagne, M.
A.-J.-A. St-Denis, M.
F.-E. Villeneuve, M.
1891—A. Bouchard, M.
E.-A.-B. Ladouceur, M.
R. de Lorimier, M.
J.-N.-A. Chagnon, M.
J.-C. de Martigny, Q.
H. Lepage, Q.
C.-H. Cimon, Q.
C.-E. Taschereau, Q.
A. Laurie, Q.
A.-H. Faucher, Q.
C.-H. Archer, Q.
F.-E. Roy, Q.
1892—J. Lussier, M.
G.-A. Bourdeau, M.
P.-C. Lacasse, M.
P.-P. Fiset, Q.
H.-T. Pageot, Q.
L.-A.-E. Germain, M.
W.-J. Proulx, M.
M.-O. Routhier, M.
J.-M. Bourgeois, M.
L.-A. Hénault, M.
J.-N. Prud'homme, Q.
C.-F. Delâge, Q.
E. Gelly, Q.
D. McAvoy, Q.
J.-G. de la Durantaye, M.
C.-U. Laurendeau, M.
L.-E. Bernard, M.
V. Martineau, M.
L. Masson, M.
A. Marchildon, Q.
L. Coderre, M.
E. Primeau, M.
M. O'Bready, M.
J.-O. Fournier, M.
1893—C.-E.-A. Brault, M.
L.-P.-H. Grenier, Q.
Z. Fontaine, M.
J.-A. Labelle, M.
G.-A. Généreux, M.
J. Gendron, Q.
A.-W.-P. Buchanan, M.
J.-Alfred-A. Mackay, M.
Chs-Ernest Brodie, Q.
Ls-G. Demers, Q.
Ar. Pepin dit Lachance, Q.
1894—Nap. Garceau, M.
J-Ouimet, M.

Messieurs	Messieurs
1894—A. Rousseau, M.	1894—J.-B.-B. Prevost, M.
A. Archambault, M	P. Trudel, M.
R.-T. Beaudoin, M.	B. Benoît, M.
J. Chevalier, M.	H.-F. Smith, Q.
J.-M.-A. Deneault, M.	C.-E. Gosselin, Q.
R. Dumouchel, M.	Hector Verret, Q.
A. Vanier, M.	E. Merizzi, M.
J.-R.-F. Beaudry, M.	J.-C Vermet. M.
J.-A. Foisy, M.	J. Lesage, M.
A. Bonin, M.	O.-A. Goyette, M.
G.-A. Marsan, M.	Jos. Sylvestre, M.
M.-H.-A. Plante, M.	Ern. Vezina, Q.
J.-A. Lamarche, M.	C. Lamothe, M.
Tanc. Pagnuelo, M.	A. Barin, M.
Ls. Loranger, M.	A Tourigny, M.
W. Mount, M.	J.-L. Decarie, M.
J.-A. Drouin, M.	M.-J. Morrison. Q
P.-V. Chaloult, Q.	C.-A. Pariseault, Q.
C.-P. Beaubien, M.	D.-L.-E. Rousseau, Q

6° BACHELIERS EN THÉOLOGIE

Messieurs	Messieurs
1870—George-Pierre Coté.	1875—John Hogan, Q.
Adrien Papineau.	Edward Walker, Q.
1871—Joseph-Clovis K. Laflamme.	Peter-M. O'Leary, S.-A.
David Gosselin.	Alphonse Carbonneau, R.
René Casgrain.	1876—Michael McKenzie, Q.
1872—Henri Têtu.	William-E. McDonald, Q.
J.-Edmond Marcoux.	Arthur Caron, Q.
Zoël Lambert.	Placide Roy, Q.
Benjamin Demers.	Jean Chaisson, Q.
Thomas Bérubé.	Olivier Mathieu, Q.
Honoré Leclerc	Louis Guérin, Q.
Daniel McIntosh.	Gabriel Cloutier, S.-A.
Cyrille-Alfred Marois.	Jean-B. Gosselin, S.-A.
1873—Anselme Rhéaume.	Arthur Belleau, Q.
1874—Adalbert Blanchet, Q.	1877—Frs-Xavier Bélanger, Q.
T.-Michel Labrecque, Q.	Laughlin McDonald, Q.
Edouard Carrier, Q.	Joseph Quinan, Q.
Paul Dubé, S.-A.	William Hamilton, Q.
Zéphirin Caron, S.-A.	1878—George McCrea, Q.
Fortunat Pelletier, S.-A.	Alfred Pâquet, Q.
Narcisse Proulx, S.-A.	1879—John-Lawson McDonald, Q.
Octave Pelletier, S.-A.	Narcisse-Alph. Lemieux, Q.
John O'Farrell, S.-A.	William Grant, Q.
Patrick Towhay, S.-A.	John Seubert, Q.
Joseph Lavery, S.-A	Emile Dionne, S.-A.
Frs-Xavier Garneau, S.-A.	George Pelletier, S.-A.
Charles Rickard, S.-A.	Louis St-Pierre, S.-A.
1875—Lionel Lindsay, Q.	Louis Lessard, S.-A.
Cléophas Gagnon, Q.	A. Percy Philipps, R.
Eric Audette, Q.	1880—Henri-Arthur Scott, Q.
Frs-Henri Bélanger, Q.	A.-Eustache Maguire, Q.
Ernest Nadeau, Q.	John Connolly, S.-A.
Jacques Gauthier, Q.	Jos.-Cajetan Bérubé, R.
Joseph-Alph.-V. Huart, Q.	Joseph de Champlain, R.

MESSIEURS

1880—Louis Savoie, R.
Emile Pouliot, R.
Henry-Charles Becker, M.
Dennis McMahon, M.
Albert-John McKeon, M.
Henri Gouin, Q.
Olivier Moisan, Q.
J.-Ls-Honoré Fréchette, Q.
Joseph-D. Beaudouin, Q.
Gilbert-Arthur Lemieux, Q.
William O'Leary, Q.
1881—Herménégilde Bouffard, Q.
Daniel-Webster Moriarty, Q.
Joseph-Alexandre Lafrance, Q.
Arthur Marchand, Q.
Charles Boulay, Q.
Albert Rouleau, Q.
1882—Etienne-Olivier Corriveau, Q.
1883—Jean-Casimir Drolet, Q.
Robert-Hughes, Q.
Laughlin McPherson, Q.
Patrick-Sarsfield O'Ryan, Q.
Jean-Baptiste Bélanger, R.
Achille Thibeau, R.
Jos.-Marie-Alphonse Genest, Q.
1884—Jos.-Olivier-Edmond Verret, Q.
Alfred-Edward Burke, Q.
John-A. McDonald, Q.
Arthur-J. Timon, Q.
Gédéon-Stanislas Hamel, Q.

MESSIEURS

1884—Thomas-S. Gibsons, M.
1885—Angus Chisholm, Q.
Pierre Plante, Q.
Joseph Laberge, Q.
Rosario Morrissette, Q.
S.-L.-J. Sirois, Rim.
J.-D. Rioux, Rim.
Thomas Marcoux, Q.
1886—Chs-Fran. Kane, M.
Frs-Jn. Butler, M.
J.-B. Levasseur, Q.
Albert Côté, Q.
1887—Joseph Gignac, Q.
Alfred Bastien, M.
1888—P.-A.-R. Lagueux, Q.
J.-L.-E.-G. Rémillard, Q.
J. E.-L. Poirier, Q.
J.-T.-P.-O. Cloutier, Q.
Donald-J. Summers, Q.
1889—J.-F. Grace, M.
Henri Simard, Q.
1890—N. O'Reilly, M.
1891—S.-A. Lortie, Q.
C.-N. Gariépy, Q.
1892—E. Auclair, M.
E.-P. MacPherson, Q.
1893—J.-E. Roy, M.
J.-B. Paradis, Q.
J.-A.-H. Blaquière, Q.
1894—G.-L. Gauthier, M.

7° BACHELIERS EN DROIT CANONIQUE

MESSIEURS

1879—Narcisse-Alph. Lemieux, Q.
Jean Hébert, Q.
John Seubert, Q.
1880—Jos.-D. Beaudoin, Q.
J.-L.-H. Frécbette, Q.
A.-Eustache Maguire, Q.
William O'Leary, Q.
G.-Benjamin Dionne, Q.
1881—Herménégilde Bouffard, Q.
Arthur Scott, Q.
Albert Rouleau, Q.
1882—Etienne-Olivier Corriveau, Q.

MESSIEURS

1882—Jean-Casimir Drolet, Q.
Hubert Lessard, Q.
Patrick-Sarsfield O'Ryan, Q.
1884—Jos.-Olivier-Edmond Verret, Q.
John Bradley, Q.
Alfred-Edward Burke, Q.
John-A. Macdonald, Q.
Arthur-J. Timon, Q.
Th. Marcoux, Q.
1892—E.-A. Simard, Q.
1893—J. Gignac, Q.

INGÉNIEURS CIVILS

MESSIEURS

1889—Pietro Persiani.
Ettore Germini.
Le chevalier Giuseppe Moneti.
Sifroy-Joseph Fortin.
Urgel-Pierre Boucher.
1890—O. Arcand, *avec la plus grande distinction.*
E.-F. Fusey, *avec grande distinction.*
J.-L. Spénard, *avec grande distinction.*
H.-J. Lefebvre, *avec distinction.*
H.-L.-M. Auclair, *avec distinction.*
1891—J.-N. Giroux.
E.-R. Faribault, *avec distinction.*
C.-O. Sénécal.

MESSIEURS

1891—A. Bonin.
1892—J.-O. Delisle, *avec grande distinction, M.*
P.-A. Faribault, *avec distinction, M.*
P.-E. Parent, *avec distinction, M.*
1893—J.-T. Lemire, *avec grande distinction, M.*
J.-A. Marion, *avec grande distinction, M.*
J.-P.-M.-E. Picher, *avec grande distinction. M.*
J. E. Canuel, *avec grande distinction, M.*
F.-C. Laberge, *avec la plus grande distinction, M.*
A.-J. Pinet, *M*

DÉPARTEMENT VÉTÉRINAIRE

1ER DEGRÉ

MESSIEURS

1889—Ch.-Chamilly de Lorimier.
George-Henry Mount.
Achille Joly.
Guillaume Alarie.
Frédéric-Albert Duclos.
Louis Pouliot.
Joseph-Avila-George Mount.
Albert Dauth.
J.-D.-Marius Grothé.
Thos.-Edm. Leclerc.
Chs-Pacifique Dumas.
Ls-Alfred d'Amour.
Chs-Aug. Sénécal.
Wolfred Neilson.

MESSIEURS

1889—Léopold-Adolphe Girard.
Albert-Aimé Etienne.
Victor-Théodule Daubigny.
1890—Z. Dufresne.
E. Auclaire.
E. Milot.
J. Brunet.
A. Moffette.
C.-Z Lepage.
L. Lapointe.
D. Généreux.
A. Guertin.
C. Bricault.

2ND DEGRÉ

MESSIEURS

1889—Timothée Mignault.
David-Arthur Piette.
Joseph-A. Tellier.
W.-B. Desmarteau.
W.-D. Durocher.
C.-L. Leduc.
N. Masson.
R.-A. Reid.
Albert Dauth.
V.-Théodule Daubigny.
Jos.-Albert Letiecq.
Chs-Chamilly de Lorimier.
Louis Pouliot.

MESSIEURS

1889—Joseph-Avila Guy.
1890—M. Grothé.
C.-P. Dumas.
T.-E. Leclaire.
A.-A. Etienne.
W. Neilson
Ls-A. D'Amour.
G.-H. Mount.
L.-A, Girard.
F.-A. Duclos.
G. Alarie.
A. Joly.
J.-A. Simard.

MÉDECIN VÉTÉRINAIRE

1891—W.-P. Neilson.

MAITRES OU LICENCIÉS

1° LICENCIÉS EN PHILOSOPHIE

Messieurs	Messieurs
1882—Olivier Mathieu.	1893—F. Murphy, St-D.
1893—E. Baril, Nic.	W. McKenna, St-D.

2° LICENCIÉ ÈS SCIENCES

1887—M. Salluste Duval.

3° MAITRES ÈS ARTS

Messieurs	Messieurs
1857—Thos-E. Hamel, *ad eumdem*	1880—Charles-Philippe Richard.
Cyrille-E. Legaré, *ad eumdem*.	1881—Joseph Giguère.
1858—Louis Beaudet, *ad eumdem*.	Alphonse Bérard.
1859—Edouard-Michel Méthot.	François-X.-Eugène Ecrément.
Charles-Honoré Laverdière.	R.-P.-Auguste Dion, C.S.C.
1863—François Desaulniers.	1882—R. P. Moïse McGarry, C.S.C.
Louis Dagenais.	R. P. Godfroy Robert, C.S.C.
Pierre Lagacé.	R. P. Charles Jolly, C.S.C.
François-Ignace Paradis.	R. P. Théophile Barré, C.S.C.
Antoine-Narcisse Bellemare.	R. P. Auguste Louage, C.S.C.
Octave Audet.	R. P. Amédée Guy, C.S.C.
1866—André Pelletier.	R. P. Alfred Roy, C.S.C.
Irénée Douville.	R. P. Philéas-Fréd. Bourgeois, C.S.C.
1867—Antonin Nantel.	Clédphas Gagnon.
François-A.-Hubert LaRue.	1883—Louis Richard.
1868—J.-Elie Panneton.	Raymond Caisse.
Isaac Gélinas.	Télesphore Laflèche.
Bruno Leclerc.	1884—Jos. Clovis K.-Laflamme.
Achille Vallée.	Jos.-Edmond Marcoux.
1871—Charles Bacon.	1885—Victor Huard.
1874—Thomas Moreau.	Eugène Roy, *ad eumdem*.
1876—Charles Baillairgé.	1889—J.-A.-P. Lefebvre.
Elzéar Couture.	Athanase Biron.
1879—Emmanuel Guilbert.	1887—Olivier E. Mathieu.
Pierre Girard.	Edmond Paradis.
1880—François-X. Cloutier.	Joseph Roy.
Napoléon Caron.	P.-J. Peemans, C.S.V.
J.-C. Carrier, C.S.C.	C.-Philéas Choquette.
Jos. Séguin, C.S.V.	1889—Alexandre Vaillant.
Magloire Légaré.	1890—R. P. J.-E. Foucher, C.S.V.
Joseph-Delphis Meunier.	E. Lapointe.
François-Xavier Jacket.	1891—M. Belzile, Rim.
M.-Thomas Labrecque.	

Messieurs

1891—P. de Foville, P.S.S.
J. Moyen, P.S.S.
P. Rousseau, P.S.S.
P. Schlickling, P.S.S.
E. Renard, P.S.S.
A. Orban, P.S.S.

Messieurs

1891—J. Charlebois, C.S.V.
1892 - J. Caron, Man.
A.-O Papillon, Nic.
Z. Lahaye, Nic.
1893—J.-Tremblay, Chic.

4° LICENCIÉS EN MÉDECINE

Messieurs

1856—François-A.-Hubert Larue, *avec distinction.*
Napoléon Lavoie, *avec distinction.*
1860—Romuald Gariépy, *avec distinction.*
Louis-J.-Alfred Simard, *avec grande distinction.*
1861—Alfred Lachaine, *avec distinction.*
1863—Charles - Antoine Delâge, *avec distinction.*
Napoléon Dion, *avec destinction.*
Charles Verge, *avec distinction.*
Laurent Catellier.
1866—Damase Archambault.
Charles-Alexandre Lesage, *avec distinction.*
1867—F.-X.-Edmond Héroux, *avec distinction.*
Camille Lafontaine.
Thomas-Godfrey McGrath, *avec distinction.*
Lucien Morault.
1868—Solfrid-Wilbrod Larue.
Romuald Fiset, *avec distinction.*
Michael Ahern, *avec distinction.*
Henri-Josué Martin.
J.-Edouard Badeaux, *avec distinction.*
1869—Jules-Guernon Lussier, *avec distinction.*
A.-George Matte, *avec distinction.*
Paul-Etienne Grandbois, *avec grande distinction.*
Cyrille Lacombe, *avec distinction.*
J.-Bte. Bolduc, *avec distinction.*
A.-Albert Philion, *avec distinction.*
B.-Gérin Lafontaine, *avec distinction.*
Zotique Rousseau.
Hubert Neilson.
1870—Edmond Gauvreau.
Charles Gingras.
L. - J. - Lactance Archambault, *avec grande distinction.*

Messieurs

1870—Alfred-Miville Dechêne, *avec grande distinction.*
Chs. Delagrave, *avec distinction.*
Edouard Rouleau, *avec distinction.*
Wilbrod Mayrand.
Louis-Elie Beauchamp.
Napoléon Fiset.
Antoine Larue.
Edmond de Sales Laterrière.
George Garon.
Horace Crépault.
1871—Michael Coote.
Adolphe Lemire.
Cyrille-Emile Vaillancourt.
1872—Joseph-Eusèbe Grondin.
Basile Desrochers.
Gustave Turcotte.
Moïse Rheault.
Joseph-Edouard Ladrière.
Joseph-Benjamin Blouin.
Evans Rochette, *avec distinction.*
1873—William Maguire.
1874—Edwin Turcot, *avec distinction.*
Ephrem Olivier, *avec distinction.*
Philippe Charest, *avec distinction.*
Honoré Labrecque.
Charles Clément.
Odilon Lauriault.
Charles-Nérée Beauchemin.
Théodore-A. Talbot.
Thomas Tremblay.
Richard-Ph. Alleyn.
Charles-A. Casgrain.
M.-R.-A.-Tancrède Fortier.
Louis-Napoléon Fortin, *avec distinction*
Jules Nelson Fraser.
Pierre-E. Lemieux.
Auguste Ross.
1875—Fl.-Ch.-Tancrède Lamoureux.
Eusèbe Beaudry.
Joseph-Eugène Turcot.
George Bolduc.
Léandre Hamelin.
Narcisse Arthur Desjardins.
Louis-Joseph Dostaler.

MESSIEURS

1875—George-D.-B. Watters.
1876—Auguste Bourbonnais, *avec distinction*
Mat.-Alf.-Arsène Falardeau.
Alfred Paquin.
G.-Al.-Philibert Tanguay.
André-David Lepage.
Chs Alphonse Dubé.
1877—Louis Crépault.
George Fréchette.
Joseph Godbout.
Adhémar Jeannotte.
Charles Lespérance.
Alphonse Letellier de St-Just.
Arthur-F. Poulin.
George S. Grégoire.
Abraham Larochelle.
1878—Patrick-Peter Delaney.
Gaspard-H. Turcot, *avec distinction.*
J.-Adjutor Samson.
Henri Trudel *avec distinction.*
L.-U.-J.-M.-Aurèle Noël, *avec distinction.*
Charles-F. Couture.
L.-Oct.-Maxime Bellemare.
Jos.-E. Boldue.
Henri-Philippe Rouleau.
Arthur-E.-Z. Vincelette.
Léon-Achille Gauvreau.
Edouard Morin.
1879—Chs-Narcisse Gauvreau, *avec distinction.*
A.-Israël Jonéas, *avec distinction.*
François-Xavier Gosselin, *avec distinction.*
Joseph-A. Langlais, *avec distinction.*
Eugène Bédard.
Pierre-H. Brassard.
Simon Grenier.
Charles-E.-A. Côté.
1880—Joseph-Hubert Joannette, *avec grande distinction*, M.
Jos.-Arthur Cardinal, *avec grande distinction*, M.
Victor Sanfaçon, *avec distinction.*
Ls-Stanislas-Zéphirin Giasson.
Narcisse-Emile Roy.
1881—William-Herménégilde Blagdon.
Ls-Chs-Alexandre Chaussegros de Léry.
Joseph-Rodolphe Tranchemontagne, M.
George-Henri Olivier, M.
Alfred Savard, M.
1882—Gustave-Adolphe Casgrain.

MESSIEURS

Joseph-Alphonse Marcoux.
Joseph-Valère Côté.
Isaïe Cormier, M.
Gustave Demers, M.
Ls-Eugène-Napoléon Matte, M.
Rodolphe-Gaspard Janson, M.
1883—Chs-Eusèbe Lemieux, *avec distinction.*
Emile Sirois.
George-Wm Lachaine-Jolicœur, *avec distinction.*
Edmond Boulanger.
Edmond Perron.
Edmond Bastien, M.
Félix-Gustave Lafontaine, M.
Jos.-Wilfrid Prévost, M.
Jos.-Henri Sinclair, Q.
Etienne Gosselin, Q.
1884—Frédéric Stanislas Caron, Q.
Eugène Larue, Q.
Jos.-Euclide Tremblay, M.
1885—Chs-Frs-Xavier Prévost, Q.
Albert de Villers, Q.
Alphonse Lamothe, Q.
Gaudiose Paradis, Q.
P.-Arthur David, *avec distinction*, M.
1886—N.-Gédéon Chabot, *avec distinction*, M.
L.-G.-Arthur Delisle, M.
Wilbrod-Ant. Ilénault, M.
Arsène Lavallée, M.
J.-C. Howe, Q.
William Delaney, Q.
1887—Damase Pagé, Q.
Joseph Cinq-Mars, *avec distinction*, Q.
Joseph Edge, Q.
Adjutor Couturier, Q.
Pantaléon Pelletier, Q.
George Tremblay-Bélanger, Q.
Paul Brière, Q.
Louis-Roch Perreault, M.
Jos.-A.-Théode Mayrand, M.
Naz. Gingras, Q.
1888—Joseph Poliquin, Q.
Arthur Lavoie, Q.
P.-V.-Sosthènes Lefrançois, Q.
Ls-Edouard Schiller, M.
J.-H. Thériault, M.
Ferdinand Bélanger, M.
1889—Arthur Potvin, Q.
Eugène Mackay, M.
Pierre Trudel, *avec distinction*, Q.
James-Meredith Foy, M.
Michel-Gaudiose Giroux, Q.
Jos.-A.-Philippe Lord, Q.

5° LICENCIÉS EN DROIT

MESSIEURS

1860—Côme-A. Morisset, *avec distinction.*
1861—Chs Frs-Stanislas Langelier, *avec grande distinction.*
1862—Charles - Narcisse Hamel, *avec distinction.*
1865—James - George Colston, *avec grande distinction.*
1868—Joseph Pédard, *avec distinction.*
Lucien Turcotte, *avec grande distinction.*
1871—Charles Darveau.
Ernest Cimon.
1872—Hubert - Edouard - Adjutor Turcotte.
1873—Edmund James Flynn, *avec distinction.*
1874—Louis Asselin, *avec distinction.*
Lawrence Cannon.
1875—Louis-Ph. Sirois, *avec distinction.*
Charles Langelier.
1876—Alphonse Pouliot.
1877—Thomas - Chase Casgrain, *avec grande distinction.*
Victor - A.- E - Benoit Livernois, *avec distinction.*
P.-V.-Amédée Robitaille, *avec distinction.*
Philippe-A Malouin.
J -B.-Alfred Cloutier.
Urbain Lapointe.
Lawrence Stafford.
1878—R - Maurice St - Jacques, *avec grande distinction.*
Jules-Joseph-T. Frémont, *avec grande distinction.*
Horace-F.-X. Archambeault, *avec grande distinction.*
1879—Pierre-Eugène Lafontaine, *avec grande distinction.*
Thomas Chapais, *avec distinction.*
Bruno Nantel, *avec distinction*, M.
Charles-Alphonse Léveillé, M.
Joseph-Adolphe Chauret, M.
Joseph-Adélard Descarries, M.
Jules-André St-Julien, M.
1880—L.-Ph Pelletier, *avec grande distinction.*
Richard-Tuson Henneker, M.
Onésime Boisvert, *avec grande distinction*, M.
Achille Borion, *avec grande distinction*, M.
Alexandre Lamirande, M.
1881—Simon - Napoléon Parent, *avec distinction.*
Adalbert Fontaine.

MESSIEURS

1881—Elzébert-Edouard Roy.
Charles - Lemoine de Martigny, *avec grande distinction*, M.
Joseph-Octave Drouin, *avec grande distinction*, M.
Joseph Emard, *avec distinction*, M.
Henri-Gérin Lajoie, *avec distinction*, M.
Arthur David, M.
1882—Albert Lemay, *avec distinction.*
Henry Aylen, *avec distinction.*
François-Siméon Tourigny
Charles-McPherson Holt. M.
Thomas Fortin, *avec grande distinction*, M
Jos. - Henri - Napoléon Richard, *avec grande distinction*, M.
Napoléon-Antoine Belcourt, *avec grande distinction*, M.
Louis Arsène-Herman Comeau, M.
1883—Gilbert-Miville Dechesne, *avec grande distinction.*
Ernest Chouinard, *avec distinction.*
Arthur-Ernest Mountain.
Adolphe Dionne.
Alphonse Bernier.
Eusèbe Belleau.
Alexandre Jodoin, M.
1884—Jos.-Mathias Tellier, *avec grande distinction*, Q.
Edouard Dorion, *avec distinction*, Q.
François-Xavier Gosselin, Q.
Charles-Sandwich Campbell, *avec grande distinction.*
1886—James - Secretan Dunbar, *avec grande distinction*, Q.
George E.-A. Jones, *avec distinction*, Q.
Jos.-Edouard Taschereau, *avec distinction*, Q.
Nazaire Olivier, *avec distinction*, Q.
Gustave Faribault Hamel. Q.
Paul-Vilmond Savard. Q.
L.-Philippe Demers, *avec grande distinction*, M.
1887—H. - H. - Achille Gervais, *avec grande distinction.*
Fred.-Ed. Meredith, *avec distinction*, M.
Auguste Beaudry, *avec distinction*, Q.
Ls-Ph-H. Viau, *avec grande distinction*, M.
L.-P. Bérard, M.

MESSIEURS

1887—Ludovic-E. Brunet, Q.
Antoine-J.-T.-C. Taschereau, Q.
Jean-Bte Bélanger, Q.
C.-Sam. Rioux, Q.
1888—J.-Ald. Rochette, *avec distinction*, Q.

MESSIEURS

1888—J.-Camille Pouliot, Q.
1889—Alexandre Taschereau, Q.
1890—G.-E. Mathieu, M.
1894—Louis Loranger, M.
J.-A Lamarche, M.
A. Lane, *avec grande distinction.*

6° LICENCIÉS EN PHILOSOPHIE

1894—D.-F. Morrison, *avec distinction*, Q.
E.-C-K. Laflamme, *avec grande distinction.*
P. Beaudry, *avec distinction*, St.-Pyac.

7° LICENCIÉS EN THÉOLOGIE

MESSIEURS

1870—Rémi Faure, *avec grande distinction.*
1871—Louis Gauthier, *avec grande distinction.*
1872—Adrien Papineau, *avec distinction.*
Clovis Laflamme, *avec grande distinction.*
1873—Thomas Bérubé, *avec grande distinction*
Cyrille-Alfred Marois, *avec distinction.*
1875—Anselme - Napoléon Rhéaume, *avec grande distinction.*
1876—Edward Walker, *avec distinction.*
1877—Jean Chaisson, *avec distinction.*
Olivier Mathieu, *avec grande distinction.*
1878—Joseph Quinan, *avec grande distinction.*
1879—Joseph Feuiltault, *avec grande distinction.*
Henry Chs Becker, *avec distinction*, M.
Albert-John McKeon, M.
Dennis McMahon, M.
1880—William - Henry Grant, *avec grande distinction.*
1881—Joseph - Claver Bessette, *avec distinction.*
Arthur Scott, *avec grande distinction.*

MESSIEURS

1883—Patrick-Sarsfield O'Ryan, *avec grande distinction.*
Laughlan McPherson, *avec distinction.*
1884—Jos.-Ol.-Edmond Verret.
1885—Angus Chisholm, *avec grande distinction.*
Pierre Plante, *avec distinction.*
Joseph Laberge, *avec distinction.*
1886—Joseph-E.-B. LeVasseur, *avec distinction.*
1887—Albert Côté, *avec grande distinction.*
Joseph Gignac, *avec distinction.*
1889—Donald James Summers, *avec distinction.*
Emile Poirier, *avec grande distinction.*
Omer Cloutier, *avec grande distinction.*
1890—J.-C. McMillan, *avec grande distinction.*
Henri Simard, *avec grande distinction.*
1891—C.-N. Gariépy, *avec grande distinction.*
1892—E. Auclair, *avec distinction*, M.
H.-P. MacPherson, *avec grande distinction*, Q.
1893—J.-B. Paradis, *avec grande distinction, Q.*
J.-A -H Blaquière, *avec distinction, Q.*

DOCTEURS

1° DOCTEURS EN PHILOSOPHIE

1878—M. Thomas-Salvatore Talamo.
1883—M. Olivier Mathieu, *ad eumdem*.
1884—M. Benoit Lorenzelli.
1892—M. P.-H.-A. Bernier.

2° DOCTEURS ÈS SCIENCES

1857—M. Thomas-Sterry Hunt.
1880—M. l'abbé L. Provancher.
1894—G. F. Matthew.

3° DOCTEURS ÈS LETTRES

1857—M. Jean-Baptiste-Antoine Ferland.
1867—L'hon. Pierre-J.-O. Chauveau.
1877—M. Raymond Casgrain.
Mgr Bernard O'Reilly.
1878—Son Excellence Mgr G. Conroy.
Son Excellence lord Dufferin, gouv. gén. du Canada.
M.-H.-A. Verreau.
1880—Mgr Joseph-Sabin Raymond
L'hon. Adolphe-Basile Routhier.
M. Alexis-Albert Lefaivre, Con. gén. de France.
M. Lucien Brun, Prof. à l'Univ. Cath. de Lyon.
M. Claudio Jannet, Prof à l'Univ. Cath de Paris.
1883—Son Excellence le marquis de Lorne, gouverneur général du Canada.
1883—M. Louis-Edouard Bois.
Mgr Cyprien Tanguay.
M. Joseph-Chs. Taché.
1888—M. Louis Fréchette
M. Narcisse Faucher de Saint-Maurice.
M. George Stewart, *Jr.*
M. L. P. Lemay.
L'hon. F.-G. Baby.
M. E. Rameau de St-Père.
1899—M. l'abbé A. H. Gosselin.
M. l'abbé E.-M. Dawson.
M. Nap. Legendre.
M. S.-E. Dawson.
L'hon. F.-G. Marchand.
M. l'abbé A. Gingras.
M. P. de Cazes
M. J. Marmette.
M. A. Decelles.
M. A. Poisson.
1893—M. J.-G. Bourinot.
M. R.-F. Quigley.

4° DOCTEURS EN MÉDECINE

MESSIEURS

1853—Jean Blanchet.
Charles Frémont.
James-Arthur Sewell.
Jean-Zéphirin Nault.
Jean-Etienne Landry
Alfred Jackson.
1858—Charles-Eusèbe Lemieux.
1859—François-A.-Hubert Larue.
1865—Napoléon Lavoie.
Romuald Gariépy.
Louis-J.-Alfred Simard.
Alfred Lachaine.
Laurent Catellier.
Charles Antoine Delâge.
Napoléon Dion.
Charles Verge.
Olivier-Alphonse Hébert.
1866—L.-Conrad Gill.
1867—David-Louis Larose.
L.-Eugène Rousseau.

MESSIEURS

1870—Edmond Héroux.
Edouard Badeaux.
Paul-Etienne Grandbois
Louis-Joseph-Lactance Archambault.
Alfred-Miville Dechêne.
Alfred Beauchemin
1871—Ferdinand Doherty.
Pierre-Achille-Anaclet Collet.
1872—Malcolm Guay.
Félix-Emile Dubé
Zéphirin Gravel.
Ernest Delisle.
1873—Michel Fiset.
Louis Gauvreau.
Arthur Vallée.
1874—Samuel Pouliot.
Narcisse-Eutrope Dionne.
Joseph-Phidime Giguère.
Josué-Nic. Pinault.

MESSIEURS

1874—Onésime Mazurette.
Damase Rossignol.
1875—Joseph-Philéas Boulet.
Louis-Elzéar-Odilon Desjardins.
Wenceslas Bilodeau.
J.-E. Turcot.
T. Lamoureux.
1876—Joseph Côme Maranda.
Jos.-Hu.-Amb. Matte.
Hugues-Ev. Desrosiers.
Louis-Frémont Burroughs.
J.-Fr.-Régis Latraverse.
Patrick-G. Jennings.
Arthur-Lapthorn Smith.
Michel Delphis Brochu.
Flavien-Alfred Dion.
Thomas Laliberté.
1877—Joseph-Paradis Lavoie.
L.-N.-Emile Lacoursière.
J.-E.-Hercule Poisson.
Antoine-Emmanuel Belleau.
G. Fréchette.
1878—Joseph-Charles Taché.
Hippolyte Sirois.
Peter Conroy.
J.-E.-Alphonse Méthot.
Arthur-Alfred Watters.
Pierre Beaubien, *ad eumdem.*
Pierre Munro, *ad eumdem.*
Jean Philippe Rottot, *ad eumdem.*
Eugène-H. Trudel, *ad eumdem.*
J.-Gaspard Bibaud, *ad eumdem.*
Joseph-Emery Coderre, *ad eumdem.*
Thos-E.-D'Odet d'Orsonnens, *ad eumdem.*
William-H. Hingston, *ad eumdem.*
Alfred T. Brosseau, *ad eumdem.*
Emmanuel-P. Lachapelle, *ad eumdem.*
Angus-C. Macdonald, *ad eumdem.*
Arthur-G.-A. Ricard, *ad eumdem.*
Adolphe Dagenais, *ad eumdem.*
J.-Alfred Laramée, *ad eumdem.*
George-O. Beaudry, *ad eumdem.*
G.-H. Turcot.
1879—Charles M. Filiatrault, *ad eumdem.*
Norbert Fafard, *ad eumdem.*
Elzéar Berthelot, *ad eumdem.*
Sévérin Lachapelle, *ad eumdem.*
Salluste Duval, *ad eumdem.*
Azarie Brodeur, *ad eumdem.*
A.-A. Foucher, *ad eumdem.*
L. S.-A. de la Chevrotière.
1880—Michael Ahern.
Jos.-Henri-Edmond Veilleux.
M.-T.-Edouard Belleau.
Edmond-Victor Prévost.
Louis-Clovis Mayrand.

MESSIEURS

1880—William-Alexandre Verge.
Jean-Félix Landry.
Louis-Antoine Généreux.
Edouard-Odina Cloutier.
Flavien Dupont, M.
Joseph-Ernest Lacaille, M.
Damase Carrières, M.
1881—Philippe Wells.
Joseph Pelletier.
Joseph-Emile Poirier.
Aimé Trudel.
Ls-Guillaume Philéas DeBlois.
Auguste-Charles Hamel.
François-Xavier-Arthur Gaboury, M.
Joseph-Edmond Lemaitre, M.
Joseph-Eusèbe Bergeron.
1882—Albert-L.-E. Marois.
Arthur-Etienne Hébert.
Elzéar Laberge.
Pierre-Paul-Jos. Cherrier, M.
1883—Edwin Turcot.
Alfred Pinault.
Ephrem Lessard.
Salluste Roy.
Arthur DeBlois.
Chs-Henri Simard.
Théophile Paré.
Emile Sylvain.
André-Samuel Brien, M.
Arthur-Jos.-Evariste Cormier, M.
Frank Devlin, M.
Fr.-Xav. Gagnier, M.
Jérôme-David Gauthier, M.
Jos.-Octave Goyette, M.
Arthur Joyal, M.
Joseph Leroux, M.
Avila-Romuald-Lemire Marsolais, M.
Chs-Eusèbe Lemieux, Q.
1884—Jos-Pierre DeBlois, Q.
Jacques-Alfred Morin, Q.
Jos.-Arthur Millette, Q.
Louis Michel Moreau, Q.
Louis-Elzéar Pelletier, Q.
Patrick Coote, Q.
George Rosaire Matte, Q.
Joseph-Julien Surprenant, M.
Joseph-Roy Desjardins, M.
Hormisdas Boucher, M.
Charles-Narcisse Valin, M.
Ernest Duval, M.
Elie Bernard, M.
Michael-Thomas Brennan, M.
1885—Joseph Houle, M.
Gaston Smith, M.
Louis Lepage, Q.
Siméon Grondin, Q.
Michael-H. Brophy, Q.
Pierre Monat, Q.

MESSIEURS

1885—J.-Hector Palardy, Q.
Ls-Auguste Gagné, Q.
1886—Alfred Létourneau, Q.
Charles Collet, Q.
Alexandre Boucher, M.
J.-Napoléon Legault, M.
A.-Anaclet Bernard, M.
H.-Ernest Choquette, M.
J.-Ls-Napoléon Delorme, M.
P.-Ulderic Garneau, M.
Ls-Philippe Normand, M.
Chs-Ovide Ostiguy, M.
L.-J.-Hercule Roy, M.
G.-N. Chabot, M.
David Marsil, M.
1887—A.-Geo.-Henri Béïque, Q.
Frs-Jos. Langlais, Q.
Henri Marchand, Q.
Jos.-Zéph. Triganne, Q.
Ls-J.-O. Sirois, Q.
Jean-Bte Richard, M.
Chs-V.-Emmanuel Marsil, M.
Arthur DeLisle, M.
J.-A. Daignault, M.
Ant.-Alfred Duhamel, M.
J.-D. Pagé, Q.
1888.—F.-X. Feuiltault, Q.
J.-F.-T. Savary, Q.
Arthur Ricard, M.
Elphège-A.-René de Cotret, M.
1889—J.-B.-Emile Ostiguy, M.
Jos.-Ignace Dubreuil de Pontbriand, M.
J.-S. Desjardins, M.
George Villeneuve, M.
Camille Laviolette, M.
Jos.-Antoine Rodier, M.
Ls-Philippe Legendre, Q.
Damase Larue, Q.
Edmond Savard, Q.
Jos.-Alb.-Ephraïm Bédard, Q.
Rosaire Paquin, Q.
Joseph-Narcisse Létourneau, M.
1890—J.-A. Bédard, Q.
F. Bélanger, M.
O.-A. Bissonnette, M.
G.-Alp. Boucher, Q.
R. Boulet, *avec distinction* M.
P.-A. Brassard, Q.
J.-A.-O. Brodeur, M.
J.-E.-P. Chagnon, *avec distinction*, M.
T. Cormier, M.
E.-E. Costelow, Q.
C.-E. Côté, Q.
A.-Lemoine de Martigny, *avec grande distintion*, M.
J. Dorion M.
H.-Masson Duhamel, M.
H.-O. Fortier, M.

MESSIEURS

1890—E.-Nap.-Fugerre, M.
G.-A. Giroux, Q.
J. Guérard, *avec grande dictinction*, Q.
G.-N. Lavole, M.
L.-Eug. Lelaidier, Q.
L.-E. LeRiche, M.
G.-E. Lesage, M.
O.-F. Mercier, M.
C.-E. Morin, Q.
J.-N.-P. Mount, M.
A. Noël, Q.
C.-H. Plante, Q.
H.-H. Préfontaine, M.
D.-E Ralnville, Q.
Ch.-E. Rasconi, M.
E. Savard, Q.
E.-T.-A. Simard, *avec grande distinction*, Q.
G.-H -Labreche Smith, M.
John Steele, Q.
J.-Emile St-Hilaire, Q.
P. Synott, Q.
J.-V. Thuot, M.
C. Verge, *avec distinction*, Q,
L.-V. Vézina, *avec grande distinction*, Q.
1891—C.-A. Lesage, *avec distinction*, (1866).
J.-E. Vanasse, M.
L.-J.-A. Valois, M.
Ls de Lotbinière Harwood, M.
Chs-A. Rochon, M.
T. Caron, M.
A.-H.-N. Bellemare, M.
C. Gariépy, *avec distinction*, M.
J.-T. Dion, M.
S. McDuff, M.
N.-A. Dussault, M.
U.-J. Lalonde, M.
Ls.-A. Charlebois, *avec distinction*, ?.
S. Derome, M.
J.-C.-E. Daunais, M.
J.-B.-N.-J. Auger, *avec distinction*, M.
A. Catellier, *avec distinction*, Q.
P.-G. Laberge, *avec grande distinction*, Q.
E.-A. Lebel, Q.
J.-B -R. Dufresne, Q.
J.-R. Lacerte, *avec grande distinction*, Q.
T.-P. Roy, Q.
G.-J. Roy, Q.
L. Côté, Q.
A.-E. Aubry, Q.
S. Pelletier, Q.
G. Cloutier, *avec distinction*, Q.
P. Boisseau, Q.

MESSIEURS

1891—G.-E.-R. Fortier, *avec distinction* Q.
1892—A. Villeneuve, *avec grande distinction*, Q.
A. Lavallée, M.
D.-E. Archambault, Q. (1866)
J.-D. Lemay, M.
S. Dérome, M.
A.-H.-Bellerose, *avec grande distinction*, M.
W. Morin, *avec grande distinction*, M.
J.-C.-A. Daigle, *avec grande distinction*, M.
J.-P. Gadbois, *avec grande distinction*, M.
R.-C. Laurier, *avec grande distinction*, M.
A. Fontaine, *avec grande distinction*, M.
J.-S.-M.-A. Ethier, *avec grande distinction*, M.
D.-V. Landry, *avec grande distinction*, M.
J.-A. Brien, *avec grande distinction*, M.
C.-O., Leblanc, *avec grande distinction*, M.
R. Beaudry, *avec grande distinction*, M.
F. Lefils, *avec grande distinction*, M.
J. Arrault, *avec grande distinction*, M.
E.-P. Benoit, *avec distinction*, M.
L.-J. Trudeau, *avec distinction*, M.
J.-A.-E. Beaudoin, *avec distinction*, M.
L. Bergevin, *avec distinction*, M.
J.-A. Lapierre, *avec distinction*, M.
A.-J.-H. Levasseur, *avec distinction*, M.
W. Gauthier, *avec distinction*, M.
R. Gervais, *avec distinction*, M.
J.-A. Ranger, *avec distinction*, M.
A. Charbonneau, *avec distinction*, M.
J.-M.-A. Gravel, *avec distinction*, M.
A. Hudon, *avec distinction*, M.
E.-A. Bessette, *avec distinction*, M.
O. Paiement, *avec distinction*, M.
J. Frenette, M.
F. Plourde, M.
A.-C. Forest, M.
J.-G.-H. Lapointe, M.
C.-E. Lapointe, M.
E.-G. Dagenais, M.
J.-P.-M. Pichette, M.
E.-E. Bourbonnais, M.

MESSIEURS

1892—A. Guertin, M.
H. Gaboury, M.
D. Ladouceur, M.
S. Lebœuf, M.
H. Picard, M.
J.-C. Prieur, M.
F.-X. Plouffe, M.
J.-T. Toutant, M.
O.-D. Duckett, M.
G.-A. Coderre, Q.
J.-A. Blouin, Q.
S.-J. Girouard, Q.
J.-B Delisle, Q.
C.-N. de Blois, *avec distinction*, Q.
W. Lacroix, Q.
E.-G. Martineau, Q.
T. Dubord, Q.
P.-P. McCormick, *avec distinction*, Q.
C.-E. Boisvert, *avec distinction*, Q.
E.-M.-A. Savard, Q.
F.-X.-P. Dolbec, Q.
C.-A. Lapierre, Q.
E. Pâquet, *avec grande distinction*, Q.
J.-E.-L. Miller, Q.
A. Bédard, Q.
G.-G. Turcot, Q.
E. Chicoine, *avec grande distinction*, Q.
A. Marcotte, Q.
A. Lapointe, Q.
J.-U. Coderre, *avec grande distinction*, Q.
B.-E. Lahaye, M.
J.-A. Fortin, M.
1893—J.-B. Deslauriers, M.
J.-C.-H. Lortie, M.
P.-A.-C. Champagne, M.
C. Cholette, M.
J.-O. Johnson, M.
L.-P. Désy, M.
J.-O. Daoust, M.
P.-P. Boulanger, Q.
E. Simard, M.
A. Gallant, M.
E.-G. Asselin, M.
H. Beauchemin, *avec distinction*, M.
T. Demers, M.
J. St-Onge, M.
J. Bédard, Q.
J. Leclerc, Q.
H. Milot *avec distinction*, M.
T. Gervais, M.
J. Archambault, *avec distinction*, M.
F.-X.-J. Dorion, *avec grande distinction*, Q.
G.-E. Landry, M.

MESSIEURS

1893—R. Giroux, *avec distinction*, M.
P.-H. Lesage, *avec distinction*, M.
A.-E. Vary, *avec distinction*, M.
L.-P.-B. Michaud, M.
J.-P. Gagnon, M.
C.-G. Rancourt, Q.
R. Hébert, M.
A. Jobin, *avec grande distinction*.
L.-A. Genest, M.
G. Boucher, *avec distinction*, M.
A. Boucher, M.
F. Choquet, M,
A. Lespérance, M.
D.-A. Plouffe, M.
J.-E.-E. Brindamour, Q.
O. Bournival, M.
J.-E. Lamoureux, *avec grande distinction*, M.
F. Dussault, *avec distinction*, M.
V. Geoffrion, *avec distinction*, M.
J.-E. Mathieu, *avec grande distinction*, Q.
H. Béland, *avec distinction*, M.
P. A. Larose, *avec distinction*, M.
E. Roy, *avec distinction*, M.
L.-A. Montpetit, *avec distinction*, M.
E. Montpetit, M.
L.-J. Lemieux, M.
A. Riverin, *avec distinction*, M.
L.-T.-N. Ouellet, M.
L. Séguin, M.
X. Beauchamp, M.
M.-P. Lambert, M.
L. Lupien, *avec distinction*, M.
A. Pratte, M.
J.-G.-E.-M. Dechêne, *avec distinction*, M.
J.-S. Martel, M.
J.-C. Bernard, *avec distinction*, M.
J.-O. Pichette, M.
A. Duquette, M.
J.-U. Bérard, *avec distinction*, M.
J.-G. Leblanc, *avec distinction*, M.
A.-E. Gendron, *avec grande distinction*, M.
L.-J. Tétrault, M.
R.-T. Beaudoin, M.
P. Barrette, *avec distinction*, M.
J. Tremblay, *avec distinction*, M.
J.-A. Savoie, M.
H. Roy, M.
J.-C. Bernier, M.
M.-O. Routhier, *avec grande distinction*, M.
L. St-Germain, M.
A. Fréchette, *avec distinction*, Q.
A. Garneau, Q.
Art. Lefebvre, M.
Is. Laviolette, M.

MESSIEURS

1894—G. Bacon, Q.
E.-R. Larue, M.
M.-H. Couture, M.
L.-A. Lacombe, M.
J.-E. Gervais, M.
L.-Z. Lajoie, M.
F. Schiller, M.
J.-A.-H. Denis, M.
J.-E. Couture, M.
R.-J.-N. Dazé, M.
J.-J. Prume, *avec distinction*, M.
J.-E. Lafontaine, M
L.-H.-G. Boisseau, M.
F.-X. Renaud, *avec distinction*, M.
F.-X. L. de Martigny, *avec distinction*, M.
A. Nadeau, *avec grande distinction*, M.
E. Milot, M.
J.-T.-A. Gauthier, M.
J.-C. Marquis, *avec distinction*, Q.
V.-A. Vézina, *avec distinction*, Q.
P.-D. Tardif, Q
J.-D. Brousseau, Q.
Fréd. Boulanger, *avec grande distinction*, Q.
J.-T. Dussault, *avec grande distinction*, Q.
J.-E. Blondin, Q.
F.-N. Belleau, M.
J.-O. Beauchamp, M.
J.-N. Aubin, *avec distinction*, M.
F.-X.-P. Goyette, M.
J.-B. Archambault, M.
T.-C.-C. Charon, M.
J.-W.-Legris Lavergne, M.
H. Fréchette, *avec grande distinction*, M.
J.-E. Robillard, M.
G.-A.-H. Dufresne, *avec grande distinction*, M.
J.-D. Vézina, *avec grande distinction* M.
H.-O Joyal, M.
N. Bellemarre, M.
J. Côté, M.
F. de B. Bergeron, M.
A. Girard, M.
V.-J. Bourdeau, *avec distinction*, M.
H. St-Germain, M.
J.-A. Rouleau, M.
J.-A. Pineau, M.
J. Bachand, M.
J.-E. Dubé, *avec grande distinction* M.
J.-D. Salvail, *avec distinction*, M.
U. Jacques, *avec distinction*, M.
A. Trudeau, *avec distinction*, M.
A. Asselin, M.

MESSIEURS

1894—J.-B.-W. Yvon, M.
Z. Malo, M.
O.-G. Duhamel, M.
H. Valois, M.
L.-A. Lessard, *avec grande distinction*, Q.
J.-D. Roberge, *avec grande distinction*, M.

MESSIEURS

1894—L.-F.-A. Ouellet, M.
J.-P. Pinault dit Deschatelets, M.
J.-P. Ouimet, M.
N. Lambert, *avec distinction*, M.
L.-J.-N. Fiset, *avec grande distinction*, Q.
J.-E. St-Germain, Q.
G. Gagnon, Q.

MÉDECINS VÉTÉRINAIRES

DOCTEURS

MESSIEURS

1893—D. Généreux, M.
Z. Dufresne, M.
A. Caza, M.
C. Gouin, M.
A. Gaudry, M.
C.-A. Descary, M.
E.-L. Laurier, M.
L.-J. Tassé, M.
T. Laurin, M.
E. Janelle, M.
J. Meldrum, M.
L. Belisle.
G. Brault.

MESSIEURS

1893—J. Rabiot de Meslé.
Louis-P.-H. Lorrain.
1894—Wolfred Nelson.
John Duchêne.
Marc-Alb. Piché.
Angus Cuza.
Ad. Dufresne.
Z.-Alf. Janelle.
G. Allard.
Naz. Lecours.
A. Etienne.
H. Guy.

5° DOCTEURS EN DROIT

1854—L'hon. Auguste-Norbert Morin.
M. Jacques Crémazie.
1855—L'hon. William Badgley.
L'hon. Jean-Thomas Taschereau.
L'hon. Ulric-Joseph Tessier.
1857—M. Auguste-Eugène Aubry, *ad eumdem*.
1864—M. George-D. Gibbs.
1865—L'hon. René-Edouard Caron.
L'hon. John Dewey Day.
L'hon. Sir Napoléon Casault.
M. Jean Langlois.
1870—M. James-George Colston.
1878—L'hon. C.-S.-F. Langelier.
L'hon. Richard Alleyn.
L'hon. Edmund-James Flynn.
M. Côme-Séraphin Cherrier.
L'hon. Samuel-S. Monk.
L'hon. P.-J.-O. Chauveau.
L'hon. Thomas-J.-J. Loranger.
L'hon. Jos.-A. Chapleau.
L'hon. Louis-A. Jetté.
L'hon. J.-Alphonse Ouimet.
Son Excellence lord Dufferin.
1879—L'hon. Sir Alexandre Lacoste.
1880—L'hon. Sir A.-A. Dorion.
L'hon. William-C. Meredith.
1882—L'hon. Sir Hector-L. Langevin.
L'hon. Chs-Chamilly de Lorimier.
L'hon. Chs-Louis Champagne.
M. Pierre-Eugène Lafontaine, M.
1883—L'hon. Ad.-Basile Routhier.
L'hon. Th.-Chase Casgrain.
1884—Son Excellence le marquis de Lansdowne.
1886—L'hon. Rodrigue Masson.
1886—L'hon. Gédéon Ouimet.
L'hon. Michel Mathieu.
L'hon. Horace Archambeault.
M. Alphonse Pouliot.
M. Adalbert Fontaine.
M. Ls-Philippe Sirois.
1887—M. D.-A. O'Sullivan.
M. Joseph-Tasch. Frémont.
M. Ls-Alp.-Jos. Bernier.
1888—L'hon. A.-R. Angers.
1889—M. Ls-Philippe Demers.
M. Honoré Gervais.
M. Eusèbe Belleau.
M. Nazaire Olivier.
1890—Son Excellence lord Stanley de Preston
L'hon. J.-G. Bossé.
L'hon. C. Pelletier.

1890—L'hon. J. Larue.
L'hon. E. Cimon.
L'hon. C.-J. Gill.
L'hon. H. Taschereau.
M. E.-J. Hodgson.
M. F.-Debartzch Monk.
1891—L'hon. H. Mercier.
L'hon. J. Blanchet.
M. J.-R. Quigley.
1894—L'hon. A. Chauveau.
M. C.-E. Dorion.

6° DOCTEURS EN DROIT CANONIQUE

1856—S. Em. Elzéar-Alexandre Taschereau, *ad eumdem.*
1877—Mgr Albert-André Blais, *ad eumdem.*
1881—M. Joseph Feuiltault, *ad eumdem.*
1883—Mgr Michel-Thomas Labrecque, *ad eumdem.*
1884—M. François Santi
1885—M. Achille Quadrozzi.
Mgr Elphège Gravel.
1887—Mgr Félix Cavagnis.

7° DOCTEURS EN THÉOLOGIE

1852—M. Léon Gingras, *ad eumdem.*
1853—M. Louis-Jacques Casault, *ad eumdem.*
Mgr Benjamin Pâquet, *ad eumdem*
1865—M. Ls-Honoré Pâquet, *ad eumdem*
Mgr Ls-Naz. Bégin, *ad eumdem.*
1871—M. Rémi Faure.
M. Louis Gauthier.
1873—Mgr Joseph-Clovis Laflamme.
1877—M. E.-Edward Walker.
1878—M. Olivier-E. Mathieu.
M. Jean Chaisson.
M. Joseph-Alexandre Baile, P.S.S.
M. Frédéric-Louis Collin, P.S.S.
M. Hyacinthe F.-D Rouxel, P.S.S.
M. Joseph-Théophile Parent, P.S.S.
M. Jean-Amable Trémolet, P.S.S.
M. Narcisse-Amable Troie, P.S.S.
M. Isaïe-Marie-Charles Lecoq, P.S.S.
M. Jean-Pierre Schlicklin g, P.S.S.
M. Alexis-Jules-Théod. Orban, P.S.S.
M. Nicolas-Victor Many, P.S.S.
Son Excellence Mgr G. Conroy.
Mgr Michel-Edouard Méthot.
M Pierre Roussel.
1879—M. Joseph Quinan.
M. W.-C. Becker, M.
Mgr Bernard O'Reilly.
M. Jules-Marie Delavigne, P.S.S.
M. Jean-Baptiste Thibaud, P.S,S.
M. François-Hippolyte Dupret. P.S.S.
1881—Mgr Cyrille-Etienne Legaré, V.-G.
M. William-Henry Grant.
M. Jos.-Narcisse Martin, P.S.S.
M. Paul-Napoléon Bruchési, *ad eumdem.*
1882—M. Alphonse Lemieux, *ad eumdem.*
M. Henri Gouin, *ad eumdem.*
1883—Mgr Michel-Thomas Labrecque, *ad eumdem.*
M. Ls.-Adolphe Pâquet, *ad eumdem.*
M. Pierre-Marie Hamon, P.S.S.
1884—M. Dominique-Antoine Bartone.
M. Quadrozzi.
M. Patrick-Sarsfield O'Ryan.
Mgr François Satolli.
1885—M. Clément-F. Palin d'Abonville, P.S.S.
1886—M. Joseph-E. Laberge.
M, Angus-J Chisholm.
M. Pierre Plante.
M Pierre-Albert Urique, P.S.S.
1887—Mgr J. Emard.
M. Jos.-E.-B. Levasseur.
1888—M. J.-N. Gignac.
M H.-A. Scott.
M. Eugène-Saturnin Danguy, P.S,S.
M. Emile-Edouard Girot, P.S.S.
1889—M. William Foley.
1890—Mgr J.-J. Keane, Recteur de l'Univ de Washington.
Rév. Père C. Augier, O.M.I., Recteur de l'Univ. d'Ottawa.
Mgr C.-A. Marois, Prot. Apost., Vic. Gén. de Québec.
M. E. Poirier.
M J.-O. McMillan.
1891—M. L-H.-L. Simard.
M. J.-I.-P.-O. Cloutier.
1892—M. P. Doyle.
1894—J.-M. Quinan, V.-G.
P.-C. Lefebvre, C.S.C.
P.-J. Girard, C.S.C.
L.-E. Nadeau.
J.-N. Paradis.

Dons faits à l'Université Laval, à Québec, du 15 juin 1894 au 1er juin 1895.

ARCHÉOLOGIE

Marquis, Mgr C., Prot.-Apost. :
La canne de Joseph Poirier, un des Acadiens expulsés, venu à pied de l'Acadie, qui se fixa à St-Grégoire. Cette canne, transmise de père en fils, a été donnée à Mgr Marquis par Charles Poirier alors âgé de 87 ans.

BIBLIOTHÈQUE

Académie Commerciale catholique de Montréal :
Palmarès, 1893-94.
Académie de LaRochelle :
Annales de la Société des Sciences naturelles, No 29.
Academy of Science of St-Louis, Mo. :
Transactions, Vol. VI, Nos. 12-16.
Alliance Française :
Revue Bleue, 1894-95.
American Academy of Medecine, Easton, Pa. :
Bulletin, Aug. 1894, Feb. 1895.
American Academy of Science, Easton, Pa. :
Bulletin, 26.
American Geographical Society, N.-Y. :
Bulletin, Vol. XXVI, Nos. 2, 3, 4.
American Philosophical Society, Philadelphia :
Proceedings, Nos. 145-146.
Amherst College, Amherst, Mass. :
Catalogue, 1894-95.
Ami, Dr. Henry, M.-A., D.-Sc., F. G. S., Ottawa :
Notes on fossils from Quebec City.
Appleton & Co., N.-Y. :
New-York Medical Journal, 1894-95.
Library Lists, N.-U.
Archevêché de Montréal :
Mandements et Circulaires de l'année.
Archevêché de Québec :
Mandements et Circulaires de l'année.
Association Pharmaceutique, Montréal :
Rapport Annuel, 1893-94.

Baillairgé, M. le Chevalier Charles, M. A., M. S. R. C. :
Fermes expérimentales, 1890-91-92.
Ferme exp. centrale, Bulletin 11-20.
Rapport, Chemin de fer, Québec-Richmond, fr. et angl.
Rapport, Pont suspendu, Québec à Lévis, fr. et angl.
Canada et Terreneuve, chronologie.
Répertoire alphabétique.
Canada, de l'Atlantique au Pacifique.
Baillairgé, Rév. F.-A. :
Le *Couvent*, 1894-95.
Baillairgé, Son Exc., le Comte L. de G., Commandeur de St-Grégoire :
Notice biographique, partie 5.
Babech, Samuel W., Yonkers, N.-Y
History's misleading chronology. (Don de l'auteur.)
Baltimore Medical College :
Annual announcement, 1894-95.
Baltimore University School of Medecine :
Annual announcement, 1894-95.
Beaubien, Hon. Louis :
Tableau des éléments fertilisants enlevés par les récoltes.
Bégin, Mgr L.-N, Archevêque de Cyrène :
Sept volumes divers.
Bernard, Mde Veuve Désirée, Marseille :
De l'aphasie. (Souvenir de son époux.)
Bossé, Hon. Juge J.-G. :
169 factums de Cour.
Bridge House Estates Committee of the Corpor. of the City of London :
History of the Tower Bridge.
Bryn-Mawr College, Philadelphia :
Program, 1895.
Bulletin Publishing Co., N.-Y. :
The American Medico-Surgical Bulletin, 1894-95.
Bureau of Education, Ontario :
Documentary history of Education in Upper Canada, Vol. 1st.
Bureau of Education, Washington :
Report of the Commissioner, 1890-91.
Education in Rhode Island.
Education in Maryland.
Bureau of Ethnology, Washington :
Annual reports, 1888-89, 1889-90, 1890-91.
The Maya Year.
Contributions to N. A. Ethnology, Vol. IX.
An ancient quarry in Indian Territory.
List of the publications of the Bureau.
The Pamunkey Indians of Virginia.
Bibliography of the Wakashan languages.
Burtin, Rev. Père, N.-V, O. M. I. :
Vie de Catherine Tekakwita. (Don de l'auteur).
Cartailhac, M. Emile, Toulouse :
Monuments primitifs des Baléares. (Don de l'auteur).
Casault, Rév. Ed., curé de St-Alban :
14 volumes et brochures.
Cobden Club, London :
Annual meeting, 1894.
Collége de l'Assomption :
Année scolaire, 1893-94.

Collège Bourget, Rigaud :
Annuaire, 1893-94.
Collège commercial de St-Césaire :
Année scolaire, 1893-94.
Collège Joliette :
Année scolaire 1893-94.
Collège de Lévis :
Annuaire, 1893-94.
Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec :
Bulletin du Bureau Médical, 1894.
Collège Ste-Anne, Church Point, Nouvelle-Ecosse :
Annuaire, 1893-94.
Collège de Ste-Anne de la Pocatière :
Annuaire, 1893-94.
Collège de St-Boniface, Man. :
Année académique, 1893-94.
Collège St-Joseph, St-Joseph, N.-B. :
Annuaire, 1893 94.
Collège St-Laurent :
Année académique, 1893-94.
Bulletin No. 10.
Colonial Enterprise :
Année 1894-95.
Columbia College, N.-Y. :
Announcement College of Physicians and Surgeons, 1894-95.
President's Annual Report.
Catalogue, 1894-95.
University Bulletin, Nos. 8, 9.
Announcement College of Physicians and Surgeons, 1895-96.
Columbian University, Medical Department, Washington.
Announcement, 1894-95.
Commissaire, Hon., des Terres de la Couronne :
Rapport annuel, 1894-95, avec cartes.
Connecticut Historical Society, Hartford :
Annual Report, 1894.
Cooper Medical College, San Francisco :
Annual announcement, 1894, 1895.
Corriveau, Rév. Et., curé de Ste-Pétronille :
Ellis, Skepticism.
Côté, Aug., Ecr. :
De l'alphabet français.
Cushman, Alberton L. :
The post-mortem detection and estimation of strychnine.
Dairy Commissioner of the Dom. of Canada :
Annual report, 1892-93
Dalhousie College and University, Halifax :
Calendar, 1894-95.
Davis, F. A., Edit. :
The Medical Bulletin, 1894-95.
De la Jonquière, M. le Marquis, Paris :
Papiers de 1789, dans la Sénéchaussée de Castres en Languedoc.
(Don de l'auteur.)
Département de l'Agriculture, Archives, Ottawa :
Rapport sur les Archives, 1893.
Départment of Agriculture of Ontario :
Annual report, 1893, Vol. I et II.
Report, Entomological Society of Ont., 1894.

Department of Agriculture, Washington :
North American Fauna, No 8.
Detroit College of Medecine :
Announcement, 1894-95.
Douglas, Dr James, N.-Y. :
Canadian independence, &c. (Don de l'auteur.)
Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal :
Annuaire, 1894-95.
Essex Institute, Salem, Mass. :
Bulletin, 4, 5, 6, 1894, avec une carte.
Evanturel, Alfred, Ec., M. P. P. :
15 volumes et brochures.
Évêché de Chicoutimi :
Mandements et circulaires de l'année.
Evêché de Nicolet :
Mandements et circulaires de l'année.
Evêché de Rimousgi :
Mandements et circulaires de l'année.
Evêché de St-Hyacinthe :
Mandements et circulaires de l'année :
Evéché de Sherbrooke :
Mandements et circulaires de l'année.
Evêché des Trois-Rivières :
Mandements et circulaires de l'année.
Evêché de Valleyfield :
Mandements et circulaires de l'année.
Ewing, Thomas :
The Struggle for freedom in Kansas. (Don l'auteur.)
Facultés catholiques de Lille :
Bulletin, 1894-95.
Facultés catholiques de Lyon :
Programmes, 1894-95.
Facultés catholiques de Paris :
Bulletin, 1894-95
Faguy, Rév. F.-X., curé de N.-D. de Québec :
945 volumes, de la bibliothèque de la cure de Québec.
Ferme expérimentale centrale, Ottawa :
Bulletin, Noc 2, 3, 20
Fillion, Rév. Philéas, du Séminaire de Québec .
Jugements et délibérations du Conseil Supérieur.
Flynn, Hon. J.-Edm. :
Settlers guide.
Guide du colon, 1894.
Fortier, M. Auguste :
Les Mystères de Montréal.
Fortier, Dr L.-G. Montréal :
L'Ecole de Médecine.
Durée physiologique du travail physique chez l'homme.
Foster, L.-S. :
Ornithological litterature.
Fraser Institute, Montréal :
Annual report, 1893-94.
Gautier, M. Henri, Paris :
Trois opuscules.
Georgetown University School of Medecine, Washington :
Circular of information, 1894-95.

Gouvernement Fédéral, Ottawa :
The Canada Gazette, 1894-95.
Statuts du Canada, 1894.
Journaux de la Chambre des Communes, 1894.
Documents de la Session, Nos 1-3, 6, 8-10.
Journaux du Sénat, 1894.
Recensement 1890-91, Vol. 3.
Les fermes expérimentales, 1893.
Annuaire statisque, 1893.
Supplément au catalogue de la Bibliothèque, 1894-95.
Gouvernement du Manitoba :
Journals of the Legislative Assembly, 1894.
Gouvernement de Québec :
Gazette Officielle, 1894-85.
Statuts de Québec, fr. et angl. 1895.
Gouvernement du Venezuela :
The United States of Venezuela in 1893. (Columbian exposition.)
Graduate Club of Harvard University, Cambridge, Mass. :
Graduate courses, 1894-95.
Grand Rapids Board of Trade, Michigan :
Grand Rapids as it is, 1994.
Grey, Landon Carter N.-Y. :
Persistant albuminuria. (Don de l'auteur)
Haforkorn, H. E., Milwaukee, Wis.
Handy lists, Part 4.
Hamel, C.-N., Ecr.. C. R. :
Boissarie-Zola.
Montreal chronology.
Walsh. Mgr, Bimétallisme et monométalisme.
Hamel, Mgr T.-E,, du Sém. de Québec :
30 volumes et brochures.
Harisse, M. Henry, Paris :
Christophe Colomb devant l'histoire. (Don de l'auteur.)
Harvard University, Cambridge, Mass. :
Calendar, 1894-95.
Annual Reports, 1893-94.
Bibliographical contributions, Nos 48, 50.
Historical and Philosophical Society of Ohio, Cincinnati :
Annual Report, 1894.
Hoffmann Bros Co., Milwaukee :
Catholic Directory, March 1892, Septembre 1893.
Hoffmann, G Christian, F. R. S. C. :
Chemical contribution to Geology of Canada.
Inconnu :
Catéchisme des enfants.
Iowa College of Physicians and Surgeons, Des Moines.
Announcement, 1894.
John Hopkins Medical School :
Annual announcement, 1895-96.
John Hopkins University :
University Circulars.
Hospital Bulletin, 1894-95.
Special courses for graduate in Medicine.
14 travaux divers.
Julien, M. Alexis. Prof. libre d'Anatomie, Paris :
Coexistence du sternum avec l'épaule et le poumon. (Don de l'auteur).

Kingsford, Will., L. L. D., F. R. S. C.
Septième volume de son Histoire du Canada.
Laflamme, Mgr., du Sém. de Québec.
L'éboulis de St-Alban. (Don de l'auteur.)
Mo gan : Recollection of Father Dawson.
Le Sa*or*, 1894 95.
Un lot de brochures et de journaux.
Lanctot, M. Charles :
Dandurand et Lanctot. Droit Criminel.
Manuel des juges de paix
Laplace, l'abbé A., Sup. du Sém. de Saint-Pé :
Annuaire 1895.
Larochelle, Mr Edouard, Québec :
Istace, Français du Bas-Canada.
Un volumes de brochures.
22 Nos. des Annales de la Ste-Enfance.
Un lot des Annales de la Propagation de la foi de Lyon, (valeur de 32 vols).
Larue, Hon. Juge :
Douze volumes.
Lawyers Court Op. Publishing Co., Rochester, N.-Y. :
All opinions of the U. S. Sup. Court, 1894 95.
Le Métayer de Guichainville, Prof., N.-Y :
Annual report, Catholic Club of N.-Y.
By-Laws " " "
Trois brochures sur les charités privées.
Lefebvre, Rév. J.-A. :
Mgr. Paul LaRocque.
Legrelle, Mr A , Paris :
La diplomatie Française et la succession d'Espagne, vols. 2 à 4.
Lesage, Mr P., Paris :
Quatrelles—Guerre à coups d'épingle.
Les microbes de l'air par Cambier,
Microbes bienfaisants et malfaisants, Philippon,
Le croup—Dr Lesage.
LeSoudier, Mr H., Paris :
Agenda-Annuaire de la librairie française.
Bulletin de la librairie française, 1893-94.
Leyton. Public Library, London :
1st Annual Report, 1893-94.
Macoun, J. N., M. A., F. L. S , Ottawa :
Contributions from the Herbarium.
Marois, Mgr C.-A., Prot. Apost. :
Mains divines de Notre-Seigneur.
Acta Leonis XIII, Vol. XIII.
Mémoires sur les Missions de la Nouvelle-Ecosse.
Marquis, Mgr C., Prot. Apost. :
La Colonna Trajanna, design. da Salvatore Busettil.
Un lot considérable de gravures.
Un lot de brochures.
Quelques manuscrits.
Mathew, G.-F., Dr Sc , F.R.S.C , Fredericton, N.-B.:
Movements of the earth's crust, N.-B.
Trematobolus.
Mathieu, Rév. O.-E., du Sém. de Québec :
Un lot de journaux et revues.
Un lot de brochures.
21 volumes divers.

McGauran, Dr George. N. Y. :
New York the American Metropolis.
McGill College and, University :
Calendar. 1894 95.
Report of Governors, 1894,
Mercantile Library of N. Y. :
Annual report, 1894.
Meteorological service of Canada :
Report 1889.
Monthly reports 1894-95.
Michigan Agricultural College. Experiment Station :
Bulletin 111-116, 118.
Special Bulletin : When and what to spray.
Ministère de l'Instruction Publique en France :
Recueil des Chartes de l'abbaye de Cluny, Vol. 5.
Missouri Medical College, St-Louis, Mo :
Annual announcement, 1894-95.
Natural History Society of Montreal :
Canadian Record of science, 1894-95.
Nelson, Dr Wolfred, N. Y. :
Jamaica in Chicago.
Niagara University, Medical Department.
Annual announcement, 1894 95.
Nova Scotia Institute of Science, Halifax.
Proceedings and Transactions, 1893-93.
Ottawa Field Naturalist Club.
The Ottawa Naturalist, 1894-95.
Pâquet, Rév Tancrède, du Sém. de Québec.
Collection du *Catholic Forester*, 1893-94.
Paradis, Rev. Edmond, du Sém. de Québec.
La *Presse*, 1894-95.
Pelletier, Hon. L. P. Secrétaire de la Prov. de Québec.
Affaires militaires.
Lettres de Bourlamaque à Lévis.
Lettres de Montcalm à Lévis.
Journal de Montcalm.
Petit Séminaire de Montréal.
Distribution des Prix. 1893-94.
Petit Séminaire Ste-Marie de Monnoir.
Annuaire, 1893-94.
Pharmaceutical Association, Montréal.
24th annual report.
27th annual announcement.
Pinchot Gilfard.
Biltmore Forest.
Plante, Rev. Omer, du Sém. de Québec.
Un volume et plusieurs Nos de Revues.
Pouliot, Alphonse, Ecr., Prof. U. L.
Petit catéchisme Edit. de 1844.
Procure des Missions d'Afrique.
Bulletin des Missions d'Afrique des Pères Blancs, 1894-95.
Providence Athenœum.
Annual Report, 1894.
Quebec Harbour Commissioners.
Reports, 1894.
Quen's College and University, Kingston.
Calendar, 1894-95.
Exam-Papers, 1894.

Rhéaume, Rév. Ans., du Sém de Québec :
Nautical Almanac, 1893, 1894.
Rhode Island Historical Society :
Vol II, N° 1.
Ricotti, Giuseppe, Rome :
La piazzia de la sua influenza nel secolo XIX.
Romanet du Caillaud, M. Frédéric, Le Caillaud, Limoges :
Des origines de l'Ordre du Carmel.
Parallèle des Missions de S. Thomas Ap. et de l'Ordre de S. François.
6 vies de Saints. (Don de l'auteur).
Mariotti : S. Tomaso de Tolentino.
Rouillard, Eug., Ecr. :
10 ouvrages divers.
3 cartes.
Nos de journaux.
Royal Academy of Medicine of Ireland, Dublin.
Transactions, Vol. XII.
St. Augustine's Church, Calamazos Committee :
Souvenir Silver Jubilee, 1893.
St. Charles College, Ellicott City, Md. :
Cathologue. 1893-94.
St. Dunstan's College, Charlottetown, P. E. I. :
Prospectus, 1894-95.
St. Francis-Xavier College, Antigonish, N. S. :
Calendar, 1894-95.
St. Ignatius College, Chicago, Ill. :
Catalogue, 1893-94.
St. John's College, Fordham, N. Y.
Catalogue, 1893-94.
St. Louis University, St. Louis, Mo. :
Catalogue, 1893-94.
Schoning & Glatz, N. Y. :
Diphteria Antitoxin.
Séminaire de Chicoutimi :
Annuaire, 1893-94.
Séminaires des Missions Etrangères de Paris :
Launay, Histoire générale de la Soc. des Miss. Etr.
Séminaire de Rimouski :
Annuaire, 1893-94
Séminaire de St-Hyacinthe :
Année scolaire 1893-94.
Séminaire St Joseph des Trois-Rivières.
Année académique, 1893-94.
Séminaire de Ste-Thérèse :
Année scolaire, 1893-94
Séminaire de Sherbrooke :
Annuaire 1893-94.
Notice sur Mgr A. Racine.
Smithsonian Institution. Washington, D. C. :
Report 1892, 1893.
Smithsonian Geographical Tables.
Varieties of the Human species.
Bibliography of Aceto-Acetic Ether.
Chinook Texts.
Siouan Tribes of the East.
Archeological investigations in James and Potomac Valleys.

Société d'anthropologie de Paris :
Statuts.
Superintendant of Education of N.-S., Halifax :
Report on Public Schools of N.-S , 1894.
Surintendant de l'Instruction Publique de la Prov de Québec.
Lois de l'Instruction Publique de la Province, 1894.
Rapport, 1893 94.
Têtu, Mr Horace :
Journaux de Lévis, 2nde édit.
Souvenirs inédits de l'abbé Painchaud.
Thomson & Cie, Paris :
Le droit de l'enfant, par Ohnet.
Toronto Public Library :
Annual report, 1894.
Town Clerk, Guildhall, London :
London and the Kingdom I et II.
Trésorier de la Cité de Québec :
Rapport annuel, 1893-94.
Trinity College School, Port Hope, Ont. :
Calendar, 1894-95.
Trinity University, Toronto :
Abridged Calendar, 1895.
Tulane University of Louisiana, New Orleans :
Announcement, 1894-95.
Union of American Hebrew Congregations, Cincinnati :
Judaism of the World's Parliament of Religions.
United States Coast and Geodetic Survey, Washington, D. C. :
Report 1892, Vol. I.
Bulletin 31-33.
United States National Museum, Washington, D. C.
Proceedings, Vol. XVI.
Annual report, 1891-92.
Universidad de Coimbra, (Portugal) :
Annuario, 1884-95.
Università di Torino :
Annuario, 1894-95.
Université de Louvain :
Annuaire, 1895.
Thèses de la faculté de Théologie, 654-670.
Programme des cours, 1894-95.
Ubaghs, 7 volumes.
University of Bishop's College :
Calendar, 1894-95.
University of Manitoba :
Calendar, 1894 95.
Order of Proceedings, 1894.
University of Michigan, Ann Arbour. :
Calendar, 1894-95.
University of Ottawa :
Calendar, 1894-95.
University of the State of N. Y., Albany :
Regents Report, 1893.
Report N. Y. State Museum 1893.
Report N. Y. State Library, 1892-93.
Regents Bulletin, No. 24.
Regents Bulletin, Extension, Nos. 7 & 8.
Bulletin Public Library, No. 2.
State Library Bulletin, No. 5.

University of Toronto :
Calendar, 1894-95.
University of Virginia, Charlotteville, Va. :
Catalogue 1894-95.
University of Wisconsin, Madison :
Bulletin, Engineering, 1-4.
" Sciences, 1.
" Economics, 1.
Ursulines de Blois :
Calendrier scolaire, 1894-95.
Verreau, M. l'abbé A.-H., Principal Ecole Norm. Jacques-Cartier :
M. Chauveau et l'idée nationale, par M. Bourassa.
Victoria University, Toronto :
Calendar, 1894.
Walsh, Mathew F., Ottawa :
Report, Minister of Education, Ontario, 1894.
University of Toronto, 3 reports, 1894-95.
Welter, M. W., Paris :
Colomb devant l'histoire.

BOTANIQUE

Murphy, M. P.-S. Membre du Conseil de l'Instruction Publique ;
Latex de l'arbre à caoutchouc, liquide, à l'état naturel.
Latex du même arbre coagulé dans l'ammoniaque
Echantillons de caoutchouc brut, tel que préparé pour le commerce par les indigènes de Para, Brésil.

CABINET DE PHYSIQUE

Fortin, M. S. ingénieur électricien :
Dynamo triphasé.
Appareil pour la démonstration du moteur triphasé.
Moteur triphasé.
Deux modèles d'installation des lampes à incandescence sur un système triphasé.
Transformateur à courant continu.
Tous ces instruments ont été faits par M. Fortin lui-même.

MINÉRALOGIE

M. Jobidon, arpenteur :
Echantillon de fer chromé.
M. Durand :
Echantillons de fer chromé et de fer magnétique du canton de Colraine.
M. le Chanoine Archambault, Montreal :
Dendrite de cuivre natif, Montana.
Phosphate de plomb cristalisé, Idaho.
Sulfure d'argent, Idaho.

Bégin, Mgr L.-N. archevêque de Cyrène :
Plusieurs échantillons de chrysotile brute et travaillée, mines de Thetford.
Picotte, M. le Docteur, Montréal :
Une magnifique pépite de cuivre natif des mines de Keweena, Mich.

NUMISMATIQUE

Bégin, Mgr L.-N., Archevêque de Cyrène :
Une médaille de Léon XIII, 1894.
Casgrain, M. l'abbé, René, chapelain de Bellevue :
Un 10 kopecks de Russie, 1893.
Corriveau, M. l'abbé, E.-O., curé de Ste-Pétronille :
Un sou chinois,
Une plaquette inscrite « *Columbian Exposition*, 1893.
Crémazie, la succession de Dame Veuve, Québec :
17 pièces du Canada.
1 centavo du Venezuéla,
1 sou d'Isabelle II d'Espagne.
1 " de Victor-Emmanuel II d'Italie,
3 jetons des Etats-Unis, 1837,
1 sou de Guillaume III d'Angleterre, 169[illegible],
4 " George II,
4 " Georges III,
3 sous-jetons,
1 sou de Charles XIV de Suède,
1 seizième de piastres de Suède,
2 de Christian VI de Danemark,
1 piastre du Mexique,
1 écu de Louis XV de France,
1 cinq francs de Louis XVIII,
2 " " de la première République,
1 quart de franc de Louis-Philippe,
1 deux sous de Louis XVI,
1 denier de la République,
3 sous de Napoléon III,
4 centins des Etats-Unis,
5 half dollar,
5 quarter dollar,
1 dime,
1 half dime,
1 trois centins,
1 one dollar de la Banque de Brantford.
Farly, Demoiselle Julia, Institutrice, Québec :
1 pièce de 30 deniers de Louis XIV, 1712.
M. S. Fortin, Ingénieur Electricien, Univ. Laval :
1 half penny de Georges III 1799,
1 sou de broker de la Nouvelle-Ecosse,
1 sou d'Irlande, 1820,
1 jeton de proclamation, Guillaume IV, 1830.
Galitzin, Son Excellence le Prince G., par Mgr Lafl[illegible]mme et l'abbée H.-R. Casgrain :
1 rouble,
1 pièce de 50 kopecks,
2 " de 25 "
1 " de 10 " Alexandre III de Russie, 1883.

Giroux, M. l'abbé G., curé de St-Ambroise :
3 pièces françaises,
4 " des Provinces Maritimes,
1 " de la République Argentine,
1 demi centin de 1800, Etats-Unis,
6 pièces d'Angleterre,
2 " d'Irlande,
19 " du Canada,
1 jeton des Etats-Unis, 1837. Veto.
1 half penny token Brit. Commis.
1 vingt reis de Pierre II, Brésil.

Laflamme, Mgr J.-C.-K., Recteur de l'Université :
1 médaille d'or de Lord Stanley,
1 pièce de 10 kopecks de Russie,
1 sapèque Chinoise.

Lortie, M. l'abbé A., du Séminaire de Québec :
1 pièce de 20 centimes,
1 " 10 "
" 5 "
3 un centime de Suisse,
1 soldo de Pie IX, 1866.

Lemieux, M. l'abbé D., curé de St-Lazare :
62 médailles diverses.

Morris, M. John-T., de Philadelphie :
1 pièce de 10 cents fractional currency series 1874.

Paradis, M. l'abbé E., du Séminaire de Québec :
1 quarter dollar des Etats-Unis, 1894.

Picard, M. Paul, N. P., de St-Ambroise :
1 pièce de cuivre de Louis XV, 1760.

Rhéaume, Madame Arthur :
1 dix bani de Roumanie.
1 jeton de Chs. Pick & Co., de Chicago.

Rhéaume, M. Alphonse, New-York :
1 billet de 10 piastres, the Bank of Ottawa Montréal.
1 " 3 piastres, the Bank of Lower Canada, Québec.

Trudelle, M. l'abbé T., curé de Ste-Justine :
1 pièce de 1/13 de sheling de Jersey 1851,
1 sou de l'Ile du Prince Edouard, 1855,
1 sou d'Irlande, George IV, 1822,
1 cent des Indes Hollandaises, 1857,
1 farthing de Georges IV, 1882.

Wallard, M. Auguste, appariteur Fac. de méd. Univ. Laval :
1 pièce de 10 centimes de Charles X, colonies françaises, 1829,
1 cent de Hong-Kong.

ZOOLOGIE

Laroche, Will.-H., Ecr., pharmacien, Québec :
2 bocaux contenant 3 serpents,

Larochelle, M. Edouard, relieur, Québec :
2 menobranchus leteralis.

Letellier, M. Allyre, Québec :
1 caméléon,
Plusieurs insectes.

Cours des facultés durant l'année 1895-96

COURS DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE (1895-96)

PREMIER TERME

Theol. Moral. (*Jun.*)—*De Actibus humanis, de Conscientia, de Peccatis.*—3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

Theol. Moral. (*Sen.*)—*De Pœnitentia. De Indulgentiis et Jubilæo.* — 5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi

Theol. Dogm. (*Jun.*)—*De Divina Religione.*—3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

Theol. Dogm. (*Sen.*)—*De Deo Uno.*—3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

Theol. Dogm. (*Sen.*)—*De Pœnitentia et Indulgentiis.*—10¼ h. A. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

Jus Canon. (*Jun.*)—*Institutiones.*—10¼ h. A. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

Scrip. Sacra.—8½ h. A. M. Mercredi et Samedi.

Hist. Eccl.—8½ h. A. M. Mardi et Vendredi.

Theol. Past.—10¼ h. A. M. Jeudi.

Eloq. Sac.—8¼ h. P. M. Mardi.

Conf. Spir.—4½ h. P. M. Dimanche.

SECOND TERME

Theol. Moral. (*Jun.*)—*De Virtutibus, de Legibus.*—3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

Theol. Moral. (*Sen.*)—*De Præceptis Decalogi.*—5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi.

Theol. Dogm (*Jun.*)—*De Traditione et Sacra Scriptura.* — 5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

Theol. Dogm. (*Sen.*)—*De Deo Uno.*—3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

Theol. Dogm. (*Sen.*)—*De Extrema Unctione. De Ordine.*— 10¼ h. A. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

Jus Canon. (*Jun.*) — *Institutiones.* — 10¼ h. A. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

Scrip. Sacra.—8½ h. A. M. Mercredi et Samedi.

Hist. Eccl.—8½ h. A. M. Lundi et Vendredi.

Theol. Past.—1¼ h. A. M. Jeudi.

Eloq. Sac.—8¼ P. M. Mardi.

Conf. Spir.—4½ h. P. M. Dimanche.

Droit Paroissial.—8 h. A. M. Mardi et 5 h. P. M. Samedi.

TROISIÈME TERME

Theol. Moral. (*Jun.*)—*De Sacramentis in genere, de Censuris et Irregularitatibus.*—3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

Theol. Moral. (*Sen.*)—*De Præceptis ecclesiæ*—5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi.

Theol. Dogm. (*Jun.*)—*De Ecclesia et Rom. Pontifice.*—5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

Theol. Dogm. (*Sen.*)—*De Deo Trino.*—3 h. P. M. tous les jours excepté le jeudi.

Theol. Dogm. (*Sen.*)—*De Matrimonio.*—10¼ h. A. M. tous les jours excepté le jeudi.

Jus. Can. (*Jun.*)—*Institutiones.*—10¼ h. A. M. tous les jours excepté le jeudi.

Scrip. Sacra.—8½ h. A. M. Mercredi et Samedi.

Hist. Eccl.—8½ h. A. M. Lundi et Vendredi.

Conf. Spir.—4½ h. P. M. Dimanche.

Droit Paroissial.—8 h. A. M. Mardi et 5 h. P. M. Samedi.

COURS DE LA FACULTÉ DE DROIT (1895-96)

PREMIER TERME

M. F. Langelier.—Droit civil——————8 h. A. M.
M. E. Flynn.—Droit romain——————9 h. A. M.
M. L.-P. Sirois.—Droit administratif————5 h. P. M.
M. A.-B. Routhier.—Droit international——Dans le cours du terme

DEUXIÈME TERME

M. F. Langelier.—Droit civil——————8 h. A. M.
M. E. Flynn.—Droit romain——————9 h. A. M.
M. T.-C. Casgrain.—Droit criminel————9 h. A. M.
M. A. Pouliot.—Procédure civile————5 h. P. M.

TROISIÈME TERME

M. F. Langelier.—Droit civil——————8 h. A. M.
M. E. Flynn.—Droit romain——————9 h. A. M.
M. T.-C. Casgrain.—Droit criminel————9 h. A. M.

COURS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE (1895-96)

PREMIER TERME

M. Vallée.—Tocologie.—7.55 h. A. M. tous les jours.

M. Simard, (*Sen.*)—Physiologie.—9 h. A. M. Lundi, Mercredi, Jeudi et Samedi ; 10 h. A. M. Mardi et Vendredi.

M. Lemieux.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M. Mardi, Jeudi et Samedi (Octobre).

M. Ahern.—Clinique externe (Hôtel Dieu).—9 h A. M. Mardi, Jeudi et Samedi (Novembre).

M. Catellier.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M. Mardi, Jeudi et Samedi (Décembre).

M. Vallée.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Octobre).

M. Turcot.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Novembre et Décembre).

M. Simard, (*Sen*).—Clinique Ophthalmologique et Otologique (Dispensaire et Hôtel-Dieu).—10 h. A. M. Jeudi.

M. Hamel.—Histologie normale.—10 h. A. M. Lundi, Mercredi, Jeudi et Samedi ; 2. P. M. Mardi et Vendredi, jusqu'au 7 Novembre.

M. Lemieux.—Anatomie descriptive.—11 h. A. M. tous les jours.

M. Catellier.—Pathologie externe.—11 h. A. M. tous les jours.

M. Ahern.—Anatomie pratique.—1.50 h. P.M. à 3.50 h. P.M. tous les jours depuis le 8 Novembre.

M. Brochu.—Pathologie interne.—3 h. P. M. tous les jours jusqu'au 7 Novembre ; 4 h. P. M. tous les jours depuis le 8 Novembre.

M. Turcot.—Matière médicale et pharmacologie.—4 h. P. M. tous les jours jusqu'au 7 Novembre ; 5 h. P. M. Mardi, Jeudi et Samedi depuis le 8 Novembre.

M. Marois.—Toxicologie.—5 h. P. M. tous les jours jusqu'au 7 Novembre ; 5 h. P. M. Lundi, Mercredi et Vendredi depuis le 8 Novembre.

M. Vallée.—Clinique de Tocologie (Hospice de la Miséricorde).—Sur avis spécial.

N.-B.—Clinique externe et interne (Dispensaire).—10 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi.

Chimie : Voir *Faculté des Arts*.

DEUXIÈME TERME

M. Vallée.—Tocologie et maladies mentales.—7.55 h. A. M. tous les jours.

M. Simard, (*Sen.*)—Physiologie et Pathologie générale.—9 h. A. M. Lundi, Mercredi, Jeudi et Samedi ; 10 h. A. M. Mardi et Vendredi.

M. Lemieux.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M. Mardi, Jeudi et Samedi (Janvier et Avril).

M. Ahern.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M. Mardi, Jeudi et Samedi (Février).

M. Catellier.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M. Mardi, Jeudi et Samedi (Mars).

M. Brochu.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Janvier et Février).

M. Vallée.—Clinique interne (Hôtel Dieu).—9 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Mars et Avril).

M. Simard, (*Sen.*)—Clinique ophtalmologique et otologique (Dispensaire et Hôtel-Dieu).—10 h. A. M. Jeudi.

M. Catellier.—Pathologie externe et Médecine opératoire.—11 h. A. M. tous les jours jusqu'au 16 Février, à 4 heures.

M. Lemieux.—Anatomie descriptive.—11 h. A. M. tous les jours.

M. Ahern.—Anatomie pratique.—1.50 h. P. M. à 3.50 h. P. M. tous les jours jusqu'au 1er Mars.

M. Ahern.—Médecine opératoire et petite chirurgie.—1.50 h. P. M. à 3.50 P. M. tous les jours depuis le 1er Mars.

M. Brochu.—Pathologie interne.—4 h. P. M. tous les jours jusqu'au 15 février.

M. Grondin.—Gynécologie.—11 h. P. M. tous les jours depuis le 16 Février au 14 Mars.

M. Simard, (*Jun.*)—Hygiène.—4 h. P. M. tous les jours depuis le 15 Mars.

M. Marois—Toxicologie et Médecine légale.—5 h. P. M. Lundi, Mercredi et Vendredi.

M. Turcot.—Matière médicale et Thérapeutique générale.—5 h. P. M. Mardi, Jeudi et Samedi.

M. Vallée. —Histoire de la Médecine et Déontologie Médicale.—8 h. le Jeudi, (janvier et février).

M. Vallée.—Clinique de tocologie (Hospice de la Miséricorde) sur avis spécial.

N.-B.—Clinique externe et interne (Dispensaire). 10 h. A. M. Lundi, Mercredi, et Vendredi.

Chimie ; Voir *Faculté des Arts,*

TROISIÈME TERME

M. Simard, (*Sen.*)—Pathologie générale.—7.55 h. A. M. tous les jours excepté le jeudi.

M. Lemieux.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M. Mardi, Jeudi et Samedi (Avril).

M. Ahern. —Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M. Mardi, Jeudi et Samedi (Mai).

M. Catellier.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M. Mardi, Jeudi et Samedi (Juin).

M. Vallée.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Avril).

M. Turcot.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Mai).

M. Brochu.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Juin).

M. Simard, (*Sen.*)—Clinique ophthalmologique et otologique.—10 h. A. M. Jeudi. (Dispensaire et Hôtel-Dieu).

M Hamel.—Histologie pathologique et bactériologie.—10 h. A. M. tous les jours.

M. Fortier.—Pédiatrie.—3 h. P. M. Mardi et Vendredi.

M. Simard, (*Jun.*)—Hygiène.—4 h. P. M. tous les jours.

M. Marois.—Médecine légale.—5 h. P. M. tous les jours.

M. Vallée.—Clinique de Tocologie (Hospice de la Miséricorde).—Sur avis spécial.

M. Vallée.—Clinique des Maladies mentales (Asile de Beauport).—Sur avis spécial.

N.-B.—Clinique externe et interne (Dispensaire).—10 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi.

COURS DE LA FACULTÉ DES ARTS (1895-96)

PREMIER TERME

Chimie inorganique générale, médicale et biologique.—8 h. A. M. tous les jours.

Physique.—9 h. A. M. et 2 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

Arithmétique et Algèbre.—8 h. A. M. et 2 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

Philosophie : Logique.—9 h. A. M. et 3 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

Théologie naturelle.—3 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

DEUXIÈME TERME

Chimie organique générale, médicale et biologique. — 8 h. A. M. tous les jours.

Physique.—9 h. A. M. et 2 h. P. M. tous les jours jusqu'au 30 Janvier.

Minéralogie et Géologie.—9 h. A. M. et 2 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

Algèbre et Géométrie.—9 h. A. M. et 2 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

Métaphysique.—9 h. A. M. et 3 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

Philosophie morale.—3 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

TROISIÈME TERME

Botanique.—8 h. A. M. tous les jours excepté le Jeudi après le 1er Mai.

Géométrie et Trigonométrie.—8 h. A. M. et 2 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

Astronomie.—9 h. A. M. tous les jours excepté le Jeudi.

Métaphysique —9 h. A. M. et 3 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

Philosophie morale. —3 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi, jusqu'au 20 mai.

L'UNIVERSITÉ LAVAL

L'Université Laval a été fondée en 1852, par le Séminaire de Québec. La Charte Royale, qui lui a été accordée par S. M. la Reine Victoria, a été signée à Westminster, le 8 décembre 1852.

Par la Bulle *Inter varias sollicitudines* du 15 avril 1876, le Souverain Pontife Pie IX, de glorieuse et sainte mémoire, a donné à l'Université Laval son complément en lui accordant l'érection canonique solennelle avec les privilèges les plus étendus.

En vertu de cette Bulle, l'Université a pour Protecteur à Rome, auprès du Saint-Siège, Son Eminence le Cardinal Préfet de la Propagande. La haute surveillance de la doctrine et de la discipline, c'est-à-dire, de la foi et des mœurs, est dévolue à un Conseil Supérieur composé de NN. SS. les Archevêques et Evêques de la Province de Québec, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, nommé lui-même Chancelier Apostolique de l'Université.

En vertu de la Charte Royale, le Visiteur de l'Unversité Laval est toujours l'Archevêque catholique de Québec, qui a droit de *veto* sur tous les règlements et sur toutes les nominations. Le Supérieur du Séminaire de Québec est de droit le Recteur de l'Université. Le Conseil de l'Université se compose des Directeurs du Séminaire de Québec et des trois plus anciens professeurs titulaires de chacune des facultés.

Il y a quatre facultés, qui sont les facultés de Théologie, de Droit, de Médecine et des Arts. Les professeurs de la faculté de Théologie sont nommés par le Visiteur. Tous les autres sont nommés par le Conseil. Les degrés auxquels peuvent arriver les élèves, dans chacune des facultés, sont ceux de Bachelier, de Maître ou Licencié, et de Docteur. La bonne conduite est une condition essentielle pour l'obtention des degrés.

L'Université Laval, dès le principe, s'est placée sous la protection spéciale de la Très Sainte Vierge Marie et a choisi pour sa fête patronale la fête de l'Immaculée Conception. Le 20 juin 1873, l'Université s'est consacrée solennellement au Sacré-Cœur de Jésus.

Conformément a une décision de la S. C. de la Propagande, en date du 1er février 1876, qui a été publiée dans l'Annuaire de l'année 1877-78, une extension des facultés de l'Université Laval a été faite en faveur de Montréal, dont l'Archevêque a été nommé Vice-Chancelier Apostolique de l'Université. On pourra voir, par la lecture du bref *Jamdudum* du 2 février 1889, publié dans l'Annuaire de 1889-90, les modifications importantes qui y ont été faites à la décision de 1er février 1876, concernant la Succursale de Montréal. Comme les sections de facultés de Montréal ont reçu, en vertu de ce bref, la quasi indépendance pratique, tout ce qui va suivre ne regardera que l'organisation de l'Université à Québec.

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

L'année académique comprend neuf mois et se divise en trois termes. Le premier commence vers le commencement d'octobre et finit à Noël ; le second finit à Pâques, et le troisième finit à la fin de juin.

L'enseignement se donne par des professeurs *titulaires*, *ordinaires* ou *extraordinaires*, par des professeurs *agrégés* et par des professeurs *chargés de cours*. Les professeurs titulaires ordinaires sont seuls professeurs dans le sens voulu par la Charte, et peuvent seuls être membres du Conseil Universitaire. Un professeur titulaire dans une faculté ne peut être nommé professeur titulaire dans une autre ; mais il peut y être professeur agrégé ou chargé de cours.

Les Cours sont privés dans les facultés de Théologie, de Droit et de Médecine. Cependant tout prêtre peut être admis aux cours de Théologie ; il en est de même à l'égard des avocats et des notaires pour les cours de Droit, et à l'egard des médecins et des chirurgiens pour les cours de Médecine. Dans la faculté des Arts, il y a des cours publics et des cours privés : ceux-ci ne sont que pour les élèves ou étudiants de la faculté.

Une fois par semaine, dans les cours privés, le professeur consacre le temps d'une leçon à un examen de ses élèves sur les matières étudiées pendant la semaine.

A la fin de chaque terme, tous les élèves sont examinés sur les différentes matières qui leur ont été enseignées durant ce terme. Cet examen, qui est oral, se fait devant des jurys de trois professeurs. Les résultats, qui sont consignés dans les registres, se traduisent par l'une des six notes *Très Bien*, *Bien*, *Assez bien*, *Médiocre*, *Mal*, *Très Mal*, selon le cas. Tout examen partiel qui mérite l'une des trois dernières notes, est entaché d'un vice qui s'oppose à l'obtention des degrés, jusqu'à ce qu'il soit remplacé, à un terme ultérieur, par un examen suffisant.

Il y a deux classes d'élèves : les *élèves inscrits* ou *élèves* proprement dits, qui ont subi avec succès les examens de l'Inscription dans la faculté des Arts ; et les *élèves étudiants*, qui n'ont pas subi ces épreuves. Pour les facultés de Droit et de Médecine, les jeunes gens, qui se proposent de pratiquer comme avocats, notaires ou médecins, dans la Province de Québec, doivent pour être reçus à titre d'*élèves étudiants*, avoir été admis à l'étude par les bureaux respectifs du Barreau, de la Chambre des Notaires et du Collège des Médecins de la Province de Québec. (1) Ces deux classes d'élèves sont absolument sur le même pied, toute la différence consiste en certains avantages pécuniaires faits aux premiers.

Faculté de Théologie

Les professeurs de Théologie sont nommés par l'Archevêque de Québec, Visiteur et Chancelier apostolique de l'Université, sur présentation du Conseil Universitaire.

L'enseignement se donne en quatre années et se divise comme suit :

Les cours de première année comprennent les Prolégomènes, c'est-à-dire :

---

(1) En vertu d'une loi passée en 1891, les Bacheliers ès Sciences, ès Lettres et ès Arts, n'ont qu'à faire identifier leurs diplômes pour être admis à l'étude du Droit et de la Médecine.

1° Pour le Dogme, les traités

De Divina Religione,
De Traditione et S. Scriptura,
De Ecclesia et Rom. Pontifice ;

2° Pour la morale ;

De Actibus humanis,
De Conscientia,
De Legibus,
De Peccatis,
De Virtutibus,
De Sacramentis in genere,
De Censuris et Irregularitatibus ;

3° Pour le droit canonique :

Les Institutions.

Ces cours se répètent tous les ans pour les élèves de première année.

Le reste de l'enseignement théologique est divisé en trois séries simultanées, deux pour le Dogme et une pour la Morale, qui peuvent être suivies par les mêmes élèves et qui durent trois années chacune, ce qui complète le cours en quatre ans.

Aucun élève en Théologie n'est admis à moins qu'il n'ait exhibé au Recteur ou au Doyen la permission et les lettres testimoniales de son Evêque.

L'inscription comme élève s'obtient régulièrement en subissant avec succès les examens requis par la faculté des Arts. Cet examen est de rigueur pour le diocèse de Québec, en vertu d'une décision de l'Archevêque de Québec. Régulièrement les élèves des diocèses où il n'y a pas de séminaire affilié peuvent être inscrits au premier terme de Théologie où ils obtiennent des notes suffisantes.

Pour obtenir le Baccalauréat en Théologie, il faut être élève inscrit, avoir suivi les cours durant six termes à l'Université ou dans un Grand Séminaire affilié, et avoir obtenu au moins la note *Assez bien* pour toutes les matières de ces examens, qui doivent embrasser la moitié des manuels de dogme et de morale adoptés par les établissements où l'on étudie, ainsi que les autres matières obligatoires qui s'enseignent dans cet intervalle de temps.

La Licence en Théologie peut s'obtenir à la fin de la troisième année par les Bacheliers en Théologie qui ont eu au moins la note *Assez bien* sur toutes les matières, aux examens des deux premiers termes de cette troisième année, ou qui ont réparé un examen défectueux par un examen subséquent et qui, à la fin du troisième terme, subissent 1° l'examen du terme avec le même succès sur les matières autres que la Théologie dogmatique et morale ; 2° une double épreuve spéciale, l'une écrite, l'autre orale, sur la partie de la Théologie dogmatique et morale vue dans cette troisième année.

La langue latine est la seule dont on puisse faire usage dans ces épreuves. L'épreuve orale dure une heure et peut être publique. Il est accordé six heures pour l'épreuve écrite ; dans cet dernière, on remet au candidat un exemplaire de la Vulgate sans notes, et le Concile de

Trente. L'épreuve écrite peut se faire dans les séminaires affiliés mais l'examen oral se fait régulièrement à Québec, ou à Montréal pour les élèves du Grand Séminaire de Montréal.

Chacune des matières de l'examen, tant écrit qu'oral, est appréciée au moyen de l'une des six notes *Très bien, Bien, Assez bien, Médiocre, Mal, Très mal.* Une quelconque des trois dernières notes est éliminatoire.

Le candidat est Licencié *avec grande distinction* s'il n'a que des notes *Bien* et *Très bien* et que les *Très bien* dominent. Il est reçu *avec distinction* si, dans le même cas, les *Bien* sont en aussi grand nombre ou en plus grand nombre que les *Très bien.* et même s'il y a quelques *Assez bien*, pourvu que ces derniers soient rachetés par un nombre double de *Très bien.* Dans les autres cas il est simplement admis.

Le Doctorat en Théologie peut s'obtenir par les Licenciés en Théologie au bout de la quatrième année d'étude, par une série d'examens de terme et d'examens spéciaux analogues à ceux qu'il faut subir pour la Licence, en y ajoutant la partie du Droit canonique qui concerne les empêchements de mariage. Seulement l'examen tout entier se fait à l'Université, l'épreuve orale est toujours publique et doit durer au moins une heure et demie.

DROIT CANONIQUE

Le Baccalauréat en Droit canonique s'obtient à la fin des *Institutions*, aux conditions ordinaires. Ceux qui commencent l'étude du Droit canonique après un cours complet de Théologie, sont considérés *ipso facto* comme Bacheliers en Droit canonique.

La Licence et le Doctorat en Droit canonique s'obtiennent à la fin de la troisième année du cours de Droit canonique. Les élèves qui n'ont que les notes *Bien* et *Très bien* pour toutes les matières sont admis au Doctorat ; celui qui a quelque autre note est admis à la Licence ou est renvoyé suivant le cas.

Faculté de Droit

1° ENSEIGNEMENT

L'enseignement se donne en trois ans et comprend les matières suivantes

Droit romain, 210 leçons.
Droit civil, 630 leçons.
Procédure civile, 144 leçons.
Droit commercial et Droit maritime, 108 leçons.
Droit criminel, 108 leçons.
Droit administratif, 150 leçons.
Droit international, 30 leçons.

Pour arriver aux degrés, il n'est pas nécessaire d'être inscrit, mais il faut avoir suivi les cours avec régularité.

Le Baccalauréat en Droit n'est pas l'objet d'un examen spécial. Il résulte de la classification de ceux qui se présentent pour l'examen de la Licence en Droit. Sont admis au Baccalauréat en Droit les candidats à la Licence qui, n'ayant pas obtenu les notes exigées pour ce dernier grade, n'ont cependant dans leur examen aucune mauvaise note (*médiocre, mal* ou *très mal.*)

L'examen de Licence a lieu à la fin de la troisième année du cours. N'y sont admis que ceux qui ont subi avec succès les huit premiers examens de termes, ou ont réparé les examens défectueux. L'examen du neuvième terme est remplacé par un double examen spécial, l'un oral, l'autre écrit, embrassant toutes les matières de l'enseignement.

Les Licenciés en droit ne peuvent se présenter aux épreuves du Doctorat qu'une année au moins après la Licence. Les épreuves consistent à soutenir publiquement en présence des Docteurs et des Professeurs de la faculté, une thèse sur un sujet pris dans la matière de l'enseignement de la faculté, et un certain nombre de propositions appartenant aux principales parties de cet enseignement.

Les certificats d'assiduité aux cours qui sont donnés aux étudiants en Droit qui n'ont pas obtenu un degré, doivent contenir les notes détaillées, bonnes ou mauvaises, de leurs examens de termes.

2° PRIX DANS LA FACULTÉ DE DROIT

MÉDAILLES TESSIER

Les héritiers de feu l'honorable Juge Tessier, Doyen à Québec de la faculté de Droit, ont bien voulu fonder, en mémoire de leur vénéré père, la Médaille d'argent et la Médaille de bronze, que celui-ci donnait de son vivant pour encourager le travail habituel, dans la faculté de Droit à Québec, pendant tout le cours d'études.

PRIX CASGRAIN

L'honorable Thomas-Chase Casgrain, Professeur de Droit criminel, veut bien en donner un Prix à celui de ses élèves qui sort le premier d'un concours sur le Droit criminel, dans chacune des années ou le cours se donne.

Voici les règles de ce concours :

1° Le concours se fait sur toute la matière du cours du Droit criminel.

2° Il se fait par écrit et dure deux heures.

6° Peuvent concourir tous les élèves qui ont suivi le cours ; mais un élève qui aura concouru une année n'aura plus le droit de concourir.

4° 30 points sont alloués pour le concours ; l'élève doit en conserver au moins la moitié pour obtenir le prix.

5° Chaque concurrent signe son travail d'un pseudonyme et donne son nom avec le pseudonyme sous enveloppe en même temps que sa composition.

Faculté de Médecine

—

1° ENSEIGNEMENT

L'enseignement de la faculté de Médecine se donne en quatre années. Cet enseignement comprend les matières suivantes, divisées en deux sections, les Primaires et les Finales :

Primaires

Anatomie descriptive et topographique.
Anatomie pratique.
Anatomie microscopique ou Histologie.
Physiologie.
Pathologie générale.
Hygiène.
Histologie normale.

Les élèves doivent en outre suivre, à la faculté des Arts, le cours de Chimie générale, médicale et biologique.

Finales

Un cours de Matière médicale, de Thérapeutique générale et de Pharmacie pratique.
Un cours de Médecine légale.
Un cours de Toxicologie.
Un cours de Médecine opératoire théorique.
Un cours de Médecine opératoire pratique et de petite Chirurgie.
Un cours de Gynécologie.
Un cours de Rhinologie et de Laryngologie.
Un cours de Pathologie interne et de Thérapeutique spéciale.
Un cours de Pédiatrie.
Un cours de Maladies nerveuses.
Un cours de Maladies mentales.
Un cours de Maladies des yeux et des oreilles.
Un cours d'Histologie pathologique et de Bactériologie.
Un cours d'Histoire de la médecine.
Un cours de Déontologie médicale.
Un cours de Clinique externe.
Un cours de Clinique interne.
Un cours de Tocologie et de Pathologie de la première enfance.
Un cours de Clinique des accouchements et obstétricale.
Un cours de Clinique des Maladies des yeux et des oreilles.
Un cours de Clinique de Rhinologie et de Laryngologie.
Un cours de Clinique gynécologique.
Un cours de Clinique des Maladies mentales.
Un cours de Clinique des Maladies nerveuses.
Un cours de Clinique des Maladies des enfants.

Le nombre des leçons est fixé de temps en temps par le Conseil universitaire suivant les nécessités et les progrès de la science. Ils sont généralement plus considérables que ceux exigés par la loi de la province de Quebec, mais ne doivent jamais être inférieurs à ceux-ci. Dans tout les cas, les nombres fixés par le Conseil sont obligatoires pour les Professeurs comme pour les élèves.

Les Professeurs des cours qui ont quelque affinité entre eux doivent s'entendre pour délimiter leur enseignement de manière que celui-ci soit complet, sans cependant qu'il y ait double emploi.

Les élèves de deuxième, troisième et quatrième année suivent au moins une fois en leur entier, chacun des cours publics de la faculté des Arts, qui ont pour objet les sciences physiques. Ceux de première et de seconde année suivent les cours privés de Chimie de cette faculté.

Les musées de la faculte de Medecine sont accessibles aux élèves suivant les besoins. Les professeurs leur indiquent les observations qu'ils ont à faire, et les contrôlent autant que possible par leur présence.

COURS PRATIQUE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

Clinique

Convaincue qu'il est d'une nécessité urgente de préparer les jeunes médecins à l'exercice de leur art, non seulement par des cours théoriques étendus et très developpés, mais encore par des leçons pratiques et l'étude constante de diverses maladies, aux lits mêmes des malades, l'Université a cru devoir aller beaucoup au-delà des exigences de la loi pour le nombre de ses Cliniques. Ainsi, outre que le nombre des leçons de Clinique qui se donne dans les Hôpitaux depasse celui qui est exigé par la loi provinciale, les élèves de l'Université ont, au Dispensaire, une Clinique interne et externe facultative et une Clinique obligatoire sur les Maladies des yeux et des oreilles, sans compter les leçons de Médecine legale pratique qu'ils peuvent avoir dans l'occasion.

DISPENSAIRE

A cet établissement, tous les pauvres, sans distinction de croyances ou d'origines, reçoivent gratuitement les soins que requiert leur état.

Les élèves assistent à l'examen des malades, reçoivent des Medecins de service des explications ou leçons cliniques et sont chargés de la preparation et distribution des remèdes et des pansements. Les élèves de quatrième annee visitent à domicile, sous la direction des Médecins de l'établissement, ceux des malades qui ne peuvent se rendre au Dispensaire.

Les Professeurs de l'Université et autres Médecins nommés par ceux-ci, sont chargés du service médical : des Sœurs veillent à l'entretien des salles et reçoivent les malades.

Le Docteur Simard, professeur du cours des Maladies des yeux et des oreilles à l'Université, est chargé *spécialement* et *exclusivement* du traitement de ces maladies. Le Docteur Venner est chargé *exclusivement* du traitement des maladies dentaires.

Arrêté disciplinaire relatif au Dispensaire

I. Les étudiants en Médecine doivent fréquenter régulièrement le Dispensaire, conformément aux dispositions suivantes :

Pour les maladies des yeux et des oreilles, ils suivent l'ordre qui leur est indiqué par M. le professeur. Pour les autres jours de la semaine, les élèves viennent par groupes de dix suivant l'ordre de doyen à l'Université et suivant qu'il est réglé tous les ans. Les groupes se succèdent à tour de rôle tous les mois.

II. Tous doivent se montrer respectueux et obéissants envers les Médecins de service et envers les Dames Religieuses.

III. Ils doivent se tenir dans la salle de consultation ou dans la pharmacie et, sous aucun prétexte, ne doivent aller dans la salle d'attente des malades.

IV. Ils ne doivent engager aucune conversation avec les malades.

V. Ils ne doivent prescrire pour les malades ou faire les visites à domicile *que sur l'ordre* des Médecins.

VI. Ils ne doivent prendre pour leur propre usage aucun des médicaments de la pharmacie non plus que des instruments de chirurgie.

VII. Ils ne doivent ni fumer, ni crier, ni siffler, ni même parler haut, dans aucune des salles du Dispensaire, et les Dames Religieuses ont toute l'autorité nécessaire pour faire observer les divers articles de ce règlement.

Expertises Médico-Légales

Avec la bienveillante permission de Monsieur le Coroner à Québec, les élèves de l'Université sont admis à assister aux diverses enquêtes qui se font à la Morgue, et peuvent profiter des avantages considérables que leur offre cet établissement pour l'étude de la Médecine légale pratique. Le nombre des enquêtes qui se font chaque année à la Morgue est très considérable et très varié.

2° DEGRÉS EN MÉDECINE

Pour obtenir le Baccalauréat dans la faculté de Médecine, il suffit d'avoir suivi les cours conformément aux règlements durant neuf termes (trois ans) et d'avoir obtenu, à tous les examens de ces neuf termes, l'une des notes *Assez bien*, *Bien*, *Très bien*, pour toutes les matières, ou d'avoir réparé les mauvaises notes par des examens subséquents suffisants. On peut encore obtenir le Baccalauréat en Médecine après six termes seulement (deux ans), aux conditions exprimées plus haut, pourvu que le sixième examen de terme soit remplacé avec succès par le premier examen du Doctorat en Médecine.

Le Doctorat donne Droit de pratiquer la Médecine, la Chirurgie et l'Art obstétrique ; mais le Docteur en Médecine est tenu de faire reconnaître légalement son diplôme par le Bureau provincial de Médecine.

Pour être admis aux épreuves du Doctorat, le candidat doit 1° avoir suivi régulièrement l'enseignement complet de la faculté (cependant les etudiants qui ont suivi des cours dans une autre institution, peuvent, en exhibant au Recteur des certificats convenables, être admis à compléter leurs cours) ; 2° avoir subi avec succès les examens de termes sur toutes les matières de l'enseignement, ou avoir réparé les examens défectueux.

Les épreuves spéciales de la Licence et du Doctorat sont au nombre de deux et se subissent régulièrement : la première, sur les *Primaires*, à la fin de la seconde année ; la seconde, sur les *Finales*, à la fin du cours. Ces épreuves sont orales et par écrit.

Il est accordé six heures pour chaque composition écrite, dont le sujet est pris dans une partie quelconque de l'enseignement de la faculté. Il y a en outre un examen clinique, au lit des malades, sur la Pathologie interne et sur la Chirurgie.

Une seule note *Mal* ou *Très mal* est éliminatoire et même *une* note *médiocre* à l'examen final. Une note *médiocre* à l'examen des *Primaires* ne fait pas interrompre la séance ; seulement le candidat est tenu, pour être admis, de réparer sa mauvaise note en subissant avec succès un nouvel examen sur la même matière lors de la dernière épreuve.

3° PRIX DANS LA FACULTÉ DE MÉDECINE

PRIX MORRIN

M. le Dr Joseph Morrin a légué à l'Université une somme de $2,000 dont la rente doit être employée en prix en faveur des élèves en Médecine.

Cette rente est partagée en huit parts : quatre parts d'un sixième chacune, pour former quatre premiers prix ; quatre parts d'un douzième chacune, pour former quatre seconds prix.

Un premier et un second prix sont offerts chaque année au concours de tous les élèves et étudiants en Médecine de l'Université de chacune des quatre années dont se compose le cours d'études.

Le concours se fait par écrit et il est absolument analogue à l'épreuve écrite du Doctorat en Médecine ; la séance ne doit pas dépasser six heures. Les concurrents signent leur ouvrage d'un pseudonyme, et mettent leur véritable nom avec leur pseudonyme dans une enveloppe cachetée, qui n'est ouverte qu'après la correction. Les prix sont donnés en argent et au mérite absolu.

4° ÉQUIVALENCE ACCORDÉE A L'UNIVERSITÉ LAVAL PAR LE COLLÈGE ROYAL DES CHIRURGIENS DE LONDRES

Par un arrangement spécial avec le Collège Royal des Chirurgiens de Londres, les élèves de l'Université Laval y jouissent des privilèges suivants :

1° L'examen de l'Inscription est reconnu comme équivalent de l'examen préliminaire du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.

2° Les certificats d'assiduité aux cours de Médecine suivis à l'Université Laval par les élèves *inscrits*, après leur inscription, sont reconnus pour autant par le même Collège.

3° Les Docteurs en Médecine de l'Université Laval sont admissibles à l'examen pour le Diplôme de Membre du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE FRANÇAISE DE MONTRÉAL

AGRÉGÉE A L'UNIVERSITÉ LAVAL (1)

(1) Voir l'*Annuaire* spécial de Montréal.

Faculté des Arts

1° ENSEIGNEMENT

L'enseignement complet de la faculté des Arts, conduisant à la Maîtrise ès Arts, n'est pas encore organisé, faute d'élèves. Vu le peu de ressources que présente le pays comme encouragement à la recherche de ce grade, il est peu probable que cet enseignement soit organisé de sitôt d'une manière sérieuse.

En attendant et jusqu'à révocation, les professeurs et officiers des Collèges affiliés à l'Université Laval peuvent être promus au grade de Maître ès Arts, sans examen, pourvu qu'ils aient été chargés, pendant toute la durée de huit années scolaires, d'un ou de plusieurs des emplois suivants : ceux de préfet des études, de professeur de Philosophie, de professeur de Rhétorique, de professeur de Belles-Lettres, de professeur de Sciences mathématiques, physiques ou naturelles, et de professeur de Chimie.

Les cours qui se donnent actuellement à la faculté des Arts sont de deux sortes, les cours publics et les cours privés.

COURS PUBLICS A QUÉBEC (*)

Ces cours, qui se donnent à 8 heures du soir, pour la commodité du public, n'ont pas de durée limitée et varient d'une année à l'autre, de manière que le même sujet ne revienne pas avant une période d'au moins trois ans, bien que le titre d'un cours puisse rester le même pendant les trois années. Les sujets sont variés et choisis parmi ceux qui offrent le plus d'attrait et d'utilité pour le public.

Les étudiants en Droit et en Médecine, les élèves de l'Ecole Normale et les élèves de dernière année de Philosophie du Petit Séminaire, qui forment comme l'auditoire obligé de ces cours, peuvent y puiser une foule de notions utiles, qu'ils contribueront à disséminer plus tard dans tout le pays, comme prêtres, médecins, avocats, notaires ou instituteurs.

COURS PRIVÉS A QUÉBEC

Les cours privés comprennent toutes les matières exigées pour le Second examen de l'Inscription et du Baccalauréat ès Arts. Cet enseignement dure deux ans et embrasse les matières suivantes :

Philosophie, 260 leçons.
Mathématiques, 260 leçons.
Physique, 160 leçons.
Chimie, 120 leçons.
Botanique, 40 leçons.
Astronomie, 40 leçons.
Minéralogie, 20 leçons.
Géologie, 20 leçons.
Architecture, 10 leçons.
Zoologie, 20 leçons.

(*) Les hommes seuls sont admis à ces cours.

Ces cours sont suivis en entier par les élèves en Philosophie du Petit Séminaire de Québec, qui sont censés élèves de la faculté des Arts ; et partiellement par les élèves en Médecine de première et de seconde année, qui sont aussi réputés élèves de la faculté des Arts pour la Chimie.

Peuvent encore être admis à ces cours les élèves et autres jeunes gens déjà admis à suivre les cours de Droit et de Médecine, les jeunes gens, non élèves du Séminaire, mais qui ont subi avec succès le premier examen de l'Inscription (ils sont réputés élèves), enfin les jeunes gens qui étudient la Pharmacie, le Génie civil, l'Arpentage, l'Architecture, etc.

2° FONDATION HUNT

Le Dr T.-S. Hunt a légué par testament une certaine somme dont la rente annuelle doit être consacrée à encourager l'étude de la Chimie, à la faculté des Arts.

3° ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

ANNEXÉE A LA FACULTÉ DES ARTS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

L'Ecole Polytechnique de Montréal a été fondée, au mois de novembre 1873, par l'hon Gédéon Ouimet, alors Ministre de l'Instruction publique, et par les Commissaires d'Ecoles catholiques de la cité de Montréal.

En 1887, d'un commun accord, et avec l'agrément du Gouvernement de la Province de Québec, l'Ecole Polytechnique a été annexée à la faculté des Arts.

L'Ecole Polytechnique a pour objet spécial l'enseignement scientifique et technique nécessaire aux diverses professions fondées sur les sciences physiques et leurs applications, et notamment à celle d'ingénieur pour toutes les diverses branches de l'industrie et des travaux publics ; elle donne aussi à tous ses élèves les notions théoriques et pratiques requises pour l'arpentage, construction des ponts, chaussées, etc.

PRIX PETER-S. MURPHY (1)

FONDÉS EN 1874, AU NOMBRE DE TROIS

I

Une médaille d'argent, frappée à l'effigie du donateur, est destinée à l'élève le plus méritant de la troisième année, pourvu que la moyenne générale de ses notes, pour le cours complet, atteigne un minimum de 16½ sur 20.

---

(1) M. Peter-S. Murphy, Officier d'Académie (France), ancien Commissaire des Écoles Catholiques de Montréal, membre du Conseil de l'Instruction Publique pour la Province de Québec.

II

Une bourse de cinquante piastres est mise annuellement à la disposition d'un élève choisi par l'administration de l'Ecole, pour payer ses cours.

III

Après le décès du généreux donateur, une semblable bourse de cinquante piastres, sera mise annuellement, pour le même objet, à la disposition d'un autre élève, choisi également par l'administration de l'Ecole.

BOURSE PRUDENT BEAUDRY (1)

Cette bourse, annuelle et perpétuelle, de cent cinquante piastres ($150), est fondée en faveur d'un élève qui, sans elle, serait dans l'impossibilité de faire son cours Polytechnique.

Les conditions sont en outre que le boursier soit catholique et canadien, et qu'il donne pleine satisfaction tant pour la conduite que pour le succès.

4° DEGRÉS DANS LA FACULTÉ DES ARTS

Le seul degré qui offre quelque intérêt actuel dans la faculté des Arts est celui de Bachelier puisque c'est le seul auquel la loi de la Province de Québec accorde un privilège, celui de donner droit d'être admis à l'etude des professions libérales sans autre épreuve.

Il y a trois Baccalauréats dans la faculte des Arts : le Baccalauréat ès Arts, le Baccalauréat ès Lettres et le Baccalauréat ès Sciences. Tous trois, ainsi que l'Inscription, sont des certificats de bonnes études secondaires, mais faites avec des succès differents.

Tout candidat à l'inscription ou au grade de Bachelier dans la faculté des Arts, doit subir deux sortes d'examens, l'un *Collégial*, l'autre *Universitaire*. Les matières de l'examen *Collégial* sont : pour les Lettres, la Géographie, toutes les Histoires, les preceptes de Littérature et de Rhétorique ; pour les Sciences, la Chimie, l'Histoire naturelle et l'Astronomie. Les résultats de cet examen sont envoyés par les Collèges pour être ajoutés à ceux de l'examen *Universitaire*, lequel comprend : pour les Lettres, un thème latin, une version latine, une version grecque, une composition, et un thème anglais ou une version anglaise ; pour les Sciences : la Philosophie, les Mathématiques et la Physique.

La durée des divers examens universitaires forme un total de vingt-neuf heures. Les candidats n'apportent avec eux ni livres, ni notes, ni même de papier ; on leur fournit ce qui leur est indispensable, et ils trouvent des dictionnaires dans le lieu des séances. Leurs noms ne doivent pas se trouver sur les copies de leur travail ; ils le remplacent par un pseudonyme, et leur nom propre n'est connu qu'après la correction faite. Les candidats ne peuvent sortir pendant le temps des séances, que pour des

(1) La fondation de cette bourse a été faite à Los Angelès (Californie) le 26 mai 1875, par acte sous seing privé, ayant valeur éventuelle d'acte testamentaire, et déposé le 1er octobre de la même année, après acceptation, en l'Etude de M. J.-E.-O. Labadie, notaire, à Montréal.

raisons majeures approuvées par celui qui préside. S'ils donnent lieu, en manquant à quelque avis ou recommandation, de pouvoir être soupçonnés de s'être procuré le secours de quelque personne, de quelque ouvrage ou de quelques notes, leur travail ne sera pas apprécié.

Les candidats, à chaque examen, sont distribués en trois catégories : la première se compose de ceux qui ont conservé au moins les deux tiers de leurs points en somme, sans avoir été au-dessous du cinquième en aucune matière ; la seconde comprend ceux qui, sans avoir les deux tiers, ont au moins le tiers de leurs points en somme, et au moins le huitième sur chaque matière ; enfin, la troisième catégorie renferme ceux qui n'ont pas conservé le tiers de la somme des points. Ceux qui ne peuvent être classés dans la première ou dans la seconde catégorie que parce qu'il leur manque le cinquième ou le huitième dans quelques matières, sont tenus de reprendre ces matières avec un succès suffisant, à un examen subséquent, faute de quoi ils perdent leurs droits à être classés.

Les candidats de la première catégorie aux deux examens sont Bacheliers ès Arts.

Ceux de la première catégorie à l'examen des Lettres et de la seconde à celui des Sciences, sont Bacheliers ès Lettres.

Ceux de la première catégorie à l'examen des Sciences et de la seconde à celui des Lettres, sont Bacheliers ès Sciences.

Les candidats de la seconde catégorie aux deux examens sont *inscrits*. Cette *inscription*, qui se trouve acquise, à plus forte raison, par ceux qui sont Bacheliers, équivaut à la *matriculation* des Universités anglaises.

☞ L'Inscription de l'Université Laval est reconnue comme correspondant à l'examen préliminaire du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.

Pour être admis, en dehors des Collèges affiliés, à subir les examens de l'Inscription et du Baccalauréat ès Arts, il faut en faire la demande au Recteur par écrit, quinze jours au moins avant le commencement de l'examen, et lui envoyer en même temps un certificat de bonnes mœurs signé par le Supérieur du Collège où l'on étudie. S'il y a plus de deux mois qu'on a cessé de fréquenter un collège, il faut un second certificat, signé par son curé ou son ministre.

Les élèves des Collèges affiliés, ne sont pas tenus de faire cette demande ni d'envoyer le certificat ci-dessus ; ils ne se déplacent pas pour composer. Les compositions sont corrigées dans les Collèges affiliés respectifs, excepté au grand concours décennal, où tous les devoirs universitaires sont corrigés à Québec par des comités composés des professeurs des différents collèges affiliés. Les résultats ainsi que les devoirs corrigés sont envoyés à l'Université, pour y être conservés comme pièces de record. Ces pièces sont constamment accessibles aux délégués des Collèges, qui peuvent les examiner chaque fois qu'ils le désirent.

Musées de la Faculté des Arts à Québec

CABINET DE PHYSIQUE

Le cabinet de Physique à l'usage de la faculté des Arts est un des plus complets du Canada. Il renferme sur toutes les branches de la Physique plus de 1,500 instruments, comprenant la plupart des appareils qui servent à démontrer les découvertes les plus récentes.

Nous citerons, entre autres une très belle machine électrique de Ramsden ; une machine de Holtz dont les plateaux ont trente-six pouces de diamètre ; l'ensemble des appareils nécessaires à l'électrométrie ; les appareils nécessaires à l'étude de l'optique transcendante ; les appareils de Kœnig pour l'analyse des sons voyelles ; les tubes à matière radiante de Crookes ; de splendides modèles de roues hydrauliques ; une série complète de tous les appareils destinés aux démonstrations mécaniques, etc.

Dans le département de l'électricité, nous devons signaler encore une jolie machine de Wimshurst, et toute une série de machines magnéto et dynamo-électriques, de différents types. Mentionnons entre autres une magnéto à courant continu, et un autre à courants alternatifs (type de Méritens) de 2 kilowatts ; une dynamo à armature à tambour ; un modèle d'alternateur à excitation étrangère ; une dynamo triphasée avec son moteur ; un transformateur à courant continu ; une batterie de 10 accumulateurs pour les expériences de cours ; toute une collection de lampes à incandescence comprenant les principaux types, depuis la première de Edison jusqu'aux formes les plus récentes ; un fourneau électrique permettant de répéter les expériences de M. Violle et de M. Moissan sur les réductions métalliques à haute température, tout un système d'installation de bougies Jablockhoff, tel qu'on le pratiquait autrefois dans les rues de Paris et dont on se sert encore dans certains théâtres, enfin de magnifiques échantillons de soudure électrique et différents objets travaillés à la forge électrique.

MUSÉE DE MINÉRALOGIE ET DE GÉOLOGIE

Les collections de provenances diverses, qui composaient l'ancien cabinet de Minéralogie du Séminaire de Québec, ainsi que des additions considérables renfermant un grand nombre de substances rares, ont été fondues en une seule collection arrangée systématiquement par Th. Sterry Hunt Indépendamment de cette collection générale, plusieurs autres, plus petites mais très complètes, servent à montrer certaines propriétés spéciales, v. g. l'échelle de dureté, les propriétés optiques, électriques, organoleptiques des minéraux, le clivage, ainsi que les différents modes de composition et de structure

Nous mentionnerons aussi une charmante collection minéralogique faite par l'abbé Hauy lui-même, pour le Séminaire de Québec.

Les grandes vitrines isolées, au milieu des salles renferment des collections exclusivement canadiennes. Mentionnons, entre autres, une collec-

tion générale des espèces minérales et des roches canadiennes, les minerais de cuivre des cantons de l'Est, les marbres de Saint-Joachim, les alluvions et les quartz aurifères de la Beauce, les minerais de fer de Leeds, de Saint-Urbain et du Saguenay, les ardoises de Melbourne. P. Q., une riche collection de chrysotile (asbeste) de Thetford et de Coleraine, brute et manufacturée, enfin une collection très complète des phosphates d'Ottawa et des minéraux qui les accompagnent.

Le musée de Minéralogie renferme plus de 4 000 échantillons.

Musée de Géologie.—Il renferme plus de 2,000 échantillons, répartis comme suit :

1° Une belle collection de roches appartenant aux différentes formations et caractérisées par quelques particularités de structure ou de composition.

2° Une collection considérable de fossiles de toutes les époques géologiques, et spécialement des formations siluriennes et dévoniennes du Canada. Ces derniers viennent en grande partie de la Commission Géologique du Canada, et les échantillons nommés l'ont été par les soins de M. Billings.

Le musée renferme encore de nombreux fossiles donnés par des personnes amies de la science. Mentionnons, entre autres, une belle collection des fossiles tertiaires du bassin de Paris, donnée par M. l'abbé Baret, d'Amblainville, membre de la Société Géologique de France, une série de fossiles du groupe de Saint-Jean, donnée par M. Mathew et nommée par lui-même.

Les vitrines de ce musée sont en partie occupées par ces célèbres pistes que l'on trouve sur les grès secondaires. Ces échantillons ont été achetés à Turner's Falls, par le professeur de minéralogie lui-même, et sont par conséquent tout à fait authentiques.

On y trouve aussi une collection de moules en plâtre représentant les curieuses empreintes du *Protolichnites* sur les grès de Potsdam canadien, donnée par la Commission Géologique canadienne.

Enfin ce musée s'est enrichi dernièrement de deux précieuses séries de fossiles. La première, donnée par M. Chs C. Grant, de Hamilton, se compose de plus de 100 échantillons nommés de fossiles de la formation Niagara. L'autre, encore plus nombreuse, a été présentée à l'Université par M. le Dr M.-J. Ahern, professeur à la faculté de médecine. Elle est remarquable surtout par le fait qu'elle se compose exclusivement des fossiles de Québec et de ses environs. C'est dire que la valeur en est très grande, puisque les problèmes qui ont trait à l'âge géologique du rocher de Québec sont encore discutés dans la science et que ces fossiles peuvent contribuer à les résoudre.

MUSÉE BOTANIQUE

Ce musée occupe les salles qui se trouvent à la suite des collections minéralogiques. Les deux premières salles renferment les échantillons du règne végétal qui ne peuvent trouver place dans les herbiers. Ces collections se divisent comme suit :

1° Une collections des bois canadiens employés dans l'industrie et ayant une valeur commerciale.

2° Plusieurs collections de bois préparées spécialement pour l'étude. La principale est celle de nos végétaux ligneux indigènes, qui est une des plus complètes de l'Université.

3° Plusieurs collections de bois exotiques ; entre autres, une collection très remarquable des bois de commerce qui se vendent sur les marchés d'Angleterre.

4° Une collection de fruits artificiels d'une rare beauté, auxquels on peut rapporter les nombreuses variétés de pommes, poires, prunes, pêches, etc.

5° Une collection de champignons artificiels, comprenant les champignons comestibles, les champignons suspects et les champignons vénéneux.

La dernière salle contient l'herbier, ou plutôt la collection des herbiers de provenances diverses, tous authentiques, qui composent 1° l'herbier américain (plantes du Canada et des Etats-Unis), 2° l'herbier général. L'herbier américain se composent des collections de C.-C. Parry, E Hall et J.-B. Harbour, de Chs-S. Geyer, de N. Rield, de Leudenberg de M. Vincent, plus un grand nombre d'échan illons fournis par Moser, Smith et Durand Plusieurs plantes sont étiquetées de la main même de Nuttall et de Rafinesque.

Les plantes du Canada ont été recueillies en grande partie par l'abbé O. Brunet. Les individus douteux ont été comparés à ceux de l'herbier de Michaux, à Paris, et de Sir W. Hooker, à Kew. D'autres ont été nommés par M. Asa Gray, le Dr Engelman et autres botanistes de renom.

L'herbier de l'Université contient plus de 10,000 plantes. Il s'est enrichi dernièrement d'un bon nombre d'échantillons donnés par M. N. St-Cyr, curateur du musée de l'Instruction Publique, et par M. le Dr Macoun, M. S. R. C, de la Commission Géologique Canadienne. Ces dernières espèces viennent toutes du Nord-Ouest canadien et présentent par conséquent un intérêt tout particulier.

Pour avoir une idée plus complète des richesses de ce musée, il faudrait y ajouter une collection des bois de la Nouvelle-Zélande, une autre des bois de commerce du Nord-Ouest et de la Colombie anglaise, afin toute une serie de types intéressants, destinés à il ustrer un grand nombre de cas de développement anormal de nos tiges ligneuses, de greffes naturelles, de maladies ou de parasitisme végétal.

MUSÉE ZOOLOGIQUE

Parmi les plus importants des mammifères canadiens, on rema que l'orignal, le caribou, l'ours, le raton, la loutre, le castor, deux moufettes d'Amérique, dont l'une à pelage jaunâtre. On y voit aussi bon nombre de mammifères étrangers, parmi lesquels se trouvent plusieurs espè es de singes, un loup des Ardennes, au chauve-souris gigantesque d'Océanie, un kanguroo, un tatou, un ornithorynque, etc.

Les collections icthyologiques et herpétologiques renferment plusieurs individus dignes de remarque : une énorme scie, un requin à longue queue (thrasher shark), un requin du maquereau, plusi urs raies de grande dimension, un énorme fletan. Parmi les reptiles, signalons un crocodile du Sénégal, un magnifique aligator de la Floride, plusieurs serpents de forte taille, ainsi qu'un bon nombre de tortues.

La collection ornithologique comprend à peu près 600 espèces représentées par plus de 1200 individus, venant de toutes les parties du monde. Presque toutes les espèces canadiennes ont ici des représentants, ainsi que plusieurs raretés européennes. La tribu des échassiers et des oiseaux aquatiques renferme un grand nombre de variétés remarquables par leur stature, leurs proportions et leur rarete. Les espèces des nageurs sont souvent représentées par plusieurs individus d'âges différents, ce qui permet de suivre très facilement les transformations du plumage.

La tribu des oiseaux chanteurs est très nombreuse et riche en espèces rares ou étrangères. Les oiseaux-mouches, les perroquets et autres grimpeurs se font, comme toujours, remarquer par la variété et la richesse de leur plumage. On pourra aussi admirer une belle *lyre* et un magnifique *oiseau du paradis.*

La collection des rapaces ou oiseaux de proie, tant diurnes que nocturnes, est à peu près complète, quant à nos espèces canadiennes, sans compter plusieurs espèces exotiques très rares.

MUSÉE DES INVERTÉBRÉS

Ce musée, qui occupe une salle à part, comprend plusieurs collections distinctes :—

COLLECTION ENTOMOLOGIQUE

Cette collection compte maintenant au delà de 14,000 espèces nommées d'insectes provenant de toutes les parties du monde. Elle renferme plusieurs échantillons types d'espèces nouvelles, vérifiées par les premiers entomologistes des Etats-Unis et de l'Europe. Les ordres des coléoptères, des hémiptères et des lépidoptères sont vraiment remarquables par leur nombre.

La collection entomologique, à cause de sa fragilité, est contenue dans des meubles fermés et n'est visible que pour l'étude.—Pour satisfaire la légitime curiosité du public, des types des principaux genres sont exposés dans des vitrines.

On verra avec intérêt une collection complète de l'histoire des principaux *vers à soie*, de l'abeille et de ses ennemis, ainsi que de beaux spécimens de l'architecture des insectes.

COLLECTION CONCHYLIOLOGIQUE

Cette collection compte plus de 950 espèces de mollusque canadiens et exotiques, presque tous nommés, et dont un bon nombre se font remarquer par le brillant de leurs couleurs, par leur taille ou la singularité de leurs formes. Tels sont les *Murex*, les *Strombus*, les *Dolium*, les *Cypræa*, les *Cassis*, etc. Nous signalerons une magnifique collection américaine du genre *Unio*, dont l'Université Laval est redevable à l'obligeance de M. Isaac Lea, LL. D., savant conchyliologiste des Etats-Unis.

Les types d'invertébrés de l'Atlantique forment une collection très précieuse. Elle a été donnée à l'Université Laval par la Smithsonian Institution, grâce à l'entremise de la Commission Géologique du Canada.

MUSÉE ETHNOLOGIQUE

Ce musée, qui forme maintenant une salle à part, comprend trois divisions principales :

1° Le Musée *Indien* ou Musée *Taché*, ainsi nommé par reconnaissance pour feu le Dr Joseph-Charles Taché qui en a donné à lui seul plus de la moitié.

Cette collection consiste principalement en un nombre considérable de crânes indiens Hurons, tous authentiques, ayant été recueillis par M. Taché lui-même, dans des tombeaux incontestablement Hurons. Au reste ces crânes présentent les traits caractéristiques de la race.

Il y a en outre une foule d'ustensiles à l'usage de nos tribus indiennes, de curieux fragments de poterie, des instruments de chasse et de guerre, etc. Ces reliques d'un autre âge ont été retirées, pour la plupart, des tombeaux Hurons.

Un bon nombre de spécimens sont dus à la générosité de feu Mgr J.-B.-Z. Bolduc et proviennent des Sauvages de la Colombie et de l'Ile Vancouver, dont Mgr Bolduc a été un des premiers missionnaires.

2° Le Musée *chinois* et *japonais*, bien que commencé tout récemment, est déjà remarquable. On y trouve des statues, des vases en bronze et en porcelaine, parfaitement authentiques et d'une grande valeur.

Ce Musée est dû à l'initiative de feu M. l'abbé Dallet du Séminaire des Missions Etrangères de Paris, et au dévouement de M. l'abbé Favier, Missionnaire apostolique à Pékin, ainsi que de M. l'abbé Martinet procureur à Shang-Haï des Missions Etrangères de Paris. Ce Musée s'augmente lentement par les dons d'amis de la science.

3° Le Musée général contenant des souvenirs historiques non compris dans les deux catégories qui précèdent. M. l'abbé Bégin (maintenant Mgr de Cyrène) a enrichi cette partie par des achats faits en Egypte, d'où il a rapporté, entre autres, deux momies égyptienne.

Ce triple Musée malheureusement n'est pas beaucoup susceptible de s'accroître à prix d'argent. Il ne peut augmenter qu'avec le temps et par la générosité des amis. On reçoit avec reconnaissance particulièrement tout ce qui rappelle l'industrie et les mœurs des premiers habitants du Canada et de l'Amérique en général,

MUSÉE RELIGIEUX

On a commencé, sous ce titre, un Musée spécial, où l'on réunit des souvenirs pieux, rappelant, soit les lieux, soit les personnes, soit les institutions consacrés à la religion.

L'objet principal de ce Musée est la tombe en plomb et les fragments du cercueil en bois du Vénérable François de Laval, fondateur du Séminaire de Québec

On y a déjà réuni de précieux souvenirs de Pie IX, de quelques autres Papes, ainsi que de nos évêques et de quelques anciens prêtres du Séminaire et d'ailleurs.

MUSÉE DE PEINTURE

Les toiles qui composent ce musée viennent en grande partie de la collection de feu l'Honorable Joseph Legaré, un de nos plus anciens artistes Canadiens. Parmi ces tableaux, le plus grand nombre furent envoyés au Canada par l'abbé Desjardins, vicaire général de Paris, qui résida quelques années au Canada durant la révolution française. Il acheta ces tableaux à très bas prix, et, par reconnaissance, les expédia en ce pays.

Plusieurs autres furent achetés pour M. Legaré par M. Reiffenstein, durant un tour d'Europe. Ce voyageur eut la chance de trouver toute une collection de peintures chez une famille noble en embarras financier, et put ainsi s'en procurer un bon nombre pour le compte de son ami du Canada.

On ne sera pas surpris après cela de trouver dans le musée de peinture de l'Université Laval un Lanfranc, un Lesueur, deux Parrocel, un Romanelli, deux Salvator Rosa, un Joseph Vernet, un Simon Vouet, un Tintoret, un Poussin, un Puget, un Albane, un Lebrun, etc.

Outre la galerie de peinture proprement dite, qui renferme 137 tableaux, il y a encore une belle et riche collection dans la Salle des cours littéraires. Cette dernière contient 47 tableaux de la succession du juge Bacquet, donnés par les Sœurs de la Charité de Québec en reconnaissance de petits services rendus —On y voit aussi deux tableaux dus au pinceau et à la générosité du doyen des artistes canadiens, M. Antoine Plamondon, âgé (1895) de 87 ans.

Dans la nouvelle chapelle du Séminaire, construite sur l'emplacement de l'ancienne (où ont péri, 1888, les dix plus belles toiles qu'il y eut peut-être en Amérique), on peut admirer plusieurs beaux tableaux, et, entre autres, une splendide mosaïque romaine reproduisant la *Mater dolorosa* du Titien. Cette mosaïque vient du Vatican et est un don royal de Sa Sainteté Léon XIII.

Un bon nombre d'illustres compatriotes ont bien voulu contribuer par de généreux dons à enrichir cette galerie de peintures. Nous citerons, parmi ceux qui ne sont plus : Sir Francis Hincks, M. Faribault, le chevalier Falardeau, Mgr D. Racine, les RR. MM. P. Sax, Z. Rousseau, F.-X. Tessier et parmi les vivants : Mgr Blais, Mgr Marquis, Mgr Tanguay, le chevalier Dr Ol. Robitaille, les RR. MM. F.-X. Faguy et L. Rousseau.

Enfin il y a un bon nombre de tableaux remarquables, historiques et autres, distribués dans différentes salles et dans les corridors de l'Université et du Séminaire.

MUSÉE MUMISMATIQUE

Le musée contient au delà de 3,000 monnaies et médailles, renfermées dans 14 vitrines.

Dans la 1re vitrine sont les monnaies romaines et autres, de la collection Frémont.

Les médailles des Papes occupent une vitrine spéciale Un grand nombre d'entre elles, surtout celles de Pie IX, sont très belles.

Dans la collection canadienne se trouvent les médailles que Louis XIV, Louis XV et Georges III donnèrent aux chefs indiens du Canada, la médaille de la Confédération, et celle du *Quebec Fishing Club* qui est reconnue comme unique, les monnaies de carte de la fin de la domination française, le *Vexator canadensis*, etc. Une des plus rares de cette collection, *Kebeka liberata*, est un don de M. Jos.-Ch. Taché.

La France est représentée par de nombreux spécimens. On y voit une médaille commémorative de la fondation du Seminaire des Missions-Etrangères de Paris, qui a été la maison-mère du Séminaire de Québec jusqu'à la conquête du Canada par l'Angleterre.

Les amateurs de chinoiseries peuvent y examiner quelques curiosités numismatiques chinoises.

Les médailles d'or, d'argent et de bronze, que l'Université a données à plusieurs reprises comme prix de poésie française, sont dans la collection canadienne, ainsi que les médailles données aux différentes institutions d'éducation par Leurs Excellences Lord Dufferin, et ses successeurs.

Discipline

—

1° DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Nul n'est réputé élève ou étudiant de l'Université à moins qu'il n'ait obtenu son inscription comme tel. Le Recteur, qui accorde cette inscription, peut exiger de l'aspirant de nouvelles preuves de moralité, s'il s'est écoulé plus de six mois depuis qu'il a subi le dernier examen de l'Inscription.

L'inscription ne vaut que pour l'année courante, et doit se renouveler au commencement de chaque année universitaire. Ce renouvellement ne s'accorde cependant qu'à ceux qui s'en sont montrés dignes par leurs talents, leur travail et leur bonne conduite.

Les élèves de tous degrés doivent signer, en entrant, l'engagement d'observer toutes les règles de l'Université.

Tous les élèves doivent remplir avec exactitude les devoirs de la religion. Les catholiques assistent aux offices de leur paroisse les dimanches et jours de fêtes. On leur recommande instamment le fréquent usage des sacrements.

Le Recteur peut faire donner des conférences religieuses aux élèves catholiques lorsqu'il le trouve opportun. Tous doivent y assister avec régularité.

L'assiduité au travail, la subordination et le respect à l'égard des officiers et des professeurs de l'Université, des procédés honnêtes envers tout le monde, et enfin l'observation de toutes les règles de l'Université, sont pour les élèves des devoirs dont l'infraction est toujours réprimée.

Les blasphèmes, les paroles obscènes, les actions et les propos qui pourraient faire juger un élève coupable d'irreligion ou d'immoralité, ou compromettre l'honneur de l'Université, exposent à une peine encore plus sévère et même à l'expulsion.

La fréquentation des maisons de jeu et de celles où l'on vend à boire, est interdite, de même que l'entrée de celles dont la réputation serait mauvaise ou équivoque.

Les élèves, ayant à leur disposition, dans la bibliothèque de l'Université, les ouvrages dont ils ont besoin, ne doivent s'abonner à aucune autre. Ils doivent s'abstenir de fréquenter les salles de lecture de la ville, où plusieurs trouveraient l'occasion de perdre leur temps et de négliger leurs études.

Ils sont tenus de fréquenter les cours avec exactitude. Les professeurs prennent note des absences, et celles-ci sont enregistrées; outre qu'elles exposent à des peines, lorsqu'elles se font sans raison suffisante, les élèves courent risque de se voir refuser, à la fin du cours, les certificats d'assiduité dont ils auront besoin.

Les élèves ne peuvent s'absenter des leçons, ni sortir de la ville, pour un ou plusieurs jours, sans autorisation, et lorsque, pour cause de maladie, ils sont retenus au logis, ils doivent en informer au plus tôt.

Lorsqu'un élève a eu de longues ou de fréquentes absences, il peut en faire insérer les motifs au registre de l'Inscription, pourvu qu'il les fournisse par écrit et en très peu de mots.

Les peines autorisées à l'égard des élèves de l'Université sont :

1° L'admonition particulière ;

2° L'admonition devant tous les élèves de la faculté ;

3° La suspension du droit de fréquenter les cours, ou l'un d'eux ;

4° Le renvoi temporaire ;

5° Le renvoi illimité ;

6° L'exclusion ou le renvoi définitif.

Les trois dernières peines, lorsqu'elles ont été prononcées par le Conseil d'une faculté ou par le Modérateur, ne s'infligent que du consentement du Recteur. S'il croit devoir le refuser, il est tenu de porter l'affaire devant le Conseil de l'Université, qui maintient ou annulle la décision des premiers juges.

L'élève condamné au renvoi illimité ou à l'exclusion, peut appeler lui-même de cette sentence au Conseil de l'Université.

Les élèves simplement *inscrits* et les étudiants ont une robe semblable à celle des Bacheliers, sauf les manches, qui sont sans aucune bordure.

Les élèves et les étudiants des facultés de Droit et de Médecine sont tenus de porter le costume universitaire 1° aux cours de leurs facultés respectives ; 2° lorsqu'ils assistent en corps aux offices religieux ; 3° dans toutes les autres circonstances où le Recteur le juge convenable. Cependant les élèves et les étudiants en Médecine sont dispensés du costume pour assister aux leçons qui se font dans l'amphithéâtre de démonstration pratique, et lorsqu'ils vont suivre les leçons Clinique qui se donnent dans les hôpitaux.

2° CONDUITE A L'UNIVERSITÉ

Les élèves ne doivent se trouver dans leur salle d'attente qu'un quart-d'heure au plus avant l'heure des leçons ou de l'ouverture de la Bibliothèque. Ils peuvent y parler pourvu qu'ils le fassent de manière à ne déranger personne dans la maison, et à n'être pas entendus dans la rue.

Les élèves des facultés de Droit et de Médecine doivent être en costume complet pour assister aux leçons des professeurs. L'appariteur peut refuser l'admission à ceux qui se présentent sans costume. Il n'y a d'exception que celle mentionnée plus haut pour les étudiants en Médecine.

Les élèves ne sont admis dans la salle des leçons qu'après le signal donné par l'appariteur, et ils doivent en sortir aussitôt que la leçon est terminée. Ils y occupent, pendant tout le terme, la place qu'ils ont prise ou qu'on leur a assignée au commencement du terme. Ils demeurent assis pendant les leçons, et peuvent se couvrir, s'ils sont en costume. Néanmoins celui à qui le professeur s'adresse nommément, ou qui s'adresse lui-même au professeur, doit demeurer découvert aussi longtenps que le professeur lui parle, ou qu'il parle au professeur. A la rentrée et à la

sortie du professeur, toutes les personnes présentes dans la salle se lèvent, et les élèves se découvrent.

Les professeurs ont toute l'autorité nécessaire pour maintenir l'ordre pendant leurs leçons. Ils peuvent même, dans ce but, forcer à se retirer toute personne dont la conduite ne serait pas convenable.

Les élèves et autres étudiants ne doivent ni chanter, ni siffler, ni crier, ni courir, ni fumer dans l'Université. Ils ne parlent dans les allées, les escaliers ou le vestiaire qu'autant que le demande la politesse envers les officiers et les professeurs de l'Université, ou les personnes du dehors. Ils ne doivent s'arrêter dans ces lieux que pour le même motif.

Il est strictement défendu à tous les élèves d'écrire, de faire des figures ou d'en apposer sur quelque partie de la maison ou de l'ameublement que ce soit. Les élèves et autres qui contreviendront à cette défense seront tenus de payer la somme nécessaire pour remettre les choses dans un état convenable, sans être exempts de la peine que méritera leur désobéissance.

Tout dommage fait à la maison ou aux meubles est reparé aux frais de celui qui en est l'auteur, et l'appariteur en est responsable, s'il ne le fait pas connaître.

REMARQUE IMPORTANTE

Comme le Pensionnat universitaire, vu le changement de circonstances depuis plusieurs années, non seulement ne rencontre pas ses dépenses, ce qu'il n'a jamais fait, mais n'atteint plus le but qui l'avait fait ériger, le Séminaire de Québec a dû se résoudre à le fermer.

Les élèves et étudiants dont les parents ne résident pas à Québec, devront néanmoins faire connaître leurs maisons de pension au Recteur, qui aura toujours le droit d'exiger qu'ils en changent, s'il apprenait que quelques-unes de ces maisons ne tiennent pas bonne règle.

Déboursés que les élèves ont à faire

Remarques. — 1° Un terme quelconque se paie en entier, à moins d'une absence de trente jours consécutifs.

2° Tous les cours se paient d'avance au commencement de chaque terme.

COURS PRIVÉS DE LA FACULTÉ DES ARTS

Élèves *inscrits*.....$10 00 par terme.
Chaque cours isolé.....$ 5 00 par terme.
Élèves *non inscrits*.....$12 00 par terme.
Chaque cours isolé.....$ 6 00 par terme.

N. B.—Les élèves de Philosophie du Petit Séminaire ainsi que les élèves déjà admis à suivre les cours des facultés de Droit et de Médecine ne paient pas pour suivre ces cours.

COURS DE DROIT

Pour le cours entier, comprenant 3 ans ou 9 termes :

Élèves *inscrits* (1) ..... $ 90 00
Élèves *non inscrits* $108 00

Ces sommes sont payables, par terme, d'avance, au commencement de chaque terme universitaire comme suit :

Elèves *inscrits* (1) ..... $10 00 par terme.
Elèves *non inscrits* ..... $12 00 par terme.

Si quelqu'un obtient la permission de suivre des cours isolés, en dehors du programme régulier, il paie, par terme et par cours, $5 ou $6 suivant qu'il est *inscrit* ou *non inscrit*.

COURS DE MÉDECINE

Pour le cours entier, de quelque manière qu'il se suive (non compris la dissection) :

Elèves *inscrits* (1) $180 00
Elèves *non inscrits* $216 00

Ces sommes sont partagées, pour le paiement, en 12, ou 11, suivant la manière dont l'élève suit ses cours, savoir :

1° *Pour ceux qui suivent le cours régulier de quatre ans ou de* 12 *termes*

Elèves *inscrits* (2) ..... $15 00 par terme.
Elèves *non inscrits* (2) ..... $18 00 par terme.

2° *Pour ceux qui terminent au printemps, ou qui suivent en* 11 *termes*

Elèves *inscrits* (2) ..... $16 50 par terme.
Elèves *non inscrits* (2) ..... $20 00 par terme.

---

(1) Les élèves *inscrits* sont ceux qui ont subi avec succès les *deux* examens de l'Inscription ou du Baccalauréat de la faculté des Arts, dans quelque Collège affilié, ou agrégé à l'Université, ou encore dans une Université dont les degrés sont reconnus par l'Université Laval.

(2) Au premier terme, il y a à payer, en sus, $1 pour l'usage du microscope au cours d'Histologie et de Bactériologie.

3° *En dehors des conditions précédentes :*

Elèves *inscrits* ..... $5 00 par cours et par terme.
Elèves *non inscrits*..... $6 00 par cours et par terme.

N. B.—Ceux qui suivent la dissection paient en outre $5 00 par terme sans déduction.

PRIX DES DIPLOMES

Diplôme de Bachelier DANS TOUTES LES FACULTÉS.....$ 5.00
Diplôme de Licencié 8.00
Diplôme de Docteur..... 20.00

Ces honoraires sont strictement payables d'avance.

Si on veut recevoir le diplôme par la malle, on doit ajouter une piastre pour les frais d'emballage et de poste.

Le secrétariat étant fermé durant les mois de juillet et d'août, les commandes de diplômes faites durant ces deux mois ne seront remplies que durant le mois de septembre.

Comme l'impression de chaque diplôme se fait à part et demande une composition spéciale, on voudra bien faire les commandes au moins huit jours avant la livraison, et écrire les noms, d'une manière très lisible, tels qu'on veut qu'ils soient imprimés.

ANNÉE ACADÉMIQUE 1894-95

Séance de clôture à Québec, 20 juin 1895

I

Adresse présentée à Son Excellence Lord Aberdeen, Gouverneur Général du Canada

EXCELLENCE,

L'Université Laval est doublement heureuse ce soir de souhaiter la bienvenue à Votre Excellence. Non seulement vous daignez réaliser le vœu qu'elle formait depuis longtemps de vous exprimer publiquement ses légitimes sentiments de respect, mais, par une de ces attentions délicates qui sont le privilège des âmes à la fois nobles et sympathiques, Votre Excellence a voulu choisir, pour honorer l'Université, une circonstance où sa visite devient tout ensemble, pour les directeurs et les professeurs, un témoignage de haute considération, et, pour les élèves, un motif admirable du plus bienveillant encouragement.

Permettez donc à l'Université Laval d'offrir à Votre Excellence, avec nos meilleurs vœux de bonheur, le sincère hommage de notre gratitude.

Cette démarche nous prouve quel interêt vous portez à notre jeunesse étudiante et à la cause de l'éducation en général. Député par notre auguste et bien-aimée Souveraine pour présider au développement de notre jeune pays, vous avez compris que, sous le ciel canadien, il y a place pour tous les progrès : pour ceux de l'intelligence, comme pour ceux du commerce et de l'industrie. Et certes, on devait s'attendre à des vues aussi larges et aussi généreuses dans un noble fils de cette puissante Angleterre qui, à l'égal de toutes les nations modernes, a si bien allié les progrès matériels avec ceux de l'esprit. Vous êtes né et vous avez grandi dans un pays où les noms séculaires d'Oxford, de Cambridge et d'Edimbourg brillent d'une gloire immortelle, noms classiques que votre orgueil national oppose avec complaisance à tout ce que le continent peut offrir de plus grand par l'influence et de plus vénérable par l'antiquité. Instruit à une école aussi ancienne et aussi féconde, vous venez dans un pays où le passé se confond avec le présent, faire bénéficier tout le peuple canadien d'une expérience qui là-bas porte les meilleurs fruits.

Nous sommes particulièrement heureux de constater que, parmi les maisons d'éducation qui ont quelque part à votre sollicitude, l'Université Laval occupe une place honorable. Notre université, Excellence, n'est que d'hier encore ; mais grâce à la puissante protection de Sa Très Gracieuse Majesté et de ses nobles représentants au Canada, elle a la prétention de vouloir remplir une mission dans le milieu où Dieu l'a placée, de donner à l'Eglise et à l'Etat des citoyens aussi distingués par leurs vertus

que par leur science, de promouvoir les hautes études littéraires et scientifiques, et, si Dieu le veut, de n'être pas un oisillon dans notre bon vieux Québec, « ce nid d'aigle », comme l'appelait un de vos prédécesseurs.

Cette démonstration nous rappelle bien naturellement celles déjà assez éloignées où les plus populaires de vos devanciers, nos grands gouverneurs et amis dévoués des canadiens-français, Lord Elgin et Lord Dufferin, venaient comme vous, escortés de notre population québecquoise dont ils étaient les idoles, encourager par leur présence l'œuvre encore naissante ou incertaine de l'Université Laval.

Au reste, non seulement la pompe et la magnificence qui nous environnent, mais votre personne elle-même, Excellence, nous reporte à ces temps dont nous gardons si douce mémoire. A peine étiez-vous débarqué sur nos rivages, avec le double prestige de la naissance et du pouvoir, à peine aviez vous passé quelques heures au milieu de nous, que nous sentions revivre en vous ces hommes politiques remarquables qui ont tour à tour gouverné notre pays. Comme eux, vous avez bien vite conquis l'admiration des canadiens de toute race dont se compose la population du Dominion. Aussi n'y eut-il qu'une voix pour remercier notre Très Gracieuse Souveraine, quand, naguère encore avec ce tact et cette délicatesse qui la distingue, Elle conférait à Votre Excellence une des plus hautes dignités qu'elle puisse accorder à ses loyaux sujets. Permettez à l'Université Laval de se faire, à cette occasion, l'interprète des sentiments de tous, et de vous adresser publiquement ses modestes mais sincères félicitations.

Aussi semble-t-il que, ce soir, par une coïncidence imprévue, mais que la Divine Providence nous avait ménagée, vous venez offrir à la fois une leçon et un exemple à ces jeunes gens que vous voulez pleins d'ardeur et de patriotisme. Le spectacle qui se déroule sous leurs yeux, cette réunion de personnages illustres, de citoyens qui rendent à la patrie les services les plus utiles comme les plus honorables, est bien de nature à faire naître ou à développer chez eux cette louable émulation qui assure aux jeunes soldats, armés pour les luttes de la vie, de vaillants combats et des triomphes certains.

De tout temps l'Université Laval a conféré *honoris causa* le degré de docteur à ses bienfaiteurs et à ceux qui avaient fait leur marque dans une des branches quelconques du savoir humain. Vous voulez bien nous permettre de vous offrir ce soir notre diplôme de docteur ; nous vous en avons une vive reconnaissance. Cette fois, l'honneur est exclusivement pour nous.

Son Excellence, Madame la comtesse d'Aberdeen, nous permettra, je l'espère, d'unir son nom au vôtre dans l'expression de nos hommages et de notre reconnaissance ? L'on sait trop, Madame, l'exquise bonté de votre nature, le zèle industrieux et ardent que vous déployez pour les œuvres de l'esprit et du cœur, pour ne pas soupçonner que notre œuvre, sortie tout entière du cœur de Mgr de Laval, a quelque part dans vos généreuses sympathies. Si la littérature et les sciences n'ont pas ici l'éclat dont elles brillent dans le beau pays que vous avez quitté, si elles n'offrent pas le même charme séducteur à votre intelligence avide des jouissances de l'art, la charité du moins pouvait présenter un champ aussi vaste à votre besoin de sacrifice et de dévouement. Et certes, ce champ nouveau, vous l'avez déjà bien souvent visité et enrichi. La première dans notre monde social par le haut rang que vous y occupez, vous avez voulu l'être encore par l'ensemble de toutes ces qualités qui font de la femme le modèle et l'ornement de la société où elle vit. Aussi formons nous des vœux pour que la Providence daigne bénir vos œuvres, et que votre séjour au milieu de nous vous soit toujours agréable.

Réponse de Son Excellence le Gouverneur Général

Monseigneur le Recteur et Messieurs,

Les sentiments contenus dans cette adresse si gracieuse, exprimés en cette belle langue qui vous est si chère, me touchent profondément ; mais au plaisir que j'éprouve dans ce moment serait mêlé la surprise, si je ne connaissais pas déjà par expérience deux qualités par lesquelles les Canadiens-français se sont fait toujours remarquer : d'abord, leur loyauté ardente et leur foi dévouée envers la Reine et la constitution dont elle est le chef ; et en second lieu, la vive appréciation avec laquelle ils savent reconnaître les moindres marques d'un sincère désir de la part des autres de leur témoigner le respect, la confiance et la bonne volonté.

Messieurs, en toute vérité je peux dire que, soit dans mon caractère officiel de représentant de ma Souveraine, soit dans mon caractère privé, je désire—*nous* désirons—vous offrir de tout cœur l'assurance de notre amitié, et de notre désir de vous servir.

C'est tout ce que nous pouvons vous demander d'accepter en réponse à vos déclarations si pleines de bienveillance et d'encouragement, quoique maintes fois trop flatteuses.

Dans toutes les circonstances, ce serait un grand avantage pour celui qui occupe la position responsable que j'ai l'honneur de remplir, d'avoir l'occasion de rencontrer les membres d'une des institutions représentatives du pays, mais surtout quand cette institution est vouée à la noble et sainte œuvre de l'éducation. Vous dites que vous êtes encore jeunes en comparaison des universités de l'ancien monde ; mais que cette jeunesse puisse signifier votre vigueur et votre vitalité, et que Dieu veuille que de ce nid sur le rocher puissent sortir de jeunes oiseaux pleins de force, qui s'élèveront sur leurs ailes comme des aigles ; ils pourront voler sans fatigue, et ils marcheront sans défaillir. »

Je vous assure que nous avons attendu cette visite avec impatience, et nous nous rencontrons sous les auspices les plus heureux ; car ce jour où vous avez renouvelé les vœux de votre loyauté si bien connue à votre Reine, est le jour de l'accession de Sa Majesté au trône. Que Dieu la bénisse ! L'intérêt de cette occasion est grandement augmenté par le fait que cette cérémonie est ornée par la présence du Marquis et de la Marquise de Levis, du Marquis et de la Marquise de Nicolay et de leurs nobles amis, et ce qui ajoute au plaisir que nous avons à les voir ici ce soir, c'est la coïncidence particulière qu'ils soient ici comme représentants de ce parent distingué, plein de zèle et prévoyance, qui a pris part à la fondation de cette noble Université Laval.

Mr. Rector, Professors of the University, and Students,

I think I have said enough to show two things : first, a good intention ; and secondly, that I should be very much more accomplished in modern languages if I could have six month's residence in the Laval University. (Laughter). But that being, I am sure, well recognized, you will make allowance for any defect in that regard (cheers) and will allow me to repeat the assurances which I have already endeavoured to express, on the part of Lady Aberdeen and myself of our appreciation of the manner in which you have received us on this occasion. (Cheers). I have not yet referred to the distinction which the Rector has conferred upon me by presenting me with his diploma, *honoris causa*, so that I have now come to be in a very real sense associated with this University. (Cheers). When the Rector was good enough to intimate that the University purposed to confer this high compliment upon myself, naturally the first

question I asked was, « What about the examination ?» (Much laughter). To my great relief the Rector assured me that the examinations were already passed. (Laughter). I confess that I breathed more freely after that announcement. (Laughter).

In a l seriousness I must say that it will always be a source of pride to me to be able to refer to this declaration that I am permanently enrolled among the membership of this Univ rsity. (Cheers). However little I may feel that I deserve the compliment, it is at least accepted as it is offered, —with the most cordial feelings and with the desire that you may never have cause to regret that you have placed my name on a roll which is already distinguished and which I am sure is destined to be more and more an honor and an advantage to this country. (Cheers). Our thoughts cannot but be especially directed to our young friends whom we see around, some of whom delighted us just now with their admirable rendering of a fine musical piece. We look to them with confidence as to the use which they will make of their privileges and opportunities in the future.

Refere ce has been made in the address which I had the honor of receiving to night to the history of this country and to the circumstances in which the Laval Universi ty has come into existence. My own belief is that there is scarcely any country—probably no country, - which has a history so unique as that of Canada. What a responsibility therefore devolves upon each and all as to taking part in making the land of their birth or adoption more and more a grand success and a brillant example to the whole world ! (Cheers). I wish again to thank you for this greeting, and to express once more the great pleasure that it affords us to be present upon this occasion. (Loud applause).

II

Allocution du Recteur

Excellence, Messsieurs les Professeurs, Mesdames, Messieurs.

La c ôture de l'année académique est la plus solennelle de toutes nos fêtes universitaires. Solennelle pour les professeurs, qui voient dans les succès de leurs élèves la plus belle récompense de leurs labeurs et de leur dévouement. Solennelle pour les élèves, puisque quelques-uns y atteignent la fin de leurs études c'éricales, et que les autres y trouvent à la fois la récompense du travail déjà fait et un encouragement puissant à mieux faire.

Mais c'est aux parents surtout que cette réunion de fin d'année cause un plaisir aussi vif que profond. Ils sont fiers des couronnes qu'ils voient déposer sur le front de leurs enfants Pour eux, c'est la preuve la plus certaine que ni leurs soins, ni leurs sacrifices n'ont été perdus. Aussi ces bons parents sont-ils tout particulièrement les bienvenus parmi nous. Leurs joies sont nos joies, et nous sommes très heureux de les voir, en grand nombre, prendre rang, pour ainsi dire, dans la famille universitaire, et nous donner à tous, professeurs et élèves, de précieux témoignages de sympathie.

Cependant, la réunion de ce soir revêt un caractère tout spécial. Sous la présidence d'honneur de Son Excellence le Gouverneur Général du Canada, qui a bien voulu consentir à devenir, dans un certain sens, l'un de s nôtres et à rehausser la valeur de nos degrés universitaires en nous permettant de l'inscrire parmi nos docteurs, notre séance prend un nou-

veau cachet de grandeur. De plus, la présence d'hôtes illustres, représentants des grandes familles françaises qui ont joué jadis un si beau rôle au Canada, est bien de nature à donner, dans une plus large mesure encore, un grand relief à la cérémonie de la collation de nos diplômes universitaires. Et je suis certain de ne pas me tromper en disant que les palmes qui seront décernées aujourd'hui auront une valeur tout à fait à part pour les heureux titulaires et marqueront l'un des plus beaux jours de leur vie d'étudiants.

Qu'il me soit permis de signaler tout particulièrement les liens très intimes, j'allais dire de parenté, qui unissent les Directeurs de l'Université Laval à Monsieur le marquis de Lévis et à sa famille.

Ceux qui ont eu l'heureux privilège de visiter le château de Montigny-le-Ganelon, résidence d'été de Monsieur le marquis, savent quels riches trésors de la famille Montmorency-Laval renferment ses vastes salles. (1) Nulle part ailleurs en France, on ne pourrait trouver une maison où il y ait tant de souvenirs de la lignée de notre Vénéré Fondateur. (2)

---

(1) Monsieur l'abbé A.-H. Gosselin, lors de son dernier voyage en Europe, a rédigé une masse de notes historiques du plus grand intérêt. Nous avons eu la bonne fortune de les avoir à notre disposition, grâce à une bienveillance dont nous sommes infiniment reconnaissant à l'auteur. C'est là que nous avons puisé tous les renseignements que nous donnons aujourd'hui tant sur la famille de Monsieur le marquis de Lévis que sur le château de Montigny-le-Ganelon.

" Le château de Montigny-le-Ganelon se dresse fièrement sur la crête d'une colline et se voit de très loin. Il a l'air bien dégagé, au milieu des grands arbres qui l'entourent de chaque côté.

" La façade principale, celle qui donne sur le vallon, a été renouvelée, il y a quelques années, par le père du marquis de Lévis ; mais il a eu le bon goût de lui laisser ce cachet de manoir seigneurial antique, si apprécié par les hommes de l'art. Les assises du château sont larges et solides ; le toit avec ses flèches, ses lucarnes et se culs-de-lampe est tout à fait gracieux.

" L'autre façade cependant, celle qui donne sur le village de Montigny, m'a plu davantage, à cause de ses vieilles tours, de ses sculptures très anciennes et de ses étroites fenêtres. C'est une construction du 15e siècle.

" L'origine du château est de date beaucoup plus reculée. Il fut construit sous Philippe-Auguste. C'était alors une forteresse, avec une vaste enceinte, dont il y a encore des souvenirs et des reliques, à l'entrée du village, entr'autres, ce qu'on appelle le *Quartier* et la *Porte de Roland*.

" Il fut détruit durant la guerre de cent ans, dans la crainte qu'il ne tombât entre les mains des anglais, puis rebâti au 15e siècle par les seigneurs de Montigny.

" Pénétrons dans l'intérieur par la porte de la cour : ce magnifique escalier en pierre qui monte à la chapelle, au troisième ; ce plafond, ces fortes solives, ce splendide cloître ogival surtout, tout cela porte le cachet d'une architecture très ancienne ; cela est bien moyen-âge.

" Le château de Montigny fut acheté en 1803 par le duc de Montmorency-Laval, arrière-grand-père du marquis de Lévis.

" Le duc ne l'habita que trois ou quatre ans ; il mourut en 1837. Mais il l'a rempli de souvenirs de toutes sortes : objets d'art, peintures, dessins et portraits."

(2) " J'ai vu là les portraits des principaux personnages de la famille de Montmorency-Laval. Le duc de Laval, arrière-grand-père du marquis de Lévis et du marquis de Pimodan ; son fils Henri de Laval, né à Paderborn et mort à Naples des fièvres typhoïdes en 1819 ; le premier évêque de Québec ; son neveu, grand vicaire de Fénelon, puis évêque d'Ypres ; un tableau représentant le mariage de Mathieu I de Montmorency avec Adélaïde de Savoie, veuve de Louis-le-Gros ; un autre du mariage de Mathieu II de Montmorency avec Emma de Laval, veuve du comte d'Alençon et héritière du nom de Laval, qui a donné naissance à la branche cadette des Montmorency ; le maréchal de Laval, grand-père d'Adrien de Montmorency, prince et duc de Laval, dont il a été question plus haut."

La raison de tout ceci, Monsieur le Marquis, c'est que vous êtes, avec le comte de Couronnel et le marquis de Pimodan, le représentant de la famille de Mgr de Laval, l'immortel créateur de l'église canadienne. (1)

Et nous, prêtres du Séminaire de Québec, professeurs de l'Université Laval, nous sommes ses enfants. Nous nous réunissons donc ce soir, vous et nous, dans un même sentiment de filial attachement, autour de cette majestueuse figure, et nous partageons le même culte pour un évêque qui fut grand devant les hommes par les œuvres qu'il a accomplies, mais qui fut grand surtout devant Dieu par les vertus héroïques qu'il a pratiquées. Ce culte vous le partagez avec nous, vous qui gardez si précieusement, dans le trésor de vos reliques, une mèche des cheveux de Mgr de Laval, avec du linge trempé dans son sang, le tout authentiqué par le frère Houssard, ce fidèle serviteur du premier évêque de Québec. (2)

On comprend donc pourquoi l'Université Laval se sent spécialement honorée de recevoir dans ses murs le représentant de l'un des grands noms de la noblesse française, nom que nous vénérons comme celui de notre bien-aimé père. Cet honneur s'accroît encore par le fait que notre hôte compte également parmi ses ancêtres le brave Crillon, dont le blason avec sa fière devise : « Fais ton devoir » orne les murs du château de Montigny (3).

Mais Monsieur le marquis n'est pas seul au milieu de nous. Madame la marquise n'a pas craint de traverser les mers pour visiter le petit peuple français de l'Amérique. Aussi suis-je très heureux de pouvoir dire que Madame la marquise ne trouve pas non plus des étrangers chez les Directeurs du Séminaire de Québec, professeurs de l'Université Laval. Sa descendance en ligne directe de Grignan, des de Sévigné et de sainte Jeanne de Chantal (4) unit sa famille à celle du Séminaire de Québec plus qu'on ne le croirait à première vue. Saint François de Sales est le patron de notre maison, et sainte Jeanne de Chantal était la fille de prédilection du saint évêque de Genève ; Madame la marquise rencontre donc elle aussi parmi nous comme des descendants spirituels de ses ancêtres.

Je demande pardon de toutes ces indiscrétions. Elles auraient leurs excuses, si des explications étaient nécessaires, dans le désir que les Directeurs de l'Université Laval éprouvent de montrer par quels liens intimes l'Université se rattache à la famille de Madame la marquise et de Monsieur le marquis de Lévis.

Il y a plus de cent trente ans, un grand général français, le dernier vainqueur que nous avait laissé notre mère patrie, quittait nos rivages,

---

(1) " Des deux filles du prince duc de Laval, l'aînée, Charlotte de Montmorency-Laval, épousa en 1817 Gustave de Lévis, duc de Mirepoix, et mourut en 1872, elle était la grand'mère du marquis Gaston de Lévis.

" L'autre, Marguerite de Montmorency-Laval, épousa le comte de Couronnel, dont elle eut deux fils et une fille, laquelle épousa, en 1855, George de Rarécourt de la Vallée, marquis de Pimodan, le héros de Castelfidardo, père de Gabriel, duc et marquis de Pimodan. "

(2) " Le duc de Laval avait rapporté de ses ambassades beaucoup de souvenirs. Il reçut de Léon XII, pour sa petite fille Félicité de Lévis, le corps de sainte Félicité. Il légua plus tard cette précieuse relique à l'église de sa paroisse, où elle repose maintenant dans une chasse sous le maître-autel. "

(3) " La mère du marquis de Lévis, Juliette des Barbes Breton de Crillon, veuve de Sigismond de Lévis, est une femme aussi distinguée par ses manières et par sa piété que par sa naissance. Elle appartient à la famille des Crillon, du fameux Crillon qui a une statue à Avignon. "

(4) " La marquise de Lévis, Marie-Thérèse d'Hinnisdäl, descend directement par sa grand'mère, née Villeneuve, par les Grignan et les Sévigné, de sainte Jeanne de Chantal. "

emportant avec lui les glorieux lambeaux de notre cher drapeau fleurdelisé. Aujourd'hui, son descendant retrouve la vieille ville de Québec, abritée par un autre pavillon qui lui est également cher, mais toujours française, quelque agrandie et développée qu'elle soit. Sur les oriflammes qui flottent de tous côtés, sur les murs de cette salle universitaire, on aurait pu tracer avec autant d'à-propos que de vérité, le monogramme LM qui se voit partout dans les jardins et les parterres de Montigny, et qui pour nous se lirait aussi bien : Laval-Montmorency que Lévis-Mirepoix. Ce soir surtout qu'un Lévis-Mirepoix, descendant des Laval-Montmorency, vient le premier après un intervalle, je ne dirais jamais un oubli de près de deux cents ans, visiter une maison fondée par un vénérable membre de sa famille. Pourquoi le Séminaire de Québec, toujours fidèle au culte de Mgr de Laval, ne recevrait-il pas, en cette circonstance, comme une transfusion nouvelle de ce sang généreux du *premier baron chrestien?* Ce sang fut comme l'âme de son existence pendant ses premières années, et il a toujours été depuis, après la divine Providence, la source la plus féconde de sa force et de son courage.

Les professeurs de l'Université Laval se trouvent donc ce soir dans un milieu essentiellement sympathique. Voilà pourquoi je crois de mon devoir d'étudier un instant avec vous quelques uns des développements réalisés par l'Université depuis sa fondation. On me pardonnera, je l'espère, ce coup d'œil rétrospectif, quand j'aurai dit que mon unique but en agissant ainsi, est de montrer à tous que nous ne sommes pas tout à fait indignes de la bienveillance que nous croyons nous avoir été si largement prodiguée en maintes circonstances.

Pour limiter le cadre de notre statistique, nous prendrons comme exemple, l'augmentation dans le nombre des diplômes de bachelier conférés depuis le commencement, dans la faculté des Arts. Les chiffres que nous allons trouver donneront une idée de la marche qu'ont suivies les études secondaires dans notre province et feront voir le résultat du groupement successif de tous les collèges français autour de l'université française du Canada.

Pendant la première décade de notre existence universitaire, la moyenne des diplômes de bachelier donnés dans la faculté des Arts n'a été que de deux par année. Elle est montée à quatre pendant la décade suivante, puis à huit et enfin, dans les dix dernières années, cette moyenne annuelle a été de vingt. C'est sensiblement une progression géométrique de raison 2 pour les trente premières années, avec un saut brusque pendant la dernière décade.

Veuillez remarquer cependant que cette augmentation dans le chiffre des bacheliers ne prouve pas que le nombre des élèves de nos collèges a augmenté dans la même proportion. C'est plutôt dans l'affiliation successive des collèges de la province qu'il faut en chercher la cause. Primitivement, quatre ou cinq collèges seuls étaient affiliés. Plus tard, ce nombre s'augmenta de nouvelles recrues, et finalement, tous adoptèrent, comme base de leurs examens, les programmes et les règlements universitaires.

Enfin un dernier élan a été donné tout récemment aux études secondaires, lorsque notre législature locale voulut bien reconnaître officiellement nos diplômes et leur donner une valeur légale, en permettant aux porteurs de titres universitaires d'étudier n'importe quelle profession libérale, sans être obligés de subir l'examen spécial auquel sont tenus ceux qui n'ont pas fait un cours d'études complet, ou qui ne sont pas bacheliers dans la faculté des Arts.

On a beaucoup parlé dans le temps de cette législation. Elle a tout d'abord rencontré de rudes oppositions un peu partout. On y a vu en principe de nombreux et graves inconvénients. On a craint un envahissement des professions libérales par des gens non qualifiés. On a dit que

les élèves anglais, sortant tous bacheliers ès arts de leurs universités, allaient nous dominer sur toute la ligne, d'autant plus que, dans les collèges canadiens français, la proportion des bacheliers ne dépasse guère cinquante pour cent sur le nombre des finissants.

Faut-il répondre aujourd'hui que ces craintes étaient chimériques ? L'expérience des dernières années s'en est chargée pour nous. La proportion des étudiants français en droit et en médecine est restée la même. Les étudiants actuels sont aussi capables que ceux de l'ancien régime. Il suffit, en effet, de regarder les choses de près, pour se convaincre que les examens du baccalauréat sont aussi sérieux, pour ne pas dire plus, que ceux que l'on exige des candidats aux professions libérales, qui n'ont pas de degrés universitaires.

D'un autre côté, les collèges y ont gagné beaucoup, puisqu'un plus grand nombre d'élèves finissent maintenant leurs études et que les classes ne sont pas drainées, comme autrefois, par le départ précipité de malheureux jeunes gens, brûlant du désir de défendre avant le temps la veuve et l'orphelin, ou de sauver le plus tôt possible la vie de leurs semblables. Car enfin, qu'on veuille bien le remarquer, les diplômes de bachelier, quels qu'ils soient, ne se donnent qu'à la fin des études, et ceux qui veulent les mériter sont obligés de faire un cours complet.

Ainsi donc, prises dans leur ensemble, les études sont dans une période ascendante, et la statistique que nous donnions plus haut nous laisse les plus belles espérances pour l'avenir.

Je viens de dire que l'Université Laval est la seule à donner des diplômes dans les collèges français de notre province, et cela après des examens faits suivant un programme qui est le même pour tous. N'allez pas croire cependant que cette uniformité va jusqu'à éteindre toute initiative particulière. A la suite d'une entente qui date de 1890, le mode d'application de ce règlement uniforme est laissé, dans une certaine mesure, à la discrétion des collèges affiliés.

Il en résulte que ces derniers, loin d'être étouffés par une organisation trop centralisatrice, restent libres d'étendre les études dans telle ou telle direction, pourvu qu'en définitive leurs élèves subissent d'abord, devant leurs professeurs, un examen jugé suffisant, sur plusieurs des matières inscrites au programme, et ensuite un autre examen surveillé de plus près par les autorités universitaires.

On a quelquefois reproché à l'Université cette espèce de main-levée qu'elle accorde aux collèges. On a cru que ce système conduirait à un abaissement du niveau général des études secondaires. A tout prendre, je crois que cette crainte n'avait pas sa raison d'être.

Sans nous arrêter à discuter si les examens d'autrefois dans lesquels tous les devoirs étaient soumis à une même série de bureaux d'examinateurs siégeant à Québec, étaient plus sérieux que ceux d'aujourd'hui, il nous sera au moins permis de dire que ce mode d'examen devenait une véritable impossibilité à raison du très grand nombre d'élèves qui prennent actuellement part à ces concours. Il eût certainement fallu trop de temps pour expédier cette besogne convenablement, et c'eût été imposer à ces malheureux comités d'examinateurs un travail absolument démoralisant, sans être sûr d'arriver finalement à un meilleur résultat. Peut-on, en effet, sérieusement exiger de professeurs, déjà épuisés par le rude travail d'une année scolaire, qu'ils passent de longs jours—car cela eût été nécessaire pour faire les choses de manière à rendre justice à tous—à lire, apprécier et comparer minutieusement 250 discours français ou 160 dissertations philosophiques ? Les vacances sont nécessaires aux professeurs comme aux élèves ; on ne doit pas les en priver sans raisons très graves, et un tel mode de correction en aurait absorbé une grande partie.

Déjà en France on se plaint de la longueur démesurée des examens. L'année dernière, M. Lantoine, professeur à la faculté des lettres, a dressé un tableau détaillé du temps consacré à cette besogne ingrate. Il arrivait à un total brut de 99 jours, qui n'a pu que s'accroître depuis lors. « Au mois de juillet surtout, dit l'*Enseignement chrétien*, malgré l'adjonction de quelques examinateurs auxiliaires pris dans le personnel des lycées, la faculté des lettres est absolument surmenée : c'est la grande mobilisation. Des centaines de candidats se succèdent chaque jour dans les locaux disponibles. Dans les amphithéâtres, les comités siègent en permanence. Dans les salles de conférences, les commissions fonctionnent sans trêve ni répit ..... C'est en quelque sorte le coup de feu de cette industrie spéciale, qui consiste à breveter les produits de l'enseignement à tous les degrés. Depuis le bambin de douze ans qui passe son brevet d'études, au chef-lieu du canton, jusqu'au jeune homme de vingt-cinq à trente ans qui affronte l'aggrégation ou le doctorat, tout le monde est alors sur la sellette. Une moitié de la France est alors occupée à examiner l'autre. »

Non, ces examens à outrance, je dirais presque ce mandarinat, ne nous donnent pas des garanties infaillibles de la capacité de nos élèves, même si ceux-ci les subissent avec succès.

N'oublions jamais que, comme l'a dit Montaigne, l'intelligence des enfants n'est pas un vase qu'on remplit, mais un outil qu'on forge. C'est perdre son temps et souvent compromettre l'avenir d'un enfant que de vouloir en faire une petite encyclopédie. Quand on voit des hommes dans toute la maturité de leurs talents se borner exclusivement à une spécialité et croire que ce n'est pas trop de toute une vie humaine pour approfondir un coin de la science, comment prétendre raisonnablement que des intelligences en voie de formation, nécessairement faibles et fragiles, soient capables de tout accaparer, de tout s'assimiler ? C'est s'exposer de gaîté de cœur à faire des personnages qui, grâce à leur savoir étendu, je le veux bien, mais nécessairement superficiel, s'estimeront plus qu'ils ne valent et se croiront peut-être exempts d'acquérir pendant le reste de leur vie. Ils arriveront à penser tout savoir, eux qui, d'après le mot profond de Pascal, ne savent le tout de rien.

On comprendra donc pourquoi l'Université, tout en maintenant intacts ses programmes, a laissé aux collèges affiliés une assez large part de liberté dans les applications pratiques. Elle n'a jamais perdu de vue que les études classiques, les seules qui forment véritablement des esprits supérieurs, doivent consister à développer avant tout, chez ceux qui les font, la capacité d'assimilation, et à donner aux facultés une puissance qui ne donne toute sa mesure que plus tard, dans le cours de la vie.

Voilà pourquoi elle comprend mal encore le sens du mot *pratique* qu'on se plaît à réclamer avec obstination à propos d'études littéraires et scientifiques. L'expérience des siècles passés, en faveur de l'étude des langues mortes comme moyen de formation intellectuelle, est à ses yeux une épreuve autrement concluante que celle qui se fait actuellement en France et ailleurs, depuis quelques années, sous le nom d'humanités modernes, et dont le résultat le plus indiscutable jusqu'à présent, au dire d'un professeur du lycée Louis-le-Grand, serait, pour la masse, de former des épiciers ou des agents d'affaires.

Sans vouloir blesser personne, nous aimons à croire que les longues années passées dans les collèges doivent avoir un résultat plus élevé pour l'intelligence et le cœur.

Laissons donc les études classiques ce qu'elles sont, en donnant une part aussi large que possible à l'initiative personnelle des professeurs et des élèves. Et, si je ne craignais pas de scandaliser tout à fait, j'ajouterais que l'idéal serait peut-être de faire disparaître tout programme détaillé d'examen, pourvu que ce dernier reste une épreuve sérieuse, dirigée par

des professeurs zélés et compétents. L'essor serait plus libre pour tous, et les gens éclairés, qui veulent réellement le progrès de leurs élèves, resteraient toujours inviolablement fidèles aux grandes et saines traditions de l'enseignement littéraire des humanités, traditions qui ont moins vieilli qu'on affecte de le dire en certains quartiers.

Pendant l'année académique qui se termine ce soir, l'Université Laval a vu plusieurs événements heureux qu'il lui fait plaisir d'enrégistrer dans ses annales.

En première ligne se place la visite de Son Excellence Monseigneur Satolli, archevêque de Lépante, délégué apostolique aux Etats-Unis. Venu au Canada sur les invitations et les instances réitérées de Mgr l'archevêque de Cyrène, Son Excellence a passé plusieurs jours au milieu de nous. Ce maître des fortes études théologiques nous a laissé de son passage des souvenirs que ne perdront jamais ceux qui ont eu le bonheur d'être alors avec nous. Par une condescendance à laquelle nous avons été extrêmement sensible, le délégué apostolique, avec une parfaite bonne grâce, a consenti à donner à la faculté de théologie, un de ces cours aussi brillants que profonds, où la sûreté et la solidité de la doctrine rivalisent avec l'éclat et la richesse de la forme, et qui ont fait du brillant professeur l'idole de tous ses anciens élèves. Non content de ce témoignage d'extrême bienveillance, Mgr Satolli a bien voulu assister de plus à une dispute philosophico-théologique, dont les thèses défendues par des élèves de la faculté, étaient attaquées par d'anciens élèves de l'illustre prélat, venus de différents points du pays, depuis Halifax jusqu'à Ottawa. Ci nous ne craignions pas d'être taxés de présomption, nous ajouterions que Son Excellence a paru satisfaite de la manière dont les argumentateurs s'étaient acquittés de leur besogne, et l'Université, de son côté, est heureuse de leur donner ce soir les diplômes qu'ils ont conquis dans cette circonstance

La cause de béatification du Vénérable François de Montmorency-Laval a fait un nouveau pas cette année. En avril se terminait un nouveau proces ecclésiastique, et les pièces en sont maintenant parties pour Rome, où, après examen, elles recevront, espérons le, l'approbation du St Siège.

Dans la faculté de Théologie, nous avons inauguré un enseignement dont nous attendons les meilleurs résultats. Grâce à la libéralité de Mgr l'archevêque de Cyrène, qui tient toujours à être au premier rang quand il s'agit d'encourager ou d'améliorer les fortes études, grâce au devouement de M. L.-P. Sirois, professeur à la faculté de Droit, qui a su, avec un désintéressement que nous n'oublierons jamais, mettre à notre service ses profondes connaissances légales, les grand-séminaristes ont eu l'avantage d'avoir toute une série de leçons sur les parties du Droit qui intéressent plus particulièrement les prêtres employés au saint ministère. Pendant les deuxième et troisième termes, ils ont suivi, deux fois la semaine, des leçons spéciales où on leur a expliqué les différents points du droit paroissial, scolaire, et même municipal et constitutionnel.

Le but de ces leçons n'est pas de faire que les grand-séminaristes soient plus tard des avocats par à peu près. Non, le nombre des avocats véritables est, Dieu merci, assez grand pour que le besoin de nouveaux interprètes de la loi ne se fasse pas sentir d'une manière pressante. Mais n'oublions pas que le curé, dans une paroisse, est non seulement le guide spirituel de ses ouailles, mais que, par la force même des choses, il se trouve plus ou moins mêlé aux affaires temporelles, municipales et autres, de ses paroissiens, de telle sorte que des connaissances générales sur certains points de la loi lui sont à peu près indispensables. Voilà pourquoi nous avons cru combler une lacune qui existait dans notre grand seminaire, comme elle existe encore ailleurs, en inaugurant cet enseignement.

Durant le cours de la dernière session provinciale, un certain nombre de personnes, plus zelees peut être qu'éclairées, ont voulu faire passer une loi qui permit, même aux porteurs du diplôme de bachelier en Droit, d'être admis à la pratique de la profession d'avocat, sans subir une nouvelle épreuve devant les examinateurs du Barreau. C'était une démarche pour le moins imprudente et intempestive, faite absolument en dehors de toute participation universitaire. Aussi, rien d'étonnant si elle a misérablement échoué. C'est un peu dans le but de donner à une demande analogue plus de chance de succès, si elle se répétait plus tard, que le Conseil universitaire a modifié le règlement de l'examen de la licence et du baccalauréat en Droit, de façon à donner à Messieurs les avocats toutes les garanties désirables de capacité chez les élèves de la faculté de Droit qui seront désormais porteurs de diplômes universitaires. Des examens spéciaux sont exigés pour tous les degrés, et ces examens sont certainement aussi sévères que ceux qui se passent maintenant devant le Barreau et qui ouvrent définitivement la carrière aux jeunes avocats.

Dans la faculté de médecine, Monsieur le Docteur J. P. Lavoie, pour des raisons toutes personnelles, a cru devoir résigner la chaire de médecine légale et de toxicologie qu'il occupait depuis plusieurs années. Le départ d'un ancien professeur est toujours pénible, surtout quand il entraine la vacance d'une chaire aussi importante que celle de toxicologie et de médecine légale, mais ce chagrin prend un caractère plus intense quand le professeur démissionnaire joint à une grande capacité et à une expérience de plusieurs années, le titre d'ancien élève de la maison où il enseignait. Tout se brise à la fois, sauf le souvenir des services rendus et la reconnaissance à jamais acquise de collègues qui savent ne pas oublier. M. le Professeur Marois a bien voulu se charger de la chaire devenue ainsi vacante. Nous sommes certains que les élèves trouveront dans le nouveau professeur toute la capacité et tout le dévouement qu'ils ont toujours rencontrés chez son prédécesseur.

Les Gouverneurs du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec ont ajouté dans le cours de l'année dernière, un bon nombre de leçons à l'enseignement médical dans notre province. Heureusement pour les professeurs et pour les patients, ces additions ne supposent pas nécessairement autant de maladies nouvelles, inventées par les esculapes de nos jours. Tout au plus indique-t-elle des perfectionnements récents dans l'art de guérir. Et certes personne ne se plaindra de ces progrès. Mais le nombre des leçons étant ainsi augmenté et la durée des études médicales restant la même, il arrive que les élèves, dans certains cas, se trouvent obligés de suivre près de 1100 leçons par année. Et quand on songe que ces malheureux, sont non seulement obligés de suivre ces innombrables leçons mais encore de les apprendre, on se prend à leur souhaiter des grâces d'état toutes spéciales afin de ne pas succomber à la tâche.

Quoiqu'il en soit, l'Université n'a pas reculé devant ce surcroit de besogne. Ses professeurs, avec un dévouement qu'on ne saurait trop louer, et plusieurs avec un désintéressement qui se fait de plus en plus rare tous les jours, se sont bravement mis à l'œuvre, et ces leçons supplémentaires ont été exactement données et, j'ajouterai avec bonheur, exactement suivies.

Le magnifique hôpital de l'Hôtel-Dieu nous a été ouvert cette année comme les années passées, et si notre faculté forme des médecins qui sont recherchés et dont les services sont presque toujours retenus à l'avance, c'est, après le zèle et le talent de nos professeurs, à la bienveillance des Dames de l'Hôtel-Dieu que nous le devons. Elles continuent ainsi à être fidèles à la devise de toutes nos maisons religieuses : faire le plus de bien possible et sous toutes les formes possibles.

Nous ne pouvons pas terminer ces quelques remarques sans mentionner la mort de M. Claudio Jannet arrivée dans le cours d'octobre dernier. Lors de son voyage au Canada, en 1880 M. Claudio Jannet avait bien voulu accepter le titre de docteur de l'Université Laval. C'était un grand honneur pour nous de pouvoir inscrire sur nos listes le nom d'un écrivain aussi illustre et d'un penseur aussi profond. Les nombreux travaux qu'il a publiés sur l'économie politique et sur les questions sociales sont de la plus haute importance. La pureté et l'éclat de son style n'avaient d'égal que la sûreté de sa doctrine, et vous serez heureux d'entendre dans un instant M. le juge Routhier, qui eut le bonheur d'être un de ses intimes amis, nous parler de l'homme et de ses œuvres.

Ce matin, à Beauport, on fa sait les funérailles d'un ancien prêtre du Séminaire, directeur de l'Université Laval. Nous croirions manquer à notre devoir en ne disant pas combien nous a été sensible la mort de M. l'abbé A. Legaré, arrivée mardi dernier à l'Hôtel-Dieu. Pendant plus de vingt ans la vie de M. A. Legaré a été intimement mêlée à l'histoire du Séminaire, et les services rendus par le défunt à cette maison, grâce à la rectitude de son jugement et au zèle infatigable de son cœur, lui ont assuré une place à part dans notre estime. Ajoutons à ces mérites déjà très grands, celui d'avoir été toute sa vie un prêtre exemplaire, profondément pénétré de l'esprit ecclésiastique et un vrai modèle de régularité sacerdotale ; on comprendra alors pourquoi cette perte est si vivement sentie par le clergé, et l'est encore plus par ses anciens confrères qui ont eu l'avantage de le connaître de plus près.

Messieurs, dans quelques jours nous allons célébrer notre fête nationale. Nul doute que dans les nombreux discours qui se feront à cette occasion, on ne s'étende longuement sur nos espérances d'avenir. On réclamera bien haut notre large part d'influence dans la gestion des affaires du pays, et l'on aura parfaitement raison.

Mais voulez-vous me permettre de vous dire quelle sera pour nous, dans mon opinion, la garantie la plus sûre de cette part d'influence en notre faveur ? Ce sera, à n'en pas douter, le développement de plus en plus grand de la haute éducation. Quoiqu'on puisse croire et dire chez les gens pratiques ou positifs, ce ne sont pas les richesses qui mènent le monde. Sans doute les grandes fortunes peuvent avoir quelquefois une certaine influence dans les questions sociales. Mais l'histoire est là pour nous démontrer que cette influence est toujours éphémère, tandisque celle d'un grand esprit, vraiment chrétien, est autrement durable et féconde en résultats. Les riches ne sont jamais *ipso facto* des meneurs d'hommes.

Par un de ses mystérieux décrets, la Providence le veut ainsi, afin que chacun puisse jouer parmi ses semblables le rôle qui lui est assigné. Les richesses un petit nombre seulement peut y prétendre et un nombre plus petit encore y atteindre ; tandis que la haute éducation parmi nous est pour ainsi dire à la portée de tous, grâce à l'abnégation et au dévouement sans limites de ceux qui en sont maintenant chargés.

Soyez sûrs que, dans ce sens, l'Université Laval sera fidèle à la tâche que lui ont imposée ses fondateurs, et cela en dépit des obstacles et des embarras qu'elle rencontre tous les jours. C'est un Lévis, membre de l'Académie française, qui a dit le premier : « Noblesse oblige ». Qu'on nous permette de répéter aujourd'hui et toujours cette belle parole. Mgr de Laval eût été heureux de l'ajouter au cri de guerre des Montmorency : « Sans tache ! » (1) et d'en faire comme la double devise de l'institution

(1) "Au-dessus de la grande porte de l'avenue du château de Montigny, on distingue les deux lettres A. M., séparées par une épée verticale, qui signifient : Anne de Montmorency, grand connétable de France, et plus haut encore le mot

enseignante qu'il rêvait déjà de son temps et dont il a lui-même assuré la fondation par la munificence de ses dons vraiment princiers.

On dit qu'une des allées de la forêt de Montigny est tellement orientée que, le jour de la fête de saint Jean-Baptiste, le saint protecteur de notre patrie, le soleil couchant en occupe exactement l'extrémité. Pourquoi ne pas espérer que la voie où s'avance le peuple canadien est un peu orientée de la même manière, avec cette différence que c'est vers le soleil levant que nous dirige la main de la divine Providence. Recherchons infatigablement une lumière de plus en plus vive ; qu'elle nous pénètre, qu'elle nous illumine de toutes parts, et alors nous avancerons sans crainte du côté où le doigt de Dieu nous a tracé notre rôle, au milieu des peuples qui nous entourent sur cette terre de la jeune et libre Amérique.

III

Discours de M. le juge Routhier

Qu'il plaise a Vos Excellences, Monseigneur le Recteur, Mesdames, Messieurs,

S'il m'était permis de faire en ce moment ce que l'on appelle un discours de circonstance, je n'aurais qu'à jeter les yeux sur le premier rang de cet imposant auditoire pour y trouver de nobles sujets d'inspiration.

Mais l'Université Laval a eu la douleur de perdre, il y a quelques mois, l'un de ses plus éminents docteurs ès Lettres, et elle m'a confié la tâche, à la fois douce et pénible pour mon amitié, de faire l'éloge de mon regretté collègue et ami.

Je ne puis cependant pas fermer les yeux sur les hauts personnages qui ajoutent tant d'éclat à cette solennité, et taire entièrement les sentiments que leur présence fait naître en moi.

Et d'abord, il me semble que Notre auguste et bien-aimée Souveraine n'a jamais été mieux représentée parmi nous que ce soir.

Car non seulement je vois briller dans son noble représentant le prestige de l'autorité et l'éclat des plus hautes dignités, mais encore l'incontestable attribut du mérite personnel et de la popularité.

C'est ce mérite personnel que Sa Majesté a voulu tout récemment encore reconnaître et récompenser en ajoutant un nouvel honneur et un nouveau titre à tous ceux qu'il tenait déjà de ses ancêtres et de Sa Souveraine. Qu'il me soit permis de le féliciter, et de lui appliquer ces mots du poète latin : *Decori decus addit avito :* Il a ajouté un nouvel honneur aux honneurs des ancêtres.

Si maintenant je regarde à son côté, ce n'est plus seulement la très haute dignité, mais la grâce de Notre Souveraine dont j'aperçois la charmante personnification, ayant au front la triple auréole de l'intelligence, du savoir et de l'amabilité.

---

grec *aplanos*, qui veut dire : *sans tache*. C'était le cri de guerre des Montmorency.

" Il n'y a pas moins de trois blasons au château de Montigny, avec chacun sa devise particulière : celui de Montmorency Laval, " *Dieu ayde au premier baron chrétien !* " ; celui de Lévis, " *Dieu ayde au second chrétien Lévis !* " ; et celui de Crillon, " *Fais ton devoir.* "

Enfin, par un bonheur, souvent espéré mais rarement réalisé, nous avons l'honneur de voir aujourd'hui parmi nous—non pas des représentants officiels de notre ancienne mère-patrie—mais de nobles enfants de la terre de France, qui, précisément parce qu'ils n'ont aucun caractère officiel, n'en représentent que mieux à nos yeux cette France d'autrefois, cette France d'avant la Révolution, qui nous a donné le jour à nous Canadiens-Français !

Ces hommes appartiennent d'ailleurs à deux familles qui nous rappellent les gloires les plus éclatantes et les plus pures de notre admirable histoire, les Montmorency de Laval et les de Lévis !

Ils sont les héritiers d'un nom qui symbolise à nos yeux l'honneur chevaleresque, le dévoûment patriotique et le courage militaire !

Autour de leur blason rayonne la gloire d'un héros qui, malgré les abandons et les oublis de la mère-patrie, et en dépit des infortunes nationales de son époque, est resté debout et vainqueur au milieu de l'écroulement de la puissance française en Amérique !

Ah ! c'est lui qui aurait pu se vanter avec plus de vérité que François I qu'il avait sauvé l'honneur de la France. Car, en autant qu'il avait dépendu de lui, il avait droit de dire : « Je n'ai rien perdu du patrimoine de la France, pas même une bataille ! Mes drapeaux ont toujours été ceux de la victoire, et plutôt que de les livrer, je les ai brûlés ! Je n'ai pas mis bas les armes ; mais c'est le représentant de mon roi qui me les a arrachées des mains ! »

Ceux qui ont l'honneur de porter un si grand nom ont droit d'en être fiers, et nous n'avons pas le droit de les considérer comme des étrangers ou comme des visiteurs indifférents dans cette vieille cité illustrée par leur ancêtre !

Après avoir adressé ces quelques mots de cordial accueil à nos hôtes de France, et déposé mes hommages aux pieds des représentants de Notre Gracieuse Souveraine, je rentre dans le programme de cette séance académique pour n'en plus sortir.

I

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Il y a aujourd'hui quinze années, dans cette même salle, où siégeait un Congrès Catholique que j'avais l'honneur de présider, sur cette même estrade, se tenait à mon côté un homme qui devait adresser la parole au Congrès immédiatement après moi. Il était de taille petite, de complexion délicate, mais il avait une jolie tête, des traits distingués, des yeux vifs et pleins de flamme, un fin sourire, et un front large couronné d'une abondante chevelure.

Pour la plupart des auditeurs il était un inconnu, et les regards étaient fixés sur lui avec une curiosité pleine d'intérêt.

Un grand silence se fit quand il se leva pour prendre la parole. Mais à peine avait-il prononcé quelques mots que les acclamations éclatèrent.

L'auditoire avait immédiatement reconnu en lui un Français de la vieille France, un ardent admirateur de notre pays, un orateur à la parole chaude, et vibrante de sympathie et d'émotion.

Le sujet qu'il traitait ne prêtait guère à l'éloquence : c'était une question économique ; mais il la traita avec une telle élévation d'idées, avec tant de chaleur, dans un langage si littéraire et si vivant que le succès de l'orateur fut très grand.

L'Université Laval fut heureuse ce jour-là de pouvoir applaudir et admirer l'un de ses nouveaux docteurs ès Lettres, et elle se félicita d'avoir inscrit la veille dans ses régistres d'honneur le nom de notre regretté ami et collègue, M. Claudio Jannet.

Ce n'est pas sans émotion que je rappelle aujourd'hui ces souvenirs, et que je vois repasser dans ma mémoire ces jours de fêtes intellectuelles, religieuses et nationales du mois de juin 1880!

Quinze années seulement se sont écoulées depuis, et mon ami n'avait alors que trente-cinq ans. Et cependant il n'est plus!

Sur ce grand théâtre de la vie parisienne où s'achèvent les réputations, la sienne n'avait pas cessé de grandir depuis cette époque; son étoile n'avait pas cessé de monter à l'horizon, et elle était dans tout son éclat lorsque l'ombre de la mort est venue la voiler tout-à-coup.

Ah! Mesdames et Messieurs, que voulons nous donc dire quand nous parlons des promesses de la vie? La vie ne promet qu'une chose: c'est de ne pas durer. Et c'est bien la meilleure promesse qu'elle puisse nous faire, étant faite comme elle est!

La mort moissonne sans se lasser, la terre prend tout, sans choisir; mais le ciel choisit: il en a bien le droit, il est si riche! Et nous pouvons affirmer que cette fois il a choisi une âme d'élite.

II

M. Claudio Jannet était né en Provence, en 1844. Toute son enfance s'écoula dans ce pays plein de soleil, aux bords de la jolie rivière de l'Arc, que viennent rafraichir pendant l'été les brises parfumées descendant des cimes alpestres et les souffles du mistral.

Il fit à Aix de brillantes études classiques et légales, et quelques dates vous feront juger de sa précocité.

A 21 ans, il était docteur en droit de la Faculté d'Aix, et il avait épousé une femme aussi remarquable par l'esprit que par le cœur, appartenant à la meilleure noblesse de Provence.

A 23 ans, il collaborait au bel ouvrage de M. LePlay sur *l'organisation de la famille*.

En 1873, c'est-à-dire à 29 ans, il publiait un volume sur *les institutions sociales et le droit civil à Sparte*. Forte étude de jurisprudence historique comparée, selon la méthode féconde du philosophe anglais Sumner Maine.

En 1875, parut son bel ouvrage sur *les Etats-Unis contemporains* qui fit sa réputation. Ce livre eut un grand retentissement en France, en Angleterre, en Allemagne et aux Etats-Unis.

C'est dans cette même année qu'il fut appelé à Paris comme professeur d'Economie politique dans la Faculté libre de Droit de cette ville.

C'est dans cette chaire de l'Institut catholique que le brillant économiste prit son élan vers les sommets de la science sociale, comme l'oiseau des mers quand il sent sous ses ailes les souffles puissants de l'Océan. Ou plutôt, il eut alors cet épanouissement rapide d'une plante vivace, transplantée dans un sol riche et arrosée par les grandes eaux qui descendent des montagnes.

Paris, c'était le théâtre qui convenait à ses brillantes facultés et à sa juvénile ardeur. En très peu d'années il devint une véritable illustration pour l'Université catholique. La jeunesse étrangère, séjournant à Paris, se pressait autour de sa chaire pour y puiser les vraies doctrines de la science sociale, prenant pour bases la religion, la justice, la morale, et les enseignements du passé; et, dès qu'elles étaient publiées à Paris, ses leçons étaient commentées à Berlin, à Cambridge et à Baltimore.

Sa vie entra dès lors dans une période d'activité dévorante.

Tout en poursuivant ses cours à l'Université, il collaborait à la *Réforme Sociale*, au *Correspondant*, à la *Revue des Institutions et du Droit*, à la *Revue des Deux-Mondes*, au *Polybiblion* ; et de temps en temps il allait faire entendre son éloquente parole dans les Congrès et les assemblées catholiques.

Pendant ses vacances, il préparait des volumes. Successivement parurent *Le socialisme d'Etat et la Réforme sociale*, *le Capital, la Spéculation et la Finance au XIX^e^ siècle*, et diverses brochures sur les *Sociétés Serrètes*.

Nature trop ardente pour se ménager, il se dépensait sans compter. Au lieu de ramasser quelques forces pour résister au mal physique dont il sentit, il y a dix-huit mois les premières atteintes, il épuisait toutes ses énergies dans sa lutte contre le mal social dont souffrent la France, toute l'Europe et même l'Amérique.

Mais ce n'est pas en vain que le cœur de notre ami était une flamme ardente : cette flamme finit par consumer sa frêle enveloppe.

Le mal grandissait toujours, mais lui travaillait sans cesse ; et trois nouveaux ouvrages étaient sur le métier, lorsque la science médicale consultée vint lui dire : puisque vous n'avez pas voulu vous reposer en ce monde, vous irez bientôt vous reposer dans l'autre.

Hélas ! le repos de la tombe est le premier qu'il ait pris !

Pauvre ami, ce sont les livres qui l'ont tué, comme ils en ont tué bien d'autres. Mais c'est la passion de tous les esprits d'élite, et il vaut mieux, après tout, mourir de cette passion-là que d'une autre.

Rude labeur que celui de la production intellectuelle, mais plein de séduction, d'entraînement et de joie virile. En vain veut-on y résister ; c'est comme une force intérieure qui vous commande. C'est comme un germe qui grandit dans les profondeurs de l'être, et dont la croissance est irrépressible.

Malgré les progrès de la maladie le cœur restait ferme, et l'esprit toujours vivace. L'époque des vacances arrivait, et les médecins lui ordonnèrent de partir pour la Provence, son pays natal.

Sous le beau ciel où fleurit l'oranger, dans ce coin de terre chéri de son enfance, au milieu de ses vergers et de ses champs de vignes, espéra-t-il voir rajeunir sa constitution usée avant l'âge ? Peut-être. Mais il vit bientôt s'évanouir cette dernière espérance. Ni les effluves embaumées de ses grands pins parasols et de ses orangers, ni les paisibles distractions de la vie champêtre, ni les douces joies de la vie de famille ne purent guérir le mal. Elles en ralentirent seulement les progrès.

Au mois d'octobre dernier tout espoir était perdu. Il voulut alors revenir à Paris, et il y arriva mourant. C'est sur le théâtre de ses travaux et de ses luttes, auprès de ses collègues et de ses chers élèves, qu'il voulait finir ses jours.

Il semble que ce dût être pour lui un désespoir profond. Il avait à peine cinquante ans. Ses grands travaux intellectuels restaient inachevés. Tous ses beaux projets d'établissements pour ses chers enfants n'étaient pas encore réalisés, et il fallait tout quitter pour toujours !

Eh ! bien non, notre éminent ami ne fut pas désespéré. C'est le propre des grands chrétiens de triompher du désespoir à ce moment suprême, et c'est quand on les croit vaincus qu'ils sont vraiment vainqueurs !

Ils sont les disciples de Celui qui, au moment de monter au Calvaire, adressait à ses apôtres cette parole étrange qu'ils ne comprirent pas : « j'ai vaincu le monde ! » Certes, le monde en ce moment suprême paraissait bien être le vainqueur ; mais trois jours après le Christ ressuscitait, et trois siècles plus tard il était le maître du monde !

Notre éminent ami était de ces chrétiens qui sont bien sûrs de ne pas

mourir tout entiers, et qui savent bien que Dieu n'a pas besoin d'eux pour compléter leurs œuvres inachevées.

Voilà pourquoi il resta ferme et calme en présence de la mort.

Le gracieux poète de la Provence, Mistral, raconte que son père, un modeste laboureur, voyant approcher la mort demanda à son fils, pleurant à son chevet : « Quel temps fait-il aujourd'hui ? »

—« Il pleut, mon père, » répondit l'auteur de *Mireille*.

—Il pleut ! reprit le moribond. C'est un bon temps pour aller faire mes semailles dans l'autre monde.

Et il rendit l'âme.

Le grand économiste provençal, M. Claudio Jannet, a vu venir la mort avec la même sérénité et la même confiance. En songeant à ses travaux, il a dû se dire : « Toutes les semences que j'ai jetées dans cette terre ingrate et encombrée d'herbes mauvaises, n'ont pas germé comme je l'aurais voulu ; mais j'ai fait d'autres semailles dans la Terre des Vivants, et puisque Dieu m'y appelle, c'est que mes moissons de là-haut sont mûres et que le temps est venu pour moi de recolter. »

Il est certain que personne ne pouvait mieux que lui répéter à son heure suprême ces beaux vers de Louis Veuillot :

Placez à mon côté ma plume,
Sur mon cœur le Christ, mon orgueil,
Sous mes pieds mettez ce volume,
Et clouez en paix le cercueil.

Après la dernière prière,
Sur ma fosse plantez la croix,
Et si l'on me donne une pierre
Gravez dessus : J'ai cru, je vois !

Dites entre vous : il sommeille ;
Son dur labeur est achevé.
Ou plutôt, dites : il s'éveille ;
Il voit ce qu'il a tant rêvé....

J'espère en Jésus. Sur la terre
Je n'ai pas rougi de sa loi :
Au dernier jour, devant son père,
Il ne rougira pas de moi.

Cependant la sérénité n'exclut pas la sensibilité, et quand notre ami songeait à sa famille—une femme bien-aimée et six enfants charmants,—il s'attendrissait irrésistiblement. *Nunc linquenda tellus..... et placens uxor*, disait-il à son excellent ami, M. du Vignaux, le cœur brisé !

Après avoir reçu les derniers sacrements, il récita à haute voix son acte de contrition, il bénit tous ses enfants, il dit adieu à la digne compagne de sa vie, et levant les bras vers le ciel, il prononça ces paroles : « A la volonté de Dieu ! je l'aime, je l'adore, je l'attends. »

Ce furent ses derniers mots ; il s'endormit sans secousses, le cœur battant de plus en plus faiblement. Messieurs, ceux qui meurent ainsi ont vaincu la mort, et ils sont vivants à jamais !

III

Nos relations personnelles avec l'illustre défunt ont duré vingt ans, et plus nous l'avons connu, plus nous avons admiré en lui la bonté de cœur, l'élévation de caractère, la droiture de l'esprit, la distinction du talent et l'immense érudition.

Il avait le culte de toutes les nobles et saintes choses, et il est toujours resté fidèle aux saines affections, aux fortes croyances et aux grandes traditions du passé.

C'était une vraie nature méridionale, et il avait pris au pays natal les deux traits caractéristiques de son éloquence : la lumière et la chaleur.

Il n'était pas à proprement parler un grand orateur ; car il manquait d'imagination, faculté nécessaire à la grande éloquence. Mais tous ceux qui assistaient à ses leçons et à ses conférences reconnaissaient chez lui ces deux qualités remarquables : il était lumineux et ardent.

Sa voix était faible et un peu voilée ; mais il en tirait quelquefois des accents puissants, et ceux qui l'ont entendu ici en 1880 n'oublieront jamais sa chaleureuse réplique à certaine partie de mon discours dans laquelle j'avais décrit l'indifférence railleuse de la France officielle à l'époque de la cession du Canada à l'Angleterre :

— « Ah ! mon cher ami, s'écria-t-il, permettez-moi de vous le dire, il y avait alors en France de nombreux châteaux qui pleuraient, oui, qui pleuraient, et de ces maisons sont sorties des générations qui ont fait depuis, et qui font encore l'honneur de la France et de l'Église ! »

Claudio Jannet était surtout et avant tout un économiste ; et l'étude des sciences sociales a absorbé toute sa carrière.

En principe il défendait le libre-échange, et c'est sans doute un système avantageux dans les pays où l'industrie a atteint son entier développement.

Mais les questions de tarif ne sont qu'un détail dans le vaste domaine de l'économie politique, et il plaçait bien plus haut son idéal.

Ce qu'il voulait, c'était l'infusion des doctrines chrétiennes dans la science sociale.

Les formes et les procédés économiques sont inévitablement variables, et doivent être adaptés aux besoins et à la situation de chaque peuple. Mais les principes éternels de la doctrine chrétienne sont partout les mêmes, et devraient être appliqués à la solution des problèmes sociaux.

Sans doute, leur application ne ferait pas tout le monde riche ; mais elle harmoniserait les rapports des classes entre elles ; elle ferait comprendre au maître qu'il doit être un père pour l'ouvrier, et à celui-ci qu'il doit être un fils pour son maître. Elle ferait comprendre au riche que si sa richesse est bien à lui, il en doit faire tout de même une large part aux pauvres. Elle répandrait entre les différentes couches sociales des notions plus exactes de la justice, de la charité et des devoirs mutuels. Elle donnerait enfin aux pauvres eux-mêmes une suffisance de biens temporels en ce monde et l'attente résignée d'une compensation dans un monde meilleur.

Voilà l'idéal qu'il rêvait pour les sociétés chrétiennes, et il aurait voulu que tout le monde travaillât à le réaliser.

« Le devoir social, disait-il, s'impose à tous, et s'il n'y a plus de classes dirigeantes, il y a toujours des classes responsables. Or Dieu ne nous demande pas le succès, mais la lutte. Là est le devoir. »

IV

Les artistes ont représenté quelquefois les génies sous la forme de ces petits anges que les peintres groupent au milieu des nuages dans les Assomptions de la Vierge.

L'idée est assez juste. Les génies sont en effet des têtes posées sur deux ailes, c'est-à-dire des intelligences qui s'envolent, et qui emportent avec elles l'humanité dans une assomption sans fin vers l'idéal éternel et infini !

Mais quelles sont ces deux ailes qui soutiennent l'intelligence dans ses élans généreux à la recherche de la vérité complète ? Ce sont l'Amour et la Foi—l'amour de l'humanité, l'amour du Beau, du Vrai et du Bien, et la foi en Dieu, créateur, ordonnateur, conservateur, et providence de tous les êtres !

Sans ces deux ailes, le génie est incomplet. S'il en possède une seule, il ne peut faire que des bonds prodigieux, après lesquels il retombe, et s'éteint comme une étoile filante.

Seuls, les génies complets brillent toujours, et ne meurent jamais entièrement. Ils sont les grands veilleurs de la nuit des temps.

Dans ce vaste cimetière de la terre que nous habitons, au milieu des multitudes qui dorment l'éternel sommeil, eux seuls veillent toujours, et leurs œuvres sont les flambeaux qu'ils tiennent au-dessus de leurs têtes, et qui éclairent l'humanité dans sa marche à travers les siècles.

Sans doute, on peut dire que les hommes, ressemblent aux arbres : s'ils ne donnent pas tous la même ombre, ils font tous la même cendre.

Mais cela n'est tout-à-fait vrai que pour ceux qui n'ont laissé derrière eux aucune œuvre viable. Quant à ceux qui, comme M. Jannet, ont une intelligence d'élite activée par la charité et éclairée par la foi, leurs œuvres ne sont pas vouées à la cendre de l'oubli. Elles assurent à notre ami l'immortalité en ce monde, comme les grands exemples de sa vie et de sa mort lui ont donné la vie éternelle dans l'autre.

« Il est mort a écrit un de ses collègues de l'Institut catholique, à cinquante ans, dans la plénitude agrandie de ses facultés, comme un moissonneur qui s'arrête, avant d'avoir lié sa gerbe, en face du sillon riche encore d'épis. »

Sa moisson pourtant est abondante, et Dieu l'a jugée suffisante. Les hommes y pourront puiser bien des idées saines et fécondes ; et s'ils le jugent avec impartialité, ils diront : parmi les économistes de toutes les écoles il avait peut-être des égaux, mais il n'avait pas de supérieur.

Aussi est-ce une perte irréparable pour l'école catholique de France, et surtout pour l'université libre de Paris dont il était l'ornement et la gloire. Mgr d'Hulst, en déplorant sa mort, n'a rien exagéré quand il a dit : pour nous, c'est le deuil des deuils !

Pour le Canada français, cette mort est également un deuil ; car nul Français n'a plus aimé et admiré notre pays.

A tous les regrets qu'ont exprimés la *Société d'Economie sociale* de Paris, les *Unions de la Paix sociale*, la *Réforme sociale* et les autres revues auxquelles il collabora, l'Université Laval vient aujourd'hui joindre les siens ; et longtemps elle gardera le souvenir de l'un de ses docteurs qui lui ont fait le plus d'honneur dans le monde.

GRADUÉS DE L'UNIVERSITÉ

PENDANT L'ANNÉE 1894-95

DOCTEURS EN MÉDECINE

MM. J.-A. Lortie, *avec grande distinction, M.*
L. Désilets, *M.*
C.-H. Godin, *avec grande distinction, M.*
J.-A. Lesage, *avec grande distinction, M.*
J.-M.-R. Trudeau, *avec distinction, M.*
E.-F. Fluhmann, *M.*
E.-G. Courteau, *M.*
J.-M.-J.-P. Pelletier, *M.*
G.-L. Marsolais, *M.*
C. Z.-E. Vézina, *Q.*
O. Mallet, *M.*
O.-J. Chénevert, *M.*
J.-B. Richard, *M.*
J.-F. Létourneau, *avec grande distinction, M.*
H. Ricard, *avec distinction, M.*
J. Labrèche, *M.*
J.-A. Charette, *M.*
L. Trudeau, *avec distinction, M.*
A. Etienne, *M.*
J.-B.-E. Tessier dit Lavigne, *avec distinction, M.*
Z. Rousseau, *Q.*
D.-S. Bélanger, *M.*
Jos.-H. Richard, *avec grande distinction, Q.*
W.-A. Huguenin, *avec grande distinction, M.*
S.-L. D'Argy, Q.
Ern. Brunelle, *avec grande distinction, M.*
J.-G. Dequoy, *M.*
J.-O.-Hect. Fiset, *avec distinction, Q.*
A.-V.-J. Roy, *avec distinction, Q.*
W.-L. Lewis, *avec grande distinction, M.*
C.-C. Tétreault, *avec grande distinction, M.*
Adélard Clark, *Q.*
L.-F.-X.-A. Hurtubise, *M.*
J.-G.-E. Pagé, *avec grande distinction, M.*
A. Constantineau, *M.*
Alp. Mercier, *avec grande distinction, M.*
O. Jacques, *avec grande distinction, M.*
E.-L.-M. Désaulniers, *avec grande distinction, M.*
A.-O. Boulay, *avec distinction, M.*
Ad. Fecteau, *avec distinction, M.*
Alb. Lassalle, *avec grande distinction, M.*
Ern.-G. Cyr, *Q.*
A.-A. de Grandpré, *M.*
E.-B. Desmarteau, *avec grande distinction, M.*
J.-F.-X. Bossé, *avec grande distinction, M.*
Alex. Sarrazin, *M.*
Fred. Pelletier, *M.*

MM. A.-E. Gélinas, *M.*
D.-E. Lecavelier, *avec grande distinction*, *M.*
J.-E.-A. Viger, *M.*
H.-E. Chaput, *M.*
G.-L. Marsolais, *M.*
J.-R. Charron, *M.*
J. Bergeron, *M.*
J.-F.-B. Miville-Deschènes, *avec grande distinction*, *Q.*
J.-A. Dufresne, *Q.*
J.-Alp. Lessard, *avec distinction*, *Q.*
J.-P. Roux, *avec grande distinction*, *M.*
J.-A. Aubin, *avec grande distinction*, *M.*
J.-B. Martin, *avec distinction*, *M.*
A.-T. Magnan, *M.*
J.-E. Lesage, *avec distinction*, *M.*
J.-B. Lamarche, *M.*
P.-A. Gauvreau, *Q.*
Th. Nesbitt, *M.*
R.-L.-O. Poliquin, *avec distinction*, *M.*

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE

M. J.-Camille Roy, *Q.*

DOCTEURS EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

MM. V.-Th. Daubigny, *M.*
P.-E. Maurice, *M.*
N.-W. Reid, *M.*
Paul Corbeil, *M.*

INGÉNIEURS CIVILS

MM. A. Roy, *M.*
J.-A.-Z. Desmarais, *M.*

LICENCIÉ EN PHILOSOPHIE

M. J.-E. Grandbois, *avec grande distinction*, *Q.*

LICENCIÉ EN THÉOLOGIE

M. J.-E. Grandbois, *avec grande distinction*, *Q.*

MAITRES ÈS ARTS

MM. M. Marleau, *Bourget.*
F. Laliberté, *P. S. S.*
L. de St.-George Lindsay.
F.-X. de la Durantaye, *Ass.*
Elisée Hébert, *Ass.*

BACHELIERS EN DROIT

MM. C. Paquet, *M.*
L.-P.-E. Crépeau, *Q.*
C.-L. Goyette, *M.*
A. Lavimodière, *M.*
J.-H. David, *M.*
V. Vachon, *Q.*
O. Sénécal, *M.*
R. Guilbault, *M.*
Jos. Demers, *M.*
J.-L. Perron, *M.*
G. Boissonnault, *M.*
J.-M.-A. Bourbeau, *M.*
A. Desjardins, *M.*
Jules Richard, *Q.*
J.-H.-H. Garneau, *M.*
L. de G. Belzile, *M.*
J.-A.-A. Mondou, *M.*
H.-L. Jasmin, *M.*
A. Dubreuil, *M.*
S.-W. Jacobs, *M.*
W.-E. Mount, *M.*
J.-E. Mill, *Q.*
C.-Z. Laporte, *M.*
W.-A. Baker, *M.*
S. Létourneau, *M.*
E.-Z. Massicotte, *M.*
J.-T. Lamarre, *M.*
J.-E.-E. Léonard, *M.*
Aug. Fortin, *M.*
C.-A. Wilson, *M.*
L.-J.-A. Brossard, *M.*
C. Perrault, *M.*
D. Gauthier, *M.*
Elz. Roy, *M.*
J.-S. Lamarche, *M.*
E.-M.-J. Lamouroux, *M.*
L. Sicotte, *M.*
Ad. Rivet, *M.*
J.-B. Archambault, *M.*
L. Chalifoux, *M.*
Em. Joseph, *M.*
V. Larose, *M.*
P. St-Germain, *M.*
A. Décarie, *M.*
E. Gourre, *M.*
P. Beulac, *M.*
G.-F. Gibsone, *Q.*
A.-W.-E. Talbot, *Q.*
A. de Beaulieu Pelletier, *Q.*
Henri Boisvert, *Q.*
M.-E. Chouinard, *Q.*
Pierre Cantin, *Q.*
E.-H. Cimon, *Q.*

BACHELIERS EN MÉDECINE

MM. L.-N. Albert, *M.*
J. Charbonneau, *M.*

MM. A.-O. Boulay, *M.*
W.-J. Labelle, *M.*
J.-F.-X. Bossé, *Q.*
J.-N. Roy, *M.*
J.-A. Gélinas, *M.*
S.-L. D'Argy. *Q.*
A. Fecteau. *M.*
A.-J. Chevigny. *M.*
J.-F. Demers, *M.*
E.-L.-M. Désaulniers, *M.*
J.-O. Caron, *Q.*
L.-E. Parrot, *Q.*
J.-I. Pageau, *Q.*
J.-A. Boisvert, *Q.*
J.-A. Simard, *Q.*
C.-O. Guimont, *Q.*
J.-T. St-Pierre, *Q.*
L.-D.-O. Jacques, *Q.*
J.-H. Tremblay, *Q.*

BACHELIERS EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

MM. J.-O. Mauffette, *M.*
A. Duval, *M.*
A. Fortin, *M.*

BACHELIERS ÈS ARTS

MM. M. Trépanier, *M.*
I. Gagnon, *Rim.*
J.-B.-T. Caron, *M.*
E. Virolle, *Jés.*
A. Lamarche, *Ass.*
A. Descoteaux, *Nic.*
H. Grandbois, *Nic.*
B. Rainville, *Nic.*
A. Gaudet, *Nic.*
H. St-Germain, *Nic.*
A. Clément, *St-Laur.*
H. Gohier, *St-Laur.*
A. Champagne, *St-Laur.*
J.-A. Lamoureux, *M.*
G. Beaudoin, *M.*
E. Brassard, *Ass.*
P.-P. Geoffrion, *Ass.*
J.-A. Desrosiers, *Jol.*
H. St-Aubin, *Jol.*
J.-E.-A. Bissonnet. *St-H.*
P.-A. Messier, *St-H.*
L. Brunelle, *St-H.*
A. Archambault, *St-H.*
P.-D. MacGnigan, *St-Dunst.*
E.-G. Quesnel, *M.*
F. Paré, *Nic.*
N. Dupras, *M.*
C.-R. Guimont, *Q.*
J.-R. Bergeron, *Q.*
L.-G.-A. Desjardins, *Q.*
A. Giroux, *Q.*
J.-A. Huot, *Q.*
J.-E. Masson, *Q.*

MM. J.-E. Perrault, *Q.*
J.-M.-A. Pouliot, *Q,*
J.-E. Roy, *Q.*
C. Champoux, *Jés,*
J. Décarie, *Jés.*
W. Hingston, *Jés.*
A. Laramée, *Jés.*
R. Pelletier, *Jés.*
A. McConville, *Jol.*
J. Landry, *Jol.*
H. Chartrand, *Bourg.*
L. Mousseau, *Bourg.*
W. Lalonde, *Bourg.*
C.-F. Roy, *M.*
J.-P.-C. Trudeau, *M.*
J.-M.-E. Colin, *M.*
R. Rocher, *Ass.*
A. Piché, *Ass.*
L. Bertrand, *Ass.*
E. Gadoury. *Ass.*
A. Vanier, *St-Laur.*
A. Gauthier-Larouche, *St-Laur.*
A. Vaillancourt, *Lévis.*
F.-E. Boutin, *Lévis.*
C.-E. Caron, *T.-Riv.*
N. Doucet, *T.-Riv.*
A. Camirand, *Nic.*

BACHELIERS ÈS LETTRES

MM. Tim. LeBel, *Rim.*
E. Tremblay, *Chic.*
J. O'Brien, *St-Dunst.*
J. Archambault, *St-Laurent.*
J.-A. Geoffrion, *Ste-Thér.*
V. Léonard, *Ste-Thér.*
J.-O. Lacroix, *Ste-Thér.*
J.-H. Damphousse, *Jol.*
D.-A. Beaudry, *St-Hyac.*
L.-N. Blanchet *St-Hyac.*
J.-A. Tremblay, *St-Hyac.*
J.-A.-H. Hébert, *M.*
G. Kent, *Bourg.*
E. Lauzon, *Ste-Thér.*
Ed. Cooke, *T.-Riv.*
H.-J. Gaudet, *Sherb.*
E. Archambault, *M.*
A. Paré, *Ass.*
A. Nantel, *Ste-Thér.*
J.-A. Deguire, *Jés.*
E.-E.-J.-B. Gauvreau, *Rim.*
E. de Sales Laterrière, *Q.*
J.-J. Desrochers, *Q.*
J.-E. Giguère, *Q.*
J.-N.-E. Lacerte, *Lévis.*
N. Fournier, *Jés.*
H. Semple, *Jés.*
E. Désaulniers, *Jés.*
C. Fafard, *Jés.*
H. Guérin, *Jés.*
J. Loranger, *Jés.*

R. de Lorimier, *Jés.*
V. Lefebvre, *Jés.*
A. Chauveau, *Jés.*
E. Darche, *St-Hyac.*
D. Caron, *St-Hyac,*
J.-V. Lenoir, *M.*
O. Lapierre, *Ass.*
J.-N.-R. Lagueux, *Lévis.*
J.-A. Grandbois, *Nic.*
O. Rochon, *M.*
R. Leduc, *St-Laur.*
A.-E. Prud'homme, *St-Laur.*
L.-P. Gauthier, *Lévis.*
J.-C.-H. Dussault, *Sherb.*

BACHELIERS ÈS SCIENCES

MM. Jos. Allard, *T.-Riv.*
J.-D. Warren, *Chic.*
A.-C.-A. Langlois, *Q.*
J.-P.-C. Lemieux, *Q.*
R. Laurier, *Ass.*
E. Guertin, *Nic.*
J. Barnard, *T.-Riv.*
E. Garceau, *T.-Riv.*
A. Robert, *St-H.*
C. Cabana, *Sherb.*
Wilf. Bégin, *Sherb.*
J.-E.-H. Garaud, *Sherb.*
J.-R. Chrétien, *Lévis.*
A. Hêtu, *Jol.*
A. Poirier, *Jol.*
A. Grenier, *Jol.*
A. Bourque, *Jol.*
A. Lévêque, *St-H.*
E.-H. Bégin, *Sherb.*
A. Archambault, *St-H.*
J.-A. Bourque, *Nic.*
Ern. Lavoie, *Rim.*
J. Lacharité, *Nic.*
Ant. Couillard, *Rim.*
J.-A. Pilon, *Ste-Thér.*
L.-M.-P. St-Martin, *Ste-Thér.*
E.-A. Blais, *Q.*
F.-P. Lamontagne, *Q.*
C. Brodeur, *Jés.*
Th. Lefrenière, *Jol.*
F. Goyet, *Jol.*
F.-X. Forest, *Jol.*
N.-A. Millette, *Jol.*
A. Derome, *Jol.*
M. Pominville, *Bourg.*
P.-A. Séguin, *M.*
F. Leclerc, *Ass.*
Z. Aumon, *Ass.*
A. Sylvestre, *Ass.*
P.-A.-N. Gagné, *Chic.*
J.-A. Savignac, *Ste-Thér.*
A. Ducharme, *Nic.*
H. Montambeault, *Nic.*
G.-E. Pepin, *Nic.*

PRIX ET MÉDAILLES

décernés à la fin de l'année académique 1894-95

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

Lieux théologiques

Prix—J.-B. Hallé, R.-J. Cahill et J.-M. Reardon, *ex æquo*.

Droit Canon

Prix—J.-M. Reardon.

Histoire ecclésiastique

Prix—Joseph-E. Grandbois.

Ecriture sainte

Prix—Eug. K.-Laflamme.

Théologie morale (1ère année)

Prix—R.-J. Cahill.

Théologie morale (cours supérieur)

Prix—J.-A. Moreau.

Théologie dogmatique (de gratia)

Prix—Eug. K.-Laflamme et P.-C. Gauthier, *ex æquo*.

Théologie dogmatique (de re sacramentaria)

Prix—J.-C. St-Amant.

Droit paroissial

Prix—J.-N. Laflamme

Ecriture sainte (concours spécial)

Prix—J.-Am. Boutin.

FACULTÉ DE DROIT

MÉDAILLE CHAPLEAU

En Droit civil, médaille d'argent, M. G.-F. Gibsone.

MÉDAILLES TESSIER

Médailles fondées par les héritiers de l'honorable Juge Tessier, et destinées à encourager le travail habituel dans la faculté de Droit, à Québec, pendant tout le cours d'études.

Médaille d'argent, M. E.-H. Cimon.
Médaille de bronze, M. G.-F. Gibsone.

FACULTÉ DE MÉDECINE

PRIX MORRIN

2ème année. — 1er prix.—M. G.-A. Boisvert.
2d " —M. J.-O. Caron.

3ème année.—2d prix.—M O. Samson.

4ème année.—1er prix.—M. A. Rousseau.
2d " —MM. J.-H. Richard et B. M.-Deschênes, *ex æquo*.

FACULTÉ DES ARTS

PRIX CHAPLEAU

Prix donnés aux deux meilleures compositions de philosophie faites par les élèves de première année, dans un concours spécial.

1er prix. —M. L.-A. Cannon.
2d " —M. C. Plamondon.

PRIX DE MATHÉMATIQUES

Prix accordé à la meilleure composition faite dans un concours spécial par les élèves de première année de philosophie.

Prix: M. Jos.-E. Rochette.

PRIX DU PRINCE DE GALLES

(depuis qu'il n'est plus attaché au Bacoalauréat ès Arts.)

RHÉTORIQUE

Messieurs	Messieurs
1873—Alfred Cloutier, Q.	1885—Adalbert Guillot, Q.
1874—Joseph Lemaître, N.	1886—Pierre Bouffard, Q.
1875—Alphonse Lemieux, Q.	1887—Elias Roy, L.
1876—Achille Routhier, Q.	1888—Aurèle Nadeau, L.
1877—Gilbert Miville, S.-A.	1889—Albert Dorais, Nic.
1878—Gaudiose Brousseau, Q.	1890—D. Lalanne, Mont.
1879—Alphonse Bernier, L.	1891—Louis Boyer, Mont.
1880—L.-M. Gérin, N.	1892—Ernest Nadeau, Lévis.
1881—William-J. Kelly, S.-L.	1893—E. Lapointe, Rim.
1882—Louis Fortier, Q.	1894—A. Cannon, Q.
1883—Thomas Lefebvre, Q.	1895—J.-A. Léveillé, Lévis.
1884—Napoléon Laflamme, Q.	

PHILOSOPHIE

Messieurs	Messieurs
1875—Ls-Félix Pinault, R.	1886—Joseph Guérard, Q.
1876—Félix Landry, Q.	1887—John McGrath, Univ.
1877—Henri Gouin, Q.	1888—Pierre Bouffard, Q.
1878—Alphonse Corriveau, N.	1889—Elias Roy, L.
1879—Philippe Bérubé, R.	1890—Hermann Pelletier, S.-A.
1880—Edouard Baril, N.	1891—Oscar Dorais, Nic.
1881—Ovide Côté, R.	1892—Emile Langlais, S.-A.
1882—Théodule Blais, Q.	1893—J. Pageau, S.-A.
1883—Clovis Arsenault, Q.	1894—F. Coulombe, Q.
1884—Ernest Devoy, N.	1895—R. Guimont, Q.
1885—Eugène Gélinas, N.	

Voici la liste des élèves qui ont eu droit de concourir pour les Prix du Prince de Galles, au dernier concours. Les élèves marqués d'un astérisque n'ont pas concouru.

RHÉTORIQUE

Messieurs	Messieurs
A. Lamarche, Ass.	* A. Cinq-Mars, Mont.
A. Léveillé, L.—*Prix.*	* A. Poulin, Mon.
* R. Beaudry, St-H.	* T. Maréchal, Ass.
* A. Galipeault, Jol.	A. Huard, Chic.
* O. Papillon, N.	* R. Sylvestre, Ass.
E. Bellay, Chic.	* L. Giard, Ass.
* A. Charette, Mont.	P. Gagné, Rim.
* J. St-Cyr, Mont.	* G. Bouchard, Rim.
* A. Trudeau, Mont.	* A. Melançon, Nic.
* A. Pelletier, Ste-A.	J.-E.-A. Tremblay, Chic.
* E. Cloutier, T.-R.	* H. Morin, St-H.
* J. Bérard, Jol.	* A. Ricard, T.-R.
* J. Bourgeois, Nic.	* J. Dambourgès, T.-R.
R. Lavallée, Jol.	E. Calahan, St-L.
* H. Ste-Marie, Mon.	

PHILOSOPHIE

Messieurs	Messieurs
A. Pigeon, Ass.	R. Bergeron, Q.
W. Chicoine, Mont.	A. Savignac, St-Th.
* E.-S. Messier, St-H.	J.-E. Perrault, Q.
R. Guimont, Q.—*Prix.*	* O. Archambeault, St-H.
A. Comtois, T.-Riv.	* C. Trudeau, Mont.
W.-S. Reilly, Sher.	* L. Mousseau, Mont.
J. Letendre, Nic.	L. Paradis, Q.
A. Dion, Rim.	* P. Dupré, Mont.
* H. Chartrand, Bourg.	E. Matte, Rim.
L.-G. Desjardins, Q.	A. Huot, Q.
A. Camirand, Nic.	* F.-X. Forest, Jol.
A. Vaillancourt, Lévis.	* A. Séguin, Mont.
* E. Trudeau, Ass.	* A. Bourdon, Mont.
* J. Riopelle, Ass.	A. Giroux, Q.
E. Lapointe, Rim.	J. Bérubé, St-A.
A. Derome, Jol.	A. Gauthier, St-L.
E. Roy, Q.	A. Gagnon, Ste-A.
* A. Pelletier, Mon.	* W. Lalonde, Bour.
* E. Colin, Mont.	* M. Clairoux, Jol.
* J. Lavoie, Ste-A.	F. Blanchet, Ste-A.
* E. Beauregard, Mon.	* E. Lamontagne. Mont.

MATIÈRES DES ÉPREUVES DES EXAMENS UNIVERSITAIRES DE L'INSCRIPTION ET DU BACCALAURÉAT DANS LA FACULTÉ DES ARTS, EN JUIN, 1895

PREMIER EXAMEN

Composition.—Les agitateurs politiques de 1837 avaient convoqué en octobre, à Saint-Charles de Richelieu, la célèbre assemblée des dix comtés, où l'on fit une espèce de déclaration des droits de l'homme et un appel au peuple. Papineau aurait alors préféré une résistance toute constitutionnelle. Son langage fut comparativement modéré ; il recommanda de ne pas prendre les armes et de combattre l'Angleterre par des moyens légaux et légitimes.

Faire ce discours de Papineau.

Ste-A.

Version latine.— Quanquam neque in hac oratione spes est posita causæ, nec in eorum studiis, qui a te pro Ligario petunt, tui necessarii. Vidi enim et cognovi quid maxime spectares, quum pro alicujus salute multi laborarent ; causas apud te rogantium gratiosiores esse quam vultus ; neque te spectare quam tuus esset necessarius is qui te oraret, sed quam

illius pro quo laboraret. Itaque tribuis tu quidem tuis ita multa, ut mihi beatiores illi esse videantur interdum, qui tua liberalitate fruuntur, quam tu ipse, qui illis tam multa concedis. Sed video tamen apud te causas, ut dixi, rogantium valere plus quam preces, ab iisque te moveri maxime, quorum justissimum dolorem videas in petendo.

In Ligario conservando multis tu quidem gratum facies necessariis tuis ; sed hoc, quæso, considera, quod soles. Possum fortissimos viros, Sabinos, tibi probatissimos, totumque agrum Sabinum, florem Italiæ ac robur reipublicæ, proponere. Nosti optime homines. Animadverte horum omnium mœstitiam et dolorem.

CICÉRON.

JOL.

Thème latin.—Quand l'histoire serait inutile aux autres hommes, il faudrait la faire lire aux princes. Il n'y a pas de meilleur moyen de leur découvrir ce que peuvent les passions et les intérêts, les temps et les conjonctures, les bons et les mauvais conseils. Les histoires ne sont composées que des actions qui les occupent, et tout semble y être fait pour leur usage. Si l'expérience leur est nécessaire pour acquérir cette prudence qui fait bien regner, il n'est rien de plus utile à leur instruction que de joindre aux exemples des siècles passés les expériences qu'ils font tous les jours. Au lieu qu'ordinairement, ils n'apprennent qu'aux dépens de leurs sujets et de leur propre gloire à juger des affaires dangereuses qui leur arrivent ; par le secours de l'histoire, ils forment leur jugement sans rien hasarder, sur les événements passés. Lorsqu'ils voient jusqu'aux vices les plus cachés des princes, exposés aux yeux de tous les hommes, ils connaissent que la vraie gloire ne peut s'accorder qu'avec le mérite.

BOSSUET.

ST-L.

Thème anglais.—Le chien, indépendamment de la beauté de sa forme, de la vivacité, de la force, de la légèrete, a par excellence toutes les qualités intérieures qui peuvent lui attirer les regards de l'homme. Un naturel ardent, colère, même feroce et sanguinaire, rend le chien sauvage redoutable à tous les animaux, et cède dans le chien domestique aux sentiments les plus doux, au plaisir de s'attacher, et au désir de plaire ; il vient rampant mettre au pied de son maître son courage, sa force, ses talents ; il attend ses ordres pour en faire usage, il le consulte, il l'interroge, il le supplie ; un coup d'œil suffit, il entend les signes de sa volonté.

T-R. BUFFON.

Version anglaise.—At eight years of age, he was made to cultivate a little garden, where he used to watch the growth of his plants, seeking every day to guess how a big stem, bunches of flowers, clusters of savoury fruits could grow out of a frail and dry grain. But animals especially attracted his attention. Having accompanied his father in a short trip to Rouen, the latter stopped before the spires of a cathedral, whose height and lightness he could not sufficiently admire.

Young Henry lifted his eyes also towards the tops of the towers, but it was to gaze at the flight of the swallows that built their nests there. His

father seeing him thus entranced, believing his ecstasy was caused by the majesty of the monument, said to him: « Well, Henry, what do you think of that? » The boy still engaged in beholding the swallows, exclaimed: « Bless me! How high they soar! » Every body laughed, his father called him a fool; but all his life long he was that fool: for he admired the flight of a gnat more than the colonnade of the Louvre.

STE-T.

Version grecque.

Τιβέριος εὐπατρίδης μὲν ἦν καὶ ἐπεπαίδευτο, φύσει δὲ ἰδιωτάτῃ ἐκέχρητο. Οὔτε γὰρ ὧν ἐπεθύμει προσεποιειτό τι, καὶ ὧν ἔλεγεν οὐδέν, ὡς εἰπεῖν, ἐβούλετο· ἀλλ' ἐναντιωτάτους τῇ προαιρέσει τοὺς λόγους ποιούμενος, πᾶν τε ὃ ἐπόθει ἠρνεῖτο, καὶ πᾶν ὃ ἐμίσει προετείνετο. Ὠργίζετό τε ἐν οἷς ἥκιστα ἐθυμοῦτο, καὶ ἐπιεικής, ἐν οἷς μάλιστα ἠγανάκτει, ἐδόκει εἶναι. Ἠλέει τε δῆθεν οὓς σφόδρα ἐκόλαζεν, ἐχαλέπαινέ τε οἷς συνεγίγνωσκε· τόν τε ἔχθιστον ὡς οἰκειότατον ἔστιν ὅτε ἑώρα, καὶ τῷ φιλτάτῳ ὡς ἀλλοτριωτάτῳ προσεφέρετο. Τό τε σύμπαν, οὐκ ἠξίου τὸν αὐταρχοῦντα κατάδηλον ὢν φρονεῖ εἶναι· ἔκ τε γὰρ τούτου πολλὰ καὶ μεγάλα πταίεσθαι, καὶ ἐκ τοῦ ἐναντίου πολλῷ πλείω καὶ μείζω καθορθοῦσθαι ἔλεγε. Καὶ εἰ μὲν μόνα ταῦτα ἔχειν ἐδόκει, ἀφύλακτος ἂν τοῖς ἐς πεῖραν αὐτοῦ ἐλθοῦσιν ἦν· πρὸς γὰρ τὸ ἐναντίωτατον πάντα ἂν λαμβάνοντες, ἐκ τοῦ ἴσου τό τε μὴ βούλεσθαι δή τι αὐτὸν τῷ πάνυ ποθεῖν, καὶ τὸ ὀρέγεσθαί τινος τῷ μὴ ἐφίεσθαι, ἐνόμιζον· νῦν δὲ ὠργίζετο εἴ τις αὐτοῦ συνεὶς ἐγένετο.

SECOND EXAMEN

Philosophie.— Logica et Moralis.—PRIMA SERIES. Definitiones.—Exempla, si possibilia.

1. Genus—species—differentia—proprium—accidens.
2. Jus—officium—proprietas.
3. Auctoritas civilis.—Societas civilis—religiosa.

SECUNDA SERIES. Demonstrentur theses.

4. Populus nequit esse auctoritatis civilis subjectum.
5. Ecclesia catholica est societas vera, necessaria, perfecta.

ST-H.

Metaphysica.—Prima series. Definitiones.—Exempla, si possibilia.
1. Essentia (cum expositione definitionis).—Existentia.—Distinctio realis—rationis.
2. Miraculum.—Simplicitas animæ.—Spiritualitas animæ.
Secunda series. Demonstrentur theses.
3. In rebus creatis existentia realiter distinguitur ab earum essentia.
4. Miraculum est intrinsece et extrinsece possibile.
5. Anima humana est substantia simplex.
6. Demonstretur physice existentia Dei.

Ste-A.

Mathématiques.—1. Après avoir doublé une somme, l'avoir divisée par 4 et multipliée par 12, le tiers du résultat égale 48. Quelle est cette somme ?
2. Un négociant a placé à 4% une somme qui lui a produit en 5 ans les fonds nécessaires pour acheter 550 minots d'avoine à 47 cents le minot. Quelle somme a-t-il placée ?

3. $$x + y = c\ ;$$
$$ax - by = c\,(a - b).$$

4. Trois joueurs conviennent que le perdant doublera l'argent des deux autres ; ils jouent trois parties, en perdent chacun une et se retirent avec seize francs chacun. Combien chaque joueur avait-il en commençant?
5. Une personne emprunte une somme de dix mille francs et acquitte ses dettes en deux annuités de 5276 francs. On demande à quel taux s'est fait l'emprunt.
6. Dans tout triangle un côté quelconque est plus petit que la somme des deux autres et plus grand que leur différence (*démonstration*)
7. Résoudre un triangle quelconque, connaissant le côté $a = 1320$ mètres, l'angle $B = 69° 47'$, et l'angle $C = 127° 30'$.

Bourg.

Physique.— 1. Inertie — force—action et réaction — indépendance des forces (*déf.*).
2. Equilibre des corps—divers états d'équilibre (*not.*),
3. Presse hydraulique.
4. Variations de la hauteur barométrique.—Causes des variations barométriques (*notions*).
5. Etat hygrométrique (*déf*).—Hygromètre à condensation.
6. Réfraction de la lumière (*déf.*).—Enoncé des lois de la réfraction simple.
7. Définition du galvanomètre et sa théorie.

Chic.

PRIX DU PRINCE DE GALLES

Son Altesse Royale le Prince de Galles à l'occasion de sa visite à l'Université Laval, le 20 août 1860, a daigné faire don à cette institution de la somme de $800 pour fonder un ou des prix en faveur des élèves.

La rente de cette somme, divisée en deux parties égales, forme les deux prix appelés *Prix du Prince de Galles*.

Sont admissibles à concourir pour ces prix les élèves de la première catégorie qui, à l'une ou à l'autre des deux épreuves du Baccalauréat ès Arts subies au concours de la fin de l'année scolaire, ont conservé au moins les quatre-cinquièmes de la somme de leurs points.

Les candidats admissibles ont à faire, pour le prix de l'épreuve des Lettres, une composition spéciale, française ou latine, et une seconde composition tirée au sort; pour le prix de l'épreuve des Sciences, une dissertation sur quelques questions de Philosophie et une seconde composition tirée au sort. Les compositions tirées au sort sont prises seulement dans les matières universitaires. Toutes ces compositions sont corrigées à Québec par des comités de délégués des différents Collèges affiliés ou nommés par le Recteur.

L'élève qui réussit le mieux dans ces compositions spéciales, soit pour les Lettres, soit pour les Sciences, pourvu qu'il ait conservé au moins les deux-tiers des points alloués, a droit au prix correspondant.

Comme il s'agit d'un concours, ces prix ne peuvent pas être gagnés par une reprise d'examen ou par un second essai.

MATIÈRES DU CONCOURS POUR LES PRIX DU PRINCE DE GALLES EN 1895

LETTRES

Composition.—Le premier juillet 1893, la Société des Archives de Saintes donnait une série de fêtes solennelles en l'honneur de Champlain, l'un des plus illustres enfants de la Saintonge. Les autorités ecclésiastiques et civiles, tout comme on aurait fait au Canada, s'étaient donné la main pour que ces fêtes fussent aussi brillantes que possible. La recette en était destinée au fond du monument qu'on doit élever bientôt à Québec au Fondateur de la Nouvelle-France. On voulait donner, après un oubli apparent de plus d'un siècle, un témoignage officiel de sympathie aux Canadiens, et les encourager en même temps à rester fidèles aux gloires de leurs origines et de leur histoire. La recette dépassa mille francs.

Le soir, il y eut, à l'ancien Palais de Justice, une soirée musicale et littéraire. Dans la salle brillaient les armes des différentes villes du Canada. Sur quatre grands tableaux étaient écrits, en lettres très apparentes les noms des nombreuses familles saintongeaises et aunisiennes qui ont émigré au Canada, et dont les descendants, sous la conduite de chefs religieux et politiques sortis de leurs rangs, sont devenus loyaux sujets de l'Angleterre, tout en restant français par la langue et la religion. Au fond, au-dessous du blason de Québec, se dressait un buste de Champlain.

Après une conférence sur Champlain et le Canada, faite par un professeur de Bordeaux, un orateur canadien, invité pour la circonstance, prend la parole devant cet auditoire ecclésiastique et laïque, aussi nombreux que choisi.

Faire le discours de l'orateur canadien.

Version latine.—Nec quisquam respondeat sufficere, ut ad tempus simplex quiddam et uniforme docea ur. Primum enim aliter utimur proprus, aliter commodatis ; longeque interesse manifestum est, possideat quis quæ profert, an mutuetur. Deinde ipsa multarum artium scientia etiam aliud agentes nos ornat, atque ubi minime credas, eminet et excellit Idque non doctus modo et prudens auditor, sed etiam populus intelligit ac statim ita laude prosequitur, ut legitime studuisse, ut per omnes eloquentiæ numeros isse ut denique oratorem esse fateatur ; quem non posse aliter existere neque exstitisse unquam confirmo, nisi eum qui tanquam in aciem omnibus armis instructus, sic in forum omnibus artibus armatus exierit. Quod adeo negligitur an horum temporum disertis, ut in actionibus eorum ubique quotidiani sermonis fœda ac pudenda vitia deprehendantur ; ut ignorent leges, non teneantur senatusconsulta, jus civitatis ultro derideant, sapientiæ vero studium et præcepta prudentium reformident, in paucissimos sensus et angustas sententias detrudant eloquentiam velut expulsam regno suo.

TACITE, *Dialogue sur les orateurs.*

Philosophie.—1. Quid dicendum est de oppositione propositionum ?

2. Quænam sunt præcipua systemata philosophorum circa naturam unionis inter animam et corpus ? et demonstrate opinionem Platonis ei ca hanc unionem non esse admittendam.

3. Quid est facultas animæ ? — Quænam sunt præcipuæ animæ facultates et quomodo definiuntur ? — Demonstrate indifferentiam moralem non esse de natura libertatis.

4. Quid est lex ? — Quot sunt species legum, et quomodo definiuntur ? — Quid dicendum est de immutabilitate legis naturalis ?

Physique.—1. Composition de deux forces parallèles et de sens opposé (*dém.*).

2. Détermination des poids spécifiques des solides et des liquides par la méthode du flacon.

3. Echelle musicale et gamme (*déf. et rapport des différents degrés*).

4. Psychromètre.

5. Microscope simple et microscope composé.

6. Conditions de l'induction par les courants et par les aimants. — Enoncé de la loi de Lenz. — Self-induction, extra-courant (*déf.*).

7. Définir le volt, l'ampère, l'ohm et le coulomb.

OFFICIERS, PROFESSEURS ET ÉLÈVES

DU

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

DURANT L'ANNÉE 1894-95

ANNÉE 1894-95

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

Supérieur

Mgr J.-C. K.-LAFLAMME

Directeurs

Mgr THOMAS-ÉTIENNE HAMEL.
M. PIERRE ROUSSEL.
Mgr BENJ. PAQUET.
M. LOUIS-HONORÉ PAQUET.
M. CLÉOPHAS GAGNON, *Procureur.*
M. OLIVIER-E. MATHIEU.
M. EDMOND PARADIS.
M. ARTHUR MARCHAND.

Agrégés

M. ANSELME RHÉAUME.
M. LOUIS-ADOLPHE PAQUET.
M. ERNEST NADEAU.
M. TANCRÈDE-N. PAQUET.

Prêtres Auxiliaires

M. THÉODORE TRÉPANIER.
M. ALBERT DION.
M. JOSEPH GIGNAC (à Rome).
M. ALDÉRIC BOILARD.
M. JOSEPH GINGRAS.
M. ROBERT LAGUEUX.
M. AMÉDÉE GOSSELIN.
M. ALFRED MORISSET.
M. FRANÇOIS PELLETIER.
M. OMER CLOUTIER.
M. HENRI SIMARD.
M. PIERRE HÉBERT.
M. JOSEPH CINQ-MARS.
M. NAPOLÉON GARIÉPY.
M. ALFRED LORTIE.
M. PHILÉAS FILLION.
M. OMER PLANTE.
M. ALFRED PARÉ.
M. CAMILLE ROY.

BIENFAITEURS DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC

(*Décédés avant juillet* 1894)

Mgr de LAVAL.
Mgr de SAINT-VALIER.
Mgr BRIAND.
Rév. M. LOUIS SOUMANDE, *Chanoine, N.-D. de Québec.*
Son Altesse le Duc LOUIS D'ORLÉANS.
Rév. M. J.-B. GATIEN, *Curé de Lotbinière.*
Rév. M. LOUIS SARAULT, *Curé de St-Charles, Bellechasse.*
Rév. M. JOHN HOLMES, *Prêtre du Séminaire de Québec.*
Dame MARIE-LOUISE DUBOIS, Veuve Jos. DeBlois, *Château-Richer.*

Rév. M. NOEL-LAURENT AMYOT, *Curé de St Cyprien.*
Rév. M. JOSEPH ASSELIN, *Curé de l'Ange-Gardien.*
Dame MARG. POULIOT, Veuve Henri Salgé, *Québec.*
Dame IGNACE BRETON, *St-Michel, Bellechasse.*
Rév. M. JOSEPH COUTURE, *Curé de St-Isidore.*
Rév. M. MARC CHAUVIN, V. G., *Chapelain de l'Hôtel-Dieu.*
Rév. M. NARC.-CHS FORTIER, *Curé de St-Michel, Bellechasse.*
Rév. M. LOUIS GINGRAS, *Prêtre du Séminaire de Québec.*
Rév. M. F.-X. LEDUC, *Curé de l'Ange-Gardien.*
Rév. M. G. PLANTE, *Prêtre.*
M. N. FARIBAULT.
Rév. M. EUGÈNE MÉTHOT, *Prêtre.*
Rév. M. MICHEL FORGUES, *Curé de St-Laurent, I.-O.*
Rév. M. CHARLES BEAUMONT, *Curé de St-Joachim.*
Rév. M. JOSEPH LAGUEUX, *Curé de St-Jean Port-Joli.*
Rév. M. PIERRE-LÉON LAHAYE, *Curé de St-Jean Deschaillons.*
Rév. M. OCTAVE LÉPINE, *ancien curé.*
Rév. M. PIERRE SAX, *Curé de St-Romuald.*
Dlle MATHILDE GOSSELIN, *Institutrice, St-Charles, Bellechasse.*
Dlle M.-MODESTE SIROIS, *St-André de Kamouraska.*
Rév. M. PIERRE LAGACÉ, *Principal, Ecole Normale Laval.*
Rév. M. PIERRE PATRY, *Curé de St-Paschal de Kamouraska.*
Rev. M. JOHN O'GRADY, *Prêtre.*
Rév. M. J.-N. GRENIER, *Curé de St-Henri.*
Le colonel LOUIS FOURNIER, *Montmagny.*
Madame colonel JACQUES VOYER.
J.-B. POULIOT, Ecr., N. P., *Fraserville.*
Rév. M. F.-X. TESSIER, *Curé de St-François, Beauce.*
Rév. M. LOUIS BEAUDET *Prêtre du Séminaire de Québec.*
Rév. M. HONORÉ DESRUISSEAUX, *Curé de St-Bernard.*
M. THOMAS-STERRY HUNT, *ancien professeur à l'Université Laval.*
Mgr M.-E. MÉTHOT, *Prêtre du Séminaire de Québec.*

GRAND SÉMINAIRE

(1894-95)

—

Directeur

Mgr BENJ. PAQUET

—

Assistants-Directeurs

M. L.-A. PAQUET.
M. R. LAGUEUX.

—

Professeurs

Mgr B. PAQUET.
Mgr T.-E. HAMEL.
Mgr J.-C. K.-LAFLAMME.
M. A. RHÉAUME.
M. L.-ERN. NADEAU.
M. L.-ADOLPHE PAQUET.
M. ROBERT LAGUEUX.
M. OMER CLOUTIER.

—

Etudiants en Théologie

MM. Audet, P., *St-Jean Deschaillons.*
Bilodeau, F., *Berthier* (*en bas*).
Blais, J.-J., *St-Pierre de Montmagny.*
Blanchet, E., *St-Ambroise*
* Blanchet, O., *St-Pamphile.*
Bourget, O., *St-Joseph de Lévis.*

MM. Boutin, A., *St-Isidore.*
Cahill, R., *Tipperary, Irl.*
Caron, N., *Ste-Louise.*
Chabot, E., *Ste-Croix.*
Clavet, W., *Québec.*
Cloutier, G., *St-Joseph, Beauce.*
Côté, L.-F.-P., *St Gervais.*
Groteau, F., *St-Ephrem.*
Daly, W., *Sturgeon, I. P. E.*
Derome, J.-E. *Cap-Santé.*
Desrochers, J.-P.-C., *Ste-Croix.*
Desroches, H., *St-Augustin.*
Dion, J.-W., *St-Epiphane.*
Donaldson, J., *Québec.*
Fournier, J.-E., *Ste-Claire.*
Gagnon, E., *Cacouna.*
Galerneau, I., *Charlesbourg.*
Garneau, A., *Québec.*
Gauthier, P.-C., *Rustico, I. P. E.*
Gervais, J., *St-Alexandre.*
Gignac, J., *Portneuf.*
Gillis, J., *Indian River, I. P. E.*
Giroux, E., *Beauport*
Godbout, O., *Québec.*
Gosselin, Ls., *St-Laurent, I. O.*
Grandbois, J.-R.-E., *St-Casimir.*
Hallé, J.-B., *Lévis.*
Houle, Th., *St-Jean Deschaillons.*
Hudon, L., *Rivière-Ouelle.*
Hunt, J , *Lévis*
Johnston, J.-F., *Charlottetown, I. P. E.*
Lacerte, J.-A., *St-Prospère.*
Laflamme, E.-C. K., *Lévis.*
Laflamme, J.-N., *Lévis.*
* Lapointe, J.-A., *St-Epiphane.*

MM. Larue, A., *St-Jean, I. O.*
Lemay, J.-A., *Ste-Croix.*
Lepage, M.-J.-A., *Québec.*
* Loiselle, J., *Iberville.*
Mauret, A., *Nouvelle-Orléans.*
McDermott, J., *St-Jean, N. B.*
McDonald, J.-A., *Vernon River, I. P. E.*
McDonald, J.-J., *Vernon River, I. P. E.*
Mercier, J., *Québec.*
Montreuil, E., *Québec.*
Moreau, A., *Québec.*
Morrison, D.-F., *St-Andrews, I. P. E.*
Paradis, J., *Ste-Famille, I. O.*
Perron, H., *St-Gilbert.*
Pichette, E., *Québec.*
Poulin, J.-A., *St-Ferréol.*
Pouliot, N., *St-Laurent, I. O.*
* Proulx, A., *Ste-Anne de Lapocatière.*
Proulx, W., *St-Pierre de Montmagny.*
Reardon, J., *Charlottetown, I. P. E.*
* Roy, A., *Berthier (en bas).*
Savard, O., *St-Ambroise.*
Schmitt, C., *Nouvelle-Orléans.*
St-Amant, C., *St-Alban.*
Thériault, I., *Ste-Madeleine, I. P. E.*
Trudel, A., *Shippagan, I. P. E.*
Turcotte, J.-M.-L.-A., *Québec.*
Vaudreuil, A., *Lotbinière.*
* Veilleux, J.-O., *St-Victor de Tring.*
Verret, H., *St-Ambroise.*
Voyer, E., *Québec.*

(*) Ordonné prêtre pendant l'année.

La Somme Théologique de S. Thomas

—

Avec l'agrément de Mgr l'Archevêque de Québec, et pour se conformer, autant que possible, au bienveillant désir manifesté spécialement par le Souverain Pontife glorieusement régnant Léon XIII relativement à l'Université Laval, le Séminaire de Québec a adopté la Somme Théologique de saint Thomas d'Aquin pour texte de l'enseignement dogmatique.

Comme cet enseignement suppose des notions philosophiques assez étendues et une préparation spéciale, il a été résolu que tout ecclésiastique, pour être admis au Grand Séminaire de Québec, devrait prouver, par un examen suffisant sur la philosophie, qu'il est en état de suivre l'enseignement théologique, à moins qu'il n'ait déjà subi avec succès l'examen de l'Inscription dans quelque collège affilié ou agrégé à l'Université Laval. Si cet examen ne témoigne pas de connaissances suffisantes, l'élève devra faire un an de philosophie.

De plus, en vertu d'un règlement passé par Mgr 'Archevêque de Québec, aucun ecclésiastique de l'archidiocèse ne pourra, à l'avenir, être employé, pendant sa première année, à l'enseignement ou à la surveillance ; mais il devra passer cette première année tout entière au Grand Séminaire, où il suivra des cours spéciaux qui, pour cela, se répèteront tous les ans.

Ces cours de première année comprennent les Prolégomènes, c'est-à-dire :

1° Pour le Dogme, les traités

De Divina Religione,
De Traditione et S. Scriptura,
De Ecclesia et Rom. Pontifice ;

2° Pour la Morale :

De Actibus humanis,
De Conscientia,
De Legibus,
De Peccatis,
De Virtutibus,
De Sacramentis in genere,
De Censuris et irregularitatibus ;

3° Pour le Droit Canonique :

Les Institutions.

Le reste de l'enseignement théologique est divisé en trois séries simultanées, deux pour le Dogme et une pour la Morale, qui peuvent être suivies par les mêmes élèves et qui durent trois années chacune, ce qui complète le cours en quatre ans.

PRIX EN THÉOLOGIE

Voir précédemment la liste des prix accordés dans la faculté de Théologie.

Conditions du Grand Séminaire

—

1° Pour être admis au Grand Séminaire de Québec, les élèves doivent avoir un certificat de bonne conduite et avoir une autorisation expresse de leurs Evêques respectifs.

2° Tous les élèves sont pensionnaires. Le prix de la pension est de $120.00 par année, payables comme suit :

$40.00 en entrant ;
$40.00 le 10 décembre ;
$40.00 le 16 mars.

Ces sommes comprennent le chauffage et l'éclairage.— L'enseignement est gratuit.

3° Chaque élève doit payer en outre $1.00 pour le médecin (remèdes non compris) ; et $10.00 par année pour couchette, matelas, oreillers, la garniture complète du lit, le lavemain, les serviettes de toilette et de table.

4° Les *extras* à table se paient en sus de la pension ordinaire.

5° Les élèves peuvent se procurer au Séminaire leurs livres, les fournitures de bureau, etc., à des prix modérés.

———

Directions spéciales

POUR CEUX QUI DÉSIRENT ENTRER DANS L'ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC (*)

—

Ils doivent en faire la demande par écrit à l'Evêque.

Ils doivent en même temps présenter les documents suivants :

1° Un certificat de baptême et de confirmation ;

2° Un certificat de bonne vie ;

3° Une déclaration comme quoi ils sont *ou non* capables de se munir d'un titre clérical ;

4° La promesse écrite et signée de leur main, par laquelle ils s'engagent à rembourser au diocèse tout ce que l'Evêque aura dépensé pour eux jusqu'à leur prêtrise ; promesse cependant qui ne les obligera pas si, avant ou après leur prêtrise, ils entrent et font profession dans un ordre religieux ;

5° Un certificat de chacun des Evêques dans les diocèses desquels ils auront demeuré ;

6° Un certificat du Conseil du Collège où ils ont étudié, concernant les marques de vocation que les directeurs auront observées en eux.

N. B.—Dans l'archidiocèse de Québec il faut ajouter un certificat d'*Inscription.*

(*) Ces dispositions ont été adoptées et rendues obligatoires dans le dernier Concile de Québec.

Élèves du Petit Séminaire de Québec

(1894-95)

Classe senior de philosophie

Auger, Charles, *Ste-Emmélie*, P.
Bergeron, Robert, *St-Antoine*, P.
Blais, Aristide, *Berthier (en bas)*, P.
Desjardins, George, *Québec*, E.
DesRochers, Jules, *Lotbinière*, P.
Fortier, Paul, *Québec*, E.
Giguere, Eugène, *Québec*, E.
Giroux, Arthur, *Charlesbourg*, P.
Guimont, Roméo, *St-Raymond*, P.
Huot, Antonio *Québec*, E.
Lafrance, Napoleon *St-Raymond*, P.
Lahberte, Edgar, *Warwick*, P
Laliberté, Napoléon, *Warwick*, P.
Lamontagne, Fr.-P., *St-Nérée*, P.
Masson, Joseph, *Grosse-Isle*, P.
McKenzie, Murdoch, *St-Gervais*, P.
Michaud, Joseph, *Québec*, E.
Paradis, Léonidas, *St Malachie*, P.
Perrault, Jos.-Edouard, *Malbaie*, P.
Pouliot, Adalbert, *Ste-Croix*, P.
Roy, Ernest, *St-Valier*, P.
Voyer, Arthur, *Québec*, E.

Classe junior de philosophie

Aubert, Albert, *Québec*, E.
Cannon, L.-Arthur, *Québec*, P.
Carbray, Thomas, *Québec*, E.
Caron, Ivanhoe, *Anse à Gilles*, P.
Delâge, Henri, *Québec*, E.
De Varennes, Joseph, *Québec*, P.
Drouin, J.-Alfred, *Chicago*, P.
Dugal, Joseph, *Rivière-du-Loup*, P.
Gosselin, Odilon, *St-Ferdinand d'Halifax*, P.
Labrecque, Joseph, *Québec*, E.
Lapointe, Arthur, *Québec*, E
Mignault, Stanislas, *Montréal*, P.
Pelletier, Joseph, *St-Laurent, I.-O.*, P.
Perrault, Gustave-S., *Malbaie*, P.
Plamondon, Charles, *St-Raymond*, E.
Rochette, Joseph-E., *St-Augustin*, E.
Roy, Joseph, *St-Cajetan d'Armagh*, P.
Verret, Bernie, *Québec*, D.-P.

Rhétorique

Bernard, Léonce, *Québec*, E.
Brunet Eugène, *Québec*, E.
Caron, Amable, *Québec*, E.
Chauveau, Pierre, *Montréal*, P.
Dagneau, Calixte, *Québec*, P.
Descarreaux, Eugène, *St-Basile*, P.
East, Octave, *St-Augustin*, E.
Garneau, Amable, *Québec*, P.
Grenier, Emile, *Pointe-aux-Trembles*, E.
Griffiths, Arthur, *Québec*, E.
Guay, Edouard, *Québec*, E.
Hémond, Phydime, *St-Ferdinand d'Halifax*, P.
Lambert, Zoël, *St-Ferdinand d'Halifax*, P.
LaRue, Luc, *Québec*, E.
Lemay, Léonidas, *Ste-Croix*, P.
Lizotte, Oscar, *Québec*, E.
Mayrand, Robert, *Grondines*, P.
Michaud, Thadée, *St-Jean-Port-Joli*, P.
Poliquin, Esdras, *Portneuf*, P.
Racine, Dominique, *St-Ambroise*, P.
Rochette, Charles, *Pointe-aux-Trembles*, E.
Roy, Alexandre, *Berthier (en bas)*, P.
Simard, Abel, *Manchester, E. U.*, E.
Trépanier, Léonidas, *Québec*, E.
Vachon, Oscar, *Maria*, P.
Vallée, Thomas, *St-Bernard*, P.

Seconde

Ahern, Joseph, *Québec*, E.
Bélanger, Emile, *Québec*, P.
Bergeron, Philémon, *St-Antoine*, P.
Chouinard, Achille, *Québec*, E.
Dion, Aurélien, *Beauport*, E.
Dionne, Jean-Baptiste, *Québec*, E.
Fillion, Emile, *Québec*, E.
Fiset, Ulric, *Québec*, E.
Garant, Silfrid, *St-Romuald*, P.
Garneau, Robert, *St-Ferdinand d'Halifax*, P.
Genest, Oscar, *Warwick*, P.
Gibson, Joseph, *Lévis*, P.
Guillot, Joseph, *Québec*, E.
Laberge, Wilfrid, *St-Edouard*, P.
Labrecque, Ernest, *Québec*, E.
Lachance, Joseph, *Ste-Anne de Beaupré*, P
Langevin, Alzérias, *Beauport*, E.
Langevin, Wilfrid, *Lac Noir*, P.
Langlois, Phydime, *Thetford Mines*, P.
Langlois, Placide, *Beauport*, P.
Languedoc, Errol, *Québec*, E.
Larochelle, Léon, *Québec*, E.
Lemieux, M.-Aurèle, *Québec*, D.-P.
Michaud, Joseph, *N.-D. du Portage*, P.
Paquet, Albert, *St-Nicolas*, P.

Pelletier, Adolphe, *Québec*, E.
Raymond, Hubert, *Ste-Anne de Beaupré*, E.
Rémillard, Jules, *Québec*, E.
Robert, Arthur, *Beauport*, P.
Savard, Louis, *Québec*, E.
Simard, Joseph, *Québec*, E.
Saint-Pierre, Léon, *Québec*, E.
Talbot, Joachim, *Hull, P. Q.*, P.
Talbot, Louis, *Québec*, E.
Tessier, Auguste, *Rimouski*, P.
Verreault, François-Xavier, *Chateau-Richer*, E.

Troisième

Boivin, Henri, *Québec*, E.
Bouthillier, Guay, *Québec*, P.
Descarreaux, Edouard, *St-Basile*, P.
Gibson, Harry, *Hudlow Cove, Lévis*, P.
Gosselin, Henri, *Bellows Falls, Vt.*, P.
Gravel, George, *Ste-Claire*, P.
Laverdière, Philippe, *Chateau-Richer*, P.
Lavergne, Armand, *Arthabaskaville*, P.
Lespinay, Felix, *Québec*, E.
Marchand, Joseph, *St-Alexandre*, P.
Martel, Joseph, *St-Ambroise*, P.
Mercier, Ernest, *Québec*, E.
Michaud, Aurélius, *Québec*, E.
O'Sullivan, Harry, *St-Ambroise*, P.
Panet, Raymond, *St-Raymond*, P.
Paradis, Eugène, *Ancienne-Lorette*, E.
Parent, Eudore, *Beauport*, P.
Patry, Joseph, *Québec*, P.
Pelletier, Bruno, *St-Laurent, I-O.*, P.
Richard, Jean-Louis, *Québec*, E.
Stein, Adolphe, *Québec*, P.
Topping, Ephrem, *St-Romuald*, P.
Tremblay, Eugène, *Québec*, E.
Turcot, Chs-Edouard, *Québec*, E.
Vermette, Elie, *St-Romuald*, P.
Verret, Joseph, *Québec*, E.

Versification

Bédard, Arthur, *Charlesbourg*, P.
Bélanger, George, *Sainte-Germaine*, P.
Bélanger, Joseph, *Saint-David*, P.
Bélanger, Oscar, *Québec*, E.
Bergeron, Joseph, *St-Ferdinand d'Halifax*, P.
Bigué, George, *Ste-Anne de la Pérade*, P.
Blouin, Eugène, *Berthier (en bas)*, P.
Bolduc, Evariste, *St-Valier*, P.
Brochu, Joseph, *Québec*, E.
Chouinard, Jules, *Québec*, E.
Dallaire, Henri, *St-Fidèle*, E.
DesRivières, Eugène, *Québec*, E.

Dion, Louis, *L'Islet*, P.
Dorion, Emile, *Québec*, E.
Ducharme, Lauréat, *Québec*, E.
Dubuc, Joseph, *Québec*, E.
Gagnon, Arthur, *Québec*, E.
Gauvreau, Ferdinand, *Québec*, E.
Laberge, Wilfrid, *Québec*, E.
Larochelle, Ovide, *Saint-Bernard*, P.
Mercier, Joseph, *Berthier (en bas)*, P.
Montreuil, Joseph, *Québec*, P.
Pouliot, Joseph, *Québec*, E.
Robitaille, Pierre, *Ancienne-Lorette*, P.
Thibault, Léon, *Saint-Jean-Deschaillons*, P.
Trudel, Adalbert, *Québec*, P.
Turgeon, Joseph, *Beaumont*, P.

Quatrième

Beaulieu, Charles, *St-Gervais*, P.
Bélanger, Jules, *Québec*, E.
Berti, Achille, *Montréal*, P.
Bigué, Philippe, *Ste-Anne de la Pérade*, P.
Bouffard, Eloi, *St-Isidore*, P.
Cambray, Gaudiose, *Beauport*, P.
Cannon, Walter, *Québec*, P.
Carrier, George, *Québec*, E.
Casgrain, Chase, *Québec*, P.
Chouinard, René, *Québec*, E.
Cinq-Mars, Alonzo, *Québec*, E.
Couture, Wilbrod, *Hull*, P.
Delagrave, Charles, *Québec*, E.
Desrochers, Joseph, *Saint-François de Beauce*, P.
Dorion, Pierre, *Québec*, E.
Doucet, Alphonse, *Rivière-du-Loup*, P.
Feeney, Benet, *Cap-Rouge*, P.
Gingras, Joseph, *Québec*, P.
Godbout, Albert, *Québec*, E.
Hamel, Edouard, *Sainte-Jeanne de Neuville*, P.
Laflamme, Nérée, *Saint-Gervais*, P.
LeBouthillier, Alexandre, *Québec*, P.
Lefebvre, Joseph, *Québec*, E.
McKenzie, William, *Saint-Gervais*, P.
Morisset, Victor, *Québec*, P.
Pelletier, Raymond, *Saint-Raymond*, P.
Poulin, Edmond, *Saint-Féréol*, P.
Roy, Romuald, *Saint-Raphaël*, P.
Simard, Joseph, *Québec*, E.
Thériault, Joseph, *Edmunston, N. B*, P.
Verret, Charles, *Québec*, D.-P.

Prosodie

Audet, Fortunat, *St-Jean-Deschaillons*, P.
Beaudry, Romeo, *Québec*, E.
Bergeron, Arthur, *Québec*, E.

Cantin, Philéas, *Québec*, D.-P.
Carrier, Alfred, *St-Olivier, Garthby*, E.
Carrier, Eugène, *St-Olivier, Garthby*, E.
Cloutier, Léon, *Québec*, P.
Coulombe, Alfred, *New-Bedford, Mass.*, P.
Delâge, Charles, *St-Basile*, P.
DuTremblay, George, *Québec*, E.
Giguère, Isaïe, *St-David*, E.
Guérard, Gaudiose, *St-Laurent, I. O.*, P.
Guerard, F.-X., *St-Laurent, I.-O.*, P.
Houde, Louis, *St-Jean-Deschaillons*, P.
Jinchereau, Albert, *Québec* E.
Joncas, Adelme, *Québec*, E.
LeBlanc, Joseph, *Québec*, E.
Marceau, Joseph, *Ste-Hénédine*, P.
Marchand, Héribert, *St-André, Kamouraska*, P.
Martineau, Arthur, *St-François, Montmagny*, P.
McCloskey, Francis, *Québec*, E.
Normandeau, Emile, *St-Jean-Deschaillons*, P.
Pepin, Gédéon, *St-Martin, Beauce*, P.
Plamondon, Edmond, *Québec*, E.
Rinfret, Henri, *Ste-Croix*, P.
Robitaille, Ernest, *St-Romuald*, E.
Sauvageau, Gédéon, *St-Casimir*, P.
Sirois, Joseph, *Québec* E
Soulard, Edmond, *St-Ubald*, P.
Spénard, Alphonse, *St-Pierre-les-Becquets*, P.
Thibault, Léon, *St-Jean-Deschaillons*, P.

Cinquième

Audet, George, *Saint-Jean-Deschaillons*, P.
Beaudry, Jules, *Québec*, E.
Bechard, George, *Québec*, E.
Bergeron, Thomas, *Eboulements*, E.
Bernier, Joseph, *Saint-Charles*, P.
Blais, Arthur, *Québec*, E.*
Boucher, Pierre, *Québec*, E.
Cantin, Hervé, *Québec*, E.
Cayer, F.-X, *Saint-Nicolas*, P.
Davis, Conroy, *Québec*, E.
Delâge, Albert, *Charlesbourg*, P.
Demers, Louis, *Québec*, E.
Deschênes, Joseph Miville, *Saint-Agapit*, P.
Dorion, Charles, *Québec*, E.
Feeney, Michael, *Saint-Félix*, P.
Fillion, Joseph, *Saint-Laurent, I.-O.*, P.
Fiset, Pierre, *Ancienne-Lorette*, P.
Fréchette, Pierre, *St-Romuald*, P.
Garneau, Chs-Henri, *Québec*, E.
Garneau, Rodolphe, *Ste-Croix*, E.
Gastonguay, Jules, *Québec*, E.
Gauvin, Henri, *Québec*, D.-P.
Hébert, Joseph, *St-Thomas*, P.

* Décédé le 3 janvier 1895.

Laberge, Jules, *Beauport*, P.
Labrecque, Adolphe, *Québec*, E.
Lacasse, Amédée, *St-Anselme*, P.
Lacoursière, Alexandre, *St-Cyrille de Wendon*, E.
Larue Jules, *Québec*, P.
Lavergne, Valmore, *St-Thomas*, P.
Lebœuf, Arthur, *St-Jean Deschaillons*, P.
Leclerc, Gédéon, *Québec*, E.
Lessard, Philéas, *St-Joachim*, P.
Marquis, Ludger, *Québec*, P.
Martel, Ulric, *St-Romuald*, P.
Morency, E zéar, *Ste-Famille, I.-O.*, E.
Picard, Pierre, *St-Gabriel de Stratford*, E.
Pouliot, Louis, *Québec*, E.
Racine, Arthur, *St-Joachim*, P.
Ricard, François, *Montréal*, P.
Rousseau, Louis, *St-Michel*, P.
Roy, Joseph, *Buckland*, E.
Roy, Paul, *Québec*, E.
Ruel, Polydore, *St-Charles*, E.
Spénard, Alfred, *St-Pierre les Becquets*, P.
Tanguay, Benjamin, *Québec*, E.
Thibaudeau, Joachim, *Cap-Maria*, E.
Tremblay, Alphonse, *St-Frédéric*, P.
Turgeon, Alfred, *Québec*, E.
Vaillancourt, Joseph, *St-Anselme*, P.
Vaillancourt, Raynald, *Québec*, P.
Vallée, Arthur, *Québec*, E.
Vallée, Pamphile, *Québec*, D.-P.

SIXIÈME

Arcand, Odilon, *Grondines*, P.
Baillargé, Chs-Wilson, *Québec*, D.-P.
Beaudry, Narcisse, *Lewiston, E. U.*, P.
Bernard, Alvarèz, *Cap-Santé*, P.
Blackburn, Henri, *Beauport*, E.
Catellier, Paul, *Québec*, E.
Chalifour, Pierre, *Saint-Casimir*, P.
Cousin, Joseph, *Québec*, E.
Dorval, Roméo, *Québec*, P.
Drouin, Adolphe, *Ottawa*, P.
Feeney, Thomas, *Cap-Rouge*, P.
Fortin, David, *Saint-Joachim*, P.
Garneau, Henri, *Québec*, E.
Gauthier, Léon, *Québec*, P.
Gauthier, Raoul, *Québec*, D.-P.
Gauvin, Joseph, *Ancienne-Lorette*, E.
Giroux, Auguste, *Beauport*, E.
Gosselin, Arthur, *Bellows Falls, E. U.*, P.
Hamel, Ludovic, *Sainte-Croix*, P.
Labbé, Joseph, *Saint-Romuald*, P.
Lacombe, Edmond, *Saint-Raymond*, E.
Lacroix, Arthur, *Québec*, E.

---

* Décédé le 23 septembre 1894.

Lacroix, Aimé, *St-Léon de Standon*, E.
Laroche, Côme, *Ste-Croix*, P.
Lavergne, Daniel. *Saint-Thomas, Montmagny*, P.
Leclerc, Odilon, *Québec*, P.
Leclerc, Joseph, *Québec*, P.
Letarte, Thomas, *Québec*, E.
LeVallée, Christie, *Dorchester Bridge*, P.
Marquis, Ulric, *Québec*, E.
Martel, Jean-Baptiste. *Saint-Ambroise*, P.
Mathieu, Joseph, *Québec*, P.
Mercier, Arthur, *Saint-Thomas, Montmagny*, E.
Mercier, Jules, *St-Thomas, Montmagny*, E.
Olivier, Joseph, *St-Agapit*, P.
Paquet, Achille, *Saint-Nicolas*, P.
Racette, Henri, *St-Augustin*, E.
Richard, Arthur, *Lotbinière*, P.
Ruel, Napoléon, *St-Charles*, P.
Sabourin, Xiste, *St-Isidore de Prescott*, E.
Simard, Arthur, *Québec*, D.-P.
St-Amant, Hermann, *St-Alban*, P.
Thibault, Joseph, *St-Thomas*, P.
Turbide, Charles, *Isles de la Madeleine*, P.

Eléments

Angers, Philippe, *Saint-François de Beauce*, P.
Baril, Arthur, *Stanfold*, P.
Bigué, André, *Sainte-Anne de la Pérade*, P.
Charron, Arthur. *Québec*, D.-P.
Delisle, Oscar, *Québec*, E.
Derome, Lucien, *Québec*, P.
Déry, Eugène, *Québec*, E.
Déry, Joseph, *Charlesbourg*, P.
Drolet, Fortunat, *Saint-Augustin*, E.
Dussault, J.-Bte., *Québec*, E.
Gaboury, Alfred, *Saint-Félix du Cap-Rouge*, P.
Gagnon, Cyrille, *Québec*, E.
Giguère, Conroy. *Québec*, E.
Gingras, Henri, *Québec*, P.
Guillot, Emile, *Beauport*, P.
Hardy, Oscar, *Québec*, E.
Jacques, Cyrius, *Québec*, E.
Jean, Alexandre, *Québec*, E.
Laliberté, Edgar, *Saint-Jean-Deschaillons*, P.
Langevin, Joseph. *Beauport*, E.
Langevin, Wilfrid, *Québec*, E.
Langlois, Philippe, *Saint-Casimir*, P.
Laperrière. Joseph, *Saint-Augustin*, E.
Laroche, Wilfrid, *Saint-Antoine*, P.
Lavergne, Renaud, *Arthabaskaville*, E.
Lavergne, Talma, *St-Thomas, Montmagny*, P.
Marcoux, Gaudiose. *Québec*, P.
Michon, Alexandre, *St-Thomas, Montmagny*, E.
Nadeau, Léonce. *Québec*, E.
Picard, Albert. *Saint-Ambroise*, P.
Pouliot, Alfred, *Saint-Alphonse, Saguenay*, P.

Roy, Joseph, *Québec*, E.
Taschereau, Alphonse, *Saint-Joseph de Beauce*, P.
Turcotte, Adjutor, *Québec*, E.
Vézina, Edgar, *Québec*, E.
Vézina, Raoul, *Québec*, E.

Septième

Amyot, Willie, *Québec*, E.
Babin, Arsène, *Québec*, P.
Bergeron, Emile, *Québec*, D.-P.
Bernard, Honorius, *Québec*, P.
Bernier, J.-Bte., *L'Islet*, P.
Bilodeau, Emmanuel, *Québec*, E.
Blais, Narcisse, *Québec*, D.-P.
Bornais, Athanase, *Québec*, E.
Bouchard, Ernest, *Québec*, E.
Bourget, Clermont, *Québec*, E.
Boutin, Arthur, *St-Isidore*, E.
Brousseau, Joseph, *Québec*, E.
Caron, Emile, *Québec*, E.
Constantin, Arthur, *Québec*, P.
Côté, Octave, *Québec*, E.
Dagneau, George, *Québec*, E.
De la Chevrotière, Edouard, *Lotbinière*, P.
De la Chevrotière, Robert, *Lotbinière*, P.
Delâge, Chs-Auguste, *Québec*, E.
Drolet, Gaudiose, *Québec*, E.
Dugal, Joseph, *Québec*, E.
Emond, Alfred, *Québec*, E.
Falardeau, Albert, *Québec*, E.
Gagnon, Edouard, *Québec*, E.
Gagnon, Horace, *Québec*, E.
Gagnon, Théodore, *Québec*, E.
Galarneau, Joseph, *Québec*, E.
Gauvreau, Pierre, *Québec*, E.
Lacasse, Léon, *Campbellton*, P.
Lafrance, Léonard, *Québec*, P.
Langlois, Luc, *St-Cyrille*, P.
Lebœuf, Auguste, *St-Jean-Deschaillons*, P.
Leclerc, Alfred, *Cap-Santé*, E.
Leclerc, Arthur, *Charlesbourg*, P.
Livernois, Paul, *Québec*, D.-P.
Lortie, Adélard, *Beauport*, P.
Marcoux, Joseph, *Beauport*, E.
Normand, George, *Québec*, E.
Ouvrard, George, *Québec*, D.-P.
Paquet, Théodore, *Québec*, D.-P.
Paradis, Eugène, *Québec*, P.
Parent, Joseph, *Beauport*, E.
Parent, Emile, *Québec*, P.
Plante, Albert, *Québec*, E.
Rouillard, Eugène, *Québec*, E.
Servais, Edmond, *Québec*, E.
Shink, Herménégilde, *Québec*, E.

Taschereau, Edmond, *Saint-Joseph, Beauce*, P.
Valin Henri, *Québec*, E.
Verge, Edmond, *Québec*, E.

Huitième

Bédard, Ambroise, *Beauport*, P.
Blais, Joseph, *Québec*, E.
Boulanger, George, *Québec*, P.
Bronsseau, Adolphe, *Québec*, P.
Cantin, Edouard, *Québec*, P.
Cantin, Ferdinand, *Québec*, P.
Côté, Aurèle, *Lewiston, E. U.*, P.
De la Chevrotière, Albert, *Saint-Albert, T. N. O.*, P.
Déry, George, *Québec*, E.
Dorion, Ethelbert, *Québec*, E.
Dubé, Luc, *Québec*, D.-P.
Dubord, Eugène, *Beauport*, P.
Dugal, Paul-Emile, *Québec*, E.
Feltus, James, Québec, E.
Fortier, Joachim, *Québec*, E.
Galerneau, Alphonse, *Beauport*, E.
Garneau, Gustave, *Québec*, E.
Hamel, Thomas, *Charlesbourg*, P.
Joncas, Paul, *Québec*, E,
Labrecque, Edouard, *Québec*, E.
Lagacé, Emile, *Beauport*, E.
Languedoc, Donald, *Québec*, E.
Laurin, Joseph, *Ancienne-Lorette*, P.
Lemieux, Edgar, *Québec*, E.
Marquis, Amédée, *Québec*, E.
Montreuil, Yves, *Québec*, D.-P.
O'Meara, Mark, *Québec*, P.
Paquet, Philippe, *Québec*, P.
Paradis, Joseph, *Québec*, P.
Plamondon, René, *Québec*, E.
Rousseau, Stanislas, *Québec*, E.
Tourangeau, Joseph, *Québec*, E.
Turcot, Joseph, *Québec*, E.
Voyer, Adélard, *Québec*, E.

Distribution solennelle des Prix

AU PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, LE 21 JUIN 1895

—

PHILOSOPHIE SENIOR

Philosophie.—1er prix, Roméo Guimont ; 2e do, Adalbert Pouliot. 1er accessit, George Desjardins ; 2e do, Antonio Huot ; 3e do, Napoléon Laliberté.

Physique.—1er prix, Antonio Huot ; 2e do, Robert Bergeron. 1er accessit, Napoléon Laliberté ; 2e do, Roméo Guimont ; 3e do, George Desjardins.

Chimie.—1er prix, Roméo Guimont ; 2e do, François Lamontagne. 1er accessit, Antonio Huot ; 2e do, Jos.-Edouard Perrault, 3e do, Ernest Roy.

Histoire naturelle.—1er prix, Roméo Guimont ; 2e do, Robert Bergeron. 1er accessit, Antonio Huot ; 2e do, Léonidas Paradis ; 3e do, Jos.-Edouard Perrault.

Astronomie.—1er prix, Roméo Guimont ; 2e do, George Desjardins. 1er accessit, Arthur Giroux ; 2e do, Adalbert Pouliot ; 3e do, Antonio Huot

Instruction religieuse.—1er prix, Antonio Huot ; 2e do, Roméo Guimont. 1er accessit, Adalbert Pouliot ; 2e do, François Lamontagne ; 3e do, Jules Desrochers.

PHILOSOPHIE JUNIOR

Philosophie.—1er prix, L.-Arthur Cannon ; 2e do, Charles Piamondon. 1er accessit, Ivanhoe Caron ; 2e do, Joseph Roy.

Mathématiques.—1er prix, Jos.-E. Rochette ; 2e do, Jos. Roy. 1er accessit, Ivanhoe Caron ; 2e do, L.-A. Cannon.

Instruction religieuse.—1er prix, L.-Arthur Cannon ; 2e do, Ivanhoe Caron. 1er accessit, Odilon Gosselin ; 2e do, Albert Aubert.

RHÉTORIQUE

Excellence.—1er prix, Calixte Dagneau ; 2e do, Alexandre Roy. 1er accessit, Luc LaRue ; 2e do, Robert Mayrand ; 3e do, Octave East. Mentions honorables : Thadée Michaud, Léonidas Lemay, Charles Rochette, Emile Grenier, Eugène Descarreaux, Abel Simard, Oscar Vachon.

Discours français et latins.—1er prix, ——— ——— ; 2e do, Alexandre Roy. 1er accessit, Octave East ; 2e do, Robert Mayrand ; 3e do, Calixte Dagneau.

Version latine.—1er prix, ——— ——— : 2e do, Calixte Dagneau. 1er accessit, Alexandre Roy ; 2e do, Emile Grenier ; 3e do, Robert Mayrand.

Thème latin.—1er prix, Alexandre Roy ; 2e do, Calixte Dagneau. 1er accessit, Charles Rochette ; 2e do, Léonidas Lemay ; 3e do, Emile Grenier.

Version grecque.—1er prix, Calixte Dagneau ; 2e do, Alexandre Roy. 1er accessit, Robert Mayrand ; 2e do, Charles Rochette ; 3e do, Emile Grenier.

Thème grec.—1er prix, Alexandre Roy ; 2e do, Abel Simard. 1er accessit, Emile Grenier ; 2e do, Charles Rochette ; 3e do, Thadée Michaud.

Vers latins.—1er prix, Calixte Dagneau ; 2e do, Charles Rochette. 1er accessit, Abel Simard ; 2e do, Dominique Racine ; 3e do, Luc LaRue.

Histoire du Canada.—1er prix, Luc LaRue ; 2e do, Eugène Descarreaux. 1er accessit, Octave East ; 2e do, Esdras Poliquin ; 3e do, Oscar Vachon.

Histoire contemporaine.—1er prix, Luc LaRue ; 2e do, Octave East. 1er accessit, Oscar Vachon ; 2e do, Robert Mayrand ; 3e do, Thadée Michaud.

Exercices anglais.—1er prix, Calixte Dagneau ; 2e do, Arthur Griffiths. 1er accessit, Thadée Michaud ; 2e do, Eugène Brunet ; 3e do, Emile Grenier.

Récitation anglaise.—1er prix, Calixte Dagneau ; 2e do, Arthur Griffiths. 1er accessit, Emile Grenier ; 2e do, Octave East ; 3e do, Abel Simard.

Algèbre.—1er prix, Thadée Michaud, 2e do, Calixte Dagneau. 1er accessit, Arthur Griffiths ; 2e do, Alexandre Roy ; 3e do, Esdras Poliquin.

Instruction religieuse.—1er prix, Alexandre Roy ; 2e do, Calixte Dagneau. 1er accessit, Eugène Brunet ; 2e do, Thomas Vallée ; 3e do, Léonidas Lemay.

SECONDE

Excellence—1er prix, Aurélien Dion ; 2e do, Robert Garneau ; 3e do, Albert Paquet 1er accessit, Joachim Talbot ; 2e do, Joseph Lachance ; 3e do, Jean-Baptiste Dionne. Mentions honorables : François-Xavier Verreault, Phydime Langlois, Auguste Tessier, Arthur Robert, Ernest Labrecque, Joseph Simard, Placide Langlois, Jos. Ahern, Philémon Bergeron, Oscar Genest, Léon Larochelle, Louis Talbot, Joseph Michaud, Joseph Guillot, Alzérias Langevin, Achille Chouinard, Hubert Raymond.

Narration française.—1er prix, Aurélien Dion ; 2e do, Joseph Simard ; 3e do, Errol Languedoc. 1er accessit, Auguste Tessier ; 2e do, Jean-Baptiste Dionne ; 3e do, Joachim Talbot.

Version latine.—1er prix, Robert Garneau ; 2e do, Errol Languedoc ; 3e do, Aurélien Dion. 1er accessit, Joseph Ahern ; 2e do, Louis Talbot ; 3e do, Joachim Talbot.

Thème latin.—1er prix, Robert Garneau ; 2e do, Aurélien Dion ; 3e do, Joachim Talbot 1er accessit, Albert Paquet ; 2e do, Errol Languedoc ; 3e do, Joseph Ahern.

Version grecque.—1er prix, Aurélien Dion et Placide Langlois, *ex æquo* ; 2e do, Louis Talbot ; 3e do, Robert Garneau 1er accessit, Joachim Talbot ; 2e do, Jean-Baptiste Dionne ; 3e do, Arthur Robert.

Thème grec.—1er prix, Robert Garneau ; 2e do, Aurélien Dion ; 3e do, François-Xavier Verreault. 1er accessit, Placide Langlois ; 2e do, Arthur Robert ; 3e do, Joseph Simard.

Vers latins.—1er prix, Arthur Robert ; 2e do, Robert Garneau ; 3e do, Ernest Labrecque. 1er accessit, Albert Paquet ; 2e do, Aurélien Dion ; 3e do, Joachim Talbot.

Histoire moderne.—1er prix, Albert Paquet ; 2e do, Robert Garneau ; 3e do, Auguste Tessier. 1er accessit, Joseph Michaud ; 2e do, Arthur Robert ; 3e do, Joseph Lachance

Arithmétique.—1er prix, Aurélien Dion ; 2e do, Joachim Talbot ; 3e do, Hubert Raymond. 1er accessit, Joseph Michaud ; 2e do, Albert Paquet ; 3e do, Oscar Genest.

Exercices anglais.—1er prix, Joseph Ahern ; 2e do Errol Languedoc ; 3e do, Louis Talbot. 1er accessit, Robert Garneau ; 2e do, Joseph Gibson ; 3e do, Aurélien Dion.

Récitation anglaise.—1er prix, Joseph Gibson ; 2e do, Joseph Ahern ; 3e do, Errol Languedoc. 1er accessit, Joachim Talbot ; 2e do, Placide Langlois ; 3e do, Robert Garneau.

Instruction religieuse.—1er prix, Silfrid Garant ; 2e do, Oscar Genest ; 3e do, Philemon Bergeron. 1er accessit, J.-B. Dionne ; 2e do, F.-X. Verreault et Albert Paquet, *ex æquo* ; 3e do, Robert Garneau et Arthur Robert, *ex æquo*.

TROISIÈME

Excellence.—1er prix, Ernest Mercier ; 2e do, Bruno Pelletier. 1er accessit, Elie Vermette ; 2e do, Adolphe Stein ; 3e do, Ephrem Topping. Mentions honorables : Aurélius Michaud, Eugène Tremblay, Edouard Descarreaux, Philippe Laverdière, Armand Lavergne.

Narration française.—1er prix, Elie Vermette ; 2e do, Ernest Mercier. 1er accessit, Adolphe Stein ; 2e do, Armand Lavergne ; 3e do, Bruno Pelletier.

Version latine.—1er prix, Ernest Mercier, 2e do, Elie Vermette. 1er accessit, Bruno Pelletier ; 2e do, Eugène Tremblay ; 3e do, Adolphe Stein.

Thème latin.—1er prix, Ernest Mercier ; 2e do, Adolphe Stein. 1er accessit, Elie Vermette ; 2e do, Philippe Laverdière ; 3e do, Eugène Tremblay.

Version grecque.—1er prix, Ernest Mercier ; 2e do, Adolphe Stein. 1er accessit, Bruno Pelletier ; 2e do, Ephrem Topping ; 3e do, Elie Vermette.

Thème grec.—1er prix, Ephrem Topping ; 2e do, Adolphe Stein. 1er accessit, Ernest Mercier ; 2e do, Elie Vermette ; 3e do, Bruno Pelletier.

Vers latins.—1er prix, Ernest Mercier ; 2e do, Elie Vermette. 1er accesssit, Bruno Pelletier ; 2e do, Ephrem Topping ; 3e do, Eugène Tremblay.

Arithmétique.—1er prix, Bruno Pelletier ; 2e do, Aurélius Michaud. 1er accessit, Ernest Mercier ; 2e do, Eugène Tremblay ; 3e do, Joseph Verret.

Histoire du moyen âge.—1er prix, Ernest Mercier ; 2e do, Edouard Descarreaux. 1er accessit, Bruno Pelletier ; 2e do, George Gravel ; 3e do, Adolphe Stein.

Exercices anglais.—1er prix, Adolphe Stein ; 2e do, Ernest Mercier. 1er accessit, Raymond Panet ; 2e do, Henri Gosselin ; 3e do, Armand Lavergne.

Récitation anglaise.—1er prix, Ernest Mercier ; 2e do, Henri Gosselin. 1er accessit, Aurélius Michaud ; 2e do, Harry Gibson ; 3e do, Philippe Laverdière.

Instruction religieuse.—1er prix, Bruno Pelletier ; 2e do, Ernest Mercier. 1er accessit, Eugène Tremblay ; 2e do, Edouard Descarreaux ; 3e do, Elie Vermette.

VERSIFICATION

Excellence.—1er prix, George Bélanger ; 2e do, Joseph Mercier. 1er accessit, Eugène DesRivières ; 2e do, Ovide Larochelle ; 3e do, Jules Chouinard.

Narration française.—1er prix, George Bélanger ; 2e do Eugène DesRivières. 1er accessit, Jules Chouinard ; 2e do, Evariste Bolduc ; 3e do, Ovide LaRochelle.

Version latine —1er prix, Eugène DesRivières ; 2e do, George Bélanger. 1er accessit, Joseph Mercier ; 2e do, Jules Chouinard ; 3e do, Ovide Larochelle.

Thème latin.—1er prix, Eugène DesRivières ; 2e do, George Bélanger. 1er accessit, Joseph Mercier ; 2e do, Jules Chouinard ; 3e do, Ovide Larochelle.

Version grecque.—1er prix, Eugène DesRivières ; 2e do, Jules Chouinard. 1er accessit, George Bélanger ; 2e do, Ovide Larochelle ; 3e do, Joseph Mercier.

Thème grec.—1er prix, Joseph Mercier ; 2e do, Eugène DesRivières. 1er accessit, George Bélanger ; 2e do, Ovide Larochelle ; 3e do, Jules Chouinard.

Vers latins —1er prix, Eugène DesRivières ; 2e do, George Bélanger. 1er accessit, Jules Chouinard ; 2e do, Ovide Larochelle ; 3e do, Joseph Mercier.

Arithmétique.—1er prix, Ovide Larochelle ; 2e do, George Bélanger. 1er accessit, George Bigué ; 2e do, Eugène DesRivières ; 3e do, Emile Dorion.

Histoire du moyen âge.—1er prix, George Bélanger ; 2e do, Ovide Larochelle. 1er accessit, Eugène DesRivières ; 2e do, Joseph Mercier ; 3e do, Ferdinand Gauvreau.

Exercices anglais —1er prix, Eugène DesRivières ; 2e do, Ovide Larochelle. 1er accessit, George Bélanger ; 2e do, Evariste Bolduc ; 3e do, Jules Chouinard.

Récitation anglaise.—1er prix, Joseph Mercier ; 2e do, George Bélanger. 1er accessit, Ovide Larochelle ; 2e do, Emile Dorion, 3e do, Oscar Bélanger.

Instruction religieuse.—1er prix, George Bélanger ; 2e do, Joseph Turgeon. 1er accessit, Eugène DesRivières ; 2e do, Joseph Mercier ; 3e do, Ovide Larochelle.

QUATRIÈME

Excellence.—1er prix, Charles Beaulieu ; 2e do, Edmond Poulin. 1er accessit, Edouard Hamel ; 2e do, Alphonse Doucet ; 3e do, Philippe Bigué. Mentions honorables : Joseph Desrochers, Eloi Bouffard, Romuald Roy, Nérée Laflamme, Charles Verret, Alonzo Cinq-Mars, Alexandre Le Bouthilier, Charles Delagrave, Victor Morisset, Walter Cannon, Benet Feeney, Chase Casgrain, Jos. Gingras, Gaudiose Cambray, Jos. Simard, Raymond Pelletier, Jos. Thériault.

Version latine.—1er prix, Charles Beaulieu ; 2e do, Philippe Bigué. 1er accessit, Alexandre LeBouthillier ; 2e do, Alphonse Doucet ; 3e do, Nérée Laflamme.

Thème latin —1er prix, Charles Beaulieu ; 2e do, Jos. Simard. 1er accessit, Charles Verret ; 2e do, Philippe Bigué ; 3e do, Alphonse Doucet.

Langue grecque.—1er prix, Edouard Hamel ; 2e do, Edmond Poulin. 1er accessit, Jos. Desrochers ; 2e do, Alphonse Doucet ; 3e do, Charles Beaulieu.

Vers latins.—1er prix, Charles Beaulieu ; 2e do, Alonzo Cinq-Mars. 1er accessit, Charles Verret ; 2e do, Edouard Hamel ; 3e do, Philippe Bigue.

Mémoire.—1er prix, Edmond Poulin ; 2e do, Edouard Hamel. 1er accessit, Gaudiose Cambray ; 2e do, Jos. Desrochers ; 3e do, Charles Beaulieu.

Histoire romaine.—1er prix, Edmond Poulin ; 2e do, Romuald Roy. 1er accessit, Edouard Hamel ; 2e do, Nérée Laflamme ; 3e do, Charles Beaulieu.

Géographie.—1er prix, Edmond Poulin ; 2e do, Edouard Hamel. 1er accessit, Joseph Desrochers : 2e do, Romuald Roy ; 3e do, Eloi Boulfard.

Arithmétique.—1er prix, Charles Beaulieu ; 2e do, Eloi Boulfard. 1er accessit, Romuald Roy ; 2e do, Alphonse Doucet ; 3e do, Philippe Bigué.

Exercices anglais —1er prix Chase Casgrain ; 2e do, Jos. Thériault. 1er accessit, Jos. Simard ; 2e do, Victor Morisset ; 3e do, Alexandre Le Bouthillier.

Récitation anglaise.—1er prix, Joseph Desrochers ; 2e do, Gaudiose Cambray. 1er accessit, Edmond Poulin ; 2e do, Alphonse Doucet ; 2e do, Alexandre LeBouthillier.

Instruction religieuse.—1er prix, Joseph Desrochers et Edouard Hamel, *ex æquo* ; 2e do, Raymond Pelletier. 1er accessit, Edmond Poulin ; 2e do, Gaudiose Cambray ; 3e do, Alphonse Doucet.

PROSODIE

Excellence.—1er prix, Edmond Soulard ; 2e do, Gédéon Sauvageau 1er accessit, Gédéon Pepin ; 2e do, Charles Delâge ; 3e do, Alfred Coulombe. Mentions honorables : Emile Normandeau, Joseph Sirois, Adelme Joncas, Joseph Marceau, Albert Jinchereau, Arthur Martineau, Héribert Marchand, Gaudiose Guérard, Ernest Robitaille, F.-X. Guérard, Arthur Bergeron, Alphonse Spénard, Philéas Cantin, Roméo Beaudry.

Version latine.—1er prix, Gédéon Pepin ; 2e do, Joseph Sirois. 1er accessit, Adelme Joncas ; 2e do, Gédéon Sauvageau ; 3e do, Edmond Soulard.

Thème latin.—1er prix, Gédéon Sauvageau ; 2e do, Edmond Soulard. 1er accessit, Gédéon Pepin ; 2e do, Charles Delâge ; 3e do, Joseph Marceau

Langue grecque.—1er prix, Edmond Soulard ; 2e do, Gédéon Sauvageau. 1er accessit, Gédéon Pepin ; 2e do, Arthur Martineau ; 3e do, Joseph Marceau.

Vers latins.—1er prix, Edmond Soulard ; 2e do, Gédéon Pepin. 1er accessit, Gédéon Sauvageau ; 2e do, Arthur Martineau ; 3e do, Joseph Sirois.

Mémoire.—1er prix, Gédéon Sauvageau ; 2e do, Edmond Soulard. 1er accessit, Charles Delâge ; 2e do, Gédeon Pepin ; 3e do, Gaudiose Guérard.

Histoire Romaine —1er prix, Gédéon Sauvageau ; 2e do, Edmond Soulard. 1er accessit, Alfred Coulombe ; 2e do, Joseph Marceau ; 3e do, Joseph Sirois.

Géographie.—1er prix, Louis Houde ; 2e do, Gédéon Sauvageau. 1er accessit, Edmond Soulard ; 2e do, Héribert Marchand ; 3e do, Joseph Sirois.

Exercices anglais —1er prix, Adelme Joncas ; 2e do, Gédéon Pepin. 1er accessit, Joseph Sirois ; 2e do, Edmond Soulard ; 3e do, Gédeon Sauvageau.

Récitation anglaise.—1er prix, Gédéon Sauvageau, 2e do, Edmond Soulard. 1er accessit, Gédéon Pepin ; 2e do, Charles Delâge ; 3e do, Adelme Joncas.

Arithmétique.—1er prix, Edmond Soulard ; 2e do, Gédéon Pepin. 1er accessit, Héribert Marchand ; 2e do, Gédéon Sauvageau ; 3e do, Adelme Joncas.

Instruction religieuse.—1er prix, Gédéon Pepin et Gédéon Sauvageau, *ex æquo* ; 2e do, Edmond Soulard. 1er accessit, Alfred Coulombe ; 2e do, Gaudiose Guérard ; 3e do, F.-X. Guérard.

CINQUIÈME

Excellence.—1er prix, Joseph Bernier ; 2e do, Joseph Fillion ; 3e do, Joseph Hébert. 1er accessit, Jules LaRue ; 2e do, Pierre Picard ; 3e do, Joseph Deschesnes ; 4e do, Ulric Martel. Mentions honorables : Alphonse Tremblay, François Ricard, Jules Laberge, Pierre Boucher, Pierre Fréchette, Elzéar Morency, Ludger Marquis, Albert Delâge, Joseph Vaillancourt, François-Xavier Cayer, Charles Dorion, Adolphe Labrecque, George Audet, Arthur Vallée, Valmore Lavergne.

Version latine.—1er prix, Joseph Fillion ; 2e do, Joseph Hébert ; 3e do, Jules LaRue. 1er accessit, Joseph Bernier ; 2e do, Ulric Martel ; 3e do, Joseph Deschesnes ; 4e do, Pierre Picard.

Thème latin.—1er prix, Joseph Bernier ; 2e do, Pierre Picard ; 3e do, Joseph Fillion. 1er accessit, Joseph Hebert ; 2e do, Jules LaRue ; 3e do, Ulric Martel ; 4e do, François Ricard.

Exercices français.—1er prix, Joseph Fillion ; 2e do, Joseph Bernier ; 3e do, Joseph Deschesnes. 1er accessit, Pierre Picard ; 2e do, Joseph Hébert ; 3e do. François Ricard ; 4e do, Jules LaRue.

Histoire de la Grèce.—1er prix, Louis Rousseau ; 2e do, Joseph Deschesnes ; 3e do, Joseph Hébert. 1er accessit, Jules Laberge ; 2e do, Ulric Martel ; 3e do, Joseph Fillion ; 4e do, Valmore Lavergne.

Géographie —1er prix, Joseph Deschesnes ; 2e do, Jules LaRue ; 3e do, Louis Rousseau. 1er accessit, Arthur Vallée ; 2e do, Alphonse Tremblay ; 3e do, Joseph Hébert ; 4e do, Ulric Martel.

Histoire du Canada.—1er prix, Joseph Deschesnes ; 2e do, Joseph Fillion ; 3e do, Joseph Bernier. 1er accessit, Pierre Picard ; 2e do, François Ricard ; 3e do, Elzéar Morency ; 4e do, Joseph Hébert.

Exercices anglais.—1er prix, Joseph Bernier ; 2e do, Joseph Hébert ; 3e do, Arthur Vallée. 1er accessit, Jules LaRue ; 2e do, Joseph Fillion ; 3e do, Ulric Martel ; 4e do, Adolphe Labrecque.

Récitation anglaise —1er prix, Joseph Bernier ; 2e do, Jules LaRue ; 3e do, Joseph Hébert. 1er accessit, Pierre Picard ; 2e do, Joseph Fillion ; 3e do, Ulric Martel ; 4e do, Joseph Deschesnes.

Arithmétique.—1er prix, Jules LaRue ; 2e do, Joseph Fillion ; 3e do, Ludger Marquis. 1er accessit, Joseph Deschesnes ; 2e do, Elzéar Morency ; 3e do, Pierre Picard ; 4e do, Joseph Hebert.

Tenue des livres.—1er prix, Joseph Hébert ; 2e do, Joseph Bernier ; 3e do, Ludger Marquis. 1er accessit, Jos. Deschesnes ; 2e do, Joseph Fillion ; 3e do, Jules Laberge ; 4e do, Ulric Martel.

Mémoire.—1er prix, Joseph Fillion ; 2e do, Joseph Hébert ; 3e do, Joseph Bernier. 1er accessit, Joseph Deschesnes ; 2e do, Jules LaRue ; 3e do, Ulric Martel ; 4e do, Pierre Picard.

Instruction religieuse.—1er prix, Joseph Fillion ; 2e do, Jules Laberge ; 3e do, Louis Rousseau. 1er accessit, Joseph Bernier ; 2e do Pierre Boucher ; 3e do, Pierre Picard ; 4e do, Joseph Hébert.

SIXIÈME

Excellence.—1er prix, Arthur Gosselin ; 2e do, Odilon Leclerc ; 3e do, Joseph Thibault. 1er accessit, Adolphe Drouin ; 2e do, Joseph Olivier ; 3e do, Joseph Labbé. Mentions honorables : Napoléon Ruel, Paul Catellier, Aimé Lacroix, Odilon Arcand, Léon Gauthier, Auguste Giroux, Joseph Leclerc, Arthur Richard, Thomas Feeney, Hermann St-Amant, Pierre Chalifour, Wilson Baillargé, Achille Paquet, Arthur Mercier, Thomas Letarte, Raoul Gauthier, Daniel Lavergne, Edmond Lacombe,

Joseph Gauvin, David Fortin, Ludovic Hamel, Xiste Sabourin, Charles Turbide.

Eléments latins.—1er prix, Arthur Gosselin ; 2e do, Joseph Olivier ; 3e do, Joseph Labbé. 1er accessit, Odilon Leclerc ; 2e do, Joseph Thibault ; 3e do, Léon Gauthier.

Version latine.—1er prix, Arthur Gosselin ; 2e do, Adolphe Drouin ; 3e do, Odilon Leclerc. 1er accessit, Joseph Thibault ; 2e do, Joseph Leclerc ; 3e do, Joseph Labbé.

Thème latin.—1er prix, Adolphe Drouin ; 2e do Napoléon Ruel ; 3e do, Arthur Gosselin. 1er accessit, Joseph Labbé ; 2e do, Joseph Olivier ; 3e do, Odilon Leclerc.

Exercices français.—1er prix, Odilon Leclerc ; 2e do, Napoléon Ruel ; 3e do, Joseph Leclerc. 1er accessit, Joseph Thibault ; 2e do, Adolphe Drouin ; 3e do, Arthur Gosselin.

Arithmétique.—1er prix, Hermann St-Amant ; 2e do, Adolphe Drouin ; 3e do, Joseph Thibault. 1er accessit, Odilon Leclerc ; 2e do, Auguste Giroux ; 3e do, Arthur Richard.

Histoire ancienne.—1er prix, Arthur Gosselin ; 2e do, Joseph Olivier ; 3e do, Joseph Thibault. 1er accessit, Odilon Arcand ; 2e do, Odilon Leclerc ; 3e do, Pierre Chalifour.

Exercices anglais.—1er prix, Arthur Gosselin ; 2e do, Aimé Lacroix ; 3e do, Adolphe Drouin. 1er accessit, Paul Catellier ; 2e do, Odilon Leclerc ; 3e do, Wilson Baillargé.

Récitation anglaise.—1er prix, Aimé Lacroix ; 2e do, Joseph Thibault ; 3e do, Adolphe Drouin. 1er accessit, Arthur Gosselin ; 2e do, Joseph Olivier ; 3e do, Paul Catellier.

Mémoire.—1er prix, Joseph Thibault ; 2e do, Adolphe Drouin ; 3e do, Odilon Arcand. 1er accessit, Wilson Baillargé ; 2e do, Napoléon Ruel ; 3e do, Odilon Leclerc.

Instruction religieuse.—1er prix, Joseph Thibault ; 2e do, Odilon Arcand et Arthur Gosselin, *ex æquo* ; 1er accessit, Côme Laroche ; 2e do, Léon Gauthier ; 3e do, Joseph Labbé.

ÉLÉMENTS

Excellence.—1er prix, Joseph Déry ; 2e do, Lucien Derome ; 3e do, Alfred Gaboury. 1er accessit, Conroy Giguère ; 2e do, Oscar Hardy ; 3e do, Oscar Delisle. Mentions honorables : Renaud Lavergne, Philippe Langlois, Emile Guillot, Albert Picard, Adjutor Turcotte, Jean-Baptiste Dussault, Joseph Laperrière, Cyrius Jacques, Eugène Déry, Henri Gingras, Gaudiose Marcoux, Joseph Roy, Arthur Baril, Wilfrid Langevin, Alexandre Michon, Raoul Vézina, Fortunat Drolet, André Bigué, Léonce Nadeau, Edgar Lahiberté, Alfred Pouliot, Alexandre Jean, Edgar Vezina.

Eléments latins.—1er prix, Renaud Lavergne ; 2e do, Joseph Déry ; 3e do, Lucien Derome. 1er accessit, Conroy Giguère ; 2e do, Philippe Langlois ; 3e do, Fortunat Drolet.

Version latine.—1er prix, Cyrille Gagnon ; 2e do, Oscar Delisle ; 3e do, Alfred Gaboury. 1er accessit, Joseph Déry ; 2e do, Wilfrid Larcche ; 3e do, Wilfrid Langevin.

Thème latin.—1er prix, Joseph Déry ; 2e do, Cyrille Gagnon ; 3e do, Lucien Derome. 1er accessit, Renaud Lavergne ; 2e do, Philippe Langlois ; 3e do, Alfred Gaboury.

Exercices français.—1er prix Oscar Hardy ; 2e do, Joseph Déry ; 3e do, Lucien Derome. 1er accessit, Oscar Delisle ; 2e do, Alphonse Taschereau ; 3e do, Conroy Giguère.

Arithmétique.—1er prix, Cyrille Gagnon ; 2e do, Joseph Déry ; 3e do, Jean-Baptiste Dussault. 1er accessit, Conroy Giguère ; 2e do, Alexandre Jean ; 3e do, Joseph Roy.

Histoire ancienne.—1er prix, Alfred Gaboury ; 2e do, Jean-Baptiste Dussault ; 3e do Cyrille Gagnon et Jos. Déry, *ex æquo*. 1er accessit, Conroy Giguère ; 2e do, Alexandre Michon ; 3e do, Renaud Lavergne.

Exercices anglais.—1er prix, Joseph Déry ; 2e do, Albert Picard ; 3e do, Alfred Gaboury. 1er accessit, Lucien Derome ; 2e do, Oscar Delisle ; 3e do, Oscar Hardy.

Récitation anglaise.—1er prix, Joseph Déry ; 2e do, Oscar Delisle ; 3e do, Albert Picard. 1er accessit, Alfred Gaboury ; 2e do, Conroy Giguère ; 3e do, Lucien Derome.

Mémoire.—1er prix, Renaud Lavergne et Oscar Delisle, *ex æquo* ; 2e do, Alfred Gaboury ; 3e do, Philippe Langlois. 1er accessit, Lucien Derome ; 2e do, Conroy Giguère ; 3e do, Eugène Déry.

Instruction religieuse.—1er prix Conroy Giguère ; 2e do, Alfred Gaboury ; 3e do, Joseph Déry. 1er accessit, Emile Guillot ; 2e do, Adjutor Turcotte ; 3e do, Jean-Baptiste Dussault

SEPTIÈME

Excellence.—1er prix, Luc Langlois ; 2e do, Chs-Auguste Delâge ; 3e do, George Ouvrard. 1er accessit, Léon Lacasse ; 2e do, Alfred Emond ; 3e do, Emile Parent ; 4e do, Léonard Lafrance. Mentions honorables : Gaudiose Drolet, Adélard Lortie, Ernest Bouchard, Willie Amyot, Albert Plante, Edmond Verge, Clermont Bourget, Arsène Babin, Auguste Lebœuf, Joseph Brousseau, Arthur Leclerc, Théodore Gagnon, George Dagneau, Joseph Marcoux, Emile Bergeron, Emmanuel Bilodeau, Edmond Taschereau, Paul Livernois, Edouard De la Chevrotière, Narcisse Blais, Edmond Servais, Jean-Baptiste Bernier, Pierre Gauvreau, Jos. Galarneau, Eugène Bouillard, Albert Falardeau, Emile Caron, Alfred Leclerc, Eugène Paradis, Honorius Bernard.

Exercices français.—1er prix, Luc Langlois ; 2e do, George Ouvrard ; 3e do, Léonard Lafrance. 1er accessit, Emile Parent ; 2e do, Chs-Aug. Delâge ; 3e do, Joseph Marcoux ; 4e do, Alfred Emond.

Arithmétique.—1er prix, Ernest Bouchard ; 2e do, Luc Langlois ; 3e do, Auguste Lebœuf. 1er accessit, George Dagneau ; 2e do, Adélard Lortie ; 3e do, Léon Lacasse ; 4e do, Alfred Emond.

Exercices anglais.—1er prix, Léon Lacasse ; 2e do, Léonard Lafrance ; 3e do, Chs-Aug. Delâge. 1er accessit, George Dagneau ; 2e do, Gaudiose Drolet ; 3e do, Adélard Lortie ; 4e do, Willie Amyot.

Récitation anglaise.—1er prix, Léon Lacasse ; 2e do, George Dagneau ; 3e do, Willie Amyot. 1er accessit, Chs-Aug. Delâge ; 2e do, Gaudiose Drolet ; 3e do, George Ouvrard ; 4e do, Alfred Emond.

Mémoire.—1er prix, Luc Langlois ; 2e do, Chs-Aug. Delâge ; 3e do, Adelard Lortie. 1er accessit Ernest Bouchard ; 2e do, Clermont Bourget ; 3e do Joseph Brousseau ; 4e do. Arthur Leclerc.

Histoire et géographie.— 1er prix, Chs-Aug. Delâge ; 2e do, Ernest Bouchard ; 3e do, Arthur Leclerc. 1er accessit, Gaudiose Drolet ; 2e do, Adélard Lortie ; 3e do, Joseph Brousseau ; 4e do, Luc Langlois.

Instruction religieuse.—1er prix, Adelard Lortie ; 2e do, Gaudiose Drolet et Arthur Constantin, *ex æquo ;* 3e do, Luc Langlois. 1er accessit, Arthur Leclerc ; 2e do, Alfred Leclerc ; 3e do, Horace Gagnon ; 4e do, Emile Bergeron.

HUITIÈME

Langue française.—1er prix, George Boulanger ; 2e do, Ambroise Bédard ; 3e do, Albert de la Chevrotière. 1er accessit, Adélard Voyer ; 2e do, René Plamondon ; 3e de, Amédée Marquis.

Mémoire.—1er prix, Thomas Hamel ; 2e do, Albert de la Chevrotière ; 3e do, Adolphe Brousseau. 1er accessit, René Plamondon ; 2e do, Alphonse Galerneau ; 3e do, George Déry.

Arithmétique.—1er prix, Adélard Voyer ; 2e do, Alphonse Galerneau ; 3e do, James Feltus. 1er accessit, Donald Languedoc ; 2e do, Thomas Hamel, 3e do, Albert de la Chevrotière.

Langue anglaise.—1er prix, Donald Languedoc ; 2e do, Albert de la Chevrotière ; 3e do, Mark O'Meara. 1er accessit, Yves Montreuil ; 2e do, Alphonse Galerneau ; 3e do, Joseph Tourangeau.

Instruction religieuse.—1er prix, Alphonse Galerneau ; 2e do, Joseph Paradis ; 3e do, Joseph Turcot. 1er accessit, Yves Montreuil ; 2e do, Joachim Fortier ; 3e do, René Plamondon.

DESSIN

Géométral côté.—I*re Division.*—1er prix, Aurélien Dion ; 2e do, Jules Laberge. 1er accessit, Ernest Labrecque ; 2e do, Robert Mayrand ; 3e do, François Ricard.

II*e Division.*—1er prix, Michael Feeney ; 2e do Odilon Leclerc. 1er accessit, Victor Morisset ; 2e do, Charles Delagrave ; 3e do, Emile Bélanger.

Perspective.—1er prix, Errol Languedoc ; 2e do, Michael Feeny. 1er accessit, Aurélien Dion ; 2e do, Odilon Leclerc, 3e do, Ernest Labrecque ; 4e do, Charles Delagrave.

A. B. C. pratique de la couleur.—I*re Division.*—1er prix, Aurélien Dion ; 2e do, Errol Languedoc. 1er accessit, Jules Labrecque ; 2e do, Jules Laberge ; 3e do, François Ricard.

II*e Division.*—1er prix, Michael Feeney ; 2e do, Odilon Leclerc. 1er accessit, Victor Morisset ; 2e do, Charles Delagrave ; 3e do, Arthur Baril.

Prix extraordinaires

ACCORDÉS AUX ÉLÈVES DU PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC

Année scolaire 1894-95

I

Prix extraordinaires de Philosophie accordés par Son Excellence l'hon. J.-A. Chaplean, lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

1er prix, M. L.-Arthur Cannon.
2e prix, M. Charles Plamondon.

II

Prix extraordinaire de mathématiques donné par un bienfaiteur anonyme.

M. Jos.-E. Rochette.

III

Prix extraordinaires de langue grecque accordés par Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin, Archevêque de Cyrène et Administrateur du diocèse.

En Prosodie, M. Edmond Soulard.
En Quatrième, M. Edouard Hamel.

IV

Prix extraordinaires de langue latine accordés par Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin, Archevêque de Cyrène et Administrateur du diocèse.

En Sixième, M. Arthur Gosselin.
En Elèments, M. Renaud-Lavergne.

V

Prix extraordinaires donnés par Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin, Archevêque de Cyrène et Administrateur du diocèse, pour l'élève de chacune des classes dont l'examen a été le plus brillant, à la fin de l'année.

En Seconde.—M. Robert Garneau.
En Troisième.—M. Ernest Mercier.
En Quatrième.—M. Edouard Hamel.
En Prosodie.—M. Edmond Soulard.
En Cinquième —M. Joseph Bernier.
En Sixième.—M. Joseph Thibault.
En Elémens—M. Cyrille Gagnon.
En Septième.—M. Horace Gagnon.
En Huitième.— M. Albert de la Chevrotière.

Conditions du Petit Séminaire

PENSIONNAIRES

1. L'année scolaire est de dix mois, et se divise en trois termes pour le paiement de la pension.

Le prix de la pension pour une année est de...	$ 100.00
Le loyer du lit garni, et d'un chiffonnier avec bassin et miroir.....	10.00
Médecin (remèdes non inclus).....	1.00
Total.....	$ 111.00

Ces $111.00 *doivent être payées d'avance*, comme suit :

$37.60	le jour de l'entrée des élèves ;
36.70	le 10 décembre ;
36.70	le 20 mars.
$111.00	

N. B.— On ne déduit rien pour le premier terme en faveur de ceux qui arrivent moins d'un mois après l'entrée des élèves ; et après qu'un élève est entré, on ne fait aucune remise pour une absence de moins de deux mois consécutifs.

2. Tous les pensionnaires doivent porter l'habit du collège, qui consiste en un capot de drap bleu avec nervures blanches, et une ceinture de laine verte. Le capot doit descendre un peu plus bas que les genoux, et M. le Directeur est autorisé à interdire ceux qui n'ont pas la longueur exigée. Chaque élève doit avoir deux capots autant que possible, dès le commencement de l'année, afin de ne pas être sans uniforme lorsque quelque accident nécessite une réparation. En été, la coiffure est une casquette de même couleur et de même étoffe que le capot, portant une nervure blanche. Pour les sorties à la campagne et aux récréations de la cour, on *tolère* un chapeau de paille. En hiver, le bas de la casquette est revêtu d'une bande d'astrakan ou de mouton. Le pardessus d'hiver, les gants ou mitaines et les chaussures sont au choix des parents.

3. Les effets que les parents doivent fournir à leurs enfants pensionnaires outre les habits, sont : des serviettes, du savon, des peignes, du cirage et des brosses à souliers, des claques en caoutchouc, une brosse pour les habits. Pour le réfectoire, il faut des serviettes, un couteau, une fourchette, une cuillère à soupe, une à dessert, et un verre ou un gobelet.

4. Tous les effets doivent, autant que possible, être marqués en toutes lettres ou au moins de manière à être facilement reconnus. Le Séminaire ne se tient pas responsable du linge des élèves qui serait égaré ou perdu par suite de la négligence des enfants ou autrement.

5. Le Séminaire fait réparer aux frais des élèves tout dommage fait *malicieusement* ou par une *coupable légèreté* aux fenêtres, bancs, tables, etc., de la maison.

6. Tous les jours de semaine, il y a parloir de 10 heures à 10.15 h. A. M., de midi à 1 heure, et de 4 h. à 4.25 h. P. M. Le dimanche et les jours de fête d'obligation, il n'y a parloir que le midi après le dîner, jusqu'à 1 heure. Les jours de congé, généralement le jeudi, les parloirs sont ouverts de 9.30 h. à 10.15 A. M. ainsi que l'après-midi, depuis le dîner jusqu'à 5 heures. Les parents seulement et ceux qui ont quelque raison spéciale, sont admis à voir les élèves, et tous sont priés de se conformer scrupuleusement aux heures indiquées plus haut.

7. Les élèves ont à leur disposition une bibliothèque où ils peuvent trouver, moyennant $0.10 par mois, payable d'avance, tous les livres de lecture dont ils ont besoin. De plus, il y a, dans la maison, un dépôt où se vendent les livres de classe, le papier et les autres articles nécessaires pour les études ; on vend *toujours et seulement* au comptant. Les pensionnaires ne doivent apporter avec eux que leurs livres de piété, de classe ou de prix. Il ne leur est pas permis d'en avoir d'autres, sans autorisation de M. le Directeur.

8. Les élèves devront présenter leur billet de Procure à M. le Directeur, qui leur en donnera un *lui-même* pour le Maître de Salle.

EXTERNES

1. On n'admet généralement comme externes que les jeunes gens de la ville. Les autres ne sont admis que rarement, avec une autorisation expresse qui peut toujours être révoquée, et l'on exige qu'ils demeurent chez quelque proche parent qui puisse surveiller leur conduite.

2. L'année scolaire se compose de dix mois environ. Les externes doivent payer $18,00 par année, comme suit :

$6. 00, la veille de l'ouverture des classes ;
$6. 00, le 10 décembre ;
$6. 00, le 20 mars.

3. Pour être admis en classe au commencement de chaque terme, les externes devront présenter au professeur un billet de la Procure attestant que la contribution a été payée.

On ne déduit rien en faveur de ceux qui arrivent après le commencement d'un terme, et l'on ne fait aucune remise à ceux qui sortent du Séminaire dans le cours d'un terme, pour quelque raison que ce soit.

4. Tous les externes, excepté ceux des classes inférieures à la Sixième, sont *strictement tenus, toutes les fois qu'ils sortent de chez eux, de porter l'habit du collège*, qui consiste en un capot ou tunique de drap bleu avec nervures blanches, une ceinture de laine verte et une casquette de même étoffe et de même couleur que le capot, portant aussi une nervure blanche. *Sortir sans cet uniforme est une faute grave et un cas exclusif.*

5. Les sorties du soir, après le jour tombé, sont absolument interdites aux externes, excepté en compagnie de leur père, de leur mère, ou de leur tuteur, et seulement pour les réunions de famille ou pour quelque service que les parents exigeraient d'eux. Il leur est par conséquent défendu d'aller au théâtre, aux ronds à patiner, etc., etc.

6. Ils ne peuvent *s'abonner à aucune bibliothèque*, ou cabinet de lecture, ou société instructive ou amusante, ni faire partie d'un club quelconque, ni former entre eux de société, sans une permission expresse.

7. Les externes ont tous les jours des devoirs à faire chez eux et des leçons à apprendre. Les parents doivent veiller soigneusement à ce que leurs enfants s'acquittent avec toute l'exactitude possible de la tâche imposée pour la classe suivante. Le temps à consacrer à l'étude chaque jour doit être au moins le même pour les externes que pour les pensionnaires, c'est-à-dire 3½ heures depuis la classe de l'après-midi jusqu'à celle du matin, et 2 heures depuis la classe du matin jusqu'à celle de l'après-midi. Il y a exception pour les élèves des classes inférieures à la Quatrième, qui ne peuvent avoir qu'une heure d'étude, la classe du matin finissant pour eux à 11¼ heures.

8. Ils doivent *assister à la messe de communauté*, qui a lieu à 7½ heures à la chapelle du Séminaire et qui est suivie de la classe. Il sont aussi obligés d'assister au catéchisme qui a lieu tous les dimanches à 2 heures et qui est suivi du sermon et de la bénédiction du Saint-Sacrement. Si une raison grave les empêche de venir à la messe, ou au catéchisme ou en classe, ils doivent à leur retour présenter à M. le Directeur un billet signé de leurs parents ou de leur tuteur faisant connaître la cause et la *durée* de leur absence.

9. Les externes sont tenus *d'assister à la grand'messe* les dimanches et fêtes dans leurs églises respectives et de même *aux vêpres chaque fois qu'il n'y a pas de catéchisme au Séminaire*. Ils doivent se confesser au moins tous les quinze jours, à un prêtre du Séminaire ; il n'y a d'exception que pour les élèves de Septième et de Huitième, qui ne sont obligés de se confesser que tous les mois.

10. Il est *strictement* défendu aux externes de fumer en dehors de leur domicile.

11. Les parents doivent veiller à ce que leurs enfants aient toujours les livres, cahiers, atlas, etc., requis pour la classe où ils se trouvent.

12. Une correspondance de toutes les semaines entre les maîtres et les familles, par le moyen de notes hebdomadaires, est un moyen puissant pour encourager les élèves à mener une conduite irréprochable et à travailler assidûment.

C'est pour atteindre ce but que le Séminaire de Québec publie un livret dans lequel les maîtres marquent, semaine par semaine, les bonnes et les mauvaises notes que les élèves ont reçues. Tous les samedis, les parents devront apposer leur signature au bas des notes de la semaine, pour prouver au maître que ce livret leur a été présenté par l'élève et qu'ils en ont pris connaissance.

N. B. On exigera strictement l'exécution de ce règlement : les parents sont priés d'y voir.

DEMI-PENSIONNAIRES

Quelques élèves de la ville sont admis, sur permission spéciale, à passer la journée au Séminaire. Ils arrivent le matin pour la messe de sept heures et demie et partent à six heures du soir. Ils prennent le dîner, passent les récréations et vont à l'étude avec les pensionnaires, dont ils suivent le règlement tant qu'ils sont au Séminaire. En dehors du Séminaire, les demi-pensionnaires sont tenus au même règlement que les externes.

Les demi pensionnaires paient d'avance six piastres par mois.

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

Calendrier 5
Cardinal Protecteur et Conseil Supérieur 11
Personnel de l'Université 13
Personnel des Facultés 15
Faculté de Théologie 15
Faculté de Droit 18
Faculté de Médecine 21
Faculté des Arts 25
École Polytechnique de Montréal 29
Elèves et autres étudiants admis à suivre les cours à Québec 30
Faculté de Théologie 30
Faculté de Droit 31
Faculté de Médecine 32
Faculté des Arts 33
Grands Séminaires affiliés 34
Collèges affiliés 35
Collèges agrégés 36
Gradués de l'Université Laval depuis sa fondation jusqu'à juillet 1894 37
Bacheliers 37
Ingénieurs civils 55
Département vétérinaire 55
Maîtres ou Licenciés 56
Docteurs 61
Dons faits à l'Univerisité Laval, à Québec, du 15 juin 1894 au 1er juin 1895 68
Gradués de l'Université Laval pendant l'année 1894-95 79
Cours des facultés durant l'année 1895-96 80
Cours de la faculté de Théologie 80
Cours de la faculté de Droit 82
Cours de la faculté de Médecine 83
Cours de la faculté des Arts 86
L'Université Laval 88
Organisation de l'enseignement 88
Faculté de Théologie 89
Faculté de Droit 91
Enseignement 91
Prix dans la faculté de Droit 92
Faculté de Médecine 93
Enseignement 93
Degrés 95
Prix dans la faculté de Médecine 96
Equivalence accordée par le Collège Royal des Chirurgiens de Londres 96
École Vétérinaire française de Montréal 96
Faculté des Arts 97

PAGE

Enseignement ... 97
Fondation Hunt ... 98
Ecole polytechnique de Montréal ... 98
Degrés dans la faculté des Arts ... 99
Musée de la faculté des Arts à Québec ... 101
Discipline ... 107
Dispositions générales ... 107
Conduite à l'Université ... 108
REMARQUE IMPORTANTE ... 109
Déboursés que les élèves ont à faire ... 109
Prix des cours ... 109
Prix des Diplômes ... 111
Année académique 1894-95 ... 113
Séance de clôture ... 113
Adresse à Lord Aberdeen ... 113
Réponse de Lord Aberdeen ... 115
Allocution du Recteur ... 116
Discours de M. le juge Routhier ... 125
Gradués de l'Université, 1894-95 ... 132
Prix et médailles, 1894-95 ... 138
Matières des épreuves des examens universitaires du baccalauréat ... 141
Prix du Prince de Galles ... 145
Matières de concours pour les prix du Prince de Galles ... 145

Séminaire de Québec (1894-95) ... III
Bienfaiteurs du Séminaire de Québec décédés avant juillet 1894 ... IV
Grand Séminaire ... VI
Elèves du Grand Séminaire, (1894-95) ... VI
La Somme Théologique de S. Thomas ... IX
Conditions du Grand Séminaire ... XI
Direction spéciale pour ceux qui désirent entrer dans l'état ecclésiastique dans la province de Québec ... XII
Petit Séminaire ... XIII
Elèves du Petit Séminaire de Québec (1894-95) ... XVI
Distribution solennelle des prix au Petit Séminaire de Québec, le 20 juin 1895 ... XXII
Prix extraordinaires ... XXXI
Conditions du Petit Séminaire ... XXXIII
Pensionnaires ... XXXIII
Externes ... XXXIV
Demi-pensionnaires ... XXXV